U d'/of OTTAWA
39003002643814

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lesfiefsducomtde05borm

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR

# LES FIEFS

DU

# COMTÉ DE NAMUR

PUBLIÉS PAR

STANISLAS BORMANS

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, ARCHIVISTE DE L'ÉTAT, A NAMUR
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE,
DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE, ETC

---

## Ve LIVRAISON

XVIIIe SIÈCLE.

---

NAMUR. — AD. WESMAEL-CHARLIER

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1879

DH
801
.N215b
1875
v.5

## XVIII[e] SIÈCLE.

---

18 janv. 1700. — Jean-Phil. Renard et Barbe Van Horne, sa femme, vendent à Jean-Pierre Wodon une maison sur le grand marché de Namur, faisant le coin de la rue allant au marché au lin. (Reg. LXIV, fol. 242 v°.)

25 janvier. — Phil.-Franç. de Moniot, écuyer, seigneur de Hestroy, relève la seigneurie hautaine d'*Yvoy*, avec tous droits. (Reg. LXIII [1], fol. 278 v°.)

27 févr. — Louis-Franç. de Maillart, baron de Landre, capitaine (fils de Claude-Charles), oblige à Jean Dubhaut la seigneurie d'*Evrehaille*. (fol. 279 v°, 281.)

1[er] mars. — Contrat de mariage entre Paul de Marbais, s[gr] de La Haye à Brigode, et Agnès de Pinchart, veuve de Louis-Henri de Maillart. Le futur apporte en dot l'usufruit de la terre de *la Haye à Brigode*. (fol. 355.)

23 mars. — Marie et Marg. de Tabolet, au nom de Jean-Lamb.-Emm., leur frère, relèvent le fief de *Metz sur Bouvigne*. (fol. 286.)

[1] Registre n° LXIII, *reliefs et transports* du 10 avril 1696 au 21 avril 1701.



MA 8/C 49

SEMINAIRE de NAMUR

1700

13 avril. — Jacques de Colnet, écuyer, engage à Gédéon Desandrouin une rente sur le *Longbois*. (fol. 376 v°.)

11 mai. — Bertrand, fils unique de Jacques de Minet et de Marg. Longfils, engage à G. Desandrouin des houillères à *Gilliers*, du consentement de Marie-Jacquel., sa sœur. (fol. 378.)

14 juin. — Jean-Bapt. Philippart prête serment en qualité d'huissier du souverain-baillage par résignation de Franç.-Jos. de Glen, fils de Pasquet et petit-fils de Nicolas de Glen. (fol. 296.)

1er juil. — Bertrand de Minez, écuyer, relève le fief de *Longbois* à Gilliers. (fol. 300 v°.)

10 juil. — Ch.-Jos. comte d'Aspremont, de Lindenne et du St-Empire, avec Marie-Magd.-Aug. Honne de Cartiel, sa femme, vendent au major Urbain baron de Chanclod et à Anne-Ant. le Rats, sa femme, les terres de *Lesves, La Vaux, Marlaigne, Beizenne* et *St-Gerard*. (fol. 309 v°.)

4 août. — Dom Lamb. le Bidart, abbé de Waulsort et de Hastier, relève les voueries, chemins et afforages de *Waulsor et Hastier* par décès de Vict. Pottelet, son prédécesseur. (fol. 314 v°.)

23 août. — Pierre Lemede, tuteur des enfants de Henri Lemede, écuyer, sgr de Jennevaux, du second lit, engage à Nic.-Jos., fils unique du premier lit et de Cath.-Th. Chauveau, la cense de *Saint-Marcq*, provenant du lieutenant Sim.-Jacques, frère dudit Henri. (fol. 394.)

27 août. — Et. Uten, jurisconsulte à Liége, purge la sgrie de *Scry* saisie sur Fr.-Ign. Thomas, faute de relief. Relief le 24 sept. (fol. 317 v°, 332.)

2 sept. — Urbain de Chanclos relève la sgrie hautaine de *Lesves* et le fief Jean Chavet. (fol. 316.)

— Remy Richir relève une partie du fief de *Longbois* achetée à Jacq. de Minet. (fol. 317.)

4 sept. — Accord entre Jean Boesman, doyen de S^t^-Martin à Liége, Adam-Charles et Marie-Cath.-Ch. ses neveu et nièce, Guill. Lairesse, Jacq. Wadeleux et sa belle-mère Jeanne Grégoire veuve de Sim.-Franç. Donneau. (fol. 332 v°.)

14 sept. — Alix-Marg. de Vander Dhuin, veuve de Claude-Ch. de Maillart, et Louis son fils, relèvent le s^grie^ hautaine d'*Evrehaille*. (fol. 321 v°.)

15 sept. — P. de Colins, chevalier, au nom de Fr.-Ign., écuyer, son frère aîné, relève la s^grie^ de *Tarsienne* et des rentes à *Biesme-la-Colonoise,* par décès de Ch.-Ign. de Colins, écuyer. (fol. 323.)

— Jean.-Franç. de Bruges, veuve de Ph. de Charlet, relève le moulin banal du village de *Branchon*. (fol. 324.)

— La veuve de Jean-Charles Roose, baron de Lewe, conseiller du roi, relève une rente sur la terre de *Mielmont* au nom de son fils Jean-Charles.

18 sept. — Laur. baron de Méan, chanoine de Liége, relève en fief d'Ente le château et la s^grie^ de *Landenne,* achetés par lui à Denys de Moncenne, s^gr^ de Tignée, le 8 avril 1698; item, des terres en *Mostombe,* entre Landenne et Golart, par delà le rieu de Tramaka, le bois Moureau, etc. (fol. 328.)

— Les Carmélites ou Dames-blanches de Namur relèvent une prairie à *Risnes*. (fol. 329.)

20 sept. — Ch. de Coppin, chanoine de Nivelles, au nom de son frère aîné God., prêtre, relève la tour de *Ville-en-Hesbaye* par décès d'André, leur frère aîné; item des terres à *Ambesin* par décès de Jean de Glimes, son cousin germain. (fol. 330.)

— Ferd. comte de Berlo de Brus, évêque de Namur, ar-

1700

chidiacre de Campine à Liége, relève la vicomté de *Libenne* en qualité d'abbé de Broigne. (fol. 331 v°.)

9 oct. — Jeanne de Bruges, dame de Branchon, relève la moitié du fief du *Peroy à Ambesin,* par décés de Josse de Buylle, son oncle maternel, malgré les prétentions du s^r^ Vander Veld (fol. 341 v°.)

— Ch.-Hyac. Le Gros, écuyer, relève la s^grie^ gagère de *Marche-Chovelette,* par décès de Paul-Jean de Wasservas. (fol. 343.)

15 oct. — Richard, fils de Rich. de Hemricourt, s^gr^ de Ramioul, relève la s^grie^ hautaine de *Mierdop.* (fol. 344.)

26 oct. — Ch.-Rob. de Namur vend Jean-Hub. de Tignée la cense de *Bonneville.* (LXV, 56.)

30 oct. — Le fiscal du souv. baill. met aux enchères le fief du *Longbois* à Gilliers saisi sur Franç.-Rob. de Colnet, mari de Jenne-Louyse fille de Jean de Colnet, et l'adjuge à Jacques Colnet. (fol. 346.)

2 nov. — Jean-Lamb.-Emm. et Franç.-Rob. Tabollet autorisent leur sœur Marie à les représenter en justice. (LXVII, 88 v°.)

3 nov. — Max.-Henri comte de Hamal relève la s^grie^ de *Hour-en-Famine,* le winage de *Mairien,* etc., comme mari de Max.-Rob.-Marie de Quarré. (fol. 348.)

6 nov. — Marie d'Amilton, veuve de Franç. de Corswarem, et Marie-Anne sa fille, transportent à Jean-Hub. de Tignée des bois aux *Tombes* et à *Maiseroule.* (LXIV, 397-400.)

9 nov. — Jacques-Nic. Messin relève un fief à *Houzellion,* provenant du gros fief de *Housseaux.* (fol. 351.)

25 nov. — Contrat de mariage entre Guil.-Dom. fils de Gér. d'Oyembrugge et de Marie-Fl. d'Elderen, et Jeanne-Marie-Isab. fille de Christ.-God. de Groude et d'An.-Marg. de

Cubach; le futur apporte en dot la s^grie^ de *Hontoir,* etc. (LXX, 365 v°.)

14 déc. — Franç.-Oger, fils de Cristophe de Mélart, s^gr^ de Corbion, engage une cense d'*Ambesin* à Anne Brumaigne, veuve de Jean Decoux, sauf une rente due à Marie Drosmel veuve de Pierre-Franç. Lambillon. (fol. 390.)

16 déc. — Exup. de Madron, écuyer, engage à Hub. Munier son fief de *Hottomont.* (fol. 289 v°.)

18 déc. — Odile de Labricque, dame de Bouille, relève la terre de *Holloigne-sur-Gere* par décès d'Ern.-Dom. de Serain, son mari.

— La duchesse d'Havré et de Croy, princesse du S^t^-Empire, au nom de son fils Ferd.-Jos. de Croy, relève la terre de *Thil-le-Chasteau,* sauf le village de Tarsienne qui en a été éclissé, par décès du duc Ferd.-Jos. de Croy, son mari. (fol. 359.)

3 janv. 1701. — Claude-Jean de Hemricour de Forville, au nom de son père Richard, s^gr^ de Seron, relève la s^grie^ de *Mierdop* que le s^gr^ de Walef, frère dudit Richard et mari de N. de Kerkem, avait purgé des mains du Roi. (fol. 360 v°.)

15 janv. — Ferd. de Labricque, s^gr^ de Lannoy, relève la terre de *Holloigne.* (fol. 363 v°.)

18 janv. — Jean-Edm. baron d'Outremont, chanoine de Liège, cède à l'avocat Claude-Rob.-Théod., fils de Jacques de Ronnet, son droit sur un fief à *Petite-Waret* au ban de Seilles. (fol. 369 v°.)

22 janv. — Marie-Flor. de Warrick, baronne de Leeue, au nom de son fils Jean-Ch. Roose, relève le fief de *Froidmont* lez Jemeppe-sur-Sambre, l'avouerie de *Jemeppe,* la pairie de *Ham-sur-Sambre,* un fief à la Vacherie et à Visien qu'on dit au Pont à *Avelois,* provenant du s^gr^ de Sombreffe, par décès

1701

de Pierre-Ferd. Roose baron de Bouchaut. Dénombrement. (fol. 371 v°.)

2 mars. — Louys de Fumal, écuyer, s^gr de Streille, héritier en partie du président de Cortil, relève une rente sur la terre de *Bovesse*. (fol. 392 v°.)

— Dom Marco-Antonio de Cuellar, écuyer, mari de Marie-Cath. d'Hinslin, relève la s^grie hautaine du village de *S^t-Germain*. (fol. 393.)

— Lettres de noblesse pour Jos. Thibaut. (Simple mention.)

7 mars. — Ch. de Roly, chevalier, relève le fief de *Roly* avec le « tonny, » la justice, etc., contre le s^gr de Florinnes. (fol. 393 v°.)

18 mars. — Jaspar-Ch. de Colins, chanoine de Sonye, relève une rente sur le fief du château à *Biesme-la-Colonoise*, par décès de son père Ch.-Ignace, écuyer, s^gr de Tarsienne. Louys de Colins, chevalier, s^gr de Tarsienne, son frère, relève une rente. (fol. 400.)

13 avril. — Sim.-Rob. Mormaux et Isab. Mandua, sa femme, donnent à Barbe-Julienne, leur fille, femme de Franç.-Henri de Glimes de Brabant, la s^grie de *Biemmellet*. (LXIV, 3 v°.)

21 avril. — Dorothée-Hélène Le Blan relève le fief de *Petit-Sart*, par décès de Richar, son père. (fol. 402.)

— Florent de la Moch, s^gr de Grosfays, relève la terre de *Dourblemont* comme mari d'Anne-Flor. de Louvrex, héritière de son frère Phil.-Charles. (fol. 403.)

25 avr. — Franç. Fenck de Stainhoffen relève le fief de *Renier-Tombe* pour Ant. de Villenfagne. (Reg. LXIV [1], fol. 3.)

30 avr. — Franç.-Henri de Glymes de Brabant relève la terre de *Biesme-Melet*. (fol. 5 v°.)

[1] Reg. n° LXIV, *reliefs et transports* du 22 avril 1701 au 18 décembre 1705.

2 mai. — Guil. de Vischer relève *Traulée*. (fol. 9.)

— Ferd.-Théod. de Villegas cède à son frère Melchior et à Marie-Petr. Kelle, sa femme, la s^grie^ de *Serville*. (LXVI, 19 v°.)

6 mai. — Jean.-Marie Marinx, veuve de l'avocat Jean-Franç. Son, et femme du capitaine Clavelain, donne en rendage à l'avocat Herstat, une maison située rue de la Croix, à Namur. (fol. 237 v°.)

13 mai. — Franç. Rouillon dit Castaigne vend à Jac.-Cath. Vander Stay, veuve de Guil. de Neuremberg, une rente lui due par les Etats-généraux des Provinces-Unies pour fourages livrés aux troupes en 1694, hypothéquant pour ce sa terre d'*Arbre* et *Marchovelette*. (fol. 184.)

1^er^ juin. — Franç. Drion relève une partie du *Longbois*, à Gilliers. (fol. 11 v°.)

20 juin. — Lettres patentes ordonnant de remettre le prince d'Espinoy en possession des terres de *Thy-le-Chasteau*, Gourdenne, Somsée, Chastres, Fairoul, Tarsienne, en excluant le duc d'Havré et de Croy pour les premières, et la veuve de Ch. Colyns avec son fils Phil. Louys pour la dernière. Suivent les formalités. (fol. 22 v°.)

21 juin. — Balth. de Rembach et Cath.-Marg.-Emil. de Courtejoie, sa femme, cèdent à Ferd. et à Mich.-Ant. de Rembach les biens de la dame de Pexherea, leur mère, première femme dudit Balthasar. (LXVI, 171 v°.)

23 juin. — Nic. Deschamps, banquier à Bruxelles, s'oppose à toute vente que F.-H.-J. de Glimes-Brabant et J.-B. Marmaux, sa femme, pourraient faire de leur terre de *Biesme-Melet*. (fol. 48 v°.)

5 juil. — Claude de Colnet, écuyer, cède à Géd. Desandrouin, écuyer, le fief de *Longbois*. (fol. 16 v°.)

1701

5 août. — Urbain de Chancloz, colonel, et Anne-Ant. Le Rat, sa femme, donnent à Ch.-Urbain, leur fils, officier à Milan, la terre de *Lesves*. (fol. 34 v°.)

22 août. — Contrat de mariage entre Dieud.-Nic. baron de Warnant, fils de Jean et de Marg.-Dieud. de Waha (assisté de son frère Franç.-Guil., chanoine de S^t^-Lambert, et de son oncle Hub. de Waha), et Anne fille de Jean-Bapt. d'Oultremont et de Marie-Jacq. baronne de Berlaimont (assistée de ses frères Jean-Bapt. et Franç.-Paul-Em., et de son beau-frère Ch.-Win. comte de Berlaimont). Le futur apporte en dot la terre de la *Neuville en Condros*, la maison de *Goesne*, etc. (fol. 415.)

12 sept. — Bern. de Laperle, abbé de Floreffe, relève les terres de *Floreffe*, Franière, Deminche et Tremouroux, la dîme de *Lonchampiaux*, etc., par décès d'Ign. de Heest; item, le 13, la terre d'*Obay* en pairie, et celle d'*Aveloys* en demi-pairie. (fol. 27 v°.)

16 sept. — Marg. Burlen, veuve de Ch. Zuallart, s^gr^ de Wansin et Chapeauville, avec Jacq.-Franç. et Anne-Isab., ses enfants, vend à André Moreau et à Guil. son fils, la forge « du milieu » sur le *Rouillon*. (fol. 36.)

19 sept. — Grég. Gonthier relève la tour de *Hallet*, par décès de Libert, son père. (fol. 31 v°.)

— Marie Fraiture, veuve de Mich. Collin, relève pour son fils aîné Franç., des terres à *Crehen*. (fol. 32.)

22 sept. — Jacq. Doucet, veuve de J.-B. Tutelaire, représentée par son fils Franç.-Phil., relève la s^grie^ de *Tillier* par décès de Guil. d'Erpent son cousin germain. (fol. 32 v°.)

13 oct. — Lettres patentes autorisant Jacques de Colnet à disposer de son fief du *Longbois* acheté par Jacq. de Minet. (fol. 306.)

— Ch.-Hyac. Legros, écuyer, engage à Ant. Raymond, procureur, sa terre de *Ville-en-Waret*. (fol. 50.)

29 oct. — Ch.-Alex. de Woelmont, écuyer, relève *Hambrenne, Cortil-Wodon* et le moulin de *Nivocourt*, par décès de Ch.-Alex. de Wœlmont. (fol. 38 v°.)

— Marie Gilles, veuve de J.-Fr. Houtart, relève les *Coultures Godard* à *Biesme,* au nom de Pierre-Sim. son fils aîné. (fol. 42 v°, 52.)

23 nov. — Martin-Alex. Demanet, écuyer, relève la s^grie^ de *Sart-Eustache* par décès de Jean, son père. (fol. 51.)

3 déc. — Franç. d'Otreppe, tuteur de Ch.-Urbain de Chancloz, relève la s^grie^ de *Lesves* et le fief Jean Chavet. (fol. 54.)

10 déc. — Guill. Gobin paie l'engagère de la s^grie^ de *Tilliers*. (fol. 60 v°.)

13 déc. — Pierre et Phil. Jamotte partagent les biens de Phil. Jamotte et de Jeanne Claret, leurs père et mère, notamment une rente sur la Couronne d'Or, à Namur. (fol. 114 v°.)

15 déc. — Marg.-Cl. de Cassal, veuve de Franç. Floriet, relève la terre de *Hun* au nom de son fils Charles. (fol. 70 v°).

22 déc. — Elis. de Froom, veuve de J.-Bapt. Minet, rembourse à J.-Hub. de Tignée une rente affectée sur les biens de Pierre de Hamilton et de Marie Stael, sa femme, de Franç. de Corswarem et de Marie de Hamilton, sa femme, etc. (LXVI, 79 v°.)

31 déc. — Marie Gilman, veuve de Ferd.-Max. Mercamirs, licencié en médecine, donne au colonel Ferart la cense de la Montagne, à *Champion*. (fol. 113 v°.)

7 janv. 1702. — Jean-Jacq. de Colnet, écuyer, opère le retrait des droits cédés par Bertr. de Minet à Géd. Desandrouin. (fol. 194 v°.)

4 fév. — Gilles Bouhon relève le bois du *Petit-Ban* qu'il a

1702

acheté à Paul-Jean baron de Berloz; item, la cense de *Celles à Vedrin,* par décès de Jean-Franç. de Broyart. (fol. 122.)

5 févr. — Jenne de Brandenbourg, chanoinesse de Nivelles, relève la terre de *Bioux* et le winage du *Chasteau-Thiry.* (fol. 233.)

11 févr. — Lettres patentes autorisant le comte de Brias à vendre à Remy Wautier la tour de *Moriamé.* (fol. 153 v°.)

23 févr. — Phil.-Flor. d'Orjo engage *Godinne* à Math., fils de Phil. Dubois. (fol. 197.)

25 févr. — Guill. Mattaigne relève des terres à *Gilly.* (fol. 129 v°.)

— Guill.-Dom. d'Oyembrugge de Duras relève le fief du château de *Seilles,* par décès de Gerard, son père. (fol. 130.)

28 févr. — Jean-Bapt. Chaveau, chevalier, fait un accord avec Nic. de Romignée au sujet d'une rente sur les biens du s[r] Goswin à *Spy.* (fol. 227.)

3 mars. — Pierre-Paul de Gaiffier, écuyer, relève la seigneurie de *Bonines* par décès Otto-Ernest de Gaiffier, écuyer. (fol. 139 v°.)

— Pierre-Franç. Houthen, écuyer, relève le fief « des qua- » tre panages, quatre soingnies, » etc. à *Waret-la-Chaussée,* comme héritier de Hub. de Dormalle, chanoine de N.-D. à Huy. (fol. 140.)

7 mars. — Nic.-Ch.-Franç.-Alex. de Corswarem relève le manoir de *Ligny,* des maisons à *Fleuru,* la seigneurie hautaine de *Velaine* et *Boignée* et la cour de *Liernu.* (fol. 140 v°).

10 mars. — Hub. Sacré, greffier de Fosse, et Dor.-Hél. Leblanc, sa femme, vendent à Mart.-Alex. Demanet, écuyer, leur bien du *Petit-Sart* et leurs droits à la terre de *Sart-Eustache.* (fol. 220.)

18 mars. — Guil. Posson, receveur des domaines, met au

plus offrant les censes d'*Ambezin* de Christ. Mélart, et les adjuge à Paul Michaux. (fol. 147.)

5 avr. — Jean-Franç. de Maucour relève le fief de *Lille à Houx*. (fol. 153.)

2 mai. — Nic.-Jos. de Nollet, écuyer, au nom d'Anne-Hubertine sa fille unique, relève le grand fief de *Namèche* par décès de Marie Marlse (?) de Mozet, sa femme. (fol. 158 v°.)

— Ermeline de Courtejoie, veuve de Charles-Arthus de la Marcq, baron d'Othée, relève le bois de *Dave* comme plus proche parent de Max.-Henri de Courtejoie, son frère. (fol. 159 v°.)

6 mai. — Phil.-Jacq. de Marche relève le fief de *Mozet* relevé en dernier lieu par J.-A. Lebeau. (fol. 162.)

15 mai. — Jean-Pierre Sacré, procureur, relève le *bolwerke* du château de Namur par décès de Cath. Petit-Roy, sa mère. (fol. 162 v°.)

17 mai. — Dieud.-Thér. de Broyart, femme d'Alb. Illebrande de Harseus, capitaine, relève *Vedrin, Daussoux, Frizet et Ronchenne*. (fol. 163 v°.)

23 mai. — Jean.-Corn. de Junccis, veuve de Max.-Henri baron de Courtejoie, relève l'usufruit du bois de *Dave*. (fol 164.)

27 mai. — Cl.-Rob.-Théod. de Ronnet cède à Rob. Godinne un fief à *Petit-Waret*. (LXXIII, 92.)

30 mai. — Marg.-Théod.-Ign. de Berlaymont, veuve du comte de Dongleberg, vend aux religieuses anglaises de Louvain une rente sur ses biens. (LXVII, 179 v°.)

31 mai. — Franç.-Marg. de Gerlays relève la vicomté d'*Upigny* par décès de Séb.-Ign., écuyer, son frère. (fol. 165-166.)

23 juin. — Franç.-Og. Mélart cède à Phil.-Ferd. Mignon, avocat, le fief d'*Ambesin et Ambesineau*. (fol. 200.)

1702

15 juil. — Jean-Phil. Renard cède à l'église S^t^-Jean-Bapt. à Namur, une rente sur sa maison de *Beez*. (fol. 218.)

19 juil. — Ex. de Madron et M.-A. Thomaz, sa femme, engagent au s^r^ de Landin, la moisson de *Maredrez* et *Maredessous*. (fol. 345 v°.)

24 juil. — Cl.-Franç. de Pouilly, écuyer, et Marie-Sid. de Bande, sa femme, avec son frère Phil.-Ern. de Bande, s^gr^ de Waha, rendent à Phil. Franç. Moniot, écuyer, la terre d'*Ivoy*, qu'ils avaient fait saisir. (fol. 166 v°.)

1^er^ août. — Jean Kamette relève un fief d'Ente à *Bonneville*, par décès de Cath. Poncelet, femme de Barth. Ramette, ses parents. (fol. 172 v°.)

8 août. — Anne-Thér. Picquart, veuve de Jacq.-Franç. Zuallart, écuyer, relève la s^gnie^ de *Wanzin*, Wansineau et Chapeauville, au nom de Jacq.-Franç., son fils aîné; item, une rente sur le moulin du roi à *Bouvigne*, au nom de son second fils Ant. (fol. 173 v°.)

31 août. — Jean Troie, conseiller du Brabant, mari de Jac.-Cath. Vander Stay, veuve de G. de Nurenberg, fait réaliser l'acte du 13 mai 1701. (fol. 186 v°.)

4 sept. — Henri-Ger., fils de Henry de Barvaux, relève le fief de *Chestrevin*. (fol. 191.)

— Franç.-Marg. de Gerlays relève l'héritage d'*Upigny*. (fol. 192.)

— Jean-Const., fils de Jean-Const. Remy, relève le bois de *Chavaigne*, à Andenne. (fol. 193 v°.)

— Franç. Rouillon relève un fief au *Trieu Jenne-du-Sart*. (fol. 194.)

19 sept. — Jean-God. de Loyers relève la mairie de *Schaltin* acquise par son frère Jacques au comte de Pottiers. (fol. 196 v°.)

19 oct. - Lettres de naturalisation et confirmation du titre de baron pour Arn. de Ville. *(États,* preuves, 1679-1745, fol. 74.)

30 oct. — Jean Bouhon, an nom de Bertr., fils du docteur Molle, relève une rente due par G. Matagne à *Gillers*. (fol. 214 v°.)

4 nov. — Marie-Isab. Sanchez de Salazar, veuve de don Fadriques de Castro, relève la s^grie^ du *Trieu-d'Avillon-Fayl.* (fol. 215.)

2 janv. 1703. — Gilles-Ant. de Kuivrain engage à Marg. et à Eléon. Cuvelier la cense dite Trouile à *Gerpinne*. (fol. 247.)

10 janv. — Cl.-Rob. de Namur d'Elzée se déclare débiteur de Fr.-Phil. Tutelaire. (LXVI, 316 v°.)

— Guil.-Wauth. fils de Wauth. de Maillen. chevalier, confirme le legs fait par Jean-Phil. de Maillen, chanoine de S^t^-Martin, à Liège, des censes de *Limoy* et *Maillen* et de la s^grie^ de *Wierde,* à Louis-Ger. de Waha. (LXVII, 222.)

7 mars. — Marie-Phil.-Mad., fille de Flor. baron de Brandenbourg, et femme d'Ern-René-Victor d'Ive, relève *Bioux, Château-Thiery* et *Libenne,* par décès de ses frères Flor.-Franç.-Jos. et Théod., capucins, et de Marg.-Eug. sa sœur, chanoinesse d'Andenne. (fol. 239 v°.)

12 mars. — Claude de Namur, vicomte d'Elzée, relève les fiefs de la Gloriette et de Salerial ou Mocheron à *Émines,* par décès de Jeanne d'Émines, sa mère. (fol. 241 v°.)

9 avr. — Anne-Marie de Barbieu, veuve de Pierre Polchet, chevalier, relève l'usufruit de la s^grie^ de *Montaigle;* item, la propriété pour la fille du s^r^ de Cassal et de Marie-Franç-Cath. Polchet, fille de ladite Anne-Marie. (fol. 255 v°.)

21 avr. — Phil.-Ferd. Mignon relève la tour d'*Ambesin* par cession de Fr.-Og. Mélart. (fol. 256 v°.)

23 avr. — Benoît de Slins, abbé de S^t^-Jacques à Liége,

1703

relève la s^grie^ de *Hanret* par décès de Nic. Bouxhon son prédécesseur. (fol. 257.)

25 avr. — Jean-Jacques de Préalle relève le fief des *Sars* lez Perwez pour Marie-Mad., fille de Julius de Jamar et femme de Balth. d'Agoult, par saisie contre les héritiers de Henri-Franç. de Bardouille et de Franç. Cognoul. (fol. 258 v°.)

26 avr. — Ant.-Jos. prince de Ligne relève en pairie la terre de *Belœuil* par décès de son père Henri-Ernest. (fol. 259 v°.)

14 mai. — Ant.-Claudine de Namur, femme de Louis d'Alverade, au nom de sa mère Marie-Franç. de Wasservas veuve d'Ever. Legros, loue sa maison près des Récollets à Namur, à Ant. Thiry. (fol. 303.)

16 mai. — Odile de Labrique relève la s^grie^ de *Hollogne-sur-Geer* par décès de Ferdinand, son frère. (fol. 262 v°.)

22 juin. — Les Annonciades de Namur relèvent le fief de la *Motte-aux-Cabats*, incorporé dans leur couvent. (fol. 263 v°).

30 juin. — Jean-Dieud. de Potestat relève le bois de *Mostombe* lui donné par son père Michel. (fol. 264.)

9 juil. — Paul-Franç. Matholet relève le fiief du *Peroy à Rhisnes* par décès de Jean-Bapt., son père. (fol. 287.)

10 juil. — Marie-Thér. de Nassau, chanoinesse d'Andenne, envoie à Franç. Castaigne les biens qui lui viennent de son frère Ign.-Bonav. comte de Frasne, de Marie-Ant.-Flor. de Gribauval sa grand mère, du comte d'Halenne son oncle maternel, etc., du consentement d'Adr.-Al. chevalier de Nassau son frère, et de sa sœur Marie-Agnès, femme de Cl.-Nic. comte de Moustier. (fol. 295 v°.)

11 juil. — L'abbaye de S^t^-Jacques à Liége obtient au plus haut offrant l'avouerie de *Hanreck* [1]. (fol. 308 v°.)

[1] On trouve dans cet acte les noms de tous les religieux de l'abbaye à cette date.

21 juil. — Marie-Is. Sanchez de Salasar et Pierre-Franç. Woot de Triche déclarent ne pas accepter l'héridité de Jacq.-Ignace de Muller, écuyer, s^gr de Courière. (fol. 290 v°.)

28 juil. — Jean de Seraing, écuyer, relève la s^grie foncière d'*Autrive* à Ohey. (fol. 292 v°.)

31 juil. — Jacques Quinart, mambour des pauvres de Namur, relève sur la s^grie de *Fols* une rente due à l'hôpital S^t-Jacques, par décès de Pierre-Jacques Delneffe. (fol. 293.)

8 août. — Jos. Pottelet et Marie-Mich. le Tombeur, sa femme, voulant payer la saisie prise par Éléon. Cuvelier sur le bois de *Boloy,* font un accord avec Jacq.-Gér. Wierix de Hasselt, mari de Jeanne-Marg. Swinen. (LXVI, 155.)

16 août. — Nic.-Phil. de Wespin, chevalier, cède à Cl.-Rob. de Namur le droit qu'il a sur les biens d'*Artey* par saisie contre Rob.-Alexis de Goblet et Françoise sa fille unique. (fol. 293 v°.)

19 oct. — Jean.-Franç. d'Hinslin, femme d'Em. de Traulx, déclare avoir reçu de la dame de Franquenne une rente sur les biens du s^gr de Baduelle à *Temploux.* (fol. 322.)

17 nov. — Marg. de Celles, veuve de Charles d'Auvin, relève l'usufruit du fief del *Monzée* à Burdinne. Charles, son fils aîné, relève la propriété de *Burdinne,* delle *Monzée* et delle *Keusserie.* (fol. 314.)

— Les Ursulines de Namur relèvent le fief d'*Acoche à Lopoigne,* près Genappe. (fol. 316.)

— Pierre-Jos. de Traux, écuyer, au nom de sa tante An.-Marie du Bau, relève la terre de *Joncret.* (fol. 316 v°.)

20 déc.— Agn.-Marg. Badot, veuve de Phil.-Em. de Franquenne, chevalier, déclare avoir reçu de Jacq.-Franç. fils de Paul de Sény, une rente sur les biens de Marie-Cath. Stai-

1703

gnier, veuve d'Ern. Goswin (frère de Franç.-Lam.), à *Spy*. (fol. 317 v°.)

22 déc. — Anne-Marie de Celles révoque son testament en faveur du capitaine Robert de Celles et donne la cense d'*Annevoye* à son neveu Théod.-Franç. de Celles. (fol. 325 v°.)

5 janv. 1704. — Ern. de Courtejoie, veuve de Ch.-A. de la Marck, donne à sa sœur Marg.-Erm., femme du colonel de Remback, le bois de *Dave*. (fol. 319 v°.)

7 janv. — Contrat de mariage entre Michel-Ant. fils de Balth. de Remback et Anne-Cath. fille de Guil. Moureau et de Marie-Pent. de Crassier. (LXVI, 166 v°.)

1^er^ fév. — Un administrateur des biens de J.-Bapt. Moniot relève le fief du patronage de la cure d'*Otreppe*. (fol. 325 v°.)

— Pierre-Gil. de Glimes relève la prévôté de S^t^-Pierre au château par décès de Sim.-Ign. Polchet. (fol. 326.)

11 févr. — Max. de Maret, abbé de Molin, relève le fief de la tour à *Molin* par décès de Jacq. Malcour son prédécesseur. (fol. 326 v°.)

19 févr. — Théod.-Franç. comte de Beaufort, baron de Celles, relève le fief d'*Annevoie*. (fol. 327 v°.)

23 févr. — Jean-Engl., fils de Gérard d'Orjo, écuyer, relève la s^grie^ de *Godinne* par décès de Phil.-Flor., son frère. (fol. 328.)

22 mars. — Jean-Const., fils de Jean-Const. Remy et de Barbe Bodart, vend à Cl.-Rob.-Théod. de Ronnet la raspe du bois de *Chavaigne*, au ban d'Andenne. (fol. 329 v°.)

28 avr. — Ch.-Guil., fils de Charles Le Rond, relève la haute vouerie de *Silenrieux*. (fol. 333.)

10 mai. — Mart. de Marneffe transporte à son fils aîné Jacq.-Mart. des terres à *Ambesin*. (LXV, 1.)

— Alb.-Ign. Van Kessel avec An. Chauveau, sa femme, et

Fr. Misson transportent à Cl.-Rob. de Namur d'Elzée, héritier de Lamb. Lambillon, une rente constituée par R.-A. de Goblet, sur *Artey*. (LXX, 232 v°, 234.)

28 mai. — Marie-Phil.-Mad. de Brandenbourg, veuve de René-Ern.-Vict. d'Yve, relève les fiefs de *Soye, Jodion, Taviers, Francnée, Tombois* et *Floriffoux*. (fol. 336.)

3 juil. — La comtesse de Mérode de Groesbeck, au nom de son fils Guil.-Fréd. de Brias, relève le fief de *Moriamé* et la s^grie^ d'*Oret*. (fol. 339.)

19 juil. — Nic. d'Hinslin transporte à Mich. Crèvecœur, prévôt de Sclayn, des terres à *Sclaineau*, prises hors du fief de Flawines. (LXXIII, 233 v°.)

1^er^ sept. — Les Ursulines de Namur cèdent à Jean-Ch. Roose baron de Lewe, fils de Marie-Flor. de Warick, les rentes qui leur viennent d'Anne de la Bourlotte et de Claude baron de Celles, son fils, sur le fief d'*Acoche à Loupoigne*. (fol. 350.)

— Ferd.-Conr. Haxhe relève les s^gries^ de *Mozet* comme fils unique. (fol. 347.)

5 sept. — Oger-Jean-Jos., fils de Jean Deprez, relève le ban de *Leignon*. (fol. 348.)

17 sept. — Charles-Ern. baron d'Argenteau, fils de Guil.-Franç. de Paire s^gr^ d'Ochain, et d'Anne-Ant. comtesse de Rivière-d'Arschot, vend à son neveu Charles-Marie fils de Guil.-Franç. comte d'Argenteau et de Marie-Eug. de Longueval de Buquoy, la haute vouerie de *Mehaigne*. (fol. 353-357 v°.)

29 oct. — Georges-Franç. Godin donne ses biens à son frère Jean-Bapt. (fol. 361 v°.)

5 nov. — Cath. Parent, veuve de Jean-Adr. Pierson, est remboursée par Jean-Engl. d'Orjo d'une rente créée en 1680 sur *Godinne* par Phil. d'Orjo en faveur de Cath. Gailliot. (LXVIII, 122.)

1704

15 nov. — Ant. Gilles transporte à Louis de Fumal la s^grie de *Fumal*. (fol. 362 v°.)

20 nov. — Phil.-Théod. de Sourdau, veuf d'Héleine-Marie d'Hinslin, relève la s^grie de *Namèche* au nom de son fils Louis-Théod. (fol. 368.)

4 déc. — Louis-Franç. baron de Lande transporte à Claude de Maillart d'Osimont, son frère, ses biens d'*Évrehaille,* du consentement de Marie-Isab. de Menrade. (fol 369.)

1704. — Lettres de noblesse pour Bertr. de Molle, licencié en droit. (Simple mention.)

14 janv. 1705. — Marg.-Th.-Ign. de Berlaimont, du consentement de son fils aîné le capitaine Phil.-Fr.-Fl.-Ant. comte de Dongelberg, vend une rente aux Bénédictines de l'abbaye de S^t-Bernard à Louvain. (LXVII, 187.)

15 janv. — Contrat de mariage entre Franç. Rouillon, veuve de Marie Grosseau, et Marg.-Cath. Hellin dite Colson, veuve de Phil. Lurond. (LXVI, 244 v°.)

26 janv. — Marie-Flor.- de Warick relève la s^grie de *Froidmond* au nom de son fils Ciprien-Amb. Roose, par décès de Jean-Charles, frère aîné de celui-ci; item, une rente sur *Mielmont, Spy* et *Gosselie,* le fief d'*Acoche à Lopoigne* et la pairie de *Ham-sur-Sambre*. (fol. 371.)

9 févr. — Guil-Fr. Jaye et Guil. de Try chanoines de N.-D. à Namur cèdent à Hub. Dandoy une cense à *S^t-Denis* purgée hors des mains de Ph. Marinx. (LXVI, 450.)

6 mars. — Marg.-Claire de Cassal, veuve de Franç. Floriet, ayant été remboursée d'une rente par la d^lle de Cracempack, en achète une autre de Phil.-Franç. Moniot et de Jeanne-Marie Lebrun, sa femme, affectée sur les biens d'*Ivoy* provenant de feu Guil.-Charles de Spontin. (fol. 382.)

1^er avr.—Louis de Meleun prince d'Espinoy et Anne-Julie-

Adél. de Meleun princesse d'Espinoy (enfants du maréchal de camp Louis de Meleun et d'Éliz. de Lorraine), relèvent *Thy-le-Château*. (fol. 385 v°.)

20 avr. — Ant.-Cl. et Marg., filles de Pierre Polchet, chevalier, et d'An.-Marie de Barbieux, font approuver le testament conjonctif de leurs parents, laissant la s^grie^ de *Montaigle* à leur petite-fille Cath.-Jos.-Céc., fille de Fr.-Ant. de Cassal et de Marie.-Fr.-Cath. Polchet, etc. (LXX, 280.)

12 mai. — Franç.-Phil. Tutelaire relève le fief de *Tillier* par décès de Jacq. Doucet, sa mère. (fol. 392 v°.)

9 juin. — Marie-Anne, fille de Franç. de Corswarem et de Marie d'Hamilton, transporte à Rich. de Hemricourt le droit qu'elle a au château de *Faux*. (fol. 394 v°.)

26 juin. — Jacq. de Jamblines loue au major Franç. Petit et à sa femme Barbe de Cranewelt sa maison sur le marché de Namur. (fol. 409.)

11 juil. — Jean-Bapt. Godin relève le Pré-le-comte à *Floreffe* et la s^grie^ de la cense de *Coux*, par cession de son frère Georges-Franç. (fol. 403.)

10 oct. — Charles-Jos. comte d'Aspremont et de Linden et Marie-Mad.-Aug. Hoen de Cartil, sa femme, transportent à Laur. Jaquier, écuyer, la cense de Chaudron à *Rosée* dite la Chevallerie. (LXV, 10.)

21 oct. — Marie-Phil.-Mad. de Brandenbourg relève *Soye et Jodion* par décès de Franç.-Ern. d'Yve, son fils aîné. (fol. 410 v°.)

— Jean-Hub. de Tignée relève un fief d'Ente à *Bonneville*, acheté de Cl.-Rob. de Namur. (fol. 412.)

22 oct. — Rob.-Al. de Goblet cède à son cousin Franç. de Goblet les s^gries^ d'*Artey* et de *Thine à Warisoul*, le château de *Francour*, etc. (LXV, 53.)

1705

24 oct. — Le sgr d'Acoz relève la terre de *Villers-Poterie* et le bois de *Hodroit*. (fol. 412 vo.)

— J.-L.-H. Oyembrugge de Duras relève la sgrie de *Seille* par décès de Guil. de Duras, son père. (fol. 413 vo.)

3 nov. — Jean-Franç. Lafosse, curé de Malèves, transporte à Marie-Cath. de Flémal, femme de Joachim Bodart, une rente à *Jennevaux*. (fol. 413 bis vo.)

9 nov. — Alex. comte de Corswarem vend à Pierre-Phil. de Damme baron de Nieuenhoven et à Anne-Marie de Pherinx (?), sa femme, la vicomté de *Ste-Gertrude à Lierneux*. (LXV, 3.)

7 déc. — Franç. Dorlodos achète à Géd. Desandrouin, maître du four à verre de Charleroy, une rente due par Jacques de Colnet. (LXVI, 209.)

— Franç. Misson et Anne Libert, sa belle-sœur, sont remboursés par Cl.-Amb. d'Hinslin d'une rente sur une terre à *Mehaigne*. (fol. 420.)

9 déc. — L'abbé de St-Jacques à Liége relève la vouerie de *Hanret*. (fol. 419 vo.)

18 déc. — Anne-Flor. d'Outremont relève le fief de *Goesne*. (fol. 421.)

14 janv. 1706. — Jean-Hub. de Tignée transporte à Jacques Remy de Herves le droit qu'il avait à la sgrie des *Tombes* à Haltine, autrefois possédée par le comte de Mérode. (Reg. LXV [1], fol. 15.)

9 févr. — Cl.-Max. de Namur transporte à Maxim. Demanet et à son frère Martin-Jos., chanoine de Huy, la sgrie de *Joncret*, par suite d'un accord fait avec Anne du Baux. (fol. 6 vo.)

[1] Reg. no LXV, *transports et reliefs* du 14 janvier 1706 au 8 février 1707.

1706

19 févr. — Contrat de mariage entre Ant. Belhomme et Thér., fille de Franç. de Rouillon dite Castaigne et de Marie Grossaux. Le dit Ant. était veuf de Marie-Jeanne fille de Franç. de Ronquier, et père de Barth. Belhomme; Pierre Ronquier était son beau-frère. (LXVI, 163 v°.)

20 mars. — Traité de mariage entre Claude Serclaes (fils d'Ant.-Ignace, prévot de Nivelles) et Marie-Franç.-Jos. fille d'Ern.-René-Vict. d'Yve et de M.-Ph.-Mad. de Brandembourg. Le futur apporte en dot les s^gries de *Marbais*, Wagnelée, Villers-la-Ville, Moignelée, Bossière, le château de *Tongrenelle, Mont-sur-Sombreffe, Temploux, Golzine,* etc. (fol. 16 v°.)

27 mars — Antoinette de Villenfaigne donne ses biens à Thérèse de Nurembergh, sa mère, et à Franç.-Ign. Fench de Steinhoffe, son beau-père, et entre en religion. (LXVI, 183 v°.)

12 avr. — Marg. de Berlaymont paye à son beau-frère Jean-Math. de Dongelberg une rente sur la s^grie de *Jassoigne*. (LXVII, 207 v°.)

19 avr. — Charles de Thier, abbé de Grandpré, relève le fief de *Mont deseur Wierde* par décès de Franç. de Larbre l'Espinée, son prédécesseur. (fol. 25.)

— La veuve de Nic.-Phil. de Wespin relève la s^grie d'*Andoy*. (fol. 26.)

6 mai. — Paul-Phil. Gobart relève « les droits d'afforage et de mise à feu » qui se lèvent à *Bouvigne*. (fol. 33 v°.)

21 mai. — Richard de Hemricourt renonce à la cession des biens de *Faux* lui faite par M.-A. de Corswarem. (fol. 37.)

29 mai. — Don Jaspar de Zuniga-Henrich et Maria del Patrocinio d'Arenberg, sa femme, vendent à Hub. d'Anvoye leur moulin de *Dave*. (fol. 47 v°.)

1706

23 juin. — Ch.-Max. de Namur vend à Ans. Martin la coupe du bois de Hauldroit à *Joncret*. Le 30, il vend à Franç. Baillet de Walcourt et à Jean du Monceau, son gendre, les coupes de bois de la terre de *Beaumont* à *Joncret*. (fol. 39 v°, 49 v°.)

6 juil. — Marie Dubau, maîtresse de forges, restitue à Ch.-Max. de Namur la s^grie de *Joncret* qu'elle avait fait saisir. (fol. 42 v°.)

8 juil. — Pierre-Ant. Baré relève la cense delle *Motte à Meux*, saisie sur Phil.-Flor. Decou (?), écuyer. (fol. 44 v°.)

— La veuve du conseiller Lambillon relève le fief de la *Rigauderie à Liernu* au nom de Lambert, son fils. (fol. 45.)

19 juil. — Charles-Ant. Boron, de Huy, relève la s^grie de *Boiselles* par décès de Charles son père. (fol. 46.)

20 juil. — Cath.-Marg. et Marie-Phil. Vande Velde, sœurs, cèdent à Pierre-Phil. de Desmine les droits que Jacq.-Franç. Son possédait au château de *Liernu*. (fol. 46 v°.)

17 août. — Quentin Mahy, curé de S^t-Jean-Bapt., et son frère Franc., chanoine à S^t-Aubain, engagent la maison de la Chapelle portant l'enseigne du Bras d'or, rue des Vifs, à Nic., Marie-Anne et Dieud. du Ry, frères et sœurs. (LXVIII, 12.)

28 août. — Nic.-Jos., Jean-Henri et Pierre-Jos. Lemède, écuyers, transportent à Vinc. de la Bouverie une rente sur les biens de Jean de la Fontaine à *Maizeret*. (fol. 51.)

22 sept. — J.-Hub. de Tignée relève, à titre de saisie sur Jos. de Corswarem, les droitures que Gui, comte de Flandre et marquis de Namur, possédait en la ville de *Faux*, données en 1288 à Jean de Faux châtelain de Florinne; item, ce que Guillaume comte de Namur avait au grand et petit *Monceau* en la terre de Faux, donné le 13 octobre 1360 à Arnould d'Agimont. (fol. 57 v°.)

1706

23 sept. — Jean-Ch. baron d'Espangen donne à bail à Pierre Balastre « le winage du pont à Maingloux et S^t^-Fiacre, » à *Mellet*. (LXVI, 273.)

6 oct. — Paul-Phil. de Marbais et Agnès de Pinchart, sa femme (veuve de Louis-Henri de Maillart), ayant séparé leurs biens, ladite dame donne à Louis-Henri-Phil. et à Marie-Jen.-Agn. de Maillart, ses enfants, des biens à *Liernu* et *Asche,* le bois Bardouille, etc. (fol. 60 v°, 61, 63. Cfr. LXVI, 175 v°.)

13 oct. — Jean.-Marg. de Cotereau-Puissieux, veuve de Cl.-Lam.-Franç. de Glimes, relève la s^gric^ de *Stave* pour son fils ainé Cés.-Théod.-Ant. (fol. 63.)

21 oct. — Beatrix Estienne, veuve de Gil.-Jacq. Danioul, avec sa fille Hélène, transporte à Ch. Janieux et à Marg. Danioul, sa femme, ses droits à la moitié du moulin banal de *Louvignée* sous Beaufort, cédée par son mari à Joachim Haniet. (fol. 67 v°.)

25 oct. — A.-C. de La Rue, douairière de Heusche, relève les s^gries^ d'*Emines* et de *Villers-le-Heest*. (fol. 64 v°.)

27 oct. — Ans. Martin relève une rente d'Anne-Marie Dubaux sur *Joncret,* pour son fils ainé Jean-Bapt., par décès d'Eliz. de Froom veuve de Jean-Bapt. Minet. (fol. 65.)

15 nov. — Isab.-Alb. de Marbaix de Loverval, prévote d'Andenne, relève la s^grie^ foncière de *Barse à Acos et Hanesse,* par décès de Max.-Alb.-Jos., son frère. (fol. 65 v°.)

17 nov. — Is.-Alb. de Marbais, du consentement de sa sœur Ant.-Franç. chanoinesse d'Andenne, vend à Charles baron de Harscamp la s^grie^ de *Barse* avec des dépendances à Hanesse et Acos. (fol. 78.)

12 déc. — Hub. d'Andoy relève le fief de *Grimsée* au village de S^t^-Denis, au nom du chapitre N.-D. de Namur. (fol. 69.)

1706

14 déc. — Le capitaine Ch. Janjette et Marg. Danjoul, sa femme, purgent la saisie prise par la comtesse de Renesse, femme d'Ant.-Ilderique comte d'Arberg, sur le moulin de *Louvignée*. (LXVI, 9 v°.)

15 déc. — Claude t'Serclaes relève la terre de *Marbais*. (fol. 70.)

— Cath. de La Rue, veuve de Marc-Ant. André, relève la s^grie^ de *Colgnée* et la cense de *Jetfolz* par décès de son frère Mathias, chevalier. (fol. 71.)

28 janv. 1707. — Phil.-Flor. d'Orjo et Jean-Engl., son frère, héritier de l'archidiacre d'Orjo, leur oncle, ayant transporté en 1696, à Franç. Dandoy et à Rob. Deschamps, chanoines de S^t^-Aubain, la maison claustrale dudit archidiacre, ils font un accord au sujet de la s^grie^ de *Godinne*. (fol. 79 v°.)

8 févr. — Ch. d'Harscamp relève la s^grie^ de *Barce à Hanesse et Acos*. (fol. 82.)

10 févr. — Patentes de greffier du souverain bailliage pour Jér.-Alb. Maréchal; il est mis en possession le 21 mars. (Reg. LXVI [1], fol. 1, 7 v°.)

20 févr. — Le prince de Chimay ayant, en 1704, obtenu dispense de payer cent dix pots de vin pour le relief de la pairie de *Boussu*, S. M., sur réclamation du lieutenant gouverneur de la province, déclare que cette dispense ne doit point porter pour l'avenir préjudice au châtelain. (fol. 44 v°.)

12 mars. — Claude-Alex. et Jér.-Alb. Marchal, son neveu, déclarent avoir reçu des Ursulines de Namur une rente pour laquelle le second engage son office de greffier. (fol. 16.)

[1] Reg. n° LXVI. *Reliefs et transports*, du 2 mars 1707 au 20 février 1715.

20 mars. — Patentes de conseiller du souverain bailliage pour Jacques Delmelle. (fol. 28.)

15 juin. — Marie-Jos. de Glimes donne à César-Ant.-Théod. de Glimes, son neveu, époux de M^lle^ de Brias des Granges, sur la terre de *Stave,* une rente provenant de son frère Cl.-Lam.-Franç. (fol. 63.)

27 août. — Phil.-Alb. de Tamison (mari d'Anne-Cath. de Kessel), Ch.-Eug. de Tamison (mari d'Agnès-Cath. de Nieuhoven), Hél.-Marie et Marie-Const. de Tamison, frères et sœurs, sont en procès avec Remi-Franç. Richald dit Velleux (fils de Hub. maître de forges et de Marg. Danon) pour la maison et usine de *Goyet.* (fol. 95.)

14 sept. — Melchior de Villegas, écuyer, relève *Serville.* (fol. 21.)

15 sept. — Andrieu de Paheau échange avec Ch. de Crehen dit Paheau, son frère, la maison de *Grand-Hallet* contre la moitié du château de *Thisnes,* etc. (LXVII, 131.)

19 sept. — Jean-Bapt. et Jean-Franç. barons d'Awans de Loncin, frères, transportent à Nic. de Gherin, baron de Flémalle, une rente que la baronne de Soye devait à Anne-Jeanne d'Awans, leur tante, sur le bien de *Huppeye.* (fol. 371 v°.)

14 oct. — Don Gaspar de Zuniga-Henriques de Ayala Josorio, prince de Barbanson, comte de la Roche et d'Aigremont, et sa femme Dona Maria de Patrocinio d'Aremberg et de Ligne, engagent à L.-A. de Scochart la terre de *Dave,* moyennant certaines clauses. (fol. 35).

14 nov. — Anne-Flor. d'Outremont, veuve de Nic.-Dieud. de Warnant, relève la s^grie^ de *Goesne* au nom d'Ald.-Louise-Franç., sa fille. (fol. 25.)

— Cl.-Rob. de Namur relève le fief d'*Assonville,* entre

1707

Rysnes et Arteit, et la s^grie^ hautaine d'*Arteit* purgée des mains du président de Wespin, en stipulant que ce relief servira pour l'héritier de Rob.-Al. de Goblet, qui fera l'arière-purgement. (fol. 25 v°.)

24 nov. — Marie-Agnès de Campenne, veuve de Gille-Al. de Glimes, relève la s^grie^ hautaine de la *Fallize* à Rhisnes, au nom d'Ign.-Franç., son fils aîné. (fol. 29 v°.)

— Marie-Phil.-Mad. de Brandenbourg relève, pour son fils Paul-Ign. d'Yve, la s^grie^ de *Franquenée* lui vendue par Ph. de Dave. (fol. 31.)

25 nov. — Louis-Alex. de Scockart, comte de Thirimont, renonce aux avantages lui faits par le contrat de mariage d'Isab. d'Aremberg avec Alb. de Lalaing. (fol. 32 v°.)

7 déc. — Pierre-Ant. Monpellier, maître de forges à Yvoir, relève la s^grie^ hautaine de *Jassoigne* purgée des mains de Cath. Deslin, veuve de Jean-Paul de Haloy, à défaut d'héritier de la dame de Donglebert. (fol. 33 v°.)

20 déc. — Procédure entre Conr. Vande Velde, héritier de Ch.-Jos. de Buille, et Jenne de Bruges, pour le fief de Peroy à *Ambesin*. (fol. 276 v°.)

30 janv. 1708. — Anne-Flor. d'Outremont, veuve de N.-D. de Warnant, relève le fief de *Posseroux à Goene*, pour Ald.-Louis-Franç., sa fille. (fol. 52.)

— Adr. de Pahau dit Crehen relève la s^grie^ de *Thisne* par décès de son frère ainé François. (fol. 53.)

8 fév. — Patentes de conseiller pour Sim.-Ch. Pasquier. (fol. 231 v°.)

5 mars. — Jacques Jacquier, écuyer, relève la s^grie^ de *Rosée* et le fief de *Coraine* par décès de Laurent, son père. (fol. 61.)

— Pierre-Jos. Detraux, écuyer, et Marie-Jos. de Cortil sa

femme, font un accord avec J.-G. Wierix auquel Marie Rosart, veuve de Nic. de Cortil, avait intenté un procès pour une rente sur la *Respaille*. (fol. 214 v°, 215 v°.)

12 mars. — Cath. Stapleau, veuve de Jacq.-Franç. Son, avec Franç.-Henri son fils, vend à Nic. Cuvelier une rente venant de Marg. Stapleau, sa tante. (fol. 66 v°.)

17 mars. — Jean Durieu, abbé de Boneffe, vend aux Annonciades de Namur une partie du refuge de son monastère, dans la rue des Fossez, éclissé de la *Motte-au-Cabat*. (fol. 110 v°.)

30 mars. — Jacq. Danjoul transporte à Ch. Janjette, son gendre, la moitié du moulin banal de *Louvignée*. (fol. 77, 79.(

— Jacq. fils d'Eust. d'Engihoul, relève un fief dans la terre de *Beaufort* acheté à Jean de Ville, maître de forges à Huy, par engagère de Jean-Jacq. de Vallengin. (fol. 78 v°.)

19 avr. — Le capitaine Guil., fils de Franç. de Taviers, achète à sa mère Dieud. Jacquet ses droits à l'avouerie et à la s^gnie^ de *Lodelinsart*, qu'il cède ensuite à Bertr.-Lamb. Molle, écuyer. (fol. 83 v° à 95.)

— J.-G. Wierix cède à Louis Dubois de Walhain, chevalier, la cense de la *Respaille* à Ache-en-Refail. (fol. 159 v°.)

8 mai. — Jean-Em. de Stamer relève le *chambellage* héréditaire du comté. (fol. 104.)

18 mai. — Marie-Anne Delarge vend à B.-L. Molle une rente venant de sa tante Adrienne de Minet sur la s^gnie^ de *Lomboys* entre Lodelinsart et Gilliers. (fol. 105.)

11 juin. — Les Annonciades de Namur relèvent la *Motte-au-Cabat* à Namur. (fol. 109.)

22 juin. — Jacques-Vinc. baron de Spontin, du consentement de Marie-Phil.-Mad. de Brandembourg, veuve d'E.-R.-V. d'Yve, vend à Guil. Bilquin la terre de *Bioulx*. (fol. 123, 131.)

1708

3 juil. — Nic. fils de God. de Smakers, déclare que Jean-Léon Defrance, chanoine de S^t^-Materne à Liége, a acheté au profit dudit God., de M. Salpin et Tamison, les s^gries^ de *Montigny* et *Hemptinnes,* avec les moulins de *Waseige* et *Velipont*. (fol. 370 v°.)

7 juil. — Agnès-Marg. Badot, veuve de Phil.-Emm. de Franquen, du consentement de son fils Phil.-Gaud.-Emm., engage à Pierre-Alex. Douxchamps les biens de Th. et de Marie-Agnès de Franquen, situés Hors-Postil. (fol. 187 v°, 191.)

23 juil. — Marie-Mad.-Aug. Hoen de Cartils, femme de Ch.-Jos. comte d'Aspremont de Linden, ratifie la vente, par son mari, à Jacques-Gabr. Jacquier, de la s^grie^ de *Chaudron* à Rosée. (fol. 138, 139 v°.)

24 juil. — Anne-Marg. de Celles relève des bois à *Burdinnes* au nom de son fils Jean-Charles-Franç. Dauvin, écuyer. (fol. 118 v°.)

— Marie-Marg. de Wal, veuve de Jean de Néverlée, relève le fief de *Roland-bonier* et la s^grie^ de *Flavion* au nom de son fils Conrard. (fol. 119 v°, 121.)

— Charles-Jos. comte d'Aspremont cède à Jean-Philib. Godart le fief de *Hontoir*. (fol. 131 v°.)

28 juil. — Guil. Bilquin relève une rente sur la s^grie^ de *Libenne*. (fol. 134.)

30 juil. — God. Coppin, curé de Boing, charge son neveu Charles du Jardin, chanoine de Nivelles, de relever un fief à *Ambesin,* qui lui venait de son frère Charles, chanoine de Nivelles. (fol. 134 v° à 136.)

21 août. — Gaspar de Zuniga, duc et prince de Brabançon, et Marie del Patrocinio duchesse d'Aremberg, sa femme, cèdent à Ant.-George de Fisen la s^grie^ de *Seron*, avec la dîme. (fol. 358 à 369.)

22 août. — Marie-Franç d'Oyens, veuve de Gér. de Marbais, renonce à son usufruit sur les bois Delbaive et la cense Elzée à *Upigny,* au profit de sa fille Marie-Anne-Éléon., femme de Théod.-Ant.-Charles de Kessel. (fol. 275.)

11 sept. — Jean-Philib. Godart relève le fief de *Hontoir.* (fol. 147.)

— Warnier de Ponty relève *Suarlée* par décès de Nic.-Franç., son frère. (fol. 148.)

11 oct. — Marie Martin cède à la dame de Wespin et au S$^{r}$ de Guilenghien une rente affectée sur ses biens féodaux. (fol. 150 v°.)

12 oct. — Jean-God. de Loyers cède à Max.-Henri comte de Poittiers, chanoine de Liége, la s$^{grie}$ de *Chaltin.* (fol. 211 v°.)

25 oct. — Martin Salpin, écuyer, et Marie Lemède sa femme, cèdent à Jean-Léon Defrance, chanoine de S$^{t}$-Materne à Liége, les s$^{gries}$ de *Montigny* et de *Hemptines.* (fol. 206.)

5 déc. — Anne-Jacquel. de Ponchaux, veuve de Nic.-Phil. de Wespin, assistée de Franç. de Ghilenghien, satisfait à la demande de purgement de J.-Hub. de Tignée des biens de *Faux;* rente retirée à Max.-Henri Bouillon, mari de Marie-Franç. Misson. (fol. 173.)

1708. — Lettres de noblesse pour Fr. Rouillon dit Castaigne. (Simple mention.)

31 janv. 1709. — Jean-Guil., fils aîné de Norbert de Hemricourt, vend à Ferd.-Max. de Tamison la haute vouerie de *Bolinnes lez Harlue.* (fol. 193 v°, 195 v°.)

6 févr. — Acte de partage des biens de Phil.-Em. de Franquenne, chevalier, entre ses enfants Et.-Em., Phil.-Em.-Gaudens, greffier du conseil des finances de S. M., Jean-Fr.-Jos. Dumenil mari de Marie-Agnès de Franquenne, et Guil.-Ant.-Em. (Th.-Marg. était décédée). (LXVII, 350.)

1709

5 mars. — Marie-Phil.-Scol. de Waha relève la seigneurie hautaine des alloux de *Tamines*. (fol. 181 v°.)

— J.-G. de Jacquier relève la terre de *Chaudron à Rosée*. (fol. 182 v°.)

3 avr. — Fr. fils de Jean-Wencesl. baron de Barwitz, s^gr de Fernelmont, approuve un accord par lequel Jean-Pierre Tamison cède à Ch. d'Harscamp la terre de *Fernelmont* et *Noville-les-bois*. (LXVII, 175 v°.)

22 av. — Cath. Stapleau, veuve de J.-Franç. Son, cède à ses fils Henri et Nic. l'usufruit d'une rente provenant de leur tante Marg. Stapleau. (fol. 192 v°.)

24 av. Marie-Jacq. de Minetz relève le fief de *Longbois* par décès de Bertrand, son frère germain. (fol. 186 v°).

— Franç.-Ign. Feunch de Steinhoffe relève le fief de *Renier-tombe à Acosse*, lui cédé par Ant. de Villenfaigne. (fol. 187).

11 juin. — Jacq.-Gér. Werix, avec J.-Marg. Swinenne sa femme, relève le fief de *Respaille* et le bois de *Bolloix* par décès de Henri Swinen et de Jenne Pottelet, ses beaux-parents. (fol. 196.)

15 juin. — Marie-Fl. Coloma, avec Jean de Corswarem son mari, fait accord avec Jean-Hub. de Tignée au sujet d'une rente sur *Bonneville* et *Sclain*. (LXVIII, 138.)

— Jean-Hub. de Tignée engage à Marie-Fl. Coloma, et à Jean-Théod. de Corswarem son mari, le château de *Bonneville*, une cense à *Strud*, des bois à *Sclayn*. (LXXXII, 412 v°.)

30 juil. — Jacques-Gabr. de Jacquier reconnaît devoir à son frère Pierre une rente sur les *Chaudrons*. (fol. 210 v°.)

31 juil. — Marie-Anne Thuillier, veuve Remy Wauthier, relève pour son fils Albert une maison à *Moriamez*. (fol. 199.)

8 août — Jean-Cl. de Gosée, comte de Balâtre, transporte à Franç. Misson, père et fils, une rente qu'Alex. de Sévery

payait à Franç. Bouffeux et à Marie Harscamp, sa femme. (fol. 199 v°.)

26 août. — Patente de lieutenant-gouverneur des ville, château et province de Namur, en remplacement du colonel Jacques-Ferd. Lindeman de Nevelstein, donnée par Max.-Emm. de Bavière au colonel Pierre-Sim.-Louis du Cellier de Wallincourt. (fol. 440 v°, 442.)

2 sept. J.-B. Godin relève le fief de la grande *Herbatte* à l'encontre de son frère George-Franç., par décès de leur mère Marg. Tabaquet. (fol. 201.)

6 sept. — Lam. Posson transporte Rich. d'Hemricourt ses droits à la s^grie^ de *Mozet*. (LXVIII, 96 v°.)

— Nic.-Franç. fils unique de Ch. Pellisonier, écuyer, cède à Phil.-Balth. baron de Villers une rente sur les biens de Ch. Zuallart à *Wanzin*. (fol. 201.)

10 sept. — Max.-Henri de Hautpenne, mari de An.-Mar.-Agn. fille de God. de Maillen d'Arville, relève la terre de *Sart-Bernard*. (fol. 203.)

— Jean, fils de Jean le Mineur, relève un fief à *Waret-la-Chaussée*. (fol. 204.)

26 sept. — Géd. Desandrouin et Marie de Condé sa femme, relèvent le fief *delle Barre à Wangenies* par décès de Jacq. de Colnet, oncle de la dite dame. (fol. 205 v°.)

3 oct. — Jean-Théod. de Gozée et Isab. sa sœur, femme du colonel Wolf, transportent à Pierre-Henri de Grady une rente sur *Biesme*. (fol. 216. v°.)

6 oct. — Diplôme de chevalier pour Jean-Hub. de Tignée. (LXVII, 422 v°, et CCXLVII, n° 25.)

8 oct. — J.-Bapt. Godin transporte à Sim. Janmart, batteur de cuivre, le Pré-le-comte à *Floreffe*, qu'il avait hérité de son frère Georges-Franç. mari de Marg. Tabaquet. (fol. 238 v°.)

1709

4 nov. — Marie-Phil.-Scolast. de Waha donne à son fils Jean-Gabriel l'usufruit des biens lui laissés par testament de son mari Hubert baron de Waha, le 26 avril 1701. Jean-Gabriel relève le fief des *Alloux de Tamines* le 19 janvier 1711, et transporte la moitié de la terre de Tamines au couvent d'Oignies (dont Bern. Denys était prieur), qui possédait déjà l'autre moitié. (fol. 299 v° à 306 v°.)

— Jean Kamette, censier en la commanderie de Bonneville, et son fils Jean, censier à Strud, engagent leurs biens à Jean-Hub. de Tignée, écuyer. (LXIX, 1.)

2 déc. — Diplôme de baron pour Jean-Fr.-Jos. Demesnil. (LXX, 46 v° et CCXLVII, n^os^ 14 et 15.)

3 déc. — Franç.-Marg. de Gerlays, héritière de son frère Séb.-Ign., donne à Jean-Charles, fils de son cousin Jean-God. de Gerlays, la vicomté d'*Upigny*. (fol. 233.)

12 déc. — Franç. Rouillon dit Castaigne égalise les parts de ses filles Marg. femme d'Ant.-Franç. Bady, et Thérèse femme d'Ant. Belhomme. (fol. 241 v°.)

19 déc. — M.-H. comte de Poitiers relève *Chaltin*. (fol. 219.)

24 déc. — Jean-Théod. de Gosée vend à Martin-Alex. Desmanet, écuyer, la s^grie^ hautaine de *Biesme-la-Colonoise*. Celui-ci fait relief le 10 janvier 1710. (fol. 220, 229 v°.)

3 janv. 1710. — Thom. à S^to^ Huberto, prieur de Meeffe, transporte à son frère Denys, chanoine de S. Trond, une rente pour réparer son prieuré. (LXVII, 143.)

17 janv. — J.-Ch. de Gerlays, écuyer, relève *Upigny*. (fol. 235.)

7 fév. — Jacques, fils de Henri Lucas et de Marg. de Noadrée, relève une île dans la Meuse à *Beaufort*, engagée par Eust. d'Engihoul à Jacques Noadrée, grand-père de ladite Marg. (fol. 236 v°.)

— Nic. Jacquet, abbé de S. Jacques à Liége, relève *Hanret*. (fol. 237, 238.)

1er mars. — Cl.-Franç. t'Serclaes engage ses biens à Max.-Henri Bouille pour créer une rente, du consentement de sa femme Marie-Franç.-Jos. d'Yve. (LXVII, 257 v°.)

15 mars. — Pierre-Franç. de Lochon, écuyer, transporte à Pierre-Al. Douxchamps une rente sur les terres d'*Évrehaille* et *Ronchines* provenant de Pierre de Cortil son grand père. (fol. 248.)

2 mai. — Anne-Jacq. du Ponchaux, veuve de Nic.-Phil. de Wespin, transporte à J.-Hub. de Tignée une rente achetée à Jos. de Corswarem par Phil. du Ponchaux, en 1696, sur les biens de *Faux*. (fol. 252 v°.)

5 mai. — Anne-Marie de Corswarem rembourse à J.-H. de Tignée une rente sur ses terres de *Faux*. (fol. 256.)

10 mai. — Patentes de conseiller du souverain bailliage pour J.-Ch. Serome en remplacement de Louis Thomas. (fol. 246 v°.)

13 mai. — Phil.-Franç. Moniot et Jenne Lebrun, sa femme, vendent à Franç.-Jos. Lambillon, écuyer, une rente féodale sur la brasserie de la rue des Vifs achetée par Fr. Claret le 13 janv. 1594, puis par P. Jamotte et ensuite par Nic.-Franç. de Ponty. Lambillon fait relief le 30 mars 1711. (fol. 326 v°.)

20 mai. — Patentes de conseiller du souv.-bailliage pour Jean-Math. Jacquet en remplacement de Jean-Franç. Boucher. (fol. 259.)

28 mai. — Alex. Demanet, écuyer, rend à Gilles-Ch. Jacquet et à Marg.-Dieud. de Gosée, sa femme, le château de *Biesme* vendu le 24 nov. 1709 par Jean-Théod. de Gosée, beau-frère dudit Gilles. (LXVII, 56.)

4 juin. — Jenne de Brandenbourg fait un accord avec Jacq.-

1710

Vinc. baron de Spontin, son beau-frère, au sujet des biens du vicomte d'Esclaye, son père, de Charles et Florent, ses frères, capucins, et de ses sœurs. (fol. 353.)

21 juil. — Jean Froidbize dit du Jardin et Cath.-Claire de Loyers, sa femme, retirent la s^grie^ de *Chaltin* des mains de Max.-Henri comte de Pottiers. (fol. 324 v^o^.)

30 août. — Phil.-Ferd. Mignon relève la moitié du fief de *Pairoy* dépendant de la cense Chr. Melart, à Ambesin. (fol. 263.)

— Jean-L.-Henri d'Oyembruge de Duras relève le fief de *Géronsart* ou de la cour féodale de Villers devant Hanut, par décès de Gérard, son père. (fol. 264.)

— Jean-Ant. de Romrée relève les s^gries^ de *Vischenet* et *Boteyt* par décès de Franç.-Emm., son père. (fol. 265 v^o^.)

5 sept. — Jean-Ch., fils de Fr.-Jos. baron de Spangen, avec Cath. de Vischere, sa femme, rend à son frère Henri-Joseph, pour Marie-Alb. du Mont de Buret, les s^gries^ de *Biesme* et *Mettet*. Accord entre Paul-Jean-Fr. du Mont, écuyer, et Henri-Jos. de Spanghen, son gendre (mari de Marie-Alex. du Mont), au sujet d'une somme empruntée à Gil. du Puis et à An.-Marie de Stram, sa femme. (LXVIII, 163, 165.)

9 sept. — Marie-Agnès de Baillencourt, veuve de Guil. de Bilquin, relève la terre de *Bioulx* et une rente sur *Libenne* (fol. 268.)

— Ch.-Hyac. Legros relève le fief de la sergenterie de la province provenant de son grand-père Ch.-Thil. de Waservas. (fol. 269 v^o^.)

18 sept. — Géd. Desandrouin relève la partie du *Longbois* que Jacques de Minet et Marg. Longfils, sa femme, avaient transporté en 1682 à Jacques de Colnet. (fol. 271 v^o^.)

10 oct. — Sim. Janmart relève le Pré-le-comte à *Floreffe*. (fol. 272 v°.)

14 oct. — Franç. fils de Franç. Misson, maître forestier de S. M., relève la seigneurie de *Wayaux*. (fol. 276.)

20 oct. — Jean-Franç. de Stembert, mari de Barbe fille Lamb. de Tru, relève une rente sur le bois de *Housseaux*. (fol. 277.)

21 oct. — Rob. Godinne relève en fief d'Ende les terres de Petite-Waret à *Landenne*. (fol. 281 v°.)

— Claud.-Franç.-Flor. de Sévery relève la seigneurie de *Wignée* à Crolcus, provenant de sa grand'mère Anne d'Argenteau. (fol. 282.)

26 oct. — Jean-Bapt. fils de Laur. Bayot relève le château de *Biesme-la-Colonoise* par décès de Hub. Bayot son oncle. (fol. 283.)

5 nov. — Thiery Delwiche, mari d'Anne Frezin (veuve de Martin de Somme), relève la terre de *Goyet* pour Anne-Marie et Ermeline de Somme, enfants de sa femme. (fol. 283 v°.)

17 nov. — Ant. de Tru, veuve de Jacques de Rampenne, et Jean-Franç. de Stembert font un accord avec Chr. Mélart au sujet du bois de *Housseau*. (fol. 286 v°.)

20 nov. — Elis. Marteau-Bombay, veuve de Nic. de Messin, relève pour Jacques-Nic. son fils aîné, un fief en *Houzillon* provenant de Franç. frère dudit Nic. (fol. 291 v°.)

2 déc. — Jean-Phil.-Ant. de Prez de Barchon donne à Hubert son frère, la seigneurie du ban de *Leignon* et *Corbion*, et le château de *Barcenal*. Hubert fait relief le 23 décembre. (fol. 297.)

12 déc., 16 juin 1711 et 19 janv. 1719. — Al. de Seraing baron de Hollogne, engage ses biens à Guil.-Hub. Ooms. (LXVII, 412 à 420.)

1710

13 déc. — Cath. Van Buil, veuve d'Et. Uten, jurisconsulte, relève la terre de *Scry*. (fol. 295.)

20 déc. — Généalogie de la famille de Waha. Procès de Louis-Gér. baron de Waha, chanoine de S. Martin à Liége, avec ses neveux, Louis-Jos.-Nic. et Théod.-Jean-Ign., contre le procureur d'Olroux. (LXIX, 278 v°.)

10 janv. 1711. — Martin Bayot relève le château de *Biesme-la-Colonoise* par décès de Hub. Bayot, son oncle. (fol. 299.)

21 janv. — Marie-Jos. de Glimes dite de Spontin, chanoinesse d'Andenne, fille de Cl.-Lam.-Fr. marquis de Florennes et de J.-Marg. de Cotteraux, réclame de son frère Cél.-Ant.-Théod. une rente sur *Florennes*. (LXIX, 166.)

4 févr. — Grég. Chaumont, de S. Léonard, relève une partie du fief de *Fléron* sous Marchin, par décès d'Aymond son père et de Marg. Doffeux, sa mère. (fol. 309 v°.)

23 févr. — Magd.-Franç. comtesse t'Serclaes de Tilly, chanoinesse de Nivelles, relève la terre de *Marbais* par décès de son frère Claude. (fol. 314 v°, 315 v°.)

18 mars. — Louys-Hect. de Billehet, fils de Guillaume et de Cl.-Mad. de Thumery, baron de Vierset, capitaine, cède au chapitre S$^{t}$-Aubain une rente affectée sur les biens apportés en mariage, le 9 juillet 1665, par le baron de Lonchamps et Marie-Anne de Glimes, sa femme. (fol. 320 v°.)

— Jacq.-Ger. Wericx se déclare débiteur envers Pierre-Jos. Detraux d'une rente sur la *Raspaille*. (fol. 347.)

23 mars. — Martin et Franç. Bayot, neveux de Hub. Bayot, vendent à Phil. Fontaine une brasserie à *Biesme-la-Colonoise*, achetée à Colins de Tarsienne. (fol. 333 v°.)

30 mars. — Eust. Bauwins de Vinalmont relève une rente sur des terres à Hannesse, par décès de son frère Jean. (fol. 330.)

18 avr. — Max. Desmanet vicomte d'Ahérée échange avec Ch.-Benoît, son frère, ses biens de Gerpinne, Joncret, Acos, Villers et *Biesme-la-Colonoise* contre ceux de Temploux, etc. Leur frère Mart.-Jos., chanoine de Huy, et Ferd. Desmanet du Sart, écuyer, sont cités dans l'acte. (LXVII, 115.)

29 avr. — Marie Dumont, veuve de H. Barvaux, relève l'usufruit du fief de *Herlem* à Chestrevin. (fol. 340.)

— Jean de Froidebize relève la s^grie^ de *Chaltin* (à la réserve du hameau de *Maibe* possédé par J.-Fr. d'Hinslin) autrefois vendue par Jean-God. de Loyers au comte de Pottiers. (fol. 341.)

— Est. Uten relève la s^grie^ de *Scry* comme plus proche héritier d'Et. Uten, son oncle, sauf une rente due à Franç.-Ign. Thomas. (fol. 342. v°.)

12 mai. — Cl.-Franç.-Flor. de Sévery relève la s^grie^ hautaine de *Wayaux* en vertu de la donation de Charles son frère, religieux Augustin à Liége. (fol. 346 v°.)

15 mai. — Jean-Ch. baron de Gloes transporte à Rob. Detru, pour sa fille, veuve du capitaine Adam-Henri de Specman, une rente sur la terre de *Fontenoy*. (fol. 348.)

22 juin. — Eman. de Lados, mari d'Ant. de Floriet, relève une rente sur la terre de *Faux* par décès de Franç. de Floriet, son beau-père. (fol. 357 v°.)

26 juil. — Hub.-Jos. de Prez de Barchon engage ses biens à Jean-Hub. de Tignée, écuyer. (LXIX, 29 v°.)

3 sept. — Testament de Jean-Théod. de Gosée, mari de Marie Goulart. Legs aux enfants de sa sœur Marg. femme de Gil. Jacquet, de biens à *Biesme-la-Colonoise* et à Glajon. (LXIX, 101 v°.)

— Testament de Jean-Théod. de Gosée; il laisse *Biesme-la-Colonoise* à sa femme, et mentionne sa sœur Marg. (LXXVI, 506.)

1711

5 sept. — Magd. Wassinac, veuve de Louys-Franç. de Maillart, relève, pour César-Hect. son fils, la s^grie hautaine d'*Evrehaille*. (fol. 369.)

8 oct. — Diplôme de comte pour Jacq.-Henri baron de Harscamp. (LXXXIX, 288.)

24 oct. — Contrat de mariage entre Ch. baron d'Harscamp (assisté de Fr. comte de Groesbeck grand bailli d'Entre-Sambre-et-Meuse, de Cl.-Rob. de Namur d'Elzée, de sa sœur Anne-Marie d'Harscamp, veuve de Ferd. de Marbais, et de Jacques baron de Spontin son cousin germain) et Marie-Isab. d'Argenteau chanoinesse d'Andenne (assistée de Ch.-Ernest baron d'Argenteau et d'An.-Marie de Schoonhove, ses parents). Le futur apporte en dot les s^gries de *Bossimé, Lustin, Maillen, Profondeville, Rivière, Bierwart, Otreppe, Fernelmont, Noville-les-Bois, Tongrenelle,* etc. (LXVII, 170 v°.)

10 nov. — Ant.-Ign. comte t'Serclaes, prévôt de Nivelles, et Mad.-Fr. sa fille, font un accord avec Marie-Franç. d'Yve, veuve de Cl. t'Serclaes. (LXVII, 440 v°.)

16 nov. — Jean-Ch. baron de Geloes mari de Marg.-Phil. de Leefdael, du consentement de Guill.-Franç. son frère, chanoine de Huy, vend à Jacques de Baré licencié en droit, la terre de *Houxnée*. (fol. 434.)

26 nov. — Christ. de Mellart, s^gr de Corbion, relève une rente sur la cense de *Fléron,* et oblige ses biens envers Ant. de Tru, veuve de Jacques de Rampenne, et l'avocat Stembert, leur gendre. (fol. 377, 382 v° 387 v°.)

27 nov. — Phil.-Jos., fils aîné de Jean Helman baron de Willebroek et de sa seconde femme [1], relève la s^grie hautaine *Feroz* et la s^grie foncière de *Beuzet*. (fol. 378.)

[1] Le manuscrit a été gratté à cet endroit.

1er déc. — Jean-Fr. Tressogne, maître fondeur et batteur de cuivre, avec Ant.-Dieud. Parradis sa femme, transporte à Pierre-Jos. Detraux, écuyer, la cense de Grande-Tréhet à *Villers-le-Heest*. (LXVII, 281 v°.)

— Diplôme de reconnaissance de noblesse pour Ferd.-Max. de Tamison. (États, preuves, 1679-1745, fol. 101.)

4 déc. — Lettres réversales données par Jean-Ch. baron de Spanghen à son frère Henri-Jos., pour la terre de *Biesme*. (LXXIV, 90. Cfr. fol. 232.)

9 déc. — Franç.-Oger de Mellart relève le bois de *Hausseau*, à lui dévolu « par la rupture du lict » de feue Cath.-Josine de Briart, femme de Christophe, son père. (fol. 385.)

10 déc. — Ch.-Guil. Le rond donne la sgrie et haute vouerie de *Sillenrieu* à son neveu Ch.-Alb. Le Rond. (LXIX, 143.)

11 déc. — Jean de Namur rachète à Jean-Bern. de Mélart la rente créée par Christ. de Mellart au profit de Jean Waltiers, curateur de Josinne Bosman. (fol. 385 v°.)

22 déc. — Ant. de Fumalle, veuve d'André Coppin, avec God. Copin, curé de Boing son beau-frère, cède à Jean Jonneaux, mayeur de Vieux-Walef, mari de Marie-Martine du Jardin, sa nièce, un jardin près de l'église nommé la Tour de *Ville-en-Hesbaye*. (fol. 406 v°, 408 à 409 v°.)

24 déc. — Marie-Phil.-Magd. de Brandenbourg, veuve de René-Vict. d'Yve, ayant marié sa fille aînée Marie-Franç.-Jos. au comte Cl. t'Serclaes de Tillly, assure la dot de sa fille cadette Jeanne-Ald.-Dieud. (fol. 424.)

2 janv. 1712. — Contrat de mariage entre Pierre-Ign. d'Heur, assisté de Marie-Jen. Dandoy sa mère, avec Barbe-Th., fille de Louis Mast et de Jen.-Is. Aulent de *Bois-de-Villers*. (LXVIII, 71.)

14 janv. — Le comte Eug. de Hoen de Neuchâteau

1712

ayant cédé à sa sœur Marie-Michel, le 29 fév. 1696, le château de Stockem, la moitié en fut adjugée en 1709 à leur frère Maximilien, stadhouder de la salle de Curenge ; mais celui-ci lui en abandonne la jouissance en échange de droits que sa sœur avait sur les biens de la famille d'Outremont contre le baron de Trips de Neerlinter. (fol. 392.)

5 fév. Norbert de Cadart, mari de Jenne de Gaiffier, relève l'avouerie de *Mierdop* par legs de Guil. de Gaiffier. (fol. 397.)

26 févr. Marie Paludé, veuve du capitaine de Ciplet, relève l'usufruit du fief *Ladmirant* à Acoz. (fol. 397 v°.)

— Pierre Hebrant purge la saisie d'une terre à *Leuze* faite par Denys Mattaigne. (fol. 398 v°.)

— Ign.-Aug. Lamblet relève l'écolâtrie de S^t^-Aubain par décès de Jean-Ch. André. (fol. 399 v°.)

27 fév. — François de Boischot comte d'Erps et Adrienne-Fl. comtesse de Lannoy sa femme, vendent à Jac.-Gabr. de Jacquier la terre de *Fontaine* telle que Ferd. de Boischot son grand père l'avait achetée le 18 août 1631 à Ger. et Jean comtes de Groesbeck. (LXVII, 3 v°.)

3 mars. — Marie-Cl.-Th. du Trieu relève la terre d'*Oret* par décès de sa mère et de son frère. (fol. 399 v°.)

14 mars. — Pierre Jamotte emprunte à Jean de Rouvroy de l'argent sur sa maison des Trois moutons d'Ardenne, joignant à la chapelle des bouchers et au rivage de Biwaux, pour purger la saisie de la maison aux Bailles, située en Buley. (fol. 403 v°.)

17 mars. — Louys du Lac relève le bénéfice de S^t^-Jacques au château de Namur, par décès du chanoine Ern. de la Vigne. (fol. 406.)

14 avr. — Marie-Marg. de Brandembourg cède à Dupont, bourgm. de Dinant, la recette du winage Thiry dit Colombier

sur toutes les marchandises montant et descendant la Meuse. (fol. 412.)

18 avr. — Franç. Fenck de Steenhoffe, mari de Th. de Neurembergh, relève une terre au *Trieu Jehenne-du-Sart* par décès de Pontian, son beau-frère. (fol. 413 v°.)

9 mai. — Nic.-Franç. de Pellisonnier, écuyer, relève la s^grie de *Villeret, S^t-Martin* et *Fayal* par saisie prise sur feu Flor. de Paheau. (fol. 417 v°.)

17 mai. — Inauguration et serment de Maxim. Emm. de Bavière comme comte de Namur. (fol. 418, 422.)

23 mai. — Pierre Wauthy, mari de Marie-Jos. Dasset, et Anne-Franç. sa belle-sœur (fille de Claire Misson et de Jean Dasset), relève des terres à *Biesme-la-Colonoise* contre leurs oncle et tante Jean et Françoise Misson femme de Franç. Tayenne, au lieu dit « devant les bois, » et provenant de leur oncle maternel Rob. Jenicot. (fol. 421 v°, 423 v°.)

8 juin. — N. Stalins, veuve de Guill. de Visker baron de Selles, relève la terre de *Traulée* pour son fils Ferd.-Phil.-Ignace. (fol. 426.)

15 juin. — Laur. Cobus, arpenteur, relève le jardin du Tony à *Floreffe*, sauf le fief de la *Venison* cédé par Franç. la Rivière à Jean des Fossés. (fol. 428 v°.)

22 juin. — Henri d'Aix-Demanet vend à Jaq. Quinart la cense du Sart ou del Saux à *S^t-Germain*. (LXVIII, 18 v°.)

30 juin. — Vinc. de la Bouverie, mayeur des Ferons, relève le fief de *Maizeret* par saisie de son père sur le S^r Lemède. (fol. 429 v°.)

5 juil. — Marie-Anne de Gaiffier relève une rente sur l'avouerie de *Mierdop* par décès de Guill.-Théod. de Gaiffier. (fol. 430.)

19 juil. — Nic.-Jos. Lemede, mari d'Ant.-Cath. André, relève

1712

la sgrie hautaine de *Colgnée* et la cense de *Jettefolz* par décès de Cath. de La Rue, sa belle mère, veuve de l'échevin Marc-Ant. André. (fol. 430 v°.)

26 août. — Pierre Jamotte loue à Gille Maillen la brasserie de la Couronne d'or dans la rue des Brasseurs. (fol. 432 v°.)

14 sept. — Paul-Ign.-Jos. d'Yves relève *Taviers* et *Francqnée,* plus des terres à *Noville-sur-Mehagne* par décès d'Ern.-René-Vict. son père, et de M.-Ph.-Magd. de Brandembourgh sa mère. (fol. 431.)

21 nov. — Paul-Alph.-Ferd. comte de Berlo relève la sgrie hautaine de *S^t^-Martin-Huglise* et *Seumoy* par décès de son père Jean-Ferd. (fol. 442 v°.)

28 nov. — Lupsin, fils de Jean Rasse, relève un fief à *Éghezée*. (fol. 443 v°.)

10 déc. — Jean-Nic., fils de Ferd. de Beckman et d'Anne de Fontigny, relève les fiefs del *Steene* et delle *Motte* à S^t^-Germain. (fol. 444.)

1712. — Diplôme érigeant en vicomté la terre de *Dhuy* en faveur de Cl.-Rob. de Namur d'Elzée. (Simple mention.)

1700 à 1713. — Transports d'alleux à *Bois-de-Villers* par Istasse, Daras, Vaes, Jacqumart, d'Otreppe, Dumont, Noel, Fosseprez, de Molin, Massart, Crasset, Hamaux, Warnotte, Bossiroy, Binamé, Pimpurneaux, Rochette, Henrart, de la Hamaide, Vause dit Grégoire, Misson, César, Renaux, Bernard, Vélart, Louis, de S^t^-Hubert, Hulin, Valenthout, Ciercle, Lemmens, Toisoul, Colart, Marchal, Rouflart, Cabouilly, Futvoye, de Serret, Copin, Fraiture, Radus, Lescrinier, Paulus, Douxfils, Orban, Therasse, Godart, Mathy, Robert, Velaine, de Liége dit Dirique, Jaumotte, Valetin, de Fouches, Danio, Rasquin, Nève, Brostau, Martin, du Culot, Adam, Groignart, Dorasse, Beghin, Grandmoulin, Dosimont,

Allard, d'Heur, Dubois, Soloz, Boigelot, Dauzin, Gislain, Bodart, Durieux, Pire, Close, Chapelle, Deminne, Minot, Denis [1].

7 janv. 1713. — Testament d'Ant.-Jaq. baron de Quarré; il affecte des rentes sur sa s^grie^ d'*Arche* pour les Carmes de *Marlagne,* laisse l'usufruit de la terre de *Houx* à sa fille la comtesse de Hamal, et constitue Henri-Ferd. son fils, son héritier. (LXVII, 271.)

13 janv. — Is.-Alb. de Marbais, prévôte d'Andenne, donne en rendage à Guil. Waloff le fief de la prévoté à *Burdinne.* (LXXI, 392, 394, 395 v°.)

14 févr. — Ch. baron d'Harscamp relève la cour féodale d'*Ambesin* et *Ambesineau.* (fol. 449.)

20 févr. — Anne-Marie de Coux, veuve de Hub. Dandoy, relève l'usufruit du fief de *Grimzée* à S^t^-Denis par défaut de propriétaire. (Reg. LXVII [2], fol. 1.)

14 mars. — Jean-Bern. de Mélart relève la moitié du fief de *Fléron* éclissé de celui de Housseau, par saisie sur Christophe son père, sans préjudice des droits de ses frères Christ.-Isid. et Franç.-Oger sur l'autre moitié possédée par Grég. Chaumont. (fol. 9.)

5 avr. — Ch.-Pierre Van Eick relève la s^grie^ hautaine de

[1] Reg. LXIII, fol. 282 v°, 293 v°, 306 v°, 308, 400 v°. Reg. LXIV, fol. 52 v°, 198, 210 v°, 246, 300 v°, 301 v°, 311, 312 v°, 328 v°, 333 v°, 334 v°, 337 v°, 357 v° à 361, 366, 376 v°, 379, 383 v°, 388 v°, 390 v°, 393, 404 à 407, 418. Reg. LXV, fol. 1 v°, 5, 8 v°, 24, 27 à 30, 34, 36, 38 v°. Reg. LXVI, fol. 3 v° à 5, 8 v°, 11 v°, 13 v°, 18, 23, 49, 50 v°, 54 v°, 56, 65, 68 v°, 98 v°, 101 v°, 107, 115 v°, 136 v°, 143 v°, 145 v°, 149, 176, 196, 251, 254 v° 258, 261, 284, 285, 288, 289 v°, 296, 307, 311 v°, 312 v°, 344 v°, 400 v°, 402 v°, 414, 439 v°, 445, 447, 448.

[2] Reg. n° LXVII, *reliefs et transports,* du 20 février 1713 au 20 juin 1719.

1713

*Maibe* pour sa femme Cl.-Umb. d'Hinslin. Marie de Laverne, veuve de Math. de Maillen, la relève de main à bouche. (fol. 15.)

8 avr. — Franç.-Jgn. Thomas relève la vieille tour de *Bossière* près de Broigne, par décès de Cornélis son père. (fol. 21 v°.)

15 avr. — Jaq.-Ger. Werix et J.-Marg. Swinnen sa femme, engagent à Louis Dubois de Walhain, chevalier, la cense de la *Raspaille* à Aische-en-Refail. (fol. 22.)

2 mai. — Une partie des Coutures-Godart à *Biesme* ayant été saisie sur Franç. fils de Touss. Pitot, elle est mise au plus haut offrant au profit du prince. (fol. 24.)

4 mai. — Lettres de noblesse pour J. de Barré, s$^{gr}$ d'Ouchenée. (Simple mention.)

11 mai. — Jean Yernaux et Marie-Jaq. de Minet, sa femme, vendent à Géd. Desandrouin, écuyer, une partie du *Longbois* à Gilly, que la dite dame possédait par décès de Bertrand, son frère. (fol. 62 v°.)

16 mai.—Le marquis Ferd.-Al.-Fr. de Maffei prête serment comme gouverneur, capitaine général et souverain-bailli du pays et comté de Namur. (fol. 26 v°.)

26 mai. — Bonne-Cath.-Marie de Waret dite Fero, donne à Th.-Henri Petit, écuyer, son parent, et à Isab. Rouière sa femme, la s$^{grie}$ de *Fero,* le fief de Ferobus, la s$^{grie}$ foncière du Mazy et de *Beuzet,* et ses droits contre le baron de Villebrouck. (fol. 48.)

26 juin. — Contrat de mariage entre Paul-Ign. d'Yve et Marie-Jaq.-Th.-Isab. d'Yve, chanoinesse à Denin. (fol. 149 v°.)

5 juil. — Anne-Marie-Gisl.-Corn. des Noircarmes comtesse de S$^{te}$-Aldegonde, relève en partie *Gosselies,* l'avouerie de Rohazart ou de *Biesme à la Ransart.* (fol. 32.)

6 juil. — Jean-Fr. Tresogne, batteur de cuivre, relève le fief du *Hazoir* près de Trehet. (fol. 34.)

14 juil. — Pierre-Cyp.-Ambr. Roose baron de Leeuw relève la terre de *Mielmont* et la s^grie^ hautaine du village de *Spy* par saisie sur l'héritier du baron de Noircarmes comte de S^te^-Aldegonde. (fol. 35.)

21 juil. — Marie de Humières princesse d'Isenghien emprunte à Jean-Jos. de Vecquemans baron de la Verre, de l'argent sur les s^gries^ de *Charleroy, Gilly* et *Chatelineau* pour satisfaire à un accord fait avec Jean-Ad.-Ern.-Ferd.-Ch. duc de Holstein et Sleswick (petit-fils par les femmes de Mad. de Gand, veuve d'Alb. de Croy, et petit-neveu d'Alb. de Gand, veuve de Guil. de Mérode.) (LXVIII, 150.)

11 août. — Pierre-Jos. de Traux, écuyer, et Marie-Jos. de Cortil sa femme, sont remboursés de la rente que leur devait Anne-Fr.-Jos. Vander Loo, femme du baron Dammalien de Quarré. (fol. 36 v°.)

13 août — Diplôme de baron pour Nic. Dauvin. (États, LVII, n° 17.)

16 août. — Marie-Jos. de Glimes engage à J.-Ch. de Couvet la s^grie^ de *Stave,* pour douze ans, du consentement de Cés.-Ant.-Théod. de Glimes, marquis de Florennes, son neveu. (fol. 37 v°.)

30 août—Jacq. Namur, ancien bourgmestre de Huy, relève pour Ant. de Try, sa belle-mère, veuve de Jacq. de Rampenne, une partie du fief *Housseau,* par surrogation de la saisie que les Jésuites en avaient faite à charge de Christ. de Mellart. (fol. 45 v°.)

5 sept. — Th. Petit relève la s^grie^ de *Fero* et *Beuzet* par donation de M^lle^ de Warets. (fol. 47.)

7 sept. — Ant. Chaumont relève le bois de *Corbomont,* à

1713

défaut de représentants de Guil. Bernard. Ce fief n'avait plus été relevé depuis le transport de Ph. Maes en faveur d'Arn. Jaquemart, le 20 oct. 1614. (fol. 65 v°.)

9 sept. — Ant. fils de Guil. de Tavier fait le retrait de la s^grie^ de *Lodelinsart* engagée à Bert.-Lamb. Molle. (fol. 51 v°.)

12 sept. — Phil. de Grimont, s^gr^ de Troignée, relève la s^grie^ et le fief de *Golart* avec le bois de *Moxhe,* par décès de Jean-Gér. son frère. (fol. 50.)

3 oct. — Phil.-Balth. baron de Villers oblige envers l'échevin de Grady le château de *Faynbois*, etc. (fol. 245 v°.)

16 oct. — Le marquis de Maffei nomme Fr. Brumaigne conseiller du souv.-baill. par démission de Gilles-Cas. Deprez. (fol. 55.)

18 oct. — Gilles-Ch. Jacquet relève un fief à *Biesme-la-Colonoise* retiré des mains de Mart.-Al. Demanet. (fol. 59.)

31 oct. — Phil.-Gaud.-Emm. de Franquen, chevalier, garde des chartes et grand bibliothécaire du Roi, relève la terre de *Fanué* par cession de sa mère Agnès-Marg. Badot, veuve de Phil.-Emm. de Franquen, qui en avait fait saisie sur le comte de S^te^-Aldegonde. (fol. 61.)

10 nov. — Phil.-Alb. de Tamison relève la s^grie^ foncière du village de *Folz*. (fol. 64 v°.)

22 nov. — Jean-Franç.-Jos. de Mesnil relève la s^grie^ de *Reuwechal* ou Reisseaux, par saisie prise contre Fr.-Ant. de Corswarem. (fol. 65.)

12 déc. — Jean Hameaux, vice-pléban de N.-D. à Namur, fonde un presbytère et une école à *Bois de-Villers*. (fol. 67 v°, 256.)

8 janv. 1714 — Ant. fils de Guil. de Taviers, ayant avec de l'argent lui prêté par Géd. Desaudrouin, opéré le retrait de

l'avouerie de *Lodelinsart,* transportée à Bert.-Lamb. Molle, engage cette avouerie audit Gédéon. (fol. 137.)

9 janv. — Marie-Fl. de Mérode de Dains, chanoinesse de Maubeuge, relève la s^grie^ de *Venatte* sous Hour, obtenue en engagère le 27 nov. 1626 par Anne de Davre. (fol. 78 v°.)

— Ch. de Crehen dit Paheau relève la s^grie^ du ban de *Thisnes* (réservé Wansin et Chappeauville appartenant à Phil.-Balth. de Villers), par décès d'Adr. de Paheau son frère. (fol. 80.)

26 janv. — Gille-Ant. de Keverain d'Acoz relève le winage de *Thuin* par décès de Phil.-Crist. de Rodoan, sa mère, veuve de Jean-Fr. de Marotte. (fol. 87 v°.)

13 févr. — Testament de Mich.-Ant. de Remback en faveur de sa femme A.-Cath. de Moreau pour l'usufruit, et pour la propriété en faveur des enfants de son frère Ferdinand. (fol. 376 v°.)

2 mars. — Phil. de Gavre douairière de Mérode, relève les biens arrentés le 20 juin 1536 par P. de Senseille hors du fief de *Biesme-la-Colonoise* à P. de Neversée, par purgement hors des mains de Fr. Tayenne et Fr. Pitot. (fol. 96.)

8 mars. — Géd. Desandrouin relève une partie du *Longbois* par transport de Jean-Yermeaux. (fol. 99.)

21 mars. — Marg. de Bulley, abbesse de Marche-les-Dames, relève le fief de *Mariomprez* par décès de Cath. de Trixhe, dernière abbesse. (fol. 102.)

14 avr. — Léon.-Jos.-Fr.-Jér. baron de Lamberts relève, par décès d'Anne-Emer.-Jos. de Surlet, sa femme, et pour son fils Ant.-Ulr., la pairie de *Bergilers*. (fol. 104.)

— Bertr.-Lamb. Molle se porte caution pour sa tante Alex. Bady, veuve en premières noces de Fr.-Nic. Stainier, plaidant contre les sieurs d'Hestroy et la dame de Franquene,

1714

héritiers du sieur Moniotte. Le 18, il relève une rente sur *Longbois*. (fol. 106.)

18 avr. — Pierre Wauty, mari de Marie-Jos. fille de Jean Dasset, et Jeanne-Fr. sa belle-sœur, relèvent le pré al Vignette, à *Floreffe*. (fol. 107 v°.)

21 avr. — A.-M.-G.-C. de Noircarmes comtesse de Sainte Aldegonde, chanoinesse de Maubeuge, cède à P.-C.-A. Roose baron de Lewe son droit à la terre de *Fanué*. (fol. 140 v°.)

28 avr. — Martin Doucet, de Liége, relève le fief et la s^grie^ gagère de *Tillier* près du Manni, par testament de Fr.-Phil. Tutelaire. (fol. 111.)

30 avr. — Fr.-Rob. Tabolet relève la s^grie^ hautaine de *Melin* et le fief de *Metz* sur Bouvignes, par décès de Philibert son père. (fol. 111 v°.)

2 mai. — Max.-Emm. de Bavière exempte Ch.-Pierre Vanneyck, colonel commandant de la ville de Dinant, mari de Cl.-Humb. d'Hinslin, de toute charge publique pour la s^grie^ de *Maibe* et Barchifontaine, éclissée de la s^grie^ de Chaltin. (fol. 269.)

4 mai. — Lettres patentes autorisant Géd. Desandrouin à réunir en un fief différentes parties du *Longbois* à Gilliers. (LXX, 76 v°.)

11 mai. — Jean-Théod. de Gosée relève des terres à *Biesme-la-Colonoise* par décès de Jean son père. (fol. 112.)

12 mai. — Martin Valentin, veuf de Cath. Janmart, vend à M.-C. Helin dite Colson la cense de *Floriffoux*. (fol. 138.)

15 mai. — Agnès Badot, veuve d'Emm. de Franquene, relève le patronage d'*Otreppe* par décès de Jean-Bapt. Moniot son oncle maternel, qui en avait pris saisie par Isab. de Lonchin veuve de Guil. d'Yves. (fol. 113.)

24 mai. — Pierre Jamotte vend à Gille Mallien la brasserie

de la Couronne d'or rue des Vifs, entre celles du Bras d'or et de la Bourse d'or. (fol. 259 v°.)

26 mai. — Fr. Castaigne et Fr. Hannekaert, sa femme, transportent une rente à Marie-Th. de Nassau baronne de Chrisgnée. (fol. 114.)

4 juin. — Ch.-Ben. Desmanet, écuyer, relève des terres à *Biesme-la-Colonoise,* par transport de son frère Max. (fol. 120 v°.)

11 juin. — Hendr.-Jos. fils de Jos. Piret relève à *Biesme* un fief dont la transmission est indiquée depuis 1536. (fol. 122.)

14 juin. — Paul-Ign.-Jos. d'Yves relève le winage du *Château-Thiry* par décès d'Ern.-René-Vict. son père. (fol. 123.)

19 juin. — Georges-Fr. Godin relève une rente sur le bien *delle Motte* à Emines et la s^grie^ de *Coux,* par décès de Jean-Bapt., son frère. (fol. 124.)

16 juil. — Anne-Marie-Fr. du Poncel, veuve de Baud. de Cyplet, relève pour Jean-Jos. son fils, le fief *Ladmirand* à Acosse, par décès du capitaine de Cyplet et de Marie Paludé, ses grands parents. (fol. 129 v°.)

27 août. — Marie (fille aînée de Henry Barvaux et de Marie Dumont), veuve de Baud. Samson, relève la terre de *Chestrevin* (ancien alleud de Jean de Hontoir transformé en fief en 1458, et appelé actuellement le fief de *Herlem* à Chestrevin), par décès de son frère Henri-Gerard. (fol. 134 v°.)

7 sept. — Marg.-Cath. Hellin dite Colson, veuve de Fr. Rouillon dit Castaigne, relève l'usufruit d'un fief au *Trieu Jehenne-du-Sart.* (fol. 135.)

12 sept. — Géd. Desandrouin purge ses droits sur l'avouerie de *Lodelinsart* et fait relief à défaut d'Ant., fils de Guil. de Taviers. (fol. 136.)

1714

15 sept. — M.-C. Hellin relève le fief d'Or. Evrard à *Floriffoux*, par transport de Martin Valentin et de Jean-Franç., son fils (fol. 137 bis.)

8 oct. — Marie-Marg. de Zebergh, veuve de Pierre Belot, et les d^elles^ Wauthier, héritières de Joachim de Zebergh et de Marie de Haillée, sa femme, relèvent une rente sur le winage de *Thuin*. (fol. 142.)

10 nov. — Hub. Simon transporte à J. Crespin une rente à *S^t^-Germain*. (LXVIII, 33. Cfr. 58.)

26 nov. — Ph.-Jos. fils de Ph. Haverlant relève la s^grie^ de *Fontenelle* lez Walcourt. (fol. 144 v°.)

28 nov. — Jean-Nic. fils de Jean-Nic. Sacré et de Marie Parda, vend à Pierre-Ant.-Chavaux, chanoine de S^t^-Aubin, le fief de la *Montagne à Champion* engagé à Nic. de Férart et à Marie-Urs. de Chaveau, sa femme. (fol. 221.)

1^er^ déc. — Est.-Fr. fils de Phil.-Emm. de Franquen et d'Agn.-Marg. Badot, relève la s^grie^ de *Boequet*, le fief de *Bocquain* et la s^grie^ de *Temploux*, en vertu de saisie et par décès de Jean-Jaq. de Baduel. (fol. 146.)

7 déc.—Contrat de mariage entre Henri-Aug. de Vignacourt, comte de Lannoy et Marie princesse de Barbanson, veuve de Gasp.-Ant. de Zuniga, vice-roi de Gallice; celle-ci apporte en dot la vicomté de *Dave* et *Naninne*, la terre de la Roche, etc. (LXIX, 266 v°.)

13 déc. — Don Th. a S^to^-Huberto engage à Max.-Henry Bouille, écuyer, les biens du prieuré de Meiffe, une donation de la comtesse de Gronsfeld, la s^grie^ de *Ville-en-Hesbaye*, etc. (fol. 147 v°.)

18 déc. — Contrat de mariage entre Paul-Ign. d'Yve, baron de Soye, et Marie-Jaq.-Th.-Is. d'Yve, chanoinesse de Denain. (LXXIV, 24.)

7 janv. 1715. — Alex.-Louys, fils de Louys-Alex. de Schochans comte de Tirimont, est remboursé d'une rente sur la terre de *Soye* par don Gasp. de Zuniga et M. del Patrocinio d'Aremberg. (fol. 154 v°.)

10 janv. — Fr. de Paheau relève la s^grie^ hautaine de *Thines* par transport de Ch.-Bern. de Crehen dit de Paheau, du 4 janv. (fol. 152, 152 v°.)

19 janv. — Severin de Mereaude relève la s^grie^ de *Fumal* à titre de purgement de saisine. (fol. 154.)

13 févr. — Yolaine de Forvie, veuve de Ph. de Neverlée, cède à Henry Tecquemenne la cense de la *Motte à Meux*. (fol. 156.)

27 févr. — Le capitaine Jean-Fr. fils de Nic. de Ferail, relève la Montagne à *Champion*. (fol. 158.)

28 févr. — Jeanne-Petr. de Lochon, veuve de Louys de Fumal, relève pour son fils Jean-André-Louys, le bois de *Rochée* vendu par Ph. Souvet à Louys de Fumal, son beau-père. (fol. 158 v°, 160.)

21 mars. — Pierre-Sim. fils de Jean-Fr. Houtart relève un fief à *Biesme*. (fol. 163.)

19 avr. — Bonne de Warick dite de Feroz relève la s^grie^ de *Feroz*. (fol. 166.)

5 mai. — Sev. de Mereaude relève une rente à *Waret-la-Chaussée*, du chef de Cécile de Fumal. (fol. 167.)

25 mai. — Laur.-Dieud. baron de Méan relève le château de *Landenne*, des terres en *Mostombe*, etc., par décès du chanoine de Méan. (fol. 173 v°.)

3 juin. — Marie-Marte de Mozet de Grune, veuve de Guil.-Ch. de Pinchart, relève l'usufruit du fief de *Ceels* à Vedrin, la s^grie^ de *Wartey* avec *Ville-en-Waret*, le fief de *Blochus* et des rentes à Vedrin et Frizet. (fol. 174 v°.)

1715

26 juin. — Pierre-Fr. Wasseiges, maître de forges, et Anne-Marie Dardenne sa femme, vendent à Jean-Hub. de Tignée des bois à *Maiseroul*. (fol. 203.)

7 juil. — Diplôme de chevalier pour Henri Propper. (*États*, LVII, n° 14.)

29 juil. — Fr.-Théod. comte de Hoen relève la s^grie^ del *Vaux à Bovesse*. (fol. 179.)

— Lettres de noblesse pour Jacq.-Phil. et Dieud.-Guil. Posson. (Simple mention.)

6 août. — Patentes de procureur d'office du souv. baill. pour El.-Jos. Lamblotte, en remplacement d'Ant. Gille. (fol. 226.)

12 août. — Jean-Math. de Dongelberg transporte à Maria-Jos.-Phil. d'Arteaga un capital sur la s^grie^ de *Jassoigne*. (fol. 212 v°.)

10 sept. — Marie-Fl. de Mérode de Deynse, chanoinesse de Maubeuge, et Marie-Jos.-Phil., fille du colonel dom Jos. d'Arteaga, vendent à Pierre-Jos. Detraux la s^grie^ de *Venatte* avec le moulin le comte sous *Crupet*, appartenant à la seconde comparante par testament d'An.-Marg. de Carondelet. (fol. 193.)

30 sept. — Ch.-Fr. baron d'Harscamp relève *Fernellemont*, le fief de *Dompire* dit Ham, la tour *Gobin* et le fief de *Coria* qu'il a acquis de Fr. de Barwick. (fol. 199.)

11 oct. — Dieud. Commers relève le fief de *Coria* par décès de Cornil, son frère, qui le tenait par donation du baron d'Harscamp. (fol. 201.)

12 oct. — Jean-Fr. de la Hamaide mari de Marg.-Sara-Bonne de Charle, et Marie-Anth. de Charle sa belle-sœur, transportent à H. Delwiche et Math. Pimpurniaux une rente sur la s^grie^ de *Goyet*. (fol. 201 v°.)

26 oct. — Max.-Fr. baron comte de Mérode de Nalines

relève le fief de *Chocquier* à Biesme-la Colonoise, par décès de sa mère Phil. de Gavre. (fol. 204 v°.)

13 déc. — F. de Neuremberg, veuve de Fr.-Ign. Fense de Steinhoffe, relève les fiefs de *Renier-Tombe à Acosse* et de *Marchovelette*. (fol. 214 v°.)

16 déc. — Les enfants de Math. Philippart, savoir Marie-Th. femme d'A. Bosset, Médart-Paschal, Anne, Dieudonnée femme de Jean Leloup, et Franç. Lagarde veuf de Marg., vendent à Phil. Philippart, ingénieur, et à Jenne-Hél. Philippart, sa femme, la Blanche maison à *S^t^-Denis*. (fol. 242.)

18 janv. 1716. — Cl.-Rob. de Namur vicomte d'Elzée relève la s^grie^ de *Dhuy* érigée en vicomté par patentes de l'électeur de Bavière du 18 mai 1712. (fol. 217 v°.)

1^er^ fév. — Est.-Fr.-Emm. de Francquen emprunte au notaire Douxchamps une rente sur les biens de *Temploux* et *Bocquet*. (fol. 219.)

29 févr. Louis-Jos. de Waha relève la s^grie^ de *Wierde* et le fief de *Modave* par testament de Louis-Ger. de Waha, chanoine de S^t^-Martin à Liége. (fol. 223 v°.)

11 avr. — Représentations sur le traité de la Barrière adressées à S. M. I. et C. par le clergé, les États ecclésiastique, noble et tiers de la ville et province de Namur. (fol. 288 à 301.)

25 mai. — Henry, fils de Warn. de Ponty, relève la s^grie^ hautaine de *Suarlée*. (fol. 228.)

30 mai. — Ph.-Gaud.-Emm. de Francquen vend à P.-C.-A. Roose de Leuwe son droit de saisie sur la s^grie^ de *Fanué* venant de Jean Moniot. (fol. 228 v°.)

5 juin. — P.-C.-A. Roose de Leuw relève le droit de purgement de la terre de *Fanué* par cession d'An.-Marie-Ghisl.-Corn. de Noircarmes. (fol. 230 v°.)

1716

6 juin. — Th. de Neurembergh, veuve de Fr.-Ign. Finze de Stenhove, transporte à Marg.-Cath. Helin dit Colson, veuve de Fr. Rouillon dit Castaigne, un fief à *Marchovelette* (adjugé à Pontian de Neuremberg, son frère, par sentence du 15 avr. 1701, contre Jaç. Vander Staey, veuve de Guil. de Neurenberg) du consentement de Jen.-Franç. de Neurenberg, veuve du conseiller Lambilllon, de J.-F. et E. de Ponty. (fol. 310.)

22 juin. — Corn.-Jos. Deprez relève le bénéfice de la chapelle S^te^-Catherine au château de *Bouvignes* par décès du chapelain Joos Beckers. (fol. 231.)

25 juin et 7 nov. — Ant.-Ud. comte d'Arberg et de Valengin engage à Franç. de Guilenghien la s^grie^ de *Beaufort, Ahin* et *S^t^-Léonard*, pour rembourser une rente à Jean-Franç. Zualart et à An.-Marie de la Ruyelle, sa femme. (LXIX, 144, 146 v°.)

28 juin. — Jér.-Alb. Mareschal et Marie-Jos. Hock, sa femme, vendent à Paul-Fr. Matholet une maison dans la rue des Vifs. (LXVIII, 81.)

17 juil. — Ch. baron de Roly paie à Jean-Bapt.-Fréd. de Lerneux, mari de Jenne-Erasme sa sœur, une rente sur ses biens. (fol. 231 v°.)

18 juil. — Ant.-Ud. d'Arberg, comte de Fresin, emprunte de l'argent au colonel Franç. de Guilenghien pour payer madame de Marbais de Bertinchamps. (LXIX, 168, 169 v°.)

21 juil. — Jean Froidbize dit du Jardin et Cath.-Cl. de Loyers, sa femme, engagent à Jaq. de Blochouse des biens à *Schaltin*. (fol. 232 v°.)

6 août. — Ign.-Fr., Paul-Gil., Agn.-Is., Marie-An., Ant.-Th., An.-Gl. et Fr.-Brig., enfants de Gil.-Al. de Glimes et de Marie-Ag. de Campenne, et les enfants de Max. comte de

Fugger et d'An.-Ferd.-Henr. de Glimes, leur sœur, se partagent les s^gries de *La Neffe,* la *Fallize* et *Amée,* les censes du *Hasoir* et d'Onhaye, etc. (LXX, 341 v°.)

12 août. — Pierre-Fr. Desire, écuyer, transporte à Marie-Cath. Douxflame veuve de Melch.-Roch Melmant, une rente sur *Gougnies,* Jumet et *Gosselies.* (LXX, 17 v°.)

2 et 9 sept. — Jaq.-Fr. comte de Groesbeck rachète des rentes sur la s^grie de *Rolly* à Fr.-Am. de Fléron, puis à Ch.-Raym., Herm.-Jos., Marie-Erm., Cath. et Nic.-Max. de Jamblinne, enfants de Franç. et de Marie-Erm. de Lerneux. (LXVIII, 177 v°, 180.)

22 sept. — Marg.-Isab. d'Hinslin, veuve de Jean-Engl. d'Orjo, relève l'usufruit de la s^grie hautaine de *Godinne.* (fol. 241.)

19 oct. — Phil. Philippart, capitaine et ingénieur de S. A. de Cologne, relève le fief de *Grimsée* à S^t Denys, acheté par lui le 16 déc. 1715 à And. Bosset et Marie-Th. Philippart. (fol. 241 v°.)

29 oct. — Pierre-Ign. d'Heur constitue hypothèque sur la maison du Lion d'or qu'il a achetée à Marie-Jenne Dandoy, sa mère, veuve de Henry d'Heur, au profit de l'église S^t-Jean-l'Évangéliste. (fol. 252.)

30 oct. — Théod.-Jean de Waha relève le fief de *Modave à Limoy* par décès de son oncle Louis-Ger. de Waha, chanoine de S^t-Martin à Liége, et abandon de Louys-Jos., son frère aîné. (fol. 247 v°.)

12 nov. — Fr.-Og. de Mélart engage à Ant. de Try, veuve de Jaq. de Rampenne, le bois de *Housseau,* sa part de l'héritage d'An.-Franç. de Beckman veuve de Brier (?) de Wilhau, en garantie d'une rente qu'il lève au profit de Jean-Gér. de Heysgen, écuyer, son gendre. (fol. 248 v°.)

1716

10 déc. — Pierre Hebrant ayant purgé la saisie faite par Den. Mattagne d'un fief à *Leuze* affecté à des fondations de bourses, il le transporte à Dieud. Brumaigne. (fol. 250.)

16 déc. — Phil.-Jos. fils aîné du second lit de Jean Helman de Willebroucq, usant du droit d'aînesse qui lui compète en vertu des coutumes féodales de Namur, opte pour la s^grie^ de *Feroz,* laissant celle de *Beuzet* à son frère Jean-Ferd. (fol. 253.)

22 déc. — An.-Cath. de La Rue, veuve de Nic.-Serv. de Heusche, donne à son fils Al.-Laur., fiancé de Marie-An.-Jos. de Wilthem, les s^gries^ d'*Emines,* de *Villers-le-Hesse* et de *Rosignies*. (fol. 400 v°.)

15 févr. 1717. — Den. Mattaigne donne à son fils Den.-Max. l'office d'huissier héréditaire extraordinaire du grand conseil à Malines. Le 31 mars 1721, ledit Max. transporte ce fief à Est. Jourdain. (LXVIII, 123 v°.)

20 mars.— Marie Honbrouk, veuve de Dan. Michotte, relève le pré Bierwart à *Ambesin*. (fol. 259.)

9 avril. — Testament de Gille Wauthy, meunier à Francwaret, et de Marie-Cath. Vooze, sa femme. (fol. 285.)

31 mai. — Melch., fils de Jean Coriau, relève le fief delle *Motte à Emine*. (fol. 264 v°.)

2 juin. — Jaq. Hameau et Marie Binet sa femme transportent une rente à *Bois-de-Villers* au profit de l'église N.-D. de Namur. (fol 265, 303.)

8 juin. — Lad. et Nic., fils de Nic. Cuvelier, relèvent leurs parts de la s^grie^ de *Boneffe*. (fol. 266 v°.)

16 juin. — Lettre du marquis de Prié continuant P.-S.-L. du Cellier Wallincourt dans sa charge de lieutenant-bailli de la province de Namur. (fol. 268 v°.)

23 juin. — Hub. de Tignée engage à Agn. de Pinchart, veuve

de Louis-Henri de Maillart, ses biens de *Bonneville* et ses droits à la terre de *Faux*. (fol. 384 v°.)

1er juil. — Fr.-An. comte de Corswarem engage à Pierre-Franç. Feys les seigneuries foncières de *Leuze* et *Roisseau*. (fol. 267.)

20 juil. — An.-Cath.-Max. de Kessel, veuve de Phil.-Alb. de Tamison, prévôt de Poilvache, relève l'usufruit de la sgrie gagère de *Maharenne*. (fol. 271.)

14 oct. — Marie George, femme de Fr. Drion, transporte à Hub. Frère et à Grég. Watlet une partie du *Longbois* à Gilliers. (LXVIII, 43 v°, 52, 57.)

23 oct. — Cath.-Cl. de Loyers, veuve de J. Froidbize, et Jean-Guil. du Jardin son fils, déclarent que, faute de payement de rentes, Jaq. Blockouze avait saisi la sgrie de *Schaltin*. (fol. 301 v°.)

9 nov. — Elis. Magis, veuve de Jaq. Blockouse, relève la sgrie de *Chaltin*. (fol. 301.)

24 nov. — Diplôme de baron pour Jean-Ph. de Ponty sgr d'Hingeon. (LXX. 162 v° et CCXLVII, n° 20.)

2 déc. — Le comte Ferd. de Berlo, évêque de Namur, relève le fief de *Hour en Famenne* au nom de Ferd.-Max. comte de Hamal. (fol. 304.)

15 déc. — Agn.-Cath. de Nienhove de Damme, veuve de Ch.-Eug. de Tamison, relève la sgrie de *Folz* au nom de sa fille unique Marie-An.-Jos.-Dieud., nièce de Ph.-Alb. de Tamison, prévôt de Poilvache. (fol. 305.)

17 déc. — Ch. de Méreaude relève la sgrie de *Fumal* par décès de Séverin, son père. (fol. 305 v°.)

18 déc. — Hél.-Marie de Tamison relève la sgrie de *Maharenne* par décès de son frère Phil.-Alb., prévôt de Poilvache, puis la transporte à sa nièce M.-A.-Jos.-Dieud. (fol. 306.)

1717

1717. — Diplôme de baron pour Balth. de Villers, s^gr^ d'Orp-le-Grand. (Simple mention.)

3 janv. 1718. — Testament de Jean-Bapt. d'Awans de Lonchin; il laisse ses droits sur la terre de *Florsée* à son frère Jean-Franç., et une fondation pour An.-Jenne de Lonchin, sa tante. Le s^gr^ de Corswarem et Melch. de Haine, mari d'Ant.-Louise de Lonchin, sont invités à assister à l'ouverture du testament. (fol. 323.)

10 janv. — An.-Marie de Wiltheim, femme de Laur.-Al. de Heusche, écuyer, relève la s^grie^ de *Thisnes* par décès d'Andr. de Paheau son premier mari. (fol. 307 v°.)

19 janv. — Mar.-Ald. de Pernette, femme de Thom.-Flor. Woot de Trixhe, avec ses filles Marie-Cl. et Hél.-Th., au nom de Pierre-Franç. son beau-frère, qui était en procès avec Franç. de Spontin, prêtre, transporte à celui-ci la s^grie^ de *Scy,* provenant de God. le Beau. (fol. 312 v°.)

29 janv. — La veuve de Franç. Castaigne, écuyer, relève un fief à *Marchovelette*. (fol. 312.)

11 févr. — Ferd. Zuallart donne à ses fils Jean-Franç. et Louis des rentes sur la franche taverne de *Noville-sur-Mehaigne*. (fol. 321 à 322 v°.)

21 févr. — Fr.-Eug. de Gaillardy fait confirmer le testament de Tilm. Zuallart, second mari de sa mère, après avoir ajourné Jean-Fr. et Louis, fils de Ferd. Zuallart. (fol. 330.)

24 mars. — Jean-Fr. Zuallart relève *Bonneville, Sclain,* etc., par décès de Tilman Zuallart, son oncle. Louis, son frère, relève un fief d'Ente à Sclayn. (fol. 327, 328.)

11 mai. — G.-Fr. Godin engage aux Ursulines de Namur sa s^grie^ de *Coux,* le fief delle *Motte à Emines,* etc. (LXVIII, 148.)

17 mai. — Corn.-Const. de Gruysen, veuve de l'échevin de Boulliene, avec An.-Th. et Dor. ses filles, donne à Jean-Arn. de Scoville une rente sur *Haltinne,* transportée à Jean de Gruisen par Ferd. baron de Mérode. (fol. 341 v°.)

27 mai. — Jean-Louis-Hyac. baron d'Elderen, chanoine de Liége, avec ses sœurs : Marie-Is.-Mecht. d'Elderen, chantre du chapitre d'Andenne, Marie-Th.-On. de Roost, chanoinesse d'Andenne, et Marie-Marg.-Jos. d'Oyembrugge, chanoinesse de Nivelle, renoncent à leurs droits sur la s^grie^ de *Seilles*. (LXXI, 69.)

15 juin. — Al. Langelé, mari de Marie-Agn. Gobart, relève le fief des afforages de *Bouvigne* par décès de Paul-Phil. Gobart, cousin de sa femme. (fol. 343.)

18 juin. — Séb. Verdcheval et An.-Marie Léon sa femme, engagent à Franç.-Andr. Gailliot leur brasserie de Namur.

22 juin. — Nic.-Fr. Rouffe, avocat, relève le fief des afforages et mise à feu de *Bouvignes* par décès de Paul-Philib. Gobart, son oncle. (fol. 344 v°.)

15 juil. — La princesse de Serclaes vend à Ch.-Fr. baron d'Harscamps sa part de la s^grie^ de *Tongrenelle*. (fol. 407 v°.)

18 juil. — Jeanne-Marie-Is. de Groude, femme de Guil.-Dom. Doyembrugge de Duras, rembourse à Agn.-Marg. Badot veuve de Phil.-Emm. de Franquenne, une rente sur *Seilles,* du consentement de Gér. d'Oyembrugge et de Marie-Fl. d'Elderen, sa femme. (fol. 347.)

30 juil. — An.-Cath. baronne de Moreau, veuve de Mich.-Ant. de Ramback, relève pour son fils Ferd. le fief du *bois de Dave* par décès de Mich.-Ant. de Remback, son frère. (fol. 352 v°.)

2 août. — La princesse t'Serclaes vend à Al.-Math.-Ign. de Burlen la cense de Malmaison à *Bossière*. (fol. 402 v°.)

1718

3 août. — Fr.-Eug. de Gaillardy relève *Bonneville, Sclayn,* etc., par testament de Tilm. Zuallart. (fol. 354 v°.)

— Phil.-Jos. de Pinchart relève la s^grie^ de *Wartey* par décès de Guil.-Ch. son père. Son frère Henri-Hub.-Ph.-Fr. (assisté de son oncle Pierre-Paul de Pinchart) relève *Ville-en-Waret.* Marie-Marte de Mozet de Grune était leur mère. (fol. 355.)

13 août. — Nic. Bouhon relève pour sa mère Adr. du Ry, veuve de Gille Bouhon, le moulin banal de *Noville-sur-Mehaigne* et le bois du Petit-Ban. (fol. 372 v°.)

31 août. — Octroi de S. M. autorisant Phil.-Fr. de Moniot à unir les s^gries^ d'*Ivoy* et de *Hestroy,* le bois de la Houssière, etc. (LXIX, 77.)

2 sept. — Marg.-Claire de Glimes dite de Franchimont, chanoisse d'Andenne, et sa sœur Marie-Émér., chanoinesse de Moustier, filles de Cl.-Lam.-Fr. de Glimes marquis de Florennes et Courcelle et de Jen.-Marg. de Cotereau Puissieux, transportent à leur frère Cés.-Ant.-Théod. marquis de Florenne, des rentes sur *Florennes.* (LXIX, 164.)

16 sept. — Pierre Jamotte donne tous ses biens à sa nièce Isab. Jamotte, femme de Jos. Everard. (fol. 396 v°.)

22 sept. — Marie-Jos.-Phil. de Arteaga relève la s^grie^ de *Venatte* par décès de N. de Mérode de Deynse, chanoinesse de Maubeuge, sa tante. (fol. 375 v°.)

24 sept. — Marg.-Em. de Courtejoie, veuve du colonel Balth. de Remback, relève le fief du *bois de Dave* lez Flavion lui laissé par testament de Mich.-Ant. de Rembach. (fol. 382.)

6 oct. — Phil.-Jos. Helman transporte à Jean-Ferd., son frère, ses biens de *Feroz.* (fol. 386.)

15 oct. — Pierre-Jos. Detraux et Marie-Jos. de Cortil, sa femme, héritiers de Jean-Bapt.-Ign. Briot, transportent à Jean-

Hub. de Tignée une rente créée par Tilm. Zuallart au profit dudit Briot, sur *Bonneville*. (fol. 390 v°).

4 nov. — Max.-Henri Bouille, écuyer, transporte à la princesse t'Serclaes de Tilly une rente créée en sa faveur par Cl.-Franç. t'Serclaes comte de Tilly. (fol. 389 v°).

7 nov. Séb. Valtin et Marie Adam sa femme, engagent aux Bénédictines de la paix N.-D. de Namur le bien de l'Ange à *Bois-de-Villers*. (fol. 395.)

22 nov. Lamb.-Fr. du Ry, chanoine d'Andenne, relève la brasserie de la Chapelle, rue des Vifs, par décès de Nic. son frère. (fol. 393.)

— Ch. et Jos., fils d'Ant. de Cuellart, relèvent la s^grie^ de *S^t^-Germain*. Jean-Fr. et Alb.-Nic. d'Hinslin étaient leurs oncles maternels. (fol. 393 v°.)

1^er^ déc. — Jean-Jos. Bauduin de Ciplet oblige à Fréd. Belfroid de Braive ses biens de *Beez*, d'*Auvin*, d'*Acosse*, etc. (fol. 398.)

22 déc. Ph.-Jos. Helman engage à Anne Lathour, veuve de Grég. Sansin, ses biens de *Feroz*. (fol. 405 v°.)

1718. — Lettres de noblesse pour God.-Laur.-Serv. de l'Escaille. (Simple mention.)

28 févr. et 17 mars 1719. — Jean-Bapt. comte d'Outremont relève la s^grie^ foncière del *Vaux à Bovesse* et le bois de *Héron* par décès de son cousin Jean-Emond. (fol. 421 v°, 427 v°.)

28 févr. — Patentes de baron pour Jacq.-Remy de Goer de Herves. (LXX, 284, 288, et CCXLVII, n° 7.)

10 mars. — Diplôme de comte pour Chr.-Ern. de Baillet. (*États*, LVII, n° 15.)

16 mars. — Laur. de Heusche, écuyer, mari d'An.-Marie de Wiltheim, fait vérifier le contrat de mariage de sa femme avec son premier mari Adr. de Paheau, par Agn.-Cath. de Damme

1719

de Nieuenhove, veuve de Ch.-Eug. de Tamison, et par le P. Carme Max. de Damme, oncle de ladite An.-Marie. (fol. 429.)

24 mars. — Jaq.-Ger. Werix engage le bien de *Respaille* à André Labrosse. (fol. 8.)

— Ch.-Fr. baron de Harscamps relève trois parts de la s^grie de *Tongrenelle*. (fol. 428 v°.)

6 avr. — Nic. Jacquier renonce à l'héritage du chanoine Ans. de Jusaine en faveur de sa cousine Marie-On. de Jusaine. (LXIX, 229 v°.)

12 mai. — Phil. de Marbais voulant réconcilier Th.-A.-Ch. de Kessel et sa femme M.-A.-Él. de Marbais, sa fille, leur donne les biens lui cédés par Marie-Fr. Derins (?), veuve de Ger. de Marbais, etc. (fol. 90.)

13 juin. — La veuve de Jean-Pierre Sacré relève le fief du bolwercq. (Reg. LXVIII [1], fol. 2.)

16 juin. — Agn. de Pinchart, veuve de Louis-Henri de Marbais, et Marie-Jan.-Agnès de Maillart sa fille, protestent contre l'immixtion dans leurs affaires de Jaq. de Marbais.

20 juin. — Est. Jourdain relève la place d'huissier extraordinaire des privé et grand conseil de S. M. (fol. 2 v°, 4.)

27 juin. — Barbe Lambillon, veuve de Martin Herstal, donne à An.-Cath., sa sœur, tous ses biens à condition de payer sa pension au Bénédictines de Namur. (fol. 17.)

28 juin. — Franç.-Théod. et Max.-Henri comte de Hoen relèvent la s^grie del *Vaux à Bovesse* et le bois de *Hairon* par décès de Jean-Em. comte d'Outremont, chanoine de Liége, leur cousin sous-germain. (fol. 6 v°.)

29 juil. — Ferd.-Ign.-Jos. de Wallet relève le tiers de la dîme de *Lonchampeau*. (fol. 7 v°.)

[1] N° LXVIII, *transports et reliefs*, du 13 juin 1719 au 24 avril 1722.

27 sept. — Cath., Ch., Gabr., Oct., Ch.-Alb. et Christ. (femme de Fr.-Paul-Em. des Brocher), enfants de Ch. Le Rond, font un partage avec leur beau-frère Nic.-Fr. Rouffe, veuf d'Adrienne Le Rond, et Ch.-Fr. son fis, et leur donnent les censes de Bethléem et de Galilée à *Silenrieux*. (fol. 9 v°.)

2 nov. — Louis Zuallart, écuyer, relève le fief d'Ente que Th. Semal a acquis de God. de Bonneville, par décès de Tilm. Zuallart, son oncle. Puis, avec Jean-Fr. Zuallart, chevalier, il transporte à Fr.-Eug. baron de Gallardy leurs droits à la s^grie^ de *Sclain, Bonneville,* etc. (fol. 13.)

9 nov. — Ferd.-Max. de Tamison avec An.-Marie de Salpin sa femme, vend à Jaq. Delmelle et à Marie-Ant. Baudhuin sa femme, l'avouerie de *Bollinnes*. (fol. 15 v°.)

21 nov. — La douairière de Heusch d'Émines relève une rente sur la maison de la Couronne à Namur. (fol. 21.)

22 nov. — Henri-Fr. Destange dit Mareschal et Aug.-Th.-Jos. de Walet sa femme, engagent leurs biens à Marie-Mart. Rigau veuve de Ph. Bourtambour. (fol. 25 v°.)

23 nov. — An.-Cath. Lambillon relève une rente à *Ville-en-Waret,* échue à sa sœur Barbe par décès leur frère Jean-Franç. (fol. (21 v°. )

28 nov. — Herm. de Jamblines, écuyer, relève la s^grie^ de *Noville-sur-Mehaigne* et le fief delle Motte, par décès de son père Franç.-Max. (fol. 23.)

29 nov — Louis Zuallart vend à Louis Sarton et à Cath. Estienne, sa femme, la franche taverne de *Noville-sur-Mehaigne*. (fol. 27, 30.)

5 déc. — Jean-Lib. Latines relève un fief à *Moxh,* venant de sa grand'mère Cath. Franck. (fol. 25.)

12 déc. — Pierre-Guil. baron de Méan, chanoine de S^t^-Lambert, relève la s^grie^ du ban de *Seilles*, le château de *Landenne,*

1719

le bois de *Mostombe*, etc., par décès de son frère Laur.-Dieud., aussi chanoine de Liége. (fol. 29.)

— Les hôpitaux de Huy relèvent des rentes à *Beaufort*. (fol. 31.)

2 janv. 1720. — Al.-M.-Ign. de Burlen relève la cense de Malmaison sous *Bossière*. (fol. 31 v°.)

9 janv. — L'hôpital de Dinant relève la cense de *Wespin*. (fol. 34 v°.)

— Th.-Ant.-Ch. de Kessel relève s^grie^ de *Cortil*, l'avouerie de *Vodon* et Vodeceau, et un pré au lieu dit Elzée à *Upigny*, échus à sa femme Marie-An.-El. de Marbais par décès de Gerard, son père. (fol. 35.)

25 févr. — Marie-Madeleine de Geloes, Max.-Henri baron de Hautpenne et An.-Marie-Agn. de Maillen sa femme, vendent à An.-Cath. Posson une rente sur la céarie de sa S. M. (fol. 193 v°.)

28 fév. — Hél. Noadrée, veuve en premières noces de Joach. Hannique, relève un moulin à *Beaufort* acheté en 1686 à G.-J. d'Engihoul. (fol. 43.)

— Est. Uten donne à Bern. de Stier, chanoine de S^t^-Jean à Liége, cousin germain de sa femme, la s^grie^ de *Scry*, des rentes à *Hingeon*, etc. (fol. 49, 55 v°.)

5 mars. — Don Emm. de Lados et Ant. Floriet sa femme, vendent à Gabr.-Isab.-Th. de Lamblet une rente sur les s^gries^ de *Faux* et *Mozet*. (LXIX, 48.)

— Le fiscal de S. M. fait relever une partie de *Gosselies* et l'avouerie de *Rohasart* ou *Biesme-al-Ransart* par l'héritier d'An.-Gisl.-Corn. de Noircarmes. (fol. 48.)

4 juin. — Jaq. Quinart relève le bien du Sart ou Delsaux à *S^t^-Germain*. fol. (fol. 66 v°.)

— Louis van Werd, abbé de Floreffe, relève les s^gries^ de *Flo-*

*reffe, Franière,* Desminche et Tremouroux, la dîme de *Longchampiau,* item, la pairie et demi d'*Obais* et *Auvelois,* par décès de Bern. de la Perle. (fol. 67 v°.)

19 juin. — Jos. Éverard et Is. Jamotte vendent à Pierre-Jaq. Galliot la maison que leur avait donné leur oncle Pierre Jamotte, située sur le coin de Biweau et dite « aux Bailles en la Plante. » (fol. 99, 115.)

26 juin. — Jos. Evrard, mari d'El.-Ch. Jaumotte relève une rente sur la brasserie de la Couronne d'or, à Namur. (fol. 79 v°.)

1^er^ juil. — Arn. de Ville relève la s^grie^ de *Biesmerée* par décès de Winand, son père. (fol. 80.)

9 août. — Nicolas-Franç. Rouffe, avocat, émancipe son fils Ch.-Franç.-Jos., étudiant à Louvain, et lui transporte les biens de son oncle Paul-Philib. Gobart, à *Bouvignes.* (LXIX, 56.)

26 sept. — Jaq. Remy de Herves relève les s^gries^ hautaines de *Haltines, Strud* et *Maiseroule.* Le 22 oct. il relève celle de *Tombe.* (fol. 86 v°, 89 v°.)

28 sept. — Jean-Fr. Spinsmaille relève une rente sur le moulin de *Brichebo* par décès de Mich. Malevé, père de sa femme Marie-Jenne. (fol. 88.)

4 oct. — Al.-Mich.-Jos. de Cano, écuyer, relève la s^grie^ de *Bollines.* (fol. 88 v°.)

30 oct. — Rob. de Tru engage à Jean-Fr. Piette, chanoine de S^te^-Croix à Liége, sa maison proche de *Hougarde,* etc. (LXX, 380.)

19 nov. — Ch.-Jos. de Compère, écuyer, relève le fief des pêcheries et coultures de *Sclain* par décès de Fr.-Louis, son père. (fol. 92.)

— Proc.-Marie-Ant.-Phil.-Ch.-Nic.-Aug. d'Egmont-Pigna-

1720

TELLY, duc de Gueldre et de Juliers, prince de Gavre, relève le *winage d'Aubrive*. (fol. 93.)

4 déc. — Al. PARMENTIER, abbé de Boneffe, relève un fief à *Tavier* par décès de Jean du Rieu, son prédécesseur. (fol. 94 v°.)

8 déc. — Rich. de HEMRICOURT, s^gr de Ramioul, relève la s^grie hautaine de *Mozet* à défaut de l'héritier féodal de Ferd.-Conr. de Haexhe, propriétaire dessaisi; item, la seigneurie foncière du même lieu qu'il a achetée au chapitre de S^t-Aubain. (fol. 97 v°.)

18 déc. — Guil. DEMARCHE, doyen de Rochefort, relève le fief de *Mohet* par décès de son père Jacques. (fol. 96.)

16 janv. 1721. — Cath. de SEPTFAWES, veuve de Jaq. d'Engihoul, donne ses biens à Ch. Janjette et à Marg. d'Engihoul, sa femme. (LXIX, 312.)

18 janv. — Jaq. QUINART donne à ferme à Henry Rousseau la cense du *Sart à S^t-Germain*. (LXXVIII, 289 v°.)

5 févr. — Ant. DUPAIX est nommé conseiller du souv.-baill. en remplacement de Gilles Pasquot, mort le 27 oct. 1718. (fol. 101 v°,)

21 févr. — Fr.-Théod. comte de HOEN fait option pour le fief *Delvaux à Bovesse*. (fol. 105.)

25 févr. — Pierre-Phil. ROOSE baron de Leuw relève les s^gries de *Froidmond, Mielmont, Spy, Fanué,* et la pairie de *Ham-sur-Sambre* par décès de Pierre-Cypr.-Ambr., son frère. (fol. 105 v°.)

18 mars. — Joos-Ch. de THIER relève un fief d'Ente à *Sclain* par décès de God. Fresin, son oncle. (fol. 114 v°.)

22 avr. — Ida MATHIEU, femme d'Er. Guisset, au nom de Sim. Mathieu, son frère, relève la moitié du bois de *Chavagne* par décès de Jean, leur père. (fol. 119.)

23 mai. — P.-Ph. Roose relève le fief d'*Acoche à Loppoigne* par décès de son frère P.-Cypr.-Ambr. (fol. 119 v°.)

7 juin. — Henri-Jos. de Spanghen relève le fief de *Biesme à Melet*. (fol. 128.)

10 juin. — Marie-Phil. de Locquenghien de Pamelle, chanoinesse d'Andenne, relève le fief *Delvaux à Bovesse* et le bois de *Héron* par décès de Jean-Edm. d'Outremont. Le 13, elle les transporte à Jean-Bapt. comte d'Outremont, son parent, qui en fait relief le 17. (fol. 128 v°.)

28 juin. — Marg.-Is. d'Hinslin, veuve de Jean-Engl. d'Orjo, avec ses fils Phil.-Nic., Henri-Hub., Engl. et Jos., vendent la s^grie^ de *Godinne* à Phil.-Fr. de Moniot s^gr^ d'Hestroy, à Ch.-Jos. son fils, et à sa sœur Const.-Al. Moniot, veuve du colonel Jaq.-Théod. Vande Velde. On mentionne Jéron.-Is. sœur de Phil.-Fr. et veuve de Jean-Dom. Vande Velde. (fol. 140 v°, 143.)

28 juil. — Pierre-Franç.-Jos. de Wespin, écuyer, son frère Gér.-Jos., et leur sœur Marie-Mad.-Th.-Jos.-Dieud., héritiers de Phil. du Ponchau, voulant payer une rente à leur oncle de Guillenghien, engagent leur cheruage de Potreau à *Mont-lez-Sombreffe* à Pierre-Al. Douxchamps. (LXIX, 64 v°.)

4 août. — Paul-Ign. d'Yve est remboursé d'une rente que Jaq. baron de Spontin devait à Jan. de Brandembourg, chanoinesse de Nivelle. (fol. 156 v°.)

1^er^ sept. — Testament de Barbe Hock, veuve de Pierre Gillot et femme de M^r^ de Loyers ; legs pour ses nièces Marie-Agn. et Marie-Cath., filles de son frère Lamb., à *Ahin* et *Beaufort*. Approbation, en 1727, de Nic. Hardy mari de Marie-Th. Germeau, et de Guill. Ripet mari de Marie-An. Hock. (LXX, 83.)

19 sept. — Fr.-Jos.-Théod. Le Boucq relève le comté d'*Espinois* lez Binch, Trahegnies, et la cense du prince à *Laval*, par décès de son père Phil.-Louis. (fol. 158.)

1721

27 sept. — Marie-Yol. de Baduelle, dame de Flostoy, donne à ses filles Cath., Ern. et Is. de Garcia, la sgrie de *Temploux,* etc., du consentement de Marie-Is.-Ant. de Garcya. (LXXV, 178.)

4 oct. — Fr.-Hyac. de Lannoy comte de Lamottry, An.-Fl. de Gavre et Eug. de Lannoy baron de Sombreffe engagent aux Ursulines de Namur la sgrie de *Mont lez Sombreffe.* (fol. 159.)

11 oct. — Extrait du testament de Louis Dubois; il laisse *Aische-en-Refail, Wailhen,* etc. à Louis Dubois, son neveu. (LXXI, 246 vo.)

5 nov. — Contrat de mariage entre Ch.-Jos. Moniot (fils de Ph.-Fr. et de Marie-Jeanne le Brun), et Car.-Eph. fille de N. de Sourdeau, écuyer, sgr de Namesche, et de Barbe-Eph. van Besteen. Le futur apporte en dote la sgrie d'*Hestroy* et *Yvoy*. (LXIX, 83 vo.)

22 déc. — Marg.-Em. baronne de Courtejoie veuve de Balth. de Rembach, An.-Cath. de Rembach veuve de Mich.-Ant. de Rembach, et Ferd. de Rembach font un accord au sujet du bois de *Dave.* (fol. 187.)

13 janv. 1722. — Jean-Ern. de Walcourt, abbé de Flone, relève un fief à *Moxhe* par décès de Louis de Jacqmaert. (fol. 172.)

19 janv. — Franç. Hennequin, veuve d'Al.-Math.-Ign. de Burlen, relève la sgrie d'*Arbre*. (fol. 173.)

— Hél. Noadrée, veuve de Henri Vivier, relève un fief au Rieu d'Oute lez Gisves, par décès de sa sœur. Marg. (fol. 174.)

22 janv. — Const.-Al. de Moniot, veuve de Jaq.-Ph. Vande Velde, relève l'usufruit de la sgrie de *Godine* par transport de Mme d'Orjo et par accord fait avec son frère Phil.-Fr. de Moniot. (fol. 174 vo.)

5 févr. — Ch. baron de Rolly renonce, en faveur de Jean-

Bapt.-Fréd. de Lerneux et de Marie-Cath.-Aug. de Rolly, sa femme, à ses droits au château de *Roly*. (fol. 181 v°.)

9 févr. — Pierre de la Rue, écuyer, ayant fait mettre à proclamation la s^grie^ de *Wanghe* en vertu d'un accord fait avec Phil.-Fr. Vander Noot comte de Duras, elle est restée à Phil.-Ch.-Thom. Schockaert comte de Thirimont. (fol. 183.)

19 févr. — Généalogie de la maison de Lannoy. (CCXLVII, n° 12 bis.)

21 févr. — Walt.-Norb. de Burlen relève la s^grie^ du *Chesnoy* par décès d'Al.-Mat.-Ign., son père. (fol. 186.)

3 mars. — Les Ursulines de Namur relèvent une rente sur *Mont-lez-Sombreffe* par transport de Fr.-Hyac. de Lannoy, etc. (fol. 190 v°.)

5 mars. — Théod.-Jean de Waha oblige envers Marie-Marg. de Viven, veuve de Ch.-Hon. de Hamal, les s^gries^ de *Melreux* et de *Vierde*, le bien de Maillen, etc. (fol. 198 v°.)

23 mars. — Ph.-Ch.-Th. de Schockaert est mis en possession de la pairie de *Wanghe;* il fait relief le 26. (fol. 196 v°, 197 v°.)

24 mars. — Jean La Vigne, mari de Marie le Mineur, relève un fief de *Waret-la-Chausée* par décès de Jean le Mineur. (fol. 197.)

18 juin. — Diplôme confirmant à Phil.-Fr. de Moniot d'Hestroy le titre de baron. Il était fils de Hubert, annobli en 1671. (fol. 79 et CCXLVII, n° 17.)

29 juil. — Ch.-Alex. de Woelmont relève le fief de *Bauvigny* par décès de Nic.-Ign. de Wœlmont, son oncle. (Reg. LXIX [1], fol. 5 v°.)

30 juil. — George-Franç. Jacqmin, au nom de G.-Fr. Godin

[1] Reg. n° LXIX, *reliefs et transports* du 13 juil. 1722 et 7 déc. 1728.

1722

s^gr de Coux, son oncle, vend à Pierre-Franç. Gosseaux une rente sur le fief delle *Motte à Émines*, pour laquelle Jean-Bapt. Godain avait eu procès avec Jean Coriau. (fol. 6.)

27 août. — Dan. Mignon relève le *blokus d'Avin* par décès de Franç.-Théod., son frère. (fol. 10.)

1^er sept. — Contrat de mariage entre Bern. de Barsy et Marie-Is. Sanchez de Salazar, veuve de N. Mutsenick. (LXX, 51 v°.)

4 sept. — Jos. le Francq, s^gr de Hallet, retire la s^grie de *Thisnes* des mains de Franç. de Paheau. (fol. 10 v°.)

15 sept. — Jacques Scayes relève le fief de *Coria* par décès de Dieud. Commers, son oncle. (fol. 12 v°.)

— Const. de Bulley, abbesse de Marche-sur-Meuse, relève le fief de *Marionpret*. (fol. 13.)

24 sept. et 29 janv. 1725. — Mad.-Fr. princesse t'Serclaes engage aux Ursulines de Namur ses biens de *Marbais, Viesville* et *Bossières* pour satisfaire sa belle-sœur Franç.-Jos. d'Yve, veuve de Cl. t'Serclaes. (fol. 294, 299 v°.)

25 sept. — Octroi pour Marie.-Jos.-Ph.-El. de Arteaga de disposer des s^gries de *Jassoigne* et *Venatte*. (LXXI, 399.)

30 sept. — Barth. Thierry, receveur général des domaines, cède à Jos. le Franck ses droits à la s^grie de *Thysnes*, qu'il avait saisie sur N. Paheau au nom de S. M. faute de payement des deniers seigneuriaux. Le Franck fait relief le 1^er oct. (fol. 13 v°.)

19 oct. — Pierre-Melch. de Ville relève une rente sur la s^grie de *Goyet* par legs de Thiry Delviche. (fol. 15.)

5 nov. — Anne-Barbe de Courselle douairière d'Arn. de Ville, relève la s^grie de *Biemerée*. (fol. 15 v°.)

7 déc. — G.-Fr. Godin cède à Est. Jourdain le tiers du fief de la *Grande-Herbatte* située lez la porte S^t-Nicolas à Namur,

qu'il devra faire entourer de fossés « et faire revivre. » (fol. 24 v°.)

1713 à 1722. — Transports et reliefs d'alleux situés à *Bois-de-Villers* par Istasse, Fosséprez, Jaumin, Bossiroy, Allard, Louis, Lecocq, Hamaux, Vaes, Jaquemart, Bertrand, Lafabrique, d'Hour, Grégoire, Delcourt, Adam, Valtin, Crespin, Toisoul, Puissant, Lupsin, Boigelot, Rifflart, Binamé, Douxfils, Colart, Wautot, Dosimont, Baré, d'Otreppe, Hontoir, Bodart, Malnoury, Servais, du Culot, Gremieux, Cloes, Crasset, Roland, Melin, Beghin, Gilot, delle Rochette, de Fecher, Dandoy, Marchal, Lurond, Hock, Lambert, Estienne, Renier, Roufflart, Gislain, Fortemps, Doumont, Darras, Brumagne, Petit, Durieux, Posson, Pasquet, Rasquin, Mast, Ergo, Henriette, Yage, Delsaux, Dermine, Binet [1].

8 févr. 1723. — Alex.-Gabr. d'Alsace, prince du S^t^-Empire, marquis de la Verre, relève en pairie le comté de *Bossu* et de Blangier, provenant de Phil.-Louis d'Alsace, prince de Chimay, son père, par suite d'un accord fait avec Ch.-Louis-Ant. prince de Chimay, son frère aîné. (fol. 18 v°.)

10 févr. — Max. baron de Hautpenne et Anne-Marie-Agn. de Maillien sa femme, engagent à Anne-Cath. Posson la s^grie^ d'*Arville,* Mont et Sart-Bernard. (fol. 20.)

18 mars. — Jos. Evrard et Is. Jaumotte sa femme engagent à Théod. fils du capitaine d'Otreppe et à sa tante Jenne-Thér. d'Otreppe, veuve de Nic. de Ferart, la tenure aux Bailles à la Plante, la maison des Trois moutons dans la rue des Bouchers, etc. (fol. 22.)

[1] Reg. LXVII, 1 v°, 2 v°, 10, 44, 53 v°, 66 v°, 76 v°, 81 à 87, 97, 99 v°, 100 v°, 108, 127, 128 v°, 130, 133 v°, 162, 164, 168, 205 v°, 215, 217 v°, 224 v°, 227, 244 v°, 254 v°, 256, 261 v°, 285, 318 v°, 320, 328, 337 à 341, 345 v°, 420 v°. Reg. LXVIII, fol. 1, 4, 25 v°, 32, 46 v°, 55, 65, 71, 105, 112, 114, 117 v°, 141 v°, 167 à 170, 175 v°, 191 v°.

1725

6 avr. — Phil.-Franç. de Charlet relève la s^grie hautaine de *Branchon* par décès de Phil. son père. Le 15, Jean-Phil. son frère, relève un fief à *Ambesin* près du pont. (fol. 26 v°, 27.)

13 avr. — Testament d'Ang.-Jos., fille de Florimond de Varo de Maigny, laissant aux héritiers du marquis de Croy la terre de *Gosselies*. (LXX, 306.)

12 mai. — Jean-Phil. de Charlet, écuyer, donne le moulin de *Branchon* à son beau-frère Jean-Franç. de Bruges, écuyer, et à Franç.-Th. de Charlet sa femme, en vertu d'un octroi de S. M. du 26 janv. (fol. 32 v°.)

22 juin. — Jos. de Brabant, abbesse d'Argenton, relève le fief de *Beaufaux-Mariette*. (fol. 35 v°.)

26 juin. — Jean-Franç. de Bruges relève le fief du Grosborne à *Hanesse* et le moulin de *Branchon*. (fol. 36.)

30 juin. — Adr.-Ern. de Mérode de Thiant, chanoinesse de Nivelles, donne à son coûsin Jean-Ph.-Eug. comte de Mérode, chef de la famille, du consentement de sa sœur Marie-Vict., les biens de Jér.-Alb., son frère, dont la branche allait s'éteindre, et notamment le comté de Thiant, les baronnies de Harchie et *Bellœuil*. (LXXVIII, 155 v°.)

8 juill. — Ant. Belhomme, receveur général de S. M. en Hainaut, mari de Marie-Th. Castaigne, et son beau-frère Ant.-Franç. Bady, écuyer, mari de Marg Rouillon, relèvent des terres à *Marchovelette*, au *Trieu Jenne-du-Sart* et à *Floriffoux*, par décès de Franç. Rouillon dit Castaigne et de Marg.-Cath. Hellin, sa femme, leurs beaux-parents. (fol. 38 v°.)

10 août. — Lettres patentes de confirmation de noblesse pour Jaq. Minée du Fondbarré, écuyer. (fol. 86 et CCXLVII, n° 16.)

25 août. — Jaq.-Franç. comte de Groisbeck, grand bailli

1723

d'Entre-Sambre-et-Meuse, ayant procès avec Jean-Bapt.-Fréd. de Lierneux, baron de Presle, et Marie-An.-Cath.-Aug. de Roly sa femme, au sujet d'une rente que les religieuses de S^te^-Aldegonde de Huy avaient sur la terre de *Rolly et Sart-en Faigne,* il achète au baron Charles et à Jeanne-Erasme de Roly (enfants du baron de Roly et de Josine-Marie de Furnet), et audit Lierneux leur beau-frère, leurs parts de la s^grie^ de *Roly*. Groisbeck fait relief le 4 sept. (fol. 40.)

31 août. — Flor.-Franç. de Mailly-Mamesse, héritier de Marie-Gisl. de Noircarme de S^te^-Aldegonde, chanoinesse de Nivelles, et de Gisl.-Corn. de S^te^-Aldegonde, son frère, derniers propriétaires de la terre de *Gossoley* en partie, en fait prendre possession. (fol. 46.)

4 sept. — P.-Fr. Gosseaux relève une rente sur la *Motte à Émine*. (fol. 45 v°.)

30 sept. — G.-Is.-Th. Lamblet relève une rente sur *Faux* et *Mozet*. (fol. 49.)

5 oct. — Marie Henrion, veuve de Jean Nelis, relève un fief à *Hanesse* et *Acosse*. (fol. 50.)

— Franç.-Ch.-Thomas de Salmier baron de Hosden, vend à Jean Romain les droits qu'il a, par saisie, au moulin de *Brichebot,* « avec droit de chasse sur un cheval garni d'une clochette, etc. » (fol. 50 v°.)

6 oct. — Cath. de Nalenne, veuve de Ch. de Wandre, relève le pré d'Esquiwre lez *Coraine*. (fol. 50 v°.)

11 oct. — Jean Romain relève le moulin banal de *Brichebot*. (fol. 53.)

12 oct. — Ern. baron de Méan, au nom de sa tante Marie de Gal veuve de Pierre-Franç. Godart, relève l'usufruit de la s^grie^ d'*Ermeton-sur-Biers* donnée le 11 juin 1603 à Jean de Waha. (fol. 53.)

1723

13 oct. — Mart.-Al. Demanet, écuyer, donne à son fils aîné Jean-Franç. la s^grie de *Biesme-la-Colonoise;* ledit Jean fait relief le 26 nov. (fol. 57.)

9 nov. — Cath. de la Croix, veuve d'Ant. Richir, relève pour son fils Remy une partie du *Lamboy à Gilliers*. (fol. 55 v°.)

12 nov. — Eust. Bauwins de Vau relève une rente à *Hannesse* par décès d'Eust., son père. (fol. 55 v°.)

— Ch.-Fr.-Jos. Rouffe relève le fief des afforages « et mise à feu » de *Bouvignes*. (fol. 56 v°.)

18 nov. — Marie-Mad. de Jamar, veuve de Balth. d'Agout, transporte à Nic.-Ant. d'Auvin et à Glaud.-Franç.-Flor. de Severy, sa femme, le fief de *Perwez-en-Condros*. (fol. 61.)

19 nov. — Fl.-Franç. de Mailly-Mamesse, héritier d'An.-Gisl.-Corn. de Noircarme chanoinesse de Nivelles, fille d'Is.-Cl.-Eug. de S^te Aldegonde, engage à Jean de Bergeraud les terres de Mirimont ou *Merlemont, Spy, Gosselies* etc. (fol. 94.)

27 nov. — Jean-Tous. Josneaux relève un fief près de l'église de *Ville-en-Hesbaye*, transporté à son père Jean par Ant. de Fumal. (fol. 58.)

2 déc. — G.-Fr. Godin engage à Jean-Fr. de Bruges la seigneurie de *Coux*. (fol. 227.)

11 janv. 1724. — Jean-Jos. vicomte de Berghes, prince de Rache, et Marie-Jos.-Is. de Berghes sa femme, relèvent en pairie la seigneurerie de *Zetrud-Lumay* échue à ladite dame par décès de son père Phil.-Ign. (fol. 62 v°.)

25 janv. — Zegens Coppin relève des terres à *Ambesin* par décès de God. Coppin, recteur de Boing. (fol. 66 v°.)

27 janv. — Jean-Jos. de Maucour relève la seigneurie de *Houx* sous Poilvache. (fol. 66 v°.)

14 févr. — Eléon., Nic. et Ladislas fils de Nic. Cuvelier, Pierre-Franç., Ign.-Hyac. et Marie-Hél. Fyes, cédent à Al. Parmentier, abbé de Boneffe, la seigneurie de *Boneffe* et des terres à *Branchon*. (fol. 176.)

15 févr. — Ch. Janjette et Marg. Dengihoul, sa femme, vendent à Jean Minicq une rente sur leur cense de *Soliers*. (LXX, 156, cfr. 115 v°.)

23 févr. — Hub. Plompteur, avec Marie George sa femme (veuve de Franç. Drion, mayeur de Gilly), et Jaq.-Jos. Drion, son beau-fils, transporte à Thom. de Glisme, échevin de Charleroy, une rente à *Gilly*. (fol. 67.)

28 mars. — Ch.-Al. de Woelmont relève un fief entre *Cortil et Coria* par décès de Nic.-Ign., son oncle. (fol. 69.)

31 mars. Th. de Glime, marchand de fer en gros, relève une rente à *Gilly*. (fol. 69 v°.)

25 avr. — Marie-Barbe Deloge, veuve de Joos-Ch. Dethier, relève l'usufruit d'un fief d'Ente à *Sclain*. (fol. 70 v°.)

— Ch.-Hub. Maucour, au non de son frère Franç.-Ern., relève le fief de l'*Isle de Houx* par décès de Jean-Franç., leur père. (fol. 71.)

6 mai. — Jean-Guil. de Marche, curé de Lavaux Ste Anne, donne à son neveu Jean-Guil., fils de Math. Jacqmart et de Marie-Th. de Marche, la cense du Royer à *Mozet*. (fol. 84 v°.)

9 mai. — Nic.-Ch.-Fr.-Al. de Corswarem relève la seigneurie de *Leuze* par décès du comte Fr.-Ant. de Looz-Corswarem. (fol. 74 v°.)

29 mai. — Adr.-Dam.-Ger. comte de Lannoy relève la seigneurie de *Goesne*. (fol. 75 v°.)

16 juin et 9 déc. — Marie et Cl.-Franç. du Rondeau, Reine-Jaq. Maroteau, veuve Mich.-Fr. du Rondeau, petits-enfants de Jean-Fr. du Rondeau (héritier de sa sœur Marie), transpor-

1724

tent à Al. Dupont une rente saisie sur le comte de Mastaing; de même, les héritiers de Fr.-Adr. de la Barre baron du Maisnil, David-Am., Henri-Dom. et Ch.-Jos. de Baudry, écuyer, seigneurs du Montroeul. (fol. 234 v°.)

22 juin. — Ch.-Jos. baron de Moniot relève les seigneuries d'*Yvoy* et *Hestroy* par cession de Phil.-Fr., son père. (fol. 76.)

11 sept. — Jean-Guil. Jackmar relève le fief de *Mozet*. (fol. 85 v°.)

19 sept. — Jacq. Minée du Fontbarrez relève la seigneurie de *Fumal* et une rente à *Waret-la-Chaussée* par décès de Ch.-Sév. de Meraude, son beau-frère. (fol. 89 v°.)

25 sept. — Janne Dumont, veuve de Franç. Misson, écuyer, relève la seigneurie de *Wayaux*. (fol. 98.)

10 oct. — Le baron Franç.-Eug. Gaillardy avance une somme que Jean-Hub. de Tignée doit à Guil. Posson, pour le remplacer dans ses droits. (fol. 98 v°.)

24 oct. — Gil.-Ch. Jacquet relève une partie des Coultures Godart à *Biesme-la-Colonoise* par décès de Jean-Théod. de Gosée [1].

7 nov. — Pierre Wauthy et Marie-Jos. Dasset, sa femme, Jean Goffin mari d'An.-Franç. Dasset, gendres de Jean Dasset

[1] « Le 14 nov. 1724, Jaq. Delmelle, Sim.-Ch. Pasquier, J.-Ch Serome, J. Mathieu, Jaq.-Jos. Brumaigne et Sev.-Ant. Dupaix, licenciés ès lois et conseillers du sous-baill. du pays et comté de Namur, étant assemblez en leur chambre ordinaire au Gouvernement de cette province pour juger le procès d'entre le Sr Dumenil et le baron de Moniot, S. E. le comte de Lannoy, passant au travers de ladite chambre et s'y arrêtant, après avoir été salué par lesdits conseillers, leur dit en termes : « Messieurs, plus de Wallincourt icy, » sinon je m'en prenderai à vous. » Sur quoy, l'un desdits conseillers voulant parler, le Sr Legros, secrétaire dudit comte, dit d'abord qu'on y pourvoira. Requérant lesdits conseillers que la présente soit mise en garde pour leur valoir à la suite ce que de raison. » (fol. 99 v°.)

et de Cl. Misson, vendent à Jean-Louis, fils de Jean Misson, et à Marie-An. Doignies sa femme, la maison Leveau, l'eau de l'abbaye, le pré delle Vignette, etc., à *Biesme-la-Colonoise*. (fol. 320 v°.)

14 nov. — George-Fr. Godin engage à Est. Jourdain les deux tiers du fief de la *Grande-Herbatte*. (fol. 104 v°.)

18 nov. — Fl.-Fr. Mailly de Maines étant mort le 3 juil., Cl. Leblanc et Jean de Bergeraud, ses créanciers, demandent des curateurs. Saisie de la seigneurie de *Gosselies*. (fol. 113 v°.)

— Pierre-Hub. de Tignée relève la seigneurie de *Sclayn, Bonneville,* etc. par décès de Jean-Hub., son père. Item, celle de *Faux* donnée en 1288 par le comte de Flandre à Jean de Faux, châtelain de Florennes, avec le grand et le petit *Monceau*. (fol. 100.)

24 nov. — Réception de Théod.-Jean baron de Waha à l'État noble de Luxembourg. (fol. 282 v°.)

15 janv. 1725. — Jean-Franç.-Jos. de Marotte engage à Bertr.-Lamb. de Molle, écuyer, les seigneuries de *Montigny* et d'*Emptinnes* qu'il veut purger des mains de God. Smackers. (fol. 157 v°.)

— Mart.-Al. Demanet cède à Ch.-Ph.-Hub. Desmanet de Heuvy, son second fils, la seigneurie de *Sart-Eustache*. (fol. 424 v°.)

— Ph.-Jos. Helman, chevalier, engage *Fero* à Jean-Ferd. son frère. Ils étaient fils de Jean Helman baron de Willebrouck et de Barbe de Wachtendonck. (fol. 111.)

17 janv. — Gil.-Ch. Jacquet, au nom de ses enfants, relève les Coultures Godart à *Biesme-la-Colonoise*, par testament de J.-Th. de Gosée, leur oncle maternel. (fol. 105 v°.)

— Marie-Jos. de Glisme de Spontin, prévôte d'Andenne, relève un fief à *Burdinnes*. (fol. 106.)

1725

12 févr. — Guil.-Henri, Pierre-Hub. et Jean-Hub., fils de Jean-Hub. de Tignée, chevalier, font un partage; le premier choisit les seigneuries de *Faux* et *Sclayn,* les autres des rentes à *Bonneville,* etc. (fol. 110.)

22 févr. — Extrait du partage des biens de Franç. Rouillon dit Castaigne; la cense de *Marchovelette* échoit à Ant.-Fr. Bady, une autre à Ant. Belhome. (fol. 139 v°.)

3 mars. — Testament de Walt.-Norb. de Burlen, seigneur d'Arbres, en faveur de Franç. Hennekin, sa mère, avec octroi de S. M. (fol. 117, 120.)

12 mars. — Ph.-Jos. Helman relève la cour de *Beuzet* par décès de Jean-Ferd., son frère. (fol. 113.)

— André Labrosse relève une rente sur la cense de la Raspaille à *Asche-en-Refail* que possède J.-G. Wericx.

24 mars. — Lettres de noblesse pour Ch.-Al. Noust. (Mention.)

4 avr. — Testament de Fr.-Ch.-Th. de Salmier, baron de Hosden, et d'An.-Ch. de Maulde de la Buissière, sa femme. Legs à Oct.-Eug. de Maulde, frère de la testatrice, à Ern.-Ant.-Fr. de Marbais, écolâtre d'Andenne, leur cousine, etc. Le 12 avr., le roi les avait autorisés à disposer des terres de *Somme et Houssoy.* (LXX, 103 v°, 106.)

10 avr. — La veuve d'Al.-Math.-Ign. de Burlen, chevalier, relève les seigneuries d'*Arbre* et du *Chesnoy,* le cheruage de Malmaison sous *Bossières,* par décès de son fils Walt.-Norb. (fol. 118 v°.)

11 avr. — Don Jean Jacques, abbé de Boneffe, relève des terres à *Tavier,* par décès d'Al. Parmentier son prédécesseur. (fol. 119 v°.)

30 avr. — Marie-Hél. Dawaigne, veuve de Louis baron de Herisem, relève le manoir de *Wangenies* et des rentes à *Loyers.* (fol. 125.)

— Arn.-Louis du Bois, écuyer, relève la seigneurie d'*Aische-en-Refail* par décès de Louis, son père. (fol. 126.)

7 mai. — P.-J. Vivier, fiscal du souv.-baill., ayant saisi la s^grie^ de *Gosselies* et la vouerie de *Roasart* ou de Biesme à la Ransart, Jean Bergeraud, chanoine de Cambrai, conseiller au Parlement, en fait purgement et est mis en possession le 1^er^ oct. (fol. 140 v°.)

8 mai. — Eug. comte de Lannoy relève la seigneurie de *Mont-Sombreffe* par décès de Franç.-Hyac. comte de Lamottrie, son père. (fol. 126 v°.)

18 mai. — Pierre-Fr.-Jos., Ger.-Jos., et Mad.-Th.-Jos.-Dieud.-Urs., enfants de Nic.-Ph. de Wespin, chevalier, et d'An.-Jacq. du Ponchaux, engagent à Jaq. Remy baron de Herves la seigneurie d'*Andoy* et *Wierde*. (fol. 127.)

5 juin. — Cath. Collart, veuve de Jean La Barre, relève le fief d'*Aracourt* à Meux. (fol. 131.)

26 juin. — Ger. Grosse, mari de Marie-Ant. Hannique, relève un fief au *Rieuxdoutte,* terre de Beaufort. (fol. 132 v°.)

3 juil. — Jen.-Hél. Philippart, veuve du capitaine Phil. Philippart, relève le fief de *Grimzée* à S^t^ Denis.

5 juil. — Herc.-Mériadec prince de Rohan, tuteur de Charles, Arnould, Marie-Louise, Franç.-Aug. et René, enfants mineurs de Jules-Franç.-Louis de Rohan prince de Soubise, et d'Anne-Julie-Ad. de Melun, relève la terre de *Thy-le-Chateau* et les biens de leur oncle Louis de Melun, prince d'Espinoy. (fol. 133.)

— Pierre-Franç.-Jos. de Wespin, écuyer, donne à Ger.-Jos., son père, les seigneuries d'*Andoy* et *Wierde*, dont celui-ci fait relief le 3 sept. 1726. (fol. 194 v°.)

7 juil. — Ch.-Og. de Cassal, archidiacre de Namur, relève

1725

la seigneurie de *Hun* par décès de Ch.-Fr. Floriet, son cousin. (fol. 135.)

9 juil. — Ch.-Og. de Cassal, archidiacre de S[t] Aubain, donne au fils aîné de son frère Franç.-Ant., écuyer (le jour du décès de Marie-Cl. de Cassal veuve de Fr. Floriet), la seigneurie de *Hun*. (fol. 254.)

4 août. — Patentes d'avocat fiscal du sous-baill. pour Th. Fontaine. (fol. 298.)

6 août. — Louis Sarton et Cath. Etienne, sa femme, donnent à leur fille Florence la franche brasserie de *Noville-sur-Mehagne*. (LXXI, 373 v°.)

10 sept. — Jean-Jér. de Schroots, abbé de Floene, relève un fief à *Mosche* par décès de J.-Ern. de Walcourt, son prédécesseur. (fol. 139.)

— Testament de Jen.-Mich. Coppin, veuve de Den. Fraiture; legs à Jean-Fr., fils de Jean Gerard, son filleul, pasteur à Franc-Waret, etc. de biens à *Bois-de-Villers*. (fol. 329 v°.)

2 oct. — Ev. Chaumont relève la moitié du fief de *Fleron* par décès de Grég., son père. (fol. 142 v°.)

25 oct. — Jaq.-Ger. Werix et Jen.-Marg. Swinen, sa femme, transportent à Louis de Bois de Walhain une rente sur la *Raspaille* à Asche-en-Refail. (fol. 153 v°.)

7 nov. — Od. de la Brique donne à son neveu Franç.-Alex. de Seraing, fiancé d'An.-Th. de Kessel, les seigneuries de *Hollogne-sur-Geer, Boelhe, Manil* et *Darion*. Il fait relief le 11 déc. 1726. (fol. 240 v°.)

18 déc. — Guil. Moreau, avec Marie-Jos. sa femme, Franç.-Guil. de Proper, chevalier, avec Marie-Th. sa femme, Jean de Montpellier avec Jen.-Fr. sa femme, et Jean-Louis de Cartier avec Marie-Agn.-Gisl., tous gendres et filles de Guil. de

1725

Bilquin et de Marie-Agn. de Baillincourt, font un partage de la seigneurie de *Bioulx* et du fief de *Libenne*. (fol. 184 v°.)

20 déc. — Joachim-Max.-Marie-Jos.-Hyac. comte de Mérode, de Montfort, de Groesbeck, etc., haut voué héréd. de Fosses, relève le fief de *Choquier* à Biesme-la-Colonoise, par décès de Max.-Fr. comte de Mérode de Nalines, son beau-père. (fol. 155 v°.)

16 janv. 1726. — Diplôme de baron pour Jaq.-Gabr. de Jacquier. (LXXI, 135 v°; CCXLVII, n° 11.)

15 févr. — Cath. Guillaume, veuve de Laur. Cabus, relève le cortil du Tony à *Floreffe*. (fol. 158 v°.)

— Phil.-Alb. comte de S^te^ Aldegonde, au nom de Jen.-Ern.-Alb. sa fille, héritière de Max. comte de S^te^ Aldegonde et d'Al. de Noyelle, sa femme, relève sept parties de la seigneurie de *Gosselies* et *Rohasart,* par décès de Fl.-Fr. de Mailly. (fol. 159.)

— Marie-Adr.-Alex.-Th. baronne de Wittenhorst, veuve du comte de Fresin, relève la seigneurie d'*Ahin* et *S^t^-Léonard,* le bois *Chaumont,* etc. (fol. 160 v°.)

18 févr. — Octroi pour Gil.-Ant. de Kievrain de disposer de ses biens. (fol. 200.)

8 mars. — La douairière de Remback, née baronne de Grâce de Courtejoie, relève une rente sur *Ahin* et *S^t^-Léonard.* (fol. 161 v°.)

18 mars. — Cés.-Ant.-Théod. de Glimes relève la seigneurie de *Stave* par décès du marquis de Florennes, son père. (fol. 162.)

22 mars. — Ch. Jeangette et Marg. Danjoul, sa femme, donnent à leur fils Ch.-Jos. le moulin banal de *Louvignée,* sous Beaufort, et une rente à leur fille Marie-Th.-Jos. (LXX, 385.)

1726

Mars? — Henri-Aug. de Wignacourt, comte de la Roche et vicomte de Dave, mari d'An.-Marie d'Aremberg princesse de Barbançon, fait une réclamation au sujet de la chaussée à construire depuis le pont du fossé, à la sortie du faubourg de Jambes, jusqu'à la cense de Tronquoy. Octroi de S. M. du 15 juin 1725. (fol. 204.)

2 avr. — Mad.-Alb.-Jos. de Hamal, chanoinesse de Nivelle, héritière de la marquise d'Estrossy, relève la seigneurie de *Bierwart* et le bois de *Chapiauveau*. (fol. 162 v°.)

7 mai. — Max.-Nic. et Charles-Ant. comtes d'Arberg transportent à Adr.-Dom.-Ger. comte de Lannoy le droit de retrait qui leur compète (en vertu d'un accord fait entre Alb.-Jos. comte d'Arberg, leur père, et Jean Beaujan) sur la terre de *Sept-Fawes*. (fol. 171 v°.)

28 mai. — Ch. d'Arberg relève les seigneuries d'*Ahin, St-Léonard* et *Beaufort,* avec le bois *Chaumont,* etc. par décès d'Ant.-Ud. comte de Fresin, son oncle, et le *blockus de Marsinnes* par décès d'Alb.-Jos., son père. (fol. 174.)

— Marie-Cath.-Jos. de Fresneau relève la seigneurie de *Joncret* par décès de Cl. de Namur. (fol. 175.)

1er juin. — L'abbé de Boneffe relève la seigneurie de *Boneffe*. (fol. 183 v°.)

22 juin. — Franç. de Guilenghien relève des rentes sur *Ahin* et *Beaufort*. (fol. 184.)

19 juil. — Gil.-Ant.-Ch. de Kiévrain laisse à Jean-Mich. de Marotte ses seigneuries de *Boussu-en-faigne,* d'*Acos* et de *Villers-la-Potterie;* à Marie de la Mayrerye ses biens du Hainaut; à Jean-Jaq. de Jambline sa cense de Châtelet; à Mich.-Jos., Adr.-Jos. et Yol.-Cl. de Rodoan, des rentes; à Jean-Fr. de Bruges sa cense de Trouille à *Gerpinne*. (fol. 196, 216. Cfr. 211.)

31 juil. — Testament de l'archidiacre Ch.-Og. de Cassal : legs aux cinq enfants du second lit de son frère Fr.-Ant., à son frère Jos. et à sa sœur Marg.-Cl. (fol. 255.)

9 août. — Ferd. comte de Hamal vend à Mich. Zoude les raspes du terne d'Ermont à *Hour-en-Famenne*. (fol. 192 v°.)

22 août. — Rob.-Ch.-Ferd.-Jos. Dauvin, écuyer, relève pour sa mère Jen. Dupaix, la seigneurie de *Burdinne* avec les fiefs delle *Monzee* et delle *Keuserie,* par décès de Jean-Ch., son père. (fol. 193 v°.)

5 sept. — Ger.-Jos. de Wespin et Barbe Frère, sa femme, vendent à Louis-Jos. baron de Waha la moitié de la seigneurie d'*Andoy* et des bois à *Wierde*. (fol. 202.)

6 sept. — Jean-Mich. de Kievrain relève *Villers-la-Potterie* et le bois de *Houdroit* par décès de Gil.-Ant. de Kiévrain. Le même jour, Marie-Louise de la Mairye douairière de Calenelle, avec son gendre Fr.-Jos.-Alb. Rasoire et Marie-Rose-Reyne-Dor.-Bern.-Th. de Marotte sa femme, transporte à Pierre-Fr. Le Sirre les biens de Gil.-Ant. de Kievrain, son cousin-germain. (fol. 198.)

16 oct. — Ch.-Hugo de Cuellart, écuyer, déclare que feu sa grand'mère maternelle Marie-Hél. Lambillon veuve de Jean-Jaq. d'Hinslin, avait purgé la saisie la seigneurie de *S^t^-Germain* et le moulin de *Renise,* et les avait cédés à Ant. de Cuellart et à Marie-Cath. d'Hinslin, sa femme (fille dudit Jean-Jaq.), ses parents. Il les transporte à Jean-Nic. de Beeckman. (fol. 220.)

13 nov. — Al. comte de la Tour et de S^te^-Aldegonde relève sept parts sur seize de la seigneurie de *Gosselies* et la vouerie de la *Ransart* par transport d'Agn. de Mailly, sa tante maternelle, qui l'avait achetée d'Ant.-Fr. de S^te^-Aldegonde, baronne de Mailly, sa mère, grand'mère dudit comte. (fol. 233.)

1726

22 nov. — Ign.-Fr. Le duc, écuyer, comte de Thirimont, fils de Marie-Phil. François (fille de Jérôme et petite-fille de Gilles), Alb. Lewaite (fils de Jenne François et petit-fils de Gilles), et Marie-Cl. Lewaite (fille de Jenne François) femme du conseiller de Zombergh, etc., transportent à l'avocat Lamb. Burlet un rente sur la maison du comte de Jausse de Mastaing. (fol. 237 v°.)

23 nov. — Dom. de Vergnies et N. Cauderlier, sa femme, Jenne et Barbe, enfants de Guil. de Vergnies, transportent à L. Burlet une rente que leur devait le comte de Jausse. (fol. 239.)

9 déc. — Les héritiers de Cl.-Jos. marquis de Bournonville transportent à N. de Bergeraud, représentant la baronne de Courière dite Vander Linden et le vicomte d'Immerzeel, une rente sur Tubise et Lerbecq. (fol. 246.)

18 déc. — Testament et codicile de Mad.-Fr. princesse t'Serclaes, veuve d'Alb.-Oct. prince t'Serclaes de Tilly; elle laisse à d'Alb.-Jos. Donglebert, son cousin germain, frère d'Alb. Donglebert, doyenne d'Andenne, à An.-Aug. de Montmorency, son cousin, etc., les terres de *Marbais,* Tilly et Hollers. (fol. 385 v°, 389 v°.; LXXX, 92 v°.)

20 déc. — Guil. Mattaigne avec An. Quinet, sa femme, transporte à sa fille Cath., femme de Paul Fensie, une maison à *Gilliers*. (LXXI, 85.)

10 janv. 1727. — Fr.-Jos. de Marotte réclame le purgement de la saisie des seigneuries de *Montigny* et *Hemptines,* avec les moulins de Waseige et Velupont, contre Nic.-Edm. de Smakers. (fol. 243.)

— Jean-Em. de Stammer, chambellan héréditaire du comté, transporte le fief du *chambellage* à Gér. Dubois. (fol. 244.)

17 janv. — M.-C. de Hamalle, chanoinesse de Moustier, donne à sa nièce Marie-Cath. de Clavieres, femme de Guil.

1727

comte de Bouillet, les terres de *Bierwart, Otreppe* et *Chapeauval* que sa sœur Mad.-Alb., chanoinesse de Nivelles, lui avait données. (fol. 245.)

21 janv. — Arn.-Mart.-Louis Dubois de Walhain est remboursé par Jaq.-Ger. Werix et Jen.-Marg. Suenen sa femme, de rentes affectées sur la cense de la *Raspaille* à Aische. (fol. 251 v°.)

— Martin, Marie-Jenne (femme de Ph.-Th. Louis) et Marie-Fr. Maillen, enfants de Gilles et de sa seconde femme Marie-Jaq. Marneffe, font un accord au sujet de la brasserie de la Couronne d'or. (LXX, 87 v°.)

26 fév. — Ant., fils aîné de Fr.-Ant. de Cassal, relève *Hun*. (fol. 258.)

— Est. Jourdain relève, sur le fief de *Herbatte*, une rente achetée à George-Fr. Godin. (fol. 259 v°.)

12 mars. — Baud. de Ciplet cède à Louis Jacques, de Haneffe, le fief de *Cyplet* à Acos. (fol. 260 v°.)

22 mars. — Diplôme de comte de Quiévrain pour Jean-Mich.-Val. de Marotte de Callenelle. (Simple mention.)

21 avr. — Patentes de conseiller du souv. baill. pour Ch.-Jos. Ramquin, en remplacement de Jos. Brumagne. (fol. 266.)

22 avr. — Mich.-Jos. de Rodoan relève le winage de *Givet* ou *Thuin* par décès de Gil.-Ant. de Marotte dit de Kiévrain. (fol. 264 v°.)

— Les Jésuites de Namur relèvent le fief de *Biaffaux-Henry*. (fol. 265 v°.)

19 mai. — Jean-Ant. de Romrée et An.-Céc. d'Hillebrant sa femme, échangent avec Herm.-Jos. de Colnet la seigneurie de *Botey* contre les censes de Tongrinne et de la Bourlotte. (fol. 276, 278.)

1727

20 mai. — Arn.-Mart.-Louis Dubois, chevalier, relève le bois de *Boloy* à Aische-en-Refail. (fol. 268 v°.)

— Marie-Jos.-God. de Gosée relève la seigneurie de *Balatre*, le fief de *Berlacomines*, des rentes sur *Marbais*, les moulins banaux de *Biesme* et *Oret*, le fief de la *pannetrie* du comté, le pré-le-comte à *Ham-sur-Sambre*, des terres à *Leuze*, etc., par décès de Jean-Cl. comte de Balatre, son père. (fol. 271.)

29 mai. — Louis-Jos. baron de Waha relève la seigneurie de *Wierde* lui cédée par G.-J. de Wespin. (fol. 278.)

17 juin. — Ch.-Phil. Desmanet de Henry, écuyer, relève la seigneurie de *Sart-Eustache* par cession de son père Mart.-Al. (fol. 283.)

30 juin. — Généalogie de la famille de Colnet.

21 juil. — Louis Jaquet relève le fief Cyplet à *Acosse*. (fol. 291 v°.)

— Th.-Ch.-Ant. de Kessel, au nom de son fils Will.-Théod., relève la seigneurie de *Cortil*, l'avouerie de *Vodon* et le pré d'Elzée à *Upigny*. (fol. 292.)

24 juil. — Pierre-Guil. baron de Méan, chanoine de Liége, transporte à son neveu Pierre de Méan la seigneurie de *Landenne*. (LXX, 56.)

5 août. — Pierre-Fr. de Sire, écuyer, et Bern. de Preille, sa femme, transportent à Jean-Fr. Cornelis une rente sur le château de *Gougnie*. (fol. 397 v°.)

8 août. — Testament de Jaq.-Fr. comte de Groesbeeck et Marie-Jos.-Cath. de Harscamp, sa femme, en faveur de leur fils Ant.-Fr.-Lam., etc. (LXXX, 159 v°.)

11 août. — P.-Fr. Dupuis est nommé huissier du souv. baill. en place d'Et. Jourdain nommé procureur. (fol. 303.)

26 août. — Fr.-Og., fils de Christ. de Mélart de Champion,

purge des mains de Ph.-Ferd. Mignon la cense d'*Ambesin* (venant de Jean Breard, beau-père dudit Christ.) et la vend à Jean-Nic. de Beeckman. (fol. 416.)

8 oct. — Jean-Em. de Stammer engage le *chambellage* du comté à Gér. Dubois. (fol. 305 v°.)

10 oct. — Jean-Bapt.-Mich. de Donglebert et An.-Marie-Cath. de Godinne sa femme, transportent à Alph. Chapelle et à Jan.-Fr. Bousmanne sa femme, une rente sur *Namesche, Melroy* et *Vezin*. (LXXI, 264 v°.)

8 nov. — Rich. de Hemricourt transporte à son fils Ferd.-Rich. la seigneurie de *Mierdop*. (fol. 313.)

20 nov. — L'exécuteur testamentaire de Mad.-Fr. t'Serclaes princesse de Tilly relève les seigneuries de *Marbais, Bossière* et *Vieuville*. (fol. 318 v°.)

— Paul-Fr. Mattolet relève le fief delle *Motte à Meux*. (fol. 320 v°.)

5 déc. — Ch. baron de Harscamp relève l'usufruit de *Tongrenelle*, et Fr. d'Harscamp la propriété. (fol. 336 v°.)

16 déc. — Ch.-Proc.-Jos. de Meldeman de Barré, écuyer, relève *S^t^-Martin-Balatre* par transport de son beau-père de Pellisonier. (fol. 337 v°.)

18 déc. Guil.-Nic. de Heusch relève une rente sur la maison de la Couronne à Namur.

19 déc. — Testament de Jean-Théod. Thibaut, écuyer, fils de Jean-Théod. et de Cath. Herla; legs en faveur de sa sœur An.-Th. (fol. 359.)

22 déc. — Jean-Bapt. d'Hinslin relève la seigneurie de *S^t^-Germain* par cession de son père Jean-Fr., qui en avait fait le retrait des mains du S^r^ de Beeckman auquel l'avait vendue Ch.-Hugo de Cuellart. (fol. 338.)

5 févr. 1728 — Contrat de mariage entre Ph.-Fr. Charlet et

1728

Marie-Fr. de Variot; le futur apporte en dot la seigneurie de *Branchon*. (LXXV, 16 v°.)

17 févr. — Jean-Jaq. fils de Fr. Tayenne et de Fr. Misson, relève des fiefs à *Biesme*. Marie-Jos. Dasset, femme de P. Wauthy, relève une rente sur les biens de Jean-Louis Misson. (fol. 347 v°.)

6 avr. — Aug.-Th. de Walletz, veuve de Henri-Fr. de Tenches dit le Maréchal, transporte à Jen. Malotteau veuve de Jaq. Soulet et à Marg.-Jos. Soulet femme de Nic.-Jos. Mazure, une rente sur la dîme de *Lonchampiaux*, du consentement de Ferd.-Ign. de Walletz. (fol. 357.)

28 avr. — Mad. de Janmart, veuve de Balth. Dagoult, vend à Nic.-Ant. Dauvin le fief du *Sart à Perwez*. (LXXI, 309.)

5 mai. — Paul-Ign. baron d'Yve, cède pour sept ans à son fils unique Thom. vicomte de Dinant, les s^gries^ de *Soye, Jodion, Floriffoux, Tavier, Franqnée*, Ramillie, le winage de *Chateau-Thiry*, etc. (fol. 369.)

11 mai. — Ch.-Jos.-Dieud. comte d'Argenteau relève l'avouerie de *Mehaigne*. (fol. 361.)

29 mai. — Jean-Fr., fils aîné de Jean Misson, relève un fief à *Biesme-la Colonoise*. (fol. 361 v°.)

3 juin. — Am. Stapsoul relève le cortil de la Chapelle à *Tongrenelle*, acheté par lui le 9 oct. 1717 à la princesse t'Serclaes. (fol. 368 v°, 374.)

5 juin. — Ferd.-Alb., fils de Max.-Henri comte de Hamal, engage à Fr.-Math. Nopere dit le Brun la s^grie^ de *Martouzin*, etc. (LXX, 38 v°.)

8 juin. — Les enfants de Ch.-Ben. Desmanet relèvent la prairie de Bureau à *Biesme-la-Colonoise*. (fol. 375 v°).

— Fr.-Ign. de Colins de Tarsienne relève une rente de Jean Misson à *Biesme*. (fol. 376 v°).

2 juil. — Théod.-Fr., comte de Beaufort (frère du comte Rob. gouverneur de Charleroy), et ses enfants Théod.-Fr., Hilarion et Émilie, transportent à Jean Montpellier, maître de forges, la cense et la dîme d'*Annevoye*. Relief le 27 sept. (fol. 381; LXX, 292 v°.)

3 juil. — Mich. d'Auxbrebis, écuyer, donne à Nic.-Fr. Pellisonnier, écuyer, les seigneuries de *Wellien* et *Flun*. (LXX, 191.)

21 juil. — Marie-Th. Rouillon dit Castaigne, veuve d'Ant. Belhome, relève des fiefs à *Marchovelette*, *Floriffoux* et au trieu *Jehenne-du-Sart*. (fol. 383 v°).

— Jean-Jaq. Tayenne relève les fiefs Marlagne et Delvaux à *Biesme* par décès de Fr. Misson, sa mère. (fol. 384 v°).

7 oct. — Fr. Divry, de Paris, échange avec Ch. Janjette le moulin banal de *Beaufort* et une cense à Solière contre une rente. (fol. 399 v°).

9 oct. — Jean-Em. de Stammer engage le fief du *chambellage* du comté à son beau-frère Perp. Massart, qui fait relief le 14. (fol. 402).

15 oct. — Ger. Goutier relève la tour de *Hallet* par décès de Grég., son père. (fol. 403 v°).

16 oct. — Mad.-Fr.-Gertr. comtesse de S^te^ Aldegonde, chanoinesse de Nivelles, relève les s^gries^ de *Mielmont* et *Spy*. (fol. 413 v°).

30 oct. — N. Desandrouin relève sur le *Longbois* une rente provenant de Marie-Jaq. de Minet. (fol. 415).

5 nov. — Rob., fils de Rob. Detru, et Rob.-Cl.-Th. de Loyers, sa femme, engagent la s^grie^ de *Fontenoy* en Condroz au couvent de N.-D. des Anges à Liége. (LXXIX, 157).

23 nov. — Fr. Destruau, mari de Marie-Th. Michotte (fille de Daniel et de Marie Hambrouck), relève un pré à *Ambezin*.

1728

Jean-Nic. de Beeckman relève la tour d'Ambesin et la moitié du *Pairoy* pour son fils Ch.-Gisl. (fol. 422.)

— Gil. Renson relève un fief à *Acosse* et *Hanesse* par décès de Jean Nelis, père de sa femme Marie-Fr. (fol. 424.)

4 déc. — Le mambour de S[t] Jean l'Év. à Namur relève une rente sur le moulin de *Brichebo*. (fol. 426.)

— Max.-Phil., fille de Fr.-Barth. Velaine, relève une rente sur la vicomté d'*Elzée*. (fol. 426 v°.)

— Jen. Dupaix relève par son fils Nic.-Ph.-Ant. Dauvin, la s[grie] de *Burdine* et delle *Keusserie* par décès de Rob.-Ch.-Fr.-Jos., son fils aîné. (fol. 427.)

7 déc. — Pierre-Hub. de Tignée relève la s[grie] de *Faux* par décès de son frère aîné. Son frère Jean-Hub. relève la s[grie] de *Bonneville*. (fol. 429.)

1728. — Diplôme de baron pour Ferd.-Jos. de Bande s[gr] de Reinsart. (Simple mention.)

11 janv. 1729. — An.-Barbe de Courcelle, veuve d'Arn. de Ville, relève la moitié du moulin de *Lovignée* et d'autres fiefs à *Beaufort*. (Reg. LXX [1], fol. 6.)

31 janv. — Eust. Bauwin relève une rente à *Acos* par décès de Jean Bauwin, son oncle. (fol. 7 v°.)

— Math. Gillart, fils de Léon. et de Jen. Gaton, purge le moulin de *Brichebot* des mains du baron de Hosdein et cède ses droits à Jean Romain et à An.-Marie Fonder, sa femme, du consentement de ses frères Jean-Fr. et Jean-Jaq. et de sa sœur Cath., femme de Jean-Jaq. de Gille. (fol. 14 v°.)

1[er] févr. — Pierre, fils de Jean Pechir et de Cath. Minet, relève le cortil S[t] Séverin à *Biesme-la-Colonoise*. (fol. 8.)

[1] N° LXX, *Transports et reliefs* du 5 janvier 1729 au 17 mars 1735.

1729

— Gabr. Jacquier baron de Rosée relève le fief de *Coraine* ou de *Scœuvre* par décès de son père.

26 févr. — Fr.-Lamb. de Liverlo, chanoine de Liége, relève une rente sur le bois de *Héron* par décès de son oncle l'archidiacre de Liverlo. (fol. 13.)

— Umb. d'Hinslin, veuve de Ch.-Pierre Van Eyck, relève la s^grie^ de *Maybe*. (fol. 14.)

3 mars. — Contract de mariage entre Ign.-Fr. de Glimes (fils de Gil-Al. et de Marie-Agn. de Campenne) et Marie-Fr.-Jos. fille de Ph.-Jean Danneux de Warigny prince de Barbançon (fils de Guil.-Alb. et de Marie-Louise comtesse de Grœsbeck) et de Cl.-Hon. de Brias (fille d'Engl.-Fréd. et d'Is. d'Argenteau née comtesse d'Esneux), tous deux assistés d'un grand nombre de parents. Le futur apporte en dot les terres de la *Falyze*, de la *Neffe* et d'*Amée*, etc. (fol. 29.)

3 mai. — Marie-Cath., fille de Fr. de Tiège, relève (par son cousin Gille Malpas) une rente sur le bois de *Héron*. (fol. 23.)

10 mai. — Max.-Nic. comte d'Arberg relève les fiefs d'*Ahin, Beaufort* et *Marzine* par décès de son père Alb.-Jos. Le lendemain, avec An.-Reb. comtesse de Fugger, sa femme, il les cède à Ch.-Ant. son père, qui fait relief le 19. (fol. 25.)

13 mai. — Bén.-Th. d'Avary, femme de Ch.-Fr. de Benast, ayant acquis les droits d'Agn.-Jos. de Varo, fille de Marie-Jos. de Mailly-Mamet (sœur d'Agn.-Gisl.-Xav. et fille de la dame Anne de S^te^-Aldegonde douairière de S^te^-Ableghem), les transporte au chanoine Louis Nolle pour Jean de Bergeraud, chanoine de Cambray. (fol. 307 v°.)

— Louis Nolle, grand-vicaire de S^t^-Omer, transporte à Bén.-Th. d'Avary, femme de Ch.-Fr. de Benastre, en vertu du

1729

testament qu'Agn.-Jos. de Varo a fait sous le nom de sœur Marie-Fl. d'Espienne, religieuse capucine de S$^{t}$-Omer, le 13 avr. 1723, la s$^{grie}$ de *Gosselies*. (fol. 299.)

3 juin. — Guil.-Nic. de Heusche, écuyer, vend à Marie-Jos.-God. de Gozée le cheruage de *Hulplanche*, du consentement d'Alb.-Laur., son frère, et des dames de Lisoigne et de Nieubom, ses sœurs. (fol. 40 v°).

8 juin. — Rob. de Tru, mari de Marie-Fr. de Rampenne, avec Rob. son fils, et Ant. sa fille, veuve de M. de Speckman, transporte à Jean-Jaq. chanoine de Huy, fils de Jean-Fr. de Résimont, une rente laissée par Marg. Bastin, sa tante, à *S$^{t}$-Denis*. (fol. 305, 309.)

13 juin. — Patentes de lieutenant gouverneur du pays de Namur pour Th.-Ch.-Ant. de Kessel. (fol. 42.)

1$^{er}$ juil. — George-Fr. Godin transporte à Ét. Jourdain une rente sur la *Herbatte*. (fol. 171.)

12 juil. — Jen. du Paix transporte la seigneurie de *Burdines* à son fils Nic.-Ant. Dauvin. (fol. 53.)

16 juil. — Alph. comte de Berlo cède la seigneurie de *S$^{t}$-Martin-Huglise* à son frère Norb.-Ant., chanoine de S$^{t}$-Aubain, qui fait relief le 26 nov. (fol. 54 v°.)

16 août. — Jos.-Ant.-Ph. Philippart relève le fief de *Grimsée à S$^{t}$-Denis* par décès de Ph., son père. (fol. 43.)

25 août. — Lamb. Hardenne, abbé de Waulsort, relève les avoueries et chemins de *Waulsort et Hastier* par décès de Lamb. le Bidart, son prédécesseur. (fol. 43 v°.)

22 sept. — Jaq.-Fl. Minée du Fontbaré cède à Ant.-Fl., son fils, la seigneurie de *Fumal*. Relief le 26 nov. (fol. 45, 55.)

3 oct. — Bern. Petit, abbé de Grandpré, relève le fief du *Mont deseur Wierde* et une rente à *Sart-Bernard* par décès de Ch. de Thier, son prédécesseur. (fol. 45 v°.)

1729

6 oct. — Al. de Seraing relève la seigneurie d'*Atrive à Ohey* par décès de son frère Jean. (fol. 50 v°.)

31 oct.— Hub. d'Anvoye relève le moulin de *Dave*. (fol. 51.)

17 nov. — Bern. de Barsy relève la seigneurie du Trieu d'*Avillon-fayl* en vertu de son contrat de mariage avec M.-Is. de Salazar. (fol. 53.)

24 nov. — Alb.-Jos.-Vict.-Max. de Donglebert relève les seigneuries de *Viesville* et *Bossières* comme dernier représentant de la famille t'Serclaes Tilly. Le 10 déc. il relève la terre de *Marbais*. (fol. 53 v°, 60.)

26 nov. — Le chapitre de Sclayn relève une rente sur les terres et la pêcherie de *Sclayn*. (fol. 54.)

2 déc. — Max.-Henri baron de Haultepenne, avec Marie-Agn. Maillen, relève la seigneurie de *Mont* et *Arville* par décès de Marie-Mad. de Geloes, sa belle-mère. (fol. 55.)

— Pierre baron de Méan relève la seigneurie de *Landenne* et le bois de *Mostombe* entre Landenne et Golart. (fol. 57.)

12 déc. — Norb.-Ant. de Berlo, chanoine de S$^{t}$-Aubain, et Ern.-Paule-Gertr. sa sœur, abandonnent des rentes à leur frère Paul-Alph. comte de Berlo. (LXXIV, 261 v°.)

16 déc. — Contrat de mariage entre Paul-Alph. comte de Berlo (fils de Ferd.-Jean et de Thér. de Boel) et Cl.-Louise, chanoinesse de Nivelles, fille de Ch. comte de Spangen et d'Hél. de Spangen, assistés d'un grand nombre de parents. Le futur apporte en dot les seigneuries de *S$^{t}$-Martin-Huglise* et *Seumois*. (LXXIV, 263.)

17 déc. — Jean-Bapt. Coppieters, chevalier, et Marie-Jan. Ymelot, élevant des prétentions à charge d'Al. comte de la Tour et de ses héritiers Jean-Fr. et Ch.-Al. de Benast, père et fils, engagent leurs biens à Jean de Bergereau. (fol. 297.)

5 janv. 1730. — Cath. Parent, veuve de Jean-Adr. Pirson,

1730

écuyer, et de Jen.-Cath.-Emer. Pirson sa fille, femme de Fr. de la Hamaide, renonce à son droit de purger les biens de *Landenne* et *Velaine,* au profit de Pierre baron de Méan. (fol. 69.)

12 janv. — Jaq. de Namur vend aux communs chapelains de Huy une rente sur le bois de *Héron.* (LXXIII, 182.)

17 janv. — Ant.-Ign.-Aug. comte de Mercy-Argenteau, avec son fils Flor.-Cl., cède à (son frère?) Ch.-Dieud., chanoine de Liége, l'usufruit de la terre de *Mehaigne* et ses droits à celle de Bognie. (fol. 70.)

19 janv. — Testament d'An.-Cath.-Jos. Lambillon; legs en faveur de Henri et Nic. Son, ses cousins germains. (fol. 317.)

20 janv. — Patentes de conseiller du souv. baill. pour Ch.-Léop.-Cas. Deprez en remplacement de N. Jacquet. (fol. 64 v°.)

24 janv. — Th.-Jean-Fr. Stricklande, évêque de Namur, relève la vicomté de *Libenne.* (fol. 65.)

— Jean-Fr. Vaus relève l'écolâtrie de S$^{t}$-Aubain par décès d'Ign.-Aug. Lamblet. Pierre-Ant. Chaveau relève la prévôté par décès de Paul-Gil. de Glimes. (fol. 65 v°.)

18 févr.— Ch.-Phil.-Max. de Namur cède la terre de *Villers-la-Potterie* à An.-Marie de Franeau, femme de son frère Cl.-Max. (fol. 71 v°.)

19 févr. — Ferd.-Alb.-Max.-Em. comte de Hamal, mari de Fr.-Aug. comtesse d'Aspremont de Lynden (fille de Max.-Henri), consent à des rédemptions de rentes faites par son beau-frère Ferd.-Marie d'Aspremont et Marie-Reine-Am. de Wal, sa femme. (LXXIV, 412, 414.)

25 févr. — Diplôme de baron pour Al.-M.-Jos. de Cano. (*États,* LI, n° 77.)

10 mars. — A.-F. d'Aix cède à sa fille Marie-Jos.-Fr.

fiancée de M. d'Ostin, une rente saisie par M. de Guillenghien. (fol. 269 v°.)

29 avr. — Ferd.-Alb. comte de Hamal rembourse une rente à Jean-Fr. Nopère, frère de Fr.-Math. (fol. 79 v°.)

23 mai. — Ph.-Fr.-Jos. Varick relève la seigneurie de *Cour S^t^-Étienne* par décès de Ph.-Fr., son père. (fol. 82.)

— Gilain, fils de Sim. Janmart, relève les fief du Manoir et du Pré-le-comte à *Floreffe*. (fol. 82 v°.)

— Marie-Agn. Hock relève le fief de la Tour aux vaches appelé le bien Masagrin à *Ahin* [1] par décès de Barbe Hock. (fol. 85.)

13 juin. — Ant. de Cassal, écuyer, vend à Fr.-Guil. de Propper la seigneurie de *Hun*. Relief le 20. (fol. 86.)

27 juin. — Martin Maillen relève la brasserie de la Couronne d'or à Namur. (fol. 88 v°.)

— Jean.-Fr. Bosman, veuve de l'avocat Chapelle, relève le fief de *Rewechal*. (fol. 89.)

— Le séminaire de Namur relève le pré de *Walwez* à Floreffe, « ayant produit J. Stienon, âgé de huit ans, demeurant en cette ville, pour homme vivant et mourant. » (fol. 89 v°, 161.)

— Le chapitre de N.-D. de Namur relève une rente sur le bien de *Grimsée* ou Blanche maison à *S^t^-Denis*.

11 juil. — Jean-Fr. d'Hestroy, baron de Moniot, relève la seigneurie de *Godines*. (fol. 90.)

— Ferd.-Jos. Zuallart, écuyer, relève une rente sur la franche taverne de *Noville-sur-Mehaigne* par décès de Louis, son père. (fol. 90 v°.)

[1] Par sentence du 10 juil. 1733, le Conseil de Namur déclara que la maison de la Tour aux vaches à *Ahin* était un bien censal.

1730

— Al.-Laur. de Heusche relève la seigneurie d'*Émines* et *Villers-le-Heest*. (fol. 91.)

27 juil. — Charles VI, à la demande de Ged. Desandrouin, accorde la coustrerie de *Walcourt* à Jaq.-Fr. Duhoux, qui fait relief le 18 août. (fol. 92, 95 v°.)

17 août. — Ant. Floriet, veuve de don Em. de Lados, relève la seigneurie de *Hun* et le fief de l'eau à *Marchovelette* par décès de Ch.-Fr. Floriet, son neveu. (fol. 91 v°.)

21 août. — Théod.-Ol. de Salmier, chanoinesse d'Andenne, cède à Ch.-Jos. baron de Ponty les droits qu'il avait à *Somme* et *Houssoy* par testament de Ph.-Ern. de Salmier. (fol. 246.)

6 sept. — Remy, fils de Mich. Wauthier, relève pour son père la baronnie de *Morialmé* par décès de Mich., son grand-père. (fol. 97.)

11 sept. — Jean-Al. Demanet relève le fief du *Petit-Sart* à Biesme. (fol. 98.)

2 oct. — Théod.-Ol. de Salmier de Hosden, chanoinesse d'Andenne, relève les seigneuries de *Somme* et *Houssoy* par décès de son frère Fr.-Ch.-Thom. baron de Hosden. (fol. 99).

5 oct.—Rod. Gerard, avec ses enfants Ant., Gil.-Jos., Marie-Jen. et Fr.-Jos., rendent à Fr. de Guillenghien un coup d'eau à *Bois-de-Villers*. (fol. 100 v°.)

9 nov. — Ant.-Ch. de Maulde relève *Somme* et *Houssoy*, une rente sur *Brichebot*, la seigneurie de *Ville en Hesbaie*, etc., par décès du baron de Hosden, son mari. (fol. 111.)

28 nov. — Jen. de Nottes, veuve de Grég. Chaumont, avec ses fils Evrard et Henry, transporte à Fr.-Og. fils de Christ. de Mélart, le fief de *Fléron*. (fol. 176.)

14 déc. — Le prince Fr. de Gand engage à Fr.-Louis Puissant, maître de forges, les seigneuries de *Gillys*, *Charnoy*, *Lambusart* et *Châtelineau*. (LXXI, 303 v°.)

1730

— La douairière de Tenches dit le Maréchal relève une partie de la dîme de *Lonchampiaux* par décès de son frère Ferd.-Ign.-Jos. de Walet. (fol. 114.)

— Ph.-Jos. de Pinchart relève une rente sur *Arracour* par décès de Marie-Fr. d'Auxbrebis, veuve de Ph. de Pinchart. (fol. 115.)

22 janv. 1731. — Marie-Jos. de Cortil, veuve de Pierre-Jos. Detraux, écuyer, cède à l'abbaye de Floreffe le fief de la Venaison à *Floreffe*. (fol. 137.)

11 févr. — Ch.-Ant. Boron et Marie-Jos. de la Hamaide cèdent à Théod.-Fr. comte de Beaufort la seigneurie de *Boisseilles*. Relief le 21 avr. (fol. 139.)

20 avr. — Testament de Ch.-Ign. et Thom.-Jos., fils d'Ern.-René-Vict. d'Yve et de Marie-Ph.-Mad. baronne de Brandenbourg; legs en faveur de leur frère aîné Paul-Ign., de Marie-Fr., veuve t'Serclaes, et de Jen.-Ald. chanoinesse d'Andenne, leurs sœurs. (fol. 148 v°.)

26. avr. — Agn.-Marg. Badot, veuve de Ph.-Em. de Franquen, vend à Ch. baron d'Harscamps le fief du patronage d'*Otreppe*. Relief le 19 juin. (fol. 144 v°, 152)

26 mai. — Paul-Ign. d'Yve révoque la donation qu'il avait faite au vicomte de Dinant, son fils, des seigneuries de *Soye, Jodion, Floriffoux, Tavier, Francqnée,* Ramillie et Hottomont. (fol. 147.)

9 juin. — Lettres patentes de chevalier pour Guil.-Nic. Moreau, fils d'André et de Marie de Bouille (fille de David et d'An. Perpère), et petit fils de Guil., maître de forges. (LXXIII, 244.)

— La collégiale de N.-D. de Namur relève une rente sur le fief de *Grimsée*. (fol. 153 v°.)

23 juin. — Paul-Ign. d'Yve engage aux Récollectines de

1731

Namur, aux enfants de Jean-Fr. Volckerschoven et de Marie-Jos.-Hyac. d'Yve sa femme, à Marie-Cath.-Ph.-An.-Erm., Rosalie et An.-Marie-Ign.-Jos. de Varick, ses biens de *Taviers, Hottomont, Franqnée, Perwez, Noville-sur-Mehaigne,* etc. (fol. 153 v°.)

19 juil. — Al.-Laur., fils de Serv.-Nic. de Heusch, vend à Nic. Cuvelier la seignerie de *Villers-le-Heest* et à Théod. d'Otreppe celle d'*Emines*. Relief le 27 juil. (fol. 158 v°.)

24 juil. — Jean-Ph. de Ponty donne à son fils Ch.-Jos. la seigneurie de *Pontillas*. Relief le 31. (fol. 161 v°, 167 v°.)

27 juil. — Perp. Massart relève le *chambellage* héréditaire de la province. (fol. 160.)

30 juil. — Bertr. Molle vend à Marie et Anne Bady une partie de la seigneurie de *Gosselies* et de la vouerie dele *Ransart*. (LXXIII, 102 v°.)

1er août. — Lettres de noblesse pour Henri-Laur. Wauthier. (Simple mention.)

18 août. — Bern. Petit, abbé de Grandpré, et Bern. de Barsy (représentant Jean de Muller) font un accord au sujet de la seigneurie d'*Avillon-faïl*. (fol. 168.)

11 sept. — Et. Jourdain relève une rente sur *Herbatte*. (fol. 173.)

— Gil.-Ch. Jacquet, veuf de Marg.-Dieud. de Gosée, relève des fiefs à *Biesme*. (fol. 173 v°.)

6 oct. — Jaq.-Marg. de Brias donne en rendage à Jean-Ch. Decouvez sa seigneurie de *Stave*, du consentement de Vict.-Jos. comte de Glimes. (fol. 180.)

23 oct. — Les enfants du baron de Freyr relèvent la baronnie de *Spontin,* les seigneuries de Freyr, *Crupet à Waseige, Onhaie* et *Chestrevin*. (fol. 183.)

— Pierre Jacquier de Fontaine, écuyer, relève la seigneurie

1731

du ban d'*Anthée* par transport de Ch.-Fr. de Boischot. (fol. 183 v°.)

— L'abbé de Grandpré relève la seigneurie du trieu d'*Avillon-Fayl*. (fol. 184.)

9 nov. — Fr.-Og. de Mélart relève une rente sur le fief de *Fléron* par accord avec la veuve Grég. Chaumont. (fol. 185 v°.)

28 nov. — Cl.-Humb. d'Hinslin, veuve de Ch.-Pierre Van Heyck, au nom de son fils Henri-Herm., vend à Et. Jourdain son droit de purgement à une demi place d'huissier. Le 18 mars 1735, Louis-Théod. de Sourdeau lui vend l'autre moitié. (LXXI, 92, 94.)

12 déc. — Le chapitre de S[t] Aubain, les Récollectines de Namur, les enfants de Jean-Fr. Volckerschoven et de Marie-Jos.-Hyac. d'Yves sa femme, Is. Declaar, Bern.-Henry-Max. de Varick, archidiacre de Namur, au nom de ses nièces Marie-Cath.-Ph., An.-Erm.-Ros. et An.-Marie-Ign.-Jos. de Varick, transportent à Marie-Fr. d'Yves comtesse de Tilly, des rentes pour 28730 florins. (fol. 58 v°. Cfr. 64.)

14 déc. — Philib.-Dieud.-Walt. Tabollet, chanoine de Dinant, relève la seigneurie de *Melin* et le fief de *Metz deseur Bouvigne*, par décès de Fr.-Rob. son frère, mayeur de Dinant. (fol. 188 v°.)

28 janv. 1732. — Henri-Ign., prêtre, fils d'Ant. Chaumont, écuyer, et de Marie-Cath. Baré, transporte à Jean-Bapt. Jacops et à Marie-Th. Stevels sa femme, la Maison-Blanche sous *Malonne*, cédée audit Chaumont par Pierre-Ern. de Voot baron de Tinlot. (fol. 322 v°.)

5 mars. — Partage entre Ph.-Fr., Marie-Agn., Fl.-Henry, Ch.-Aimond, Jos. chanoine de Maestricht, et Théod.-Ant., enfants de Ch.-Win. comte de Berlaymont et d'Ald.-Marg.

1732

d'Oultremont, notamment pour la cense de *Tripsée,* etc. (LXXVIII, 118 v°.)

13 mars. — Jean, Jaq., Phil. et Michel, fils de Mich. de la Hamaide (veuf de Jenne de Morcourt puis de Jen. de Pellicorne), donnent à leur frère Lambert, expatrié pour un malheur fortuit, le fief de *Vauchelle.* (fol. 201 v°) [1].

15 mars. — Marie-Jen. Malevé, veuve de Jean-Fr. Spinsmaye, relève une rente sur le moulin de *Brichebot.* (fol. 201).

26 mars — Patentes de gouverneur et capitaine général du pays et comté de Namur pour Conr.-Alb.-Ch. duc d'Ursel en rempl. d'Adr.-Ger. comte de Lannoy de Clervaux. — 23 juin. Idem de lieutenant gouverneur pour Ch. baron d'Harscamp. (fol. 255).

3 avr. — Nic.-Fr.-Jos. Gouffart de Boos relève une rente sur le winage de *Thuin* par décès de Marg. de Zebergh, veuve de Pierre Belot. (fol. 235).

7 mai. — Nic.-Fr. Pellisonnier, écuyer, relève les s$^{gries}$ de *Wellien* et *Flun* par cession de Mich. d'Auxbrebis.

9 mai. — Jean-Jos. de Maucourt vend à son frère Ch.-Hub. la s$^{grie}$ de *Houx* sous Poilvache. (fol. 236).

8 juil. — Marie le Mineur, veuve de Jean Lavigne, relève un fief à *Waret-la-Chaussée.* (fol. 239.)

— Louis Van Werld, abbé de Floreffe, relève le fief de la venaison à *Floreffe.*

[1] Viennent ensuite : 1° un acte du 9 avr. 1514 par lequel Guil. de Croy rembourse à Pier. Alart des rentes sur ses biens de *Monceau, Mehaigne* et Boussée ; 2° acte du 3 avr. 1567 par lequel Lamb. de la Hamaide et Jan. Bodart sa femme, confient la gestion de leurs biens à leur fils Colson ; 3° acte du 27 oct. 1560 par lequel Ch. de Rubemprez nomme Colson de la Hamaide mayeur de sa terre de *Heibbes* ; 4° une épitaphe de 1573 de Cols. de la Hamaide et d'An. de Soy, sa femme ; 5° acte du 12 nov. 1594 par lequel Jaq. Dehaut vend à An. de Soy une maison à Dinant ; d'autres actes pour la famille de la Hamaide. (fol. 202 à 228).

1732

— Ph.-Fr. comte de Berlaimont relève des rentes sur les fiefs de *Namesche*, *Trieu Jehenne-du-sart* et *Davels* à Maclette, par décès de Ch.-Win. et d'Ald.-Marg. d'Outremont, ses parents. (fol. 239 v°).

30 juil. — Ch.-Hub. de Maucourt relève la s^grie de *Houx* qu'il a achetée à son frère aîné Jean-Jos. (fol. 243 v°).

— Louis-Théod. de Sourdeau, écuyer, relève le fief de *Poulmeroux* près Houssoy, par décès de Ch.-Th. de Salmier baron de Hosden. (fol. 244).

2 août. — Nic.-Jos. de Lemede, écuyer, mari d'Ant.-Cath. André, purge la seigneurie d'*Émines* transportée à Théod. d'Otreppe par A.-L. de Heusche. (fol. 244 v°).

14 août. — Nic.-Jos. de Lemede purge la seigneurie de *Villers-le-Heest* des mains de Nic. Cuvelier. (fol. 247 v°).

28 août. — Ch.-Jos. de Ponty relève *Somme et Houssoy* et une rente sur le moulin de *Brichebot*. (fol. 249).

— Fr.-Dieud. de Seraing relève la seigneurie d'*Autrive à Ohey* par décès d'Al. son frère. (fol. 251).

22 sept. — Ch.-Al. de Woelmont cède à Nic.-Ign., fiancé d'Aug. d'Argenteau, son bien d'*Hambrenne*, le moulin de *Nivocourt*, les censes de Cortil, Bavegniez, Tirioul, les bois de Noville-les-bois, *Franwaret* et *Wartey*, etc. (fol. 292).

6 nov. — Le marquis de la Buissière relève la seigneurie de *Ville-en-Hesbaie* par décès d'An.-Ch. de Maulde de Hosden, sa sœur. (fol. 261 v°).

28 nov. — Pierre-Fr. Desire relève *Gougnies*, le bois le Comte, etc., par décès de son père Pierre-Fr. (fol. 262).

30 nov. — Rich. de Hemricourt donne à son fils aîné Rich.-Ferd. la seigneurie de *Mozet*. (fol. 265).

9 déc. — Les Annonciades de Namur relèvent la *Motte-au-Cabas*. (fol. 264).

1732

— Nic.-Fr.-Jos. Zuallart relève *Golzines* par décès d'An.-Marie de la Ruelle, sa mère. (fol. 265).

16 déc. — Louis, fils de Jean-Alph. de Gand, de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, relève *Chatelineau*, *Gilly* et *Charnoys* dit Charleroy, par décès du prince Fr. de Gand, son oncle. (fol. 252).

17 janv. 1733 — Louis-Jos. Dubois relève *Asche-en-Refail* par cession d'Arn.-Mart.-Louis, son père. (fol. 266 v°).

11 fév. — Eust. de Ponty relève le fief de *Renier-tombe à Acosse*. (fol. 267 v°).

14 mars. — Nic. Dinen se porte caution pour Ph.-Fr. de Wœlmont dans le procès qu'il soutient contre la vicomtesse d'Elzée. (fol. 270).

18 mars. — Melch. de Villegas engage la seigneurie de *Serville* à Ch.-Ferd. Masbourg. (fol. 271).

8 avr. — Fr.-Al. de Seraing baron de Hollogne donne caution pour le procès qu'il soutient contre Const. Lapierre. (fol. 279, 300 v°).

23 avr. — Gabr.-An.-Jos. de Lerneux relève la seigneurie de *Presle* et l'avouerie d'*Éversquoy et Rosilly*. (fol. 272 v°).

30 avr. — Jos., fils de Fl. de la Mock et d'An.-Fl. de Louvrex, relève la seigneurie de *Dourblemont*. (fol. 274) [1].

1er juin. — Fr.-Ern. Maucour relève la seigneurie de *Houx* par décès de Ch.-Hub., son frère. (fol. 278).

8 juin. — Nic.-Ch.-Fr.-Al. comte de Corswarem-Looz relève la seigneurie de *Rousseau* sous Leuze par décès du comte de Nyel, son oncle. (fol. 278 v°).

[1] Ici vient un acte du 24 nov. 1417 par lequel Guillaume de Flandre, comte de Namur, promet d'indemniser Guillaume prince d'Argenteau et Monglion de tous les dommages qu'il pourrait éprouver dans la guerre qu'il soutient contre Ger. de Havrech seigneur de Seraing, et d'autres seigneurs. (fol. 277).

1er juil. — Rich.-Ferd. de Hemricourt relève la seigneurie de *Mozet* par cession de son père Richart. (fol. 280).

6 juil. — Jaq.-Fr. baron de Herves relève *Haltines, Strud, Maiseroulle* et *Tombes,* par décès de Jaq.-Remy, son père. (fol. 283 v°).

20 juil. — Perp. Massart transporte à Ch.-Al., fils de Jean Montpellier, la charge de *chambellan* héréditaire de la province, venant d'Em. de Stamer son beau-frère. (fol. 296).

29 juil. — Lettres patentes de noblesse pour Lamb., fils de Ger. Renette et de Beatrix Godding. (LXXVII, 228; CCXLVII, n° 24.)

10 août. — Vu le projet de mariage entre Al.-Max.-Balth. de Gand, comte de Middelbourg, et Paul.-Louise-Marg.-Fr. de Roye de la Rochefoucauld, Louis de Gand de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, frère du futur, lui donne les seigneuries *Chattelineau, Lambusart, Charleroy, Gilliers,* etc. (fol. 27 v°).

— Charles, empereur des Romains, accorde à Nic.-Jos. Servais le bénéfice de St-Jacques-au-château par décès du chanoine Dulac. Relief le 12 mars 1734. (fol. 330 v°, 341).

22 sept. — Louys baron de Waha est autorisé à séparer la seigneurie d'*Andoy* de celle de *Wierde.* (fol. 352 v°).

30 oct. — Fr. comte de Hoen relève le bois de *Héron* par décès de Max.-Henry, son père. (fol. 301 v°.)

12 nov. — Marie-Cath. de St Hubert, veuve de Jean-Bapt. d'Emptines, relève, pour son fils Jean-Phil., une rente sur le moulin de *Sambre* par décès de son oncle Jean d'Emptines, prêtre. (fol. 303.)

14 nov. — Jean-Bapt. Jacobs relève le fief de *Corbomont.* (fol. 304.)

1733

14 nov. — Diplôme de vicomte pour Géd. Desandrouin avec octroi d'attacher ce titre à une terre. (Simple mention.)

21 nov. — Fr.-Louis baron de Haultepenne relève les seigneuries de *Mont et Arville* par décès de Max.-Henry, son père. (fol. 304 v°.)

4 déc. — Nic.-Ign. de Woelmont relève les seigneuries d'*Hambrenne, Cortil et Wodon,* le moulin de *Nivocourt* et le fief de *Bauvigny*, par cession de Ch.-Al., son père. (fol. 311.)

— Jean Montpellier relève le fief du *chambellage* de la province au nom de son fils aîné Ch.-Al. (fol. 312.)

14 déc. — Les communs chapelains de Huy relèvent une rente sur le *bois de Héron* appartenant au comte Franç. de Hoen. (fol. 312 v°.)

— Nic.-Edm. de Smackers, seigneur de Mirwart, relève les seigneuries de *Montigny* et d'*Emptinnes,* le fief de *Skendremal,* des terres à *Hanret,* le moulin banal de *Wasseiges,* etc., par cession de Jean-Fr. de Marotte de Montigny. (fol. 313.)

22 déc. — Engagère de la tour de *Boninnes* pour Otto-Ern., fils de Guil. de Gaiffier. (fol. 318.)

29 déc. — Henry-Fr. Son relève une rente sur *Ville-en-Waret* par décès d'An.-Cath. Lambillon.

12 janv. 1734. — Martin le Sire purge la cense de la *Raspaille* des mains de Barth. Thierry pour une rente que lui devait Fréd., fils de Jaq.-Ger. Vrerix. (fol. 325 [1].)

12 mars. — Fr.-Am. Pottelet, parent de Jaq.-Ger. Vrerix,

[1] Ici viennent : 1° un acte du 5 juin 1493, établissant la paix entre Charles, duc de Gueldre et de Juliers, et Jacques seigneur d'Argenteau, prince de Montglion ; 2° un autre acte du 10 avr. 1453, par lequel Louis de la Marck engage sa personne et ses biens pour garantir le payement de quatre mille florins qu'il doit à l'évêque Jean de Heinsberg, à Guil. d'Argenteau, etc. (fol. 335, 337 v°.)

fait retrait de la cense de la *Raspaille* à Asche, des mains de Martin le Sir. (fol. 339 v°.)

29 mars. — Paul-Gil. de Glimes de Brabant, chanoine de Liége, relève la seigneurie de la *Fallize*. (fol. 343 v°.)

14 avr. — La baronne de Freyr, au nom d'Ant.-Jaq.-Marie de Spontin, son second fils, relève la seigneurie de *Hontoir* par décès de Jaq.-Vinc., son père. (fol. 345 v°.)

— Pierre Denys, abbé de Moulin, relève la seigneurie de *Moulin* par décès de Max. Demanet, son prédécesseur. (fol. 346 v°.)

15 mai. — Fr.-Dieud.-Mat. de Seraing donne à son cousin Ferd.-Marie comte d'Aspremont-Linden, la seigneurie d'*Autrive* et *Crupet*. Relief le 5 juin. (fol. 349.)

12 juin. — Eloy et Jean Delsaux engagent à George Deltombe une terre à *Evrehaille*. (LXXIII, 232 v°.)

5 juil. — Transaction entre Ch., fils de Ch.-Fr. de Baynart, héritier d'Al.-Xav. comte de la Thour et de S^te^ Aldegonde, d'une part, Beatrix Hartop, veuve dudit comte, et Jean de Bergeraud, d'autre, au sujet de *Gosselies*, de l'avouerie de la *Ransart*, etc. (LXXI, 218 v°, 225 v°.)

20 août. — Thom.-Fr. baron de Soumaigne, tuteur des enfants de Louys-Arn. baron de Waha, relève la seigneurie de *Wierde* par décès de Louys-Jos., son père. (fol. 351 v°.)

2 oct. — Ph.-Jos. Helman engage *Feroz* et *Beuzet* à Mich. Zoude. (LXXI, 97. cfr. 100.)

25 oct. — Nic.-Fr.-Jos. Zuallart, mari de Marie-Th. Detraux, relève une rente à *Thon*. (fol. 355.)

— Paul-Jos. d'Yves relève la seigneurie du *Tombois à Franquenée* par décès de son frère aîné. (fol. 356 v°.)

20 nov. — Bern. Burlet, abbé de Floreffe, relève les seigneuries de *Floreffe*, *Franier*, la pairie d'*Obay* et la

1734

demi-pairie d'*Auvelois* par décès de Louys Van Weerdt, son prédécesseur. (fol. 357 v°.)

22 déc. — Ch.-Alb. de Spontin relève la pairie de *Scy* par décès de Fr. de Spontin, son oncle. (fol. 372.)

— Marie-Th. Thomas relève la tour de *Bossiere* par décès de Fr.-Ign., son frère. (fol. 373.)

24 déc. — Diplôme accordant le titre de duc à Louis et Jos., fils de Jean-Hub. comte de Corswarem-Looz. (LXXXII, 249 v°; Souv. baill., n° 247.)

14 janv. 1735. — An.-Jos., fille de Baud. Sanson et de Marie Barvaux, relève le fief de *Herlem* à Chestrevin. (fol. 374.)

— Al.-Max. de Gand, comte de Middelbourg, relève les s^gries^ de *Chattelineau, Lambusart, Charleroy, Gilliers*, etc. par donation de Louis de Gand de Mérode, son frère. (fol. 375.)

25 janv. — Dan. Mignon transporte le fief du *blocus d'Avin* à Nic. Delrée. (LXXV, 48.)

13 févr. — Diplôme de baron pour Jaq. Baré, échevin de Dinant. (fol. 44; CCXLVII, n° 2.)

21 févr. — Ferd. baron de Rembacq et Marie-Mad. de Filtz, sa femme, vendent à Jaq.-Gabr. baron de Jacquier de Rosée et à Marie de Wignacourt, sa femme, la seigneurie du *bois de Dave* près de Lens. (fol. 73 v°.)

26 févr. — Nic. de Smakers et Marie-Marg. de Waha, sa femme, engagent à Pierre-Al. Douxchamps les terres de *Montigny* et *Hemptines*. (LXXI, 183 v°. Cfr. 184 v°.)

5 mars. — Adr.-Dom.-Gér. comte de Lannoy relève pour son fils mineur la seigneurie de *Goesne* et le fief de *Pourchoux* ou *Pousseroux*, par décès de sa femme Ald.-Louise-Fr. de Warnant. (fol. 387 v°.)

— Jean-Mich. de Potestat relève le fief de *Mostombe* par décès de Jean-Dieud., son père. (fol. 389.)

— Les enfants de Jaq. Namur et d'Ant. Rampenne relèvent des rentes sur le fief de *Housseau*. (fol. 390.)

8 mars. — Charles VI autorise Jean-Melch. Potestat à disposer de ses biens, ce qu'il fait par testament du 21 avr. 1738 en faveur de ses frères Michel et Melch.-Ch., prêtre, et de ses sœurs Max.-Marie, Marg. et Cath. (LXXV, 49 v°.)

22 mars. — Ferd. de Rembach, chevalier, et Marie-Mad. de Filtz, sa femme, vendent à Jaq.-Gabr. baron de Jacquier le bois et la seigneurie de *Dave*. (LXXIV, 187.)

2 avr. — Pierre-Paul de Gaiffier et Marie-Th. de Garcya, sa femme, engagent les seigneuries d'*Émeville* et *Boninnes*, leurs biens de Soheit et Ramelot à Mich.-Jos. de Grady, chevalier, seigneur de Cronendael. (fol. 41.)

8 avr. — Jean-Hub. et Pierre-Hub. de Tignée donnent à Jér.-Paul de Jaminet, leur beau-frère, les seigneuries du ban de *Sclayn, Bonneville* et celle de *Faux*. (fol. 382.)

25 mai. — Lettres patentes d'amortissement de la seigneurie d'*Avillon-Fayt* en faveur du monastère de Grandprez; lettres de décharge de certaines conditions, 29 avr. 1739. (LXXIII, 54.)

30 juin. — Fr.-Al. de Seraing engage à H.-Léon. de Charles, chanoine de Liége, pour Marie de Stockem sa mère, veuve de Ger.-Mart., la seigneurie de *Hollogne*. (Reg. LXXI [1], fol. 71.)

— Ch. baron de Celles relève la seigneurie de *Hodomont* par décès de Thiry-Og., son père. (fol. 30 v°.)

7 juil. — Jaq.-Ph.-Mich. de Flaveau, mari de Louise-Mart. de Godart, relève deux fiefs à *Ermeton-sur-Biert* par décès de Pierre-Fr., son beau-père. (fol. 29.)

20 juil. — Fr.-Am. Pottelet engage à Al. Douxchamps un fief à *Aiche-en-Refaille*. (fol. 35.)

[1] N° LXXI, *Reliefs et transports* du 22 mars 1735 au 11 décembre 1738.

1735

30 juil. — An.-Céc. de Hillebrande relève l'usufruit de *Vischenet* par décès de Jean-Ant. de Romrée, son mari. (fol. 36 v°.)

16 août. — Théod.-Fr. comte de Beaufort donne à sa fille Emilie la s^gnie de *Boiseilles*. Relief le 21 févr. 1737. (fol. 186.)

22 août. — André-Jos. Philippart et An.-Christ. Metteman, sa femme (fille de Melchior et de Marie-Cath. Douxflame), engagent leurs biens à Pierre-Fr. et Jos.-Al., fils de Pierre-Fr. de Sire. (fol. 39 v°.)

12 sept. — Théod.-Ant. comte de Berlaymont engage ses biens à Nic.-Fr. Pellisonier, écuyer. (fol. 55 v°.)

19 sept. — Ch. Jeanjette et Marg. d'Engihoul, sa femme, avec leurs enfants Ch.-Jos. et Marie-Th., créent une rente au profit de la douairière de Liverlo. (fol. 170.)

11 oct. — An.-Cath. Van Kessel, veuve de Ph.-Alb. de Tamison, cède ses biens à son beau-frère Ch.-Théod.-Ant. (fol. 102.)

12 oct. — George-Fr. Godin transporte (par J.-B. Jacqmin son neveu) à Et. Jourdain les deux tiers du fief de la *Herbatte* près de la porte S^t-Nicolas. Relief le 28 févr. 1736. (fol 66, 103 v°.)

4 nov. — Testament conjonctif du baron Nic.-Ern. de Mettecoven et de M.-J.-Ph. de Arteaga, sa femme, en faveur de leur neveu Walt.-Nic.-Ern.-Jos.-Laur. de Mettechoven et de sa sœur Marie-Th.-Marg.-Phil [1]. (fol. 401 v°.)

22 nov. — Paul Fensie relève une partie du *Longbois à Gilliers*. (fol. 86.)

23 nov. — Pierre-Paul de Gaiffier relève l'avouerie de *Mierdop* par décès de Jenne, sa sœur. (fol. 86 v°.)

[1] La fin manque, les fol. 405 à 430 du registre ayant disparu.

28 nov. — Testament conjonctif de Henri-Aug. de Wignacourt comte de Lannoy et de Marie del Patrocinio de Ligne, duchesse d'Aremberg (fille du prince Oct. de Barbanson et de Marie-Th. Maurique de Lara), veuve en premières noces de don Isid. Folck de Cardona, et en secondes de Gasp. de Zuniga. Legs des terres de *Dave, Naninne, Ronchinne, Haneffe,* etc. en faveur de leur fille Marie-Aug., mariée dans la suite à Alonzo-Vinc. de Solisfolck-Cardona comte de Salduena. On y mentionne Marie-Emm. de Ligne-Aremberg, sœur de ladite Marie et femme de Dono-Jaymes de Sylva; Marie de Barbanson, grand-mère de ladite Marie et femme d'Alb. duc d'Aremberg. Suivent les octrois du roi d'Espagne et de l'évêque de Liége pour disposer des biens féodaux. (LXXIV, 207 v°.)

29 nov. — Marie de Condé, veuve de Géd. fils de Géd. Desandrouin, relève l'avouerie de *Lodelinsart* et la seigneurie de *Longbois*. (fol. 87.)

— Marie-Louis Bourgeois, veuve de Bertr.-Lamb. Molle, au nom de sa fille Brig., relève une rente sur le fief de G. Mattaigne à *Gilliers*. (fol. 89.)

— N. Du Mont de Buret, veuve du baron de Spangen, relève la seigneurie de *Biesme-Melet* pour son fils Ign.-Jos. (fol. 89 v°.)

7 déc. — Les héritiers du seigneur de Gougnies remboursent à Jean-Fr. de Sonnoy et à An.-Marie Penasse, sa femme, une rente constituée par Pierre-Fr. de Sire de Bern. de Praile, sa femme, au profit de Jean-Fr. Cornelis, oncle dudit de Sonnoy. (fol. 90 v°.)

12 déc. — Patentes d'huissier du souv.-baill. pour Ch.-Jos.-Alb. Villeval en remplacement de Pierre.-Fr. Dupuis. (fol. 95 v°.)

1735

29 déc. — Pierre-Fr. Gosseaux emprunte de l'argent à Em. de Fraula pour racheter à Barth.-Jos. Piret une rente sur sa charge d'huissier. (LXXIII, 86.)

4 févr. 1736 — Marie le Mineur, femme de Jean Lavigne, et Jean son fils, vendent à Jean-Mart. Moreau un fief à *Waret-la-Chaussée*. Relief le 7 mai 1737. (fol. 205.)

21 févr. — Agn.-Cath. de Nieunhove, veuve de Ch.-Eug. de Tamison, et Marie-An.-Jos.-Dieud. sa fille, vendent à Th. Maloteau la seigneurie de *Fooz* et *Haye-à-Fooz*, vis-à-vis de Dave. (fol. 216 v°.)

28 févr. — Jean-Fr. Loiseau relève la seigneurie de *Saint-Amand* [qu'il a achetée à Beg.-Ger. et à Cl.-Fr. de Severy [1].] (fol. 103, 129.)

1er mars. — Patentes de lieutenant gouverneur de la province pour Ch.-Ant. baron d'Harscamp en remplacement de Ch., son père. (fol. 110 v°.)

26 mars. — Ch.-Eug.-Al. de Guillenghien opère le retrait linager de la seigneurie d'*Andoy* engagée par Mad.-Jos.-Th.-Urs.-Dieud. de Wespin au chapitre de St-Aubain. (fol. 106.)

28 mars. — Cath. Stordeur vend à Ferd.-Jos. et à An.-Marie Zuallart une rente à *Bois-de-Villers*. (LXXIII, 238 v°.)

29 mars. — Pierre-Math. de Wal, au nom de Jen. de Grimont, relève la seigneurie de *Golart* par décès de Ph., son beau-frère. (fol. 109.)

13 avr. — Jean-Fr. La Bar relève le fief d'*Aracourt* par décès de Jean, son père. (110.)

21 avr. — Contrat de mariage d'André-Jos. fils de Guil.-Nic. de Moreau, chevalier, avec Marie-Th. fille de Jean-Hub.

[1] Les mots entre crochets ont été biffé par sentence du Conseil provincial.

Gilman et de Jenne Lucion. Le futur apporte en dot la seigneurie de *Bioul*. (LXXIV, 417.)

28 avr. — Jen.-Marie-Is. de Groude relève l'usufruit du fief de *Seilles* par décès de Guil.-Dom. d'Oyembrugge baron de Roost, son mari. Jean-Louis, doyen de Liége, son beau-frère, en relève la propriété. (fol. 116 v°.)

14 mai. — Marie-Jen. Pitot, femme de Pierre Legros, et son beau-frère Nic. Scailteur mari de Marie-Jos., vendent à Pierre Servais la maison Bultot à *Biesme*. Relief le 15 mars 1737. (fol. 195.)

8 juin. — Corn. Sketters relève les fiefs *Delmotte à Meux* et du *Perroy à Rinnes* échus à An.-Cath. Matholet, sa femme, par décès de son frère Paul-Fr. — Le 13 juin, An.-Marg. Collin, veuve de celui-ci, en relève l'usufruit. (fol. 121, 123.)

16 juin. — Marie-Jen., fille de Touss. Pitot et femme de Pierre Legros, relève un fief à *Biesme*. (fol. 125. Cfr. 118.)

18 juin. — Fr.-Am. Pottelet cède à Ger. Dubois un fief à *Perwez le Mont*. (fol. 126.)

19 juin. — Ant.-Fr.-Jos. de la Rue relève la seigneurie de *Hulplanche* par décès de Pierre-Lamb. son père. (fol. 125 v°.)

7 juil. — Ch.-Proc.-Jos. de Meldeman relève la seigneurie de *Mazy, Fanué* et *Monceau* échue à sa femme Is.-Jos. Pellisonier par décès de son père Nic.-Fr.; Jean-Dom.-Aug. de Moniot relève celles de *Wellein* et *Flun* comme mari d'Aug.-Henriette Pellisonnier. (fol. 130 v°.)

18 juil. — Jaq.-Gabr. baron de Jacquier relève le quart du *ban d'Anthée* et le *bois de Dave* lez Flavion. (fol. 133 v°.)

27 juil. — Phil.-Jos. Helman vend la terre de *Féroz* à Mich. Zoude. (fol. 177.)

10 sept. — Gil. Claes vend à Fr. Dechamps la rente que lui

1736

devait le chanoine Lamb.-Fr. Duris sur sa brasserie de la rue des Vifs. (fol. 203 v°, 352.)

6 oct. — Le comte d'Argenteau et Ch.-Cl. de Namur d'Elzée, tuteurs de la famille d'Harscamp, relèvent les seigneuries de *Bossimé*, *Profondeville* et *Lustin*, la Marlière, Rivière, *Bierwart*, Chapeauvaux, Coverabos, Gotiés, Harzée, *Barse à Hannesse*, *Acos*, *Fernelmont*, la cour féodale d'*Ambesin* et Ambesineau. (fol. 142 à 158.)

1er févr. 1737. — Pierre Deville et son beau-frère Math. Pimpurniaux cèdent à Cl. et Jean-Henri Crespin un fief à *Goyet*. (LXXVII, 278 v°.)

6 févr. — Ger., fils de Grég. Goutier, engage la tour du *Grand-Hallet* à Jean-Jaq. Remy. (LXXVII, 224.)

7 mars. — Octroi pour Nic.-Ant. Dauvin et Cl.-Fr. de Severy, sa femme, de disposer du fief de *Sart lez Perwez*. (fol. 315.)

28 mars. — Ph.-Nic.-Gabr. de Beeckman relève (par le chevalier Ph., son frère) la tour et le fief du Pairoy d'*Ambesin* par décès de Jean-Nic., son père. (fol. 198.)

3 avr. — Jean-Fr. La Bar rembourse à Ph.-Jos. de Pinchart une rente sur *Arracour*. (fol. 200 v°.)

28 mai. — Isid. de Lados, séquestre des biens de la maison t'Serclaes, relève pour Alb. de Donglebert marquise de Resves, chanoinesse de Munsterbilsen, les seigneuries de *Marbais*, *Bossière* et *Viesville*. (fol. 207 v°.)

5 juin. — Rob. de Tru relève la moitié du fief de *Fontenois* lez Havelange et Bossu, par décès de Rob., son père. (fol. 211 v°.)

1er juil. — Cath., fille de Nic. Messin et d'Élis. Marteau, au nom de son frère Franç., relève le fief de *Housillon*. (fol. 211 v°.)

Ferd.-Jos. Zualart, au nom de sa sœur Jen.-Th. veuve de Ch.-Al. Noust, relève le fief du bois de *Velaine*. (fol. 213.)

— Marie-Th.-Jos. Detraux, veuve de Nic.-Fr.-Jos. Zualart, charge son beau-frère Jean-Fr. de relever la seigneurie de *Golzinne* et le bois de Huglin et Cupelé. (fol. 213 v°.)

5 juil. — Ferd. de Beeckman, au nom de son frère Phil., relève les fiefs del *Steen* et delle *Motte* à *S^t^-Germain* par décès de son père Jean-Nic. (fol. 215 v°.)

12 juil. — Les maîtres de l'hôpital S^t^-Jacques à Namur sont remboursés par Th. Maloteau d'un rente sur *Fooz*. (fol. 217 v°.)

5 août. — Sim. Mathieu, fils de Jean, vend à Jean Nihon la moitié du bois de *Chavaigne* au ban d'Andenne. Relief le 17. (fol. 230.)

16 août. — Jean-Bapt. Jacops transporte à Barth.-Jos. Close, chanoine de N.-D., une rente sur la Maison-blanche ou fief de *Corbomont*. (fol. 243 v°.)

— Maur baron de Geloes relève la seigneurie de *Fontenoy*. (fol. 240 v°.)

21 août. — Hon. Montjoye et Cath. Tahir, sa femme, vendent à Bern. de Barsy le fief de *Mont à Strud*. (fol. 242 v°.)

12 sept. — Jos. Dubois, chevalier, relève la terre d'*Aiche-en-Refayl* par décès de son grand-père Louis Dubois. (fol. 247 v°.)

14 sept. — Perp. Quéritet vend une rente à Gil. Janmart. (fol. 302 v°.)

19 sep. — Cath. de Falle, veuve de Martin Doucet, donne à son fils Henri-Léon. l'usufruit du château de *Tillier*. Ledit Henri-Léon. Doucet fait relief le 5 oct. (fol. 266 v°.)

— Jaq.-Fr.-Is. Le Gros relève les fiefs de *Ville-en-Waret*, *Hemptines* et *Hanret*, la seigneurie de *Marchovelette* et la

1737

sergenterie héréditaire de la province, par décès de Ch.-Nic.-Hyac., son père. (fol. 260.)

— Barth.-Jos. Close relève *Corbomont*. (fol. 261 v°.)

2 oct. — Corn. Sketters et An.-Cath. Matolet, sa femme, pour terminer un procès qu'ils avaient avec Perp. Queritet et sa femme An.-Marg. Colin, veuve de Paul.-Fr. Matolet, cèdent à ces derniers les fiefs delle *Motte à Meux* et du *Pairoy à Rhisnes*. (fol. 292.)

8 oct. — Jean-Jaq. Remy engage à Cl.-Ign.-Fr. Rochette, curé d'Avernas, la tour de *Grand-Hallet*. (LXXIX, 51 v°, 54.)

20 oct. — Ch.-Cl. de Namur vicomte d'Elzée vend à Théod. d'Otreppe la cense nommée la Gloriette à *Émines*. (LXXIV, 103 v°.)

23 oct. — Jaq.-Mat. de Marneffe relève un fief à *Ambesin* par décès de Martin, son père. (fol. 295 v°.)

— Marie-Th. Bilquin, veuve de Fr.-Guil. de Propper, relève la seigneurie de *Hun*. (fol. 296.)

25 oct. — Bern. de Barsy relève le fief du *Mont à Strud*. Dénombrement. (fol. 293 v°, 296 v°.)

9 nov. — Jos., fils de Fr.-Louis Puissant, relève une rente sur *Charleroy*, *Châtelineau*, *Lambusart*, *Gilliers*, etc. (fol. 306.)

13 nov. — Pierre-Jos. Caudrelier, avec Cath.-Jos. d'Haverlant sa femme, relève la seigneurie de *Fontenelle* près de Walcourt, par décès de Ph.-Jos. son beau-frère, et en donne le dénombrement. (fol. 306 v°.)

— Perp. Quéritet relève les fiefs *Delmotte à Meux* et du *Pairoy à Risnes*. (fol. 313 v°.)

— Jean-Al. de Manet de Boussu relève une partie de la seigneurie de *Fontenelle*. (fol. 314.)

27 nov. — Patentes de substitut-lieutenant gouverneur pour

le baron de Néverlée en attendant que Ch.-Ant. baron d'Harscamp puisse remplir ses fonctions. (fol. 375 v°.)

3 déc. — Les Carmélites de Ste-Élisabeth de Vilvorde relèvent une rente sur la seigneurie de *Châtelineau*. (fol. 343.)

— Ant. Rampenne, veuve de Jaq. Namur, relève trois rentes sur le fief de *Houzeau* pour son fils Jean-Jos. (fol. 343 v°.)

16 déc. — Ch. Dartevelle, abbé de Floreffe, relève les seigneuries de *Floreffe, Franier, Deminche,* les fiefs de la venaison et de *Longchampiau,* la pairie d'*Obais* et la demi-pairie d'*Auvelois*. (fol. 348.)

24 déc. — Th. Maloteau relève *Fooz* et *Haye-à-Fooz* vis-à-vis de Dave, achetés à A.-C. de Nieuhoven. (fol. 362.)

8 janv. 1738. — Ferd.-Alb.-Max.-Em. comte de Hamal et Fr.-Cl.-Aug.-Ald. comtesse d'Aspremont-Lynden, sa femme, vendent à Fr.-Jos. de Harroy une partie de la seigneurie de *Harroy* dépendant de celle de *Hour-en-Faminne*. Relief le 31 mars 1756. (LXXVI, 512 v°, 517 v°.)

29 mars. — Nic. Guihot, mari de Flor. Sarton, relève la brasserie de *Noville-sur-Mehaigne*. (fol. 374 v°.)

10 avr. — Conr. de Néverlée, écuyer, et An. Hermanne sa femme, vendent à Jaq.-Gab. baron de Jacquier et à Marie de Vignacourt sa femme, la seigneurie de *Flavion*. (fol. 389.)

23 juin. — Ph.-Ch.-Jos. de Berghe, comte de Rache, relève la pairie de *Zetrud-Lumay* par décès de sa mère Marie-Jos.-Is. de Berghe. (fol. 377 v°.)

28 juin. — Jér.-Paul de Jaminet relève la seigneurie de *Bonneville, Sclayn, Sclayneau,* et plusieurs fiefs d'Ente à Sclayn. (fol. 386.)

1er juil. — Nic.-Ern. baron de Mettecoven de Myanoie relève les seigneuries de *Jassoigne* et *Venatte* par décès de Marie-Jos.-Phil. de Arteaga, sa femme. (fol. 390 v°.)

1738

30 août. — Lettres patentes de noblesse pour Jaq. fils de Jacques Quinart. (LXXIV, 282 v°; CCXLVII, n° 23.)

4 nov. — Perp. Vaus et An.-Jos. Cabus, sa femme, relèvent une terre à *Floreffe*. (fol. 431.)

19 nov. — Jaq.-Gabr. baron de Jacquier relève la seigneurie de *Flavion*. (fol. 435.)

28 nov. — Fr. Galliot engage aux Jésuites de Namur le fief de la Chapelle, rue des Vifs à Namur. (fol. 436.)

6 déc. — Lettres de noblesse pour Théod. d'Otreppe. (Simple mention.)

11 déc. — Gerd.-Jos. de Villégas relève *Serville* pour son fils Ferd.-Jos, par décès de Petr. Kelle, sa mère. (fol. 438.)

— Marie-Th. Bernard relève le fief de *Jeclet* au terne S$^{t}$-George. (fol. 439.)

— Jaq.-Jos. Sacré, diacre, relève le *Bolwercq* par décès de Jean-Pierre, son père. (fol. 440.)

24 déc. — Lettres patentes de baron pour Dom.-Aug., fils puiné de Ph.-Fr. baron de Moniot. (LXXIII, 24; CCXLVII, n° 18.)

1722 à 1738. — Transports et reliefs d'alleux à *Bois-de-Villers,* par d'Heur, de Bay, Vaes ou Vaus, Posson, Jacqmart, Binamé, Provy, Douxfils, Noël, Toisoul, Hamaux, Marchal ou Maréchal, Allart, Dosimont, Watho, Louis, Melin, Linard, Verdcheval, Gaillot, Warnotte, Gendebien, Chavée, Faubart, Bertrand, Daras, Delcourt, Fosseprez, Herbert, Jacqmin, Valtin, d'Harscamp, Davio, Dupont, Massau, Parmentier, Deglin, Baujot, Duculot, Rouvroy, Jaumin, Coppin, Istasse, Fraiture, Detige, Rochette, Collart, Adam, Crasset, Roufflart ou Rifflart, Boigelot, Bodart, Piette, Doumont, Bibau, Stevenart, Laffineur, Oger, Lambert, Lambillon, Gerard, Quewet, Pieltemps, Dielwart, Binet, Cloes, Stievenet,

Brumaigne, Beaupère, Fontaine, Boudin, Danis, Werion, Derminne, Hubin, Bacq, Reumont, Minoz, Piot, Rochette, Verenne, Servais, Depair, Fortemps, Heribert, Fecher, Lupsin, Polchet, Rasquin, Ribeaucourt, Janmart, Wauthier [1].

30 janv. 1739. — Franç. Galliot rembourse à Fr. Deschamps une rente sur sa brasserie de la rue des Vifs. (Reg. LXXIII [2], fol. 20.)

26 mars. — Ferd.-Jos. de Villegas vend à Jean-Dom.-Aug. baron de Moniot la seigneurie de *Serville* qu'il tenait de Melch. son père, et de Marie-Petr. de Kelle sa mère. Moniot en fait relief le 29 avr. (fol. 29, 32 v°. Cfr. fol. 47.)

2 avr. — Testament de Jean-Philib. Godart; legs à son neveu Ch. Boron, etc. (LXXI, 381 v°).

27 avr. — Testament de Fr.-Théod. comte de Hoen, grand bailli de Hesbaye; il laisse à sa sœur aînée Marie-Mich. dame de Stockem le château de Bauvaise et tous ses biens de Namur; legs aux enfants de son frère Max.-Henri. (fol. 130).

29 avril. — Vict.-Jos. comte de Glimes relève la seigneurie de *Stave* par décès de son père Cés.-Ant.-Théod. (fol. 31 v°).

13 mai. — Jean-Pierre Doucet relève la seigneurie de *Tilliers* par décès de Martin, son père. (fol. 32 v°).

— Jean-Jos., Marie-An. et Marie-Th. Delcourt relèvent une

[1] Reg. LXIX, fol. 2, 3 v°, 8 v°, 16 v°, 31, 36 v°, 58 v°, 71 v°, 73, 90 v°, 92 v°, 106 v°, 109, 131 v°, 149 v°, 152, 157. 175 v°, 186, 191, 218 v°, 225 v°, 261 v°, 292 v°, 303 v°, 306 v° à 310, 314 v°, 316 v°, 325 à 333 v°, 339, 348 v° à 354, 366 v°, 372, 377 v°, 380, 396, 404, 412. Reg. LXX, fol. 1, 4, 11 v°, 19 v°, 21, 24, 33 v° à 37 v°, 44, 60 v°, 66, 68, 73, 74 v°, 77 v°, 85 v°, 94, 98, 100 v°, 102 v°, 134 v°, 135 v°, 138, 143, 178 v°, 184, 186 v°, 187 v°, 189 v°, 190 v°, 192 v° à 200 v°, 257, 263, 268, 275, 285, 287, 332, 335, 344 v°, 347, 363, 382 v°, 395. Reg. LXXI, fol. 32, 37, 50 v°, 53 v°, 84, 104, 118 v°, 122, 125 v°, 130, 164, 166 v°, 171, 175, 180 v°, 192 v°, 241 v°, 327 v°, 362 v°, 364, 379 v°, 432.

[2] Reg. n° LXXIII, *Reliefs et transports*, du 3 janvier 1739 au 24 avril 1742.

1739

rente sur l'office d'huissier d'armes héréditaire de la province. (fol. 33 v°).

— Jaq.-Em.-Alb. de Romrée, petit-fils de la dame d'Hillebrande, relève la seigneurie de *Vichenet* par décès de son père. (fol. 34.)

16 juin. — Ph.-Jos. Helman baron de Ruysbrouck vend à Mich. Zoude, maître de forges, une partie de sa terre de *Feroz* et *Beuzet*. (fol. 87 v°).

22 juin. — Perp. Querité et An.-Marg. Collin, sa femme, remboursent à Gil. Janmart une rente constituée au profit des Sépulcrines de Bouvignes. (fol. 48).

7 juil. — Jean-Bern. et Fr.-Og. de Mellart engagent à Jean-Jos. de Namur le bois de *Houssea* et *Housillon*, leur bien de *Fléron*, etc. (LXXI, 252, 262 v°, 272, 376, 379.)

10 juil. — Marie-Hél. Dawaigne, veuve de Louis baron de Herissem, relève la seigneurie de *Wangenies* et le fief de *Loyer*. (fol. 58).

17 juil. — Lamb. Houtart relève un fief à *Biesmes* par décès de Jean-Franç. et Marie Gilles, ses parents. (fol. 60).

— Ern.-Fr. de Woelmont, veuve d'Inn.-Cl. de Maillart, relève la seigneurie d'*Évrehailles* pour sa fille unique Mad.-Ch. (fol. 61.)

27 juil. — Cl.-Ern. de Hoen, au nom de sa tante Marie-Mich. de Hœn, relève la seigneurie de *Bovesse* par décès de Fr.-Théod. comte de Hœn, frère de ladite dame. (fol. 89 v°).

30 oct. — Anne, fille de Henri Barvaux et de Marie-An. Dumont, relève le fief de *Herlem* à *Chestrevin* par décès de sa nièce An.-Jos., fille de Baud. Samson et de Marie Barvaux. (fol. 123).

16 nov. — Jos. Brumaigne relève un fief à *Leuze* par cession de Pierre Hebrant. (fol. 126 v°).

1739

— Les Jésuites de Namur relèvent une rente sur la brasserie de la Chapelle, rue des Vifs. (fol. 127 v°).

— Arn.-Mart.-Louis Dubois de Walhen, tuteur d'Arn.-Fr. fils de Louis-Jos. Dubois, relève la seigneurie d'*Aische-en-Refayl*. (fol. 128 v°).

28 nov. — Ch.-Ign., fils aîné de Jean-Ch. baron de Spanghen d'Ottignies, relève le fief de *Biemmelet*. (fol. 129 v°).

2 janv. 1740. — Ph.-Jos. Helman, Th. de Fienne sa femme, et Jean-Martial leur fils aîné, transportent à Séb. Gemines, en vertu d'un accord fait avec Gil. baron de Kerckem, une rente due par Martial de Trinchy et Marie-Gabr. Helman, sa femme. (fol. 225).

29 janv. — Ferd.-Marie comte d'Aspremont de Lynden transporte à Jean-Jos. de Namur une rente sur les seigneuries d'*Ohet*, *Atrive et Crupet*. (fol. 160).

23 mars. — Marie-Th. Bernard vend à Jean-Jos. Hanon la maison du Rouwaux à la Plante et le fief de *Jeclet*. Il fait relief le 5 avr. et dénombrement le 6. (fol. 166, 181 v°, 192).

27 mars. — Testament de Franç. Hennequin, veuve d'Al.-Math.-Ign. de Burlen, en faveur de Mad.-Cath., fille de son premier mari Jean-Bapt. Bosch. Octroi de pouvoir disposer de ses biens, du 28 mars. Ladite Bosch relève, le 10 mai, les seigneuries du *Chesnoy* et d'*Arbres* et la cense de Malmaison à *Bossière*, par décès de son frère consanguin Walt.-Norb. de Burlen. (fol. 211 v°).

30 mars. — Patentes de conseiller du souv.-baill. pour Jean-Jos.-Aug. Nicolaï, en remplacement de Jean-Ch. Serome. (fol. 194).

25 mai. — Jos.-Pierre-Rob. de Tru relève la moitié de la seigneurie de *Fontenois* par décès de Robert, son père. (fol. 222 v°. Cfr. 240 v°).

1740

4 juil. — Martin Maillen, brasseur, transporte aux Ursulines de Namur sa maison située vis-à-vis du Gouvernement. (fol. 236).

21 juil. — Louis-Jos. de Steelant et Marie-Ph.-Gisl., fille de Conr. Vande Velde baronne de Parcq, relèvent un fief à *Ambesin*. (fol. 237 v°).

11 août. — Nic.-Ern. baron de Mettecoven et Is.-Th.-Marie-Jos. de Quaré, sa femme, remboursent à Jean Montpellier une rente constituée par la comtesse de Dongelberg en faveur des religieuses anglaises de Louvain. (LXXVII, 185 v°).

19 sept. — Louis-Ch. de Maillart baron de Landre relève la seigneurie d'*Évrehaille* par décès de Cés.-Hect., son frère. (fol. 243 v°).

5 oct. — Le comte de Lannoy, gouverneur de Bruxelles, rembourse une rente créée en faveur des Ursulines de Namur par Fr.-Hyac. de Lannoy comte de Lamoterie et An.-Fl. de Gavre. (fol. 249).

26 oct. — George, Jean-Bapt., Pierre-Fr., Perpète et An.-Marie-Cath. Jacqmin, George-Fr. Godin leur oncle, Gil.-Fr., Ign. et Cath. (veuve d'André-Louis Stassart), enfants de Louis Godin et petits-enfants d'Ign. Godin, demeurant à Rome, vendent la seigneurie de *Coux*, dans la mairie de Rendarche, à Jean-Dom.-Aug. de Moniot baron de Weillen, comme tuteur de son neveu le baron d'Ivoy. (fol. 298).

29 oct. — Henri Brener et Ant.-Jos. Cherotte, son gendre, vendent à la Table des pauvres de S$^{t}$-Nicolas à Namur la Maison-blanche et celle de l'Empereur à *Belgrade*. (fol. 265).

2 nov. — Ph.-Henri Marinx est nommé procureur d'office du souv. baill. en remplacement de Jean-Bapt. Marinx. (fol. 261 v°).

27 janv. 1741. — Ph.-Ch.-Louis-Jos. baron d'Ivoy relève la seigneurie de *Coux*. (fol. 308).

22 févr. — Lettres de reconnaissance de noblesse et d'armoiries pour Guil-Ger. Devillers. (CCXLVII, n° 27 bis).

11 mars. — Patentes d'huissier du souv. baill. pour Christ. Gendebien. Conditions de cet office. Le 24, il le vend à Ph.-Alb. de Néverlée et à Cl.-Bon.-Al. baronne de Carondelet, sa femme. (fol. 317 v°, 323°, 329 v°, 333.)

5 avr. — Jos. de la Mock et Ch. de Ghuenart, sa femme, vendent à Ch. de Baillet, écuyer, la seigneurie de *Dourblemont*. (fol. 326 v°).

— Arn.-Léon de Theux relève la seigneurie de *Scry* par décès de Bern. de Stier, chanoine à S[t]-Jean à Liége, son oncle. (fol. 331 v°).

12 avr. — Patente d'avocat fiscal du souv. baill. pour Jaq.-Jos. Stassart en remplacement de Th. Fontaine. (fol. 320).

15 avr. — Colins de Tarsienne est remboursé par Louis et Franç. Misson et Jean-Jaq. Tayenne d'une rente sur *Biesmela-Colonoise*. (LXXV, 62 v°).

5 juin. — Bern. de Barsy ayant acheté à Théod. Simon, bénéficier et maître d'école à Andenne, ses droits aux biens de *Moache* (qui furent à Jean-Hub. Montjoie, à Cath. Jenette veuve de Jos. Colignon, et à Marie-An. Jenette veuve de Jean Montaigne), il transporte une rente aux Jésuites de Namur. (fol. 334, 336 v°).

13 juin. — Marie-An. Delcourt, au nom de son fils Fr.-Jos., relève une rente sur l'office d'huissier d'armes du souv. baill. (fol. 338).

— And.-Jos. Montpellier, avoc., au nom de Jen.-Fr. Bilquin veuve Jean de Montpellier, relève la dîme d'*Anvoie*. (fol. 339).

15 juil. — Jean-Bapt. Jacqmin au nom de son frère George-

1741

Fr., relève le fief de *Corbomont* et la Maison-blanche à Malonne, qu'il avait achetés à Barth.-Jos. Close, chanoine de N.-D. (fol. 340, 345).

— La veuve Le Franc relève la seigneurie de *Thinne*. (fol. 341 v°).

— Hub. Coulon relève l'écolatrie de S$^{t}$-Aubain par décès de Jean-Fr. Vaus. (fol. 342).

— La comtesse d'Aspremont de Linden relève *Atrive et Ohey* par décès de Ferd.-Marie, son mari. (fol. 342 v°).

20 sept. — Marie-An. Bouhon, veuve de Pierre Bosseaux marquis de Châteaufort, proteste contre les codiciles lui envoyés d'Espagne par Jaq.-Jos. marquis de Châteaufort. (fol. 350 v°).

25 sept. — Aug. Henrion, abbé de Waulsort, relève les avoueries de *Hastier* et *Waulsort,* le fief des chemins et afforages, etc. (fol. 348 v°).

— Jean-Fr. Gilain relève, sur *Bovesse*, une rente achetée par son père à N. de Heusche. (fol. 350).

nov. — Réhabilitation de noblesse pour Jaq. et Serv. de Villers. (Simple mention).

11 déc. — P. Renotte, abbé de S$^{t}$-Jacques à Liége, relève l'avouerie et la seigneurie de *Hanret* par décès de Nic. Jauquet, son prédécesseur. (fol. 361).

— Nic.-Jos. de Wœlmont relève le fief de *Tiroul* acquis des héritiers Guil. Hemricourt. (fol. 365).

— Ph.-Fr. prince de Rubemprez, tuteur des enfants du marquis de Vesterloo, relève à *Harchies* un fief donné en 1723 par la comtesse de Thiant. (fol. 365 v°).

12 déc. — Paul-God. comte de Berlo, évêque de Namur, relève le fief et la tour à *Libinnes* par décès de Th. de Streckland, son prédécesseur. (fol. 367).

— J.-Ch.-Jos. comte de Merode relève le fief de *Chocquier* à Biesme-la-Colonoise par décès de son père. (fol. 368).

18 avr. 1742. — Louise-Mart. Godart, femme de Jacq.-Ph.-Mich. de Flaveau, relève le fief de *Hontoir* par décès de Jean-Philib. Godart, son oncle. (fol. 380.)

— Ferd.-Max. de Tamison relève le tiers de la dîme de *Lonchampiau,* par décès d'Aug.-Th.-Jos. de Wallet. (fol. 381.)

13 juil. — Diplôme de prince d'Empire, de Salm, etc., pour Nic.-Léop. Wied et Rheingrave. (Simple mention.)

24 juil. — Marie-Jos. Brumaigne, veuve d'Engl. d'Orjo, relève un fief à *Leuze* par décès de Fr.-Jos., son frère. (Reg. LXXIV [1], fol. 18.)

— Marie-Suz. Vodon, veúve du médecin Jaqmart, relève le fief de *Mozet.* (fol. 19.)

17 oct. — Contrat de mariage entre Ph. de Pinchart (assisté de Henry-Hub. et de Cath.-Cl., ses frères et sœurs) et Louise-Fr. de Mozet de Grune, chanoinesse de Remiremont, fille de George et de Fr.-Christ.-El. marquise de Lambertye. Le futur apporte en dot les seigneuries de *Wartez* et *Ville-en-Waret.* (LXXVII, 341 v°.)

23 oct. — Théod. d'Otreppe relève le jardin de la Gloriette *à Emines,* acheté en 1737 au vicomte d'Elzée. (fol. 82.)

— Laur. Bergeraud, chanoine de Cambray, au nom de son frère Louis, relève sept parts de la seigneurie de *Gosselies* et l'avouerie de *Ransart* par décès de Jean Bergeraud, conseiller au parlement de Flandre. (fol. 82 v°.)

— Guil.-Jos. d'Ochain relève l'hommage mouvant de la seigneurie d'*Éghezée* par décès de Marg.-Ch. Marotte de Montigny. (fol. 88 v°.)

[1] Reg. LXXIV, *Reliefs et transports,* du 30 avril 1742 au 26 août 1749.

1742

25 oct. — Marie-An.-Jos. de Villers-Masbourg, veuve de Ch.-Hub. de Maucourt, relève la seigneurie de *Houx*. (fol. 89.)

20 nov. — Les héritiers de la dame d'Ophain, veuve d'Ant. de Belhomme, relèvent trois fiefs à *Marchovelette* et un pachis à *Floriffoux*. (fol. 91.)

28 nov. — Contrat de mariage entre Léop.-Fr. Danis et Marie-Jos. Delhalle; le futur apporte en dot deux moulins servant à la fabrication des « fillets, » situés à *Bois-de-Villers*. (LXXV, 186, 188.)

4 déc. — J.-Bapt.-Alb. Villeval, P.-Fr.-Jos. Chapuset, Ant.-Jos. Evrard, Barth.-Jos. Piret et Dieud. Leyon, huissiers d'armes héréditaires du Conseil de Namur, engagent leurs offices à Louis-Henri de Maillart. (fol. 96 v°.)

12 déc. — Fr.-Jos. baron de Mesnil, mari de Marie-El. de Kessel, relève un fief à *Leuze* par décès de N. de Brumaigne, fils de ladite dame. (fol. 369.)

19 déc. — Partage des biens de Ch. baron d'Harscamps entre le comte Ch.-Ant., Pontiane, Marie-Th., et Ch.-Jos. d'Harscamp. (LXXIX, 311.)

22 déc. — Jean-Ch. Dauvin, écuyer, relève la seigneurie de *Burdine* et le fief del *Monsée* par décès de Nic.-Ph.-Ant., son frère. (fol. 102.)

19 janv. 1743. — Jean-Bern.-Fl.-Marc de Coppin relève la seigneurie de *Montaigle* par décès du seigneur de Beausin, son père. (fol. 106.)

— Th.-Jos. d'Yve baron de Brandembourg, tuteur de Th.-Fr.-Jos. marquis d'Yve, son neveu, relève la baronnie de *Soye*, les seigneuries de *Tavier*, de *Franqnée* et du *Tombois*, des terres à *Noville-sur-Mehaigne*, une part du winage du *Château-Thiry* dit la Colombière, sur la Meuse, etc., par décès de Paul-Ign., son père. (fol. 107.)

18 mars. — Jaq.-Em.-Alb. de Romrée transporte à Marg.-Car. de Fusco, veuve de Séb. d'Onyn, écuyer (père de Séb.-Jos.), une rente sur la terre de *Vichenet* et la cense de la Bourlotte à *Botey*. (fol. 117 v°.)

7 mai. — Lamb. Bouhon vend à Arm.-Jos. de Jamblines le moulin banal de *Neuville-sur-Mehaigne*. (fol. 147 v°.)

6 juin. — Marie-Mich. comtesse de Hoen, dame de Stockem, vend à son unique neveu Marie-Jos.-God. comte de Gosée, de Balâtre, de Ste-Aldegonde et de Falais, le fief Delvaux à *Bovesse*. (fol. 129.)

12 juil. — Ch. Delvaux, abbé de Flône, relève les fiefs de *Moxh* et *Moxheron* par décès de Jean-Jér. de Scroots, son prédécesseur. (fol. 131 v°.)

7 août. — J.-J. de Ville relève la seigneurie de *Goyet* par décès d'An.-Marie-Erm. de Somme. (fol. 136 v°.)

4 sept. — An.-Aug. de Montmorency prince de Robecq, et Alb.-Jan.-Jos. d'Immerselle comtesse de Bouchove, née Dongleberg, sa cousine issue de germains, voulant conserver le lustre de la maison de Montmorency, font une seule masse de leurs biens au profit des enfants dudit An.-Aug. (LXXX, 106.)

24 sept. — Théod.-Ant. comte de Berlaimont rembourse au baron de Moniot une rente constituée au profit du sieur Pellisonier. (fol. 134 v°.)

3 oct. — Thom.-Jos. Léonard et Marie-Jos.-Phil. Tressoigne sa femme, vendent à la comtesse Marie-An.-Brig.-Al. de Nassau-Corroy la cense de la grande Trehet à *Villers-le-Heest* et celle de Thisne à *Warisoulx*. (LXXV, 42.)

Nov. (?) — Accord entre Marie-Hél. d'Awaigne, veuve de Louis baron d'Herissem, et Louis-Fr., son fils aîné, au sujet de leur légitime dans le fief de *Loyer* à Wangenies, dont la sei-

1743

gneurie appartient à Henri-Fr.-Gisl., fils puiné de ladite dame. (fol. 137 v°.)

9 déc. — F.-L. baron de Hautpenne relève la seigneurie de *Sart-Bernard*. (fol. 142.)

9 janv. 1744. — Conr.-Rich.-Ferd.-Jos. baron d'Hemricourt vend à Nic.-Jos.-Den. de Ghisels, greffier de la justice de Liége, la seigneurie de *Mozet*, Jauche-le-Feron, etc. (fol. 172 v°.)

10 janv. — Nic. Dinen engage à Nic. et Lad. Cuvellier ses biens de *Rheux*, *Artey*, etc. (fol. 250 v°.)

7 févr. — Ch.-Ant. et Pontian comtes d'Harscamp relèvent le château de *Bierwart* par décès de leur frère Henri, tué en Silésie; item, la vicomté de *Chapeauval* et le patronage d'*Otreppe*. Ch.-Jos. relève la seigneurie de *Fernelmont*. (fol. 143.)

8 févr. — Herm. de Jamblinnes, écuyer, relève le moulin et le fief del Motte à *Noville-sur-Mehaigne*. (fol. 150.)

11 févr. — Marie comtesse de Vignacourt, femme de Jaq.-Gabr. baron de Jacquier-Rosée, relève le quart du ban d'*Anthée*, du *bois de Dave*, de *Chaudron*, des seigneuries de *Rosée*, *Skeuve* et *Flavion*, et du bois de *Corenne*. (fol. 151.)

21 févr. — Jean-Ch. Dauvin et Jan.-Jos. sa sœur, veuve de Dom.-Ambr. de Bibaux, vendent des rentes à *Bois-de-Villers* à J. Binamé. (LXXVI, 28.)

3 mars. — An.-Fl. comtesse d'Oultremont relève, au nom de son petit-fils Adr.-Jean-Bapt. comte de Lannoy de Clervaux (fils d'Adr.-Dam.-Ger., son gendre), la seigneurie de *Goesne* et le fief de *Pousseroul*. (fol. 178.)

3 avr. — Testament de Cath. Messin, laissant ses biens à Marg. sa sœur, pour aller ensuite à Marie-Ant.-Marg., fille du général de Jourdain et de Marie-Ch. de Jaymaert. (LXXVI, 177 v°.)

9 mai. — Testament de Ch.-Eug.-Al. de Guillenghien et d'Agn.-Th. Jacquet, sa femme. (LXXV, 163 v°.)

11 mai. — Testament de Jean-Dom.-Aug. baron de Moniot et d'Aug.-Henr.-Jos. de Pellisonier. (LXXXII, 25 v°.)

13 mai. — Fr.-Al. comte de Groesbeck relève les seigneuries de *Francwaret, Gelbressée* et *Rolly* par décès de Jaq.-Fr., son père. (fol. 195.)

26 juin. — Lettres de noblesse pour Nic.-Com.-Fr. Mahy. (Simple mention.)

juil. (?) — Ferd.-Jos. baron de Bande, veuf de Marie-Fr. Bouille, fait un accord avec Marie-Cath. Brichet veuve de Jean-Fr. baron du Mesnil, au sujet d'une hypothèque que ladite Bouille avait autrefois donnée à sa mère feue Marie-Fr. Misson, veuve de Max.-Henry Bouille (et en premières noces de Pierre Brichet?). On y mentionne Thér. Misson religieuse aux Dames-Blanches, Rob. Misson, Max.-Fr.-Jos., Jean-Jos.-Ign., Jos.-Gasp.-Ant., Aug., Ferd.-Jos., Paul-Jean-Bapt. et Marie-An.-Cath. barons et baronnes du Mesnil (enfants dudit Jean-Fr.), Max.-Jos. Brichet, etc. (fol. 199.)

27 août — Contrat de mariage entre Ant.-Ulr.-Jos. baron de Lamberts-Cortemback (fils de Léon.-Jos.-Jér. et d'An.-Emer. baronne de Surlet), et Dorothée, fille de Pierre baron de Méan et d'Hél.-Jan. baronne de Waha. Le futur apporte en dot la seigneurie de *Bergilers,* etc. (fol. 257.)

11 nov. — Phil.-Dieud.-Walt. de Tabolet, chanoine de Dinant, donne à Jean-Ign. de Villenfagne sa seigneurie de *Mélin,* se réservant ce qu'il possède à Gramptinne et à Scheuve. (LXXVII, 37.)

20 nov. — Nic.-Jos.-Den. de Ghisels relève la seigneurie de *Mozet* et Jause-le-Féron, par achat au baron de Hemricourt. (fol. 242.)

1744

— Aug. Lambrecht, abbé de Leffe, relève une rente sur le bien de *Metz* deseur Bouvignes. (fol. 245.)

22 févr. 1745. — Lam. Lambillon, écuyer, relève une rente à *S^t^-Denis,* achetée au capitaine Philippart. (fol. 254.)

— Louise de Fumal, abbesse de Marche, relève le fief de *Maroipret* par décès de Const. de Bulley, sa devancière. (fol. 255.)

— Agn.-Th. Jaquet, veuve de Ch.-Eug.-Al. de Ghillenghien, relève *Andoy*. (fol. 256.)

7 avr. — G.-Fr. Jacqmin relève le fief de la Grande *Herbatte* par décès de G.-Fr. Godin, son oncle. (fol. 275 v°.)

— Cl.-Louise de Spangen, veuve de Paul-Alph.-Ferd. comte de Berlo, relève *S^t^-Martin-Heuglise* à Seumoy par décès de son mari. (fol. 276.)

26 avr. 1745 et 9 juil. 1746. — Eug.-Louis-Jos. vicomte de Berghes, au nom de son frère Ph.-Ch.-Jos. prince de Rache et de Marie-Fr.-André-Arm. de Mouchy femme de celui-ci, engage à Jos. Menu et à An.-Marie d'Hannière, sa seconde femme, la seigneurie de *Zetrud-Lumay*. (LXXVII, 121, 127.)

7 mai. — Jean-Bern. de Mellart relève (par Alb.-Guil. de Wobreson, son neveu) la moitié du fief de *Housseau* par décès de Christ., son père. (fol. 277.)

13 mai. — Ant.-Ulr. baron de Lamberts, en procès contre son père, donne la seigneurie de *Berginlers* en caution. (fol. 287 v°.)

20 mai. — Fr.-Og. et Jean-Bern. de Mellart vendent le bois de *Housseaux* à Housillon, les censes de Corroy et Fleron à Jean-Jos. de Namur, qui fait relief le 25. (fol. 278 v°.)

25 mai. — Nic.-Jos. Quinart, écuyer, relève le fief du Sart ou Delsaux à *S^t^ Germain,* par décès de Jacques, son père. (fol. 282.)

11 août. — Patentes de conseiller du souv. baill. pour Cas. Deprez en remplacement de Charles, son frère. (fol. 289 v°.)

18 août. — Nic. et Lad. Cuvellier relèvent une rente sur le fief d'*Artey* constituée à leur profit par Nic. Dinen. (fol. 289 [1].)

10 sept. — Patentes conférant la noblesse à Jean-Fr. Hanozet, fils de Jean-Fr. et de Marg. Fontaine. (fol. 420.)

26 oct. — Ch. de Baillet, écuyer, vend à Mich. Licot son fourneau et sa cense de *Nismes*. (fol. 399.)

27 oct. — Testament d'An. Barvaux de Bouvignes; legs à ses cousins Ans., Jean et Jos. Dumont, prêtres, à ses filleuls Ger. Petit et Ger. Stiennon, à An.-Th. Gislain, à ses cousins Jean Ruffe, N., fils de Jean-Fr. Rasquin, à Fl.-Jos.-Ex. Dupont, etc., de la cense de Herlem à *Chastrevin*, de la seigneurie de Veve, etc. (LXXV, 113 v°.)

3 janv. 1746. — Testament de Jean.-Phil. de la Hamaide instituant pour ses héritiers Théod.-Jos. et Marie-Th. de la Hamaide, ses cousin et cousine, à l'exclusion de Marie-Th., sa sœur. (fol. 425 v°.)

16 févr. — Diplôme de marquis pour Ch.-Alb. de Spontin-Beaufort. (LXXVI 364 v°; CCXLVII, n° 26.)

6 avr. — Ch.-Jos. comte d'Harscamp relève la baronnie de *Bossimé*, les seigneuries de *Bierwart*, *Tongrenelle*, *Profondeville*, *Chapeauval*, *Fernelmont*, etc., par cession de Pontian, et par abandon de Ch.-Ant., ses frères. (fol. 341 [2].)

10 août — Patentes de noblesse pour Jul. Paul, de Stavelot. (fol. 402; CCXLVII, n° 19.)

13 sept. — Testament de Jaq. Lucas, mari de Marie-Barbe Deloye; legs à Marie-Jos., fille de Ch.-God. Dethier, à Marie-Jos. Pimpurniaux, etc. (LXXVIII, 147.)

[1] Les feuillets 295 à 340 manquent.

[2] Les feuillets 343 à 388 manquent.

1747

11 avr. 1747. — Pontian d'Harscamp relève, par décès de son frère Ch.-Jos., le château de *Bierwart,* le patronage d'*Otreppe,* la vicomté de *Chapeauval,* la seigneurie de *Tongrenelle,* la baronnie de *Bossimé,* la seigneurie de *Profondeville* et *Lustin,* celles de *Rivière,* de la Marlière, de *Barse* à Hanesse, de *Fernelmont,* le fief de Covarabos, Gotties et Harsée, ceux de la tour Gobin et de *Dompierre* dit Ham, la cour féodale d'*Ambesin* et Ambesineau, etc. (fol. 389.)

15 mai. — Ch.-Fr.-Jos. Rouffe vend à Pierre-Gasp. Dubois et à Jan. Dumont, sa mère, le fief des *afforages de Bouvignes.* (fol. 408 v°.)

6 juil. — Louise-Fr. de Mozet de Grune, veuve de Phil.-Jos. de Pinchart, relève la seigneurie de *Wartez* et *Ville-en-Waret* et une rente sur le fief d'*Arracourt.* (fol. 410 v°.)

11 janv. 1748. — Patentes d'avocat fiscal pour Ch. Meunier en remplacement de Nicolaï. (fol. 424.)

12 févr. — André-Jos. Moreau, veuf en premières noces de Marie-Th. Gilman, relève la seigneurie de *Bioulx* et une rente à *Libine,* par décès de Guil.-Nic. son père. (fol. 418.)

4 mars. — Patentes de conseiller du souv. baill. pour Mart.-Jos. Ghobert en remplacement de Jean-Jos.-Aug. Nicolai. Idem, du 13 mai, pour Jean-Bapt. Delmelle en remplacement de son père. Idem, du 22 juin, pour Ign.-Aug. Laloux en remplacement de N. Duchesne. (fol. 432 v°, 434 v°, 442.)

21 mars. — Pierre Jacquet, abbé de Boneffe, relève des terres à *Taviers* et le château de *Boneffe* (par son demi-frère Jean-Fr. Jacquet) par décès de Jean Jacques, son prédécesseur. (fol 428.)

— Marie-An.-Brig.-Al. de Nassau-Corroy, chanoinesse d'Andenne, relève la cense de la grande Trehet à *Villers-le-Heest.* (fol. 430.)

6 avr. — Jean-Rob. de Moulinet et Jan.-Ald.-Dieud. d'Yve, sa femme, reçoivent un remboursement de Thom.-Jos. marquis d'Yve. (fol. 433 v°.)

29 juin. — Marie-Is. Wоot de Triche, veuve de Ch.-Edm. d'Ochain dit de Jemeppe, écuyer, et héritière de Nic. Dinen, engage à Nic. et Lad. Cuvellier ses biens d'*Artey*. (fol. 445.)

15 juil. — Jean-Théod. de Ronnet, fils de Cl.-Rob.-Théod. et de Marie-An.-Louise de Ronnet, vend à Aug.-Ign. Meunier, chanoine d'Andenne, la moitié du bois de *Chawagne*. (fol. 443 v°.)

3 août. — Humb. Collart, abbesse d'Argenton, relève le fief de *Beaufau-Mariette* par décès de Jos. Brabant, sa devancière. (fol. 446 v°.)

20 août. — Patentes de fiscal du souv. baill. pour Mart.-Jos. Gobert. (fol. 450.)

21 août. — M.-Is. Wоot de Triche vend au comte de Glimes la seigneurie d'*Arteit* et le fief d'*Assonville*. (fol. 448.)

12 oct. — Contrat de mariage entre Marie-Marg.-Rose-Dor.-Vict., fille de Vict.-Jos. comte de Glimes et de Marg.-Ferd.-Is. comtesse de Glimes, et Ch.-Alb. marquis de Spontin comte de Beaufort, assistés tous deux d'un grand nombre de parents. Le futur apporte en dot la baronnie de *Beauraing*, la seigneurie de *Scy*, etc. (fol. 451 v°.)

14 déc. — Testament de Jaq. baron de Baré et d'Hél.-Th. de Spex, sa femme; ils avaient pour enfants Jaq.-Jos., chanoine de Maestricht, Jean-Fr.-Ign., An.-Marie-Th., Marie-Marg., et Marie-Th.-Ern. (LXXVIII, 92 v°.)

17 déc. — Eve-Is. baronne de Wal, veuve de Ferd.-Marie comte d'Aspremont-Lynden, vend les seigneuries d'*Atrive* et *Crupet* à Marg.-Ger. de Brialmont, née de Copin (représentée par Ch.-Fort.-Henri Vander Straten, chevalier), du consente-

1749

ment de ses oncles Maur. d'Aspremont et Eug.-Alb. de Wal, tuteurs de ses enfants, etc. (fol. 457 v°.)

4 janv. 1749. — Ign.-Aug. Meunier relève le bois de *Chawagne* au ban d'Andenne. (fol. 463.)

— P.-G. Dubois relève les afforages de *Bouvignes*. (fol. 463 v°.)

— Marg.-Ger. de Copin relève la seigneurie d'*Atrive* jugeante à Ohey par achat à la comtesse de Linden. (fol. 464.)

28 févr. — Don Bruno, abbé de Moulin, relève la seigneurie de *Moulin* par décès de Pierre Denys, son prédécesseur. (fol. 465 v°.)

— Warn.-Fr. Henin, prêtre, relève le fief delle Motte à *Emines* par décès de Pierre-Fr. Gosseaux, son oncle maternel. (fol. 466.)

— Fr. Spinsmaille relève une rente sur le moulin de *Brichebot* par décès de Marie-Jan. Malevé, sa mère.

4 mars. — Jean-Jos.-Ant. Ransonnet relève l'écolâtrie de S$^{t}$ Aubain. (fol. 466 v°.)

— Jean-Bapt. Delmelle relève l'avouerie de *Bolines* par décès de Jacques, son père. (fol. 467.)

— Fr.-Jos.-Marie Dayx relève le fief de *Daulsoux* par décès de Jean-Cl.-Fr., son père.

— Dénombrement de la seigneurie de *Gosselies* et de la vouerie de la *Ransart* par Louis de Bergeraud. (fol. 468.)

8 mars. — Marie-Th. Thomas vend à son cousin Aug.-Jos. Thomas le fief de la tour de *Bossière*. Relief le 20 mai. (fol. 473.)

17 mars. — Perp. Guissart, abbé de Leffe, relève une rente sur la cense de *Mets* par décès d'Aug. Lambrecht. (fol. 469 v°.)

19 avr. — Jaq. Maréchal, abbé du Jardinet, confère à Jaq. vicomte Desandrouin, l'office de la « coustrie » de *Walcourt*. (fol. 471 v°.)

6 mai. — Gasp.-Fr. de Heeswyck relève la rente de Hub. de Grumselle sur *Hollogne*. (fol. 472 v°.)

7 mai. — Testament de Cl.-Fr. de Severy, femme de Henry d'Orjo baron de Perwez; elle laisse la seigneurie de *Wignée* à Mr de Wilmonde. (LXXVII, 288 v°.)

4 juin. — Patentes de conseiller de souv. baill. pour Ign.-Mat. du Paix en remplacement d'Antoine, son père. (fol. 473 v°.)

12 juin. — Jean-Fr.-Jos. de Barsy vend à Th.-Jos. Pimpurniaux la seigneurie hautaine de *Goiet*. (LXXVI, 94.)

4 juil. — Octroi pour Ev. Philippart de pouvoir disposer de son fief de *Grimzée* à St Denis. (fol. 474.)

18 août. — Marie-Fr. Gebbert, veuve de Jos. Ant. Philippart, et Etienne son fils, vendent les bois et terres de la Maison-blanche à *St Denis* à Perp. Quéritet et à Marie-Marg.-Th. Bolvin, sa femme. (Reg. n° LXXV [1], fol. 1.)

31 oct. — Marie-Fr. de Variote, veuve de Ph.-Fr. de Charlet, relève la seigneurie de *Branchon*. (fol. 19 v°.)

17 nov. — Testament de Jean-Louis-Hyac. d'Oyembrugge des comtes de Duras, grand doyen de Liège; il laisse sa cense de Pucey à sa sœur, chanoinesse de Nivelles, et à Mich.-Walr., son filleul et coadjuteur. (LXXVI, 187 v°.)

21 nov. — Guy-Fél. d'Egmont-Pignatelly, duc de Gueldre et de Juliers, prince de Gavre, vend à Fr.-Léon. de la Barre, comte d'Erquelinne, la pairie et baronnie de *Hierges*. (LXXVI, 468.)

28 nov. — Marie-Cath. Beaupain, supérieure de N.-D. des Anges sur Avroy lez Liège, rembourse à Jean-Jos. de Namur, substitué à Pierre-Rob. et à Is.-Barbe Detru, une rente que

[1] N° LXXV, *Transports et reliefs* du 10 septembre 1749 au 28 décembre 1751.

1749

lui avaient transporté Rob. Detru et sa femme Rob.-Cl.-Th. de Loyers sur la seigneurie de *Fontenoys*. (LXXIX, 288.)

18 déc. — Patentes de conseiller du souv. baill. pour Jean-Bapt. Delmelle en remplacement de Jaq., son père. (fol. 158 v°.)

23. déc. — Mart. Van Osmal et An.-Marie Nys vendent à Ph. Nys et à Marie-El. de Wever, sa femme, une brasserie à *Lumay*. (LXXVII, 205 v°; cfr. 204.)

29 déc. — Testament d'Ant.-Jaq.-Marie comte de Spontin-Beaufort, prévôt de Nivelles, et de Ph.-Al., son frère. (LXXVI, 257).

3 janv. 1750. — Le procureur Jourdain pose arrêt sur les seigneuries de *Boignée* et *Velaine* appartenant au comte de Corswarem. (fol. 23, 34 v°).

5 janv. — Patentes de conseiller et fiscal du souv. baill. et d'officier de la vénerie pour Jaq.-Ferd. Malfroid en rempl. de N. Gobert. Idem, du 21 janv., d'huissier du souv. baill. et de la vénerie pour Paul Stienon en rempl. de Ch.-Jos. Alb. Villeval. (fol. 23 v°).

8 janv. — Théod. comte de Berlaimont engage à Dom.-Aug. de Moniot ses biens de Maquelette, *Tripsée* et *Éghezée*. (fol. 29 v°).

9 janv. — Octroi pour Henri-Hub. de Pinchart de pouvoir disposer de ses fiefs. (LXXXI, 161).

23 janv. — Ph.-Ch.-Jos. vicomte de Berghes, prince de Rache, premier pair du pays de Namur, se porte caution pour Mad.-Am. comtesse de Mouchy, veuve de Max.-Guill.-Ad. prince d'Orange et de Nassau, contre Marie-Jos. comtesse de Mérode, et engage sa pairie et baronnie de *Setrud-Lumay*. (fol. 70).

2 mars. — Jean, fils de Jean Lavigne, relève un fief à *Waret-la-Chaussée*. (fol. 38 v°, 54).

1750

— Perp. Queritez relève le fief de *Grimsée à S^t-Denis*. (fol. 38 v°).

— Jean-Martial, fils de Ph.-Jos. Helman baron de Ruysbrouck, relève la seigneurie de *Feroz*. (fol. 39).

10 mars. — Ant.-Car.-Rob. de Gougnies, prévote d'Andenne, relève le fief de *Burdine*. (fol. 45 v°).

— Paul-Gil. comte de Glimes, chanoine de Liége, relève la seigneurie d'*Artey* et le fief d'*Assonville* au nom de son neveu. (fol. 46 v°).

12 mars. - Louis Jacquet et Marie-Agn. Tassoul, sa femme, vendent le fief de *Ciplet à Acosse* à Jean Marchand, qui fait relief le 20. (fol. 55).

14 mars. — Melch.-Ch. de Potestat relève le fief de *Mostombe* au ban de Seilles. (fol. 53).

21 mars. — Jean-Ch. Dauvin relève le fief de *Sart* lez Perwez par décès de Nic.-Ant. Dauvin, son oncle. (fol. 57 v°).

— Pierre-Fr. Rasquin relève la moitié du bien de Herlem à *Chestrevin* par décès d'An. Barvaux; Jaq.-Henri Ruffe relève l'autre moitié. (fol. 58).

2 avr. — L'abbé Misson ayant renoncé à son droit seigneurial sur le bien de *Wayaux*, celui-ci a été vendu à M.-A.-C. Misson, douairière de Moreaux. (LXXXIII, 9).

7 avr. — Fr.-Nic. Delrée relève le fief du Blocus à *Avin*. (fol. 62).

9 avr. — Testament de Marie Wauthot de *Bois-de-Villers*. (LXXVI, 37 v°).

30 avr. — Transaction entre don Alph. Solis comte de Salduena et Marie-Aug. de Wignacourt-Ligne-Aremberg, sa femme, assistés d'une foule de parents, au sujet des terres de *Dave* et *Nannine*. (fol. 73 v°).

22 mai. — Testament d'Arn.-Léon de Theux, veuf en pre-

1750

mières noces de Cath.-Is. de Stier, et gendre d'Is.-Chr. de Voorst. Legs à ses frères Jacques mari d'Is. de Mewen, et Barth.-Théod. chanoine de S[t]-Jean à Liége, pour les seigneuries de *Meylandt, Scry,* etc. (LXXVI, 145 v°).

29 mai. — Testament de Nic.-Ch.-Fr.-Al. comte de Looz-Corswarem, veuf d'An.-Fr.-Jos. marquise de Trazegnies et mari de Marie-An.-Fr.-Jos. comtesse de Mérode de Houffalise. Documents. (LXXXII, 230 v°).

5 juin. — God.-Ern. de Gerlais relève la vicomté d'*Upigny* par décès de Jean-Ch. de Gerlais. (fol. 72).

28 août. — Agn.-Th. Jacquet, veuve d'Eug. de Guillengien, engage à Barth.-Jos. Close, chanoine de N.-D., sa cense d'*Andoy*. (fol. 165).

9 sept. — Marie-Louise Laurent, veuve de Jean La Bare, relève le fief d'*Aracourt* à Meux par décès de Jean La Bare. (fol. 113).

21 oct. — Diplôme de baron pour Henri-Jos. et Eust. de Ponty. (fol. 130 v°; CCXLVII, n° 21; *États*, LV, n° 45).

24 oct. — Dieud. Denison et Marie-Fr. Schayes, sa femme, engagent leurs biens à Ch.-Al. et Andr.-Jos. de Montpellier, écuyers. (fol. 115 v°).

5 nov. — Dieud. Denison et Marie-Fr. Schayes reconnaissent devoir une rente, sur le fief de *Coria,* à la veuve d'Ant.-Ch. Gilman. (fol. 182).

17 nov. — Le vicomte Desandrouin relève le fief de La Barre à *Wangenies*, près de Fleurus. (fol. 121 v°).

— Henri-H. d'Orjo relève les fiefs de *Sart* lez Perwez et de *Vignée*. (fol. 122).

24 nov. — Jean-Fr. Helman relève la seigneurie de *Beuzet* par décès de son père Ph.-Jos. (fol. 122 v°).

— B. Hamburgin, curé de S[t]-Jean l'Év., relève une rente sur le moulin de *Brichebot*. (fol. 123 v°).

7 déc. — Arn. Van Nuffel relève la cense de Malmaison à *Bossière* et la seigneurie de *Chesnoy* par décès de Marie-Mad.-Cath. Bosch. (fol. 125 v°).

8 janv. 1751. — Th.-Fr.-Jos. marquis d'Yve obtient arrêt contre Jean-Rob. de Molinet sur le winage de *Chateau-Thiery*. (fol. 128).

29 janv. — Testament de Nic.-Edm. de Smackers (fils de God. de Smackers, qui avait épousé en secondes noces Dor. de Dudeler, belle-mère du testateur) et de Marie-Mad. baronne de Waha. Ils laissent leurs seigneuries à leur fils aîné Jean-Th.-Pierre-Edm. (LXXVIII, 314).

8 févr. — Octroi pour Nic.-Edm. de Smackers de disposer de ses fiefs. (LXXVIII, 310 v°).

12 févr. — Math.-Jos.-Ferd. et Pierre-Guil. de Blochouse, Corn.-Élis. et Marie-Jan. Blochouse veuve de l'avocat Cops, etc., vendent à Walter de Mallien la seigneurie de *Schaltin* et *Frizee*. (fol. 134).

2 mars. — Louis-Henri de Maillart relève deux places d'huisser du conseil en rempl. d'Ant.-Jos. Évrard et de Barth.-Jos. Piret. (fol. 155 v°).

— Walt. de Maillen relève *Chaltin*. (fol. 156).

27 avr. — Jean-Fr.-Louis de Lochon de Rosigny relève le fief de *Beaurain* par décès de son père Pierre-Fr. (fol. 159 v°).

17 mai. — Marie-Hél. Loiseau, veuve de Gil.-Warn. Vandenberg, donne à Paul-Henri-Jos., fils de Jean-Henri Delemede, écuyer, et à An.-Marie-Jos. sa sœur, la cense de *S[t]-Amand*. (fol. 160).

18 mai. — N. Franquenne de Boquet relève le fief du *Pairoy* à Rhisne qu'il a acheté à Perp. Quérité. (fol. 162).

1751

— An.-Gil.-Jos. de Pas de Wonck relève la seigneurie de *Jennevaux* par décès de Jean-Henri Delmede. (fol. 163).

15 juin. — Charl., femme de Jos. comte de Hinnisdal et Creynhem, relève une rente sur *Thy-le-chateau* par décès de Henri-Ant. de Berchem et d'Ag.-Clém. Kiefelt, ses parents. (fol. 167. Cfr. 128 v°).

6 juil. — L. Bougard relève une rente à *Biesme*. (fol. 170 v°).

3 août. — Marie-Henr. comtesse de Hoen retire le bois de *Hairon* des mains des chapelains de Huy. (fol. 173).

14 août. — Louis Jourdain relève la place d'huissier par décès de ses parents Étienne et Marie Jos. Delbecq. Relief d'une rente par sa sœur Marie-Jos.-Louise. (fol. 173 v° à 174 v°).

20 août. — Testament de Marie-Jos.-God. de Gozée, comte de Balâtre et de Falais, en faveur du baron de Ponty d'Hingeon. (LXXVI, 52.)

2 sept. — Ch.-Al. et André-Jos. de Montpellier font saisir le fief de *Coria* sous Leuze contre Jaq. Schayes. (fol. 177.)

25 oct. — Marie-Jen. Odren, veuve de Pierre Servais et femme de Jos. Caramin, relève une partie des Coutures-Godaux à *Biesme*. Le 27, Jean-Jos., fils de Fr. Pitot, en relève une autre partie. (fol. 181.)

1er déc. — Octroi pour André-Louis de Fumal de disposer du fief de *Rochée*. (LXXVIII, 183 v°.)

14 déc. — Léop. duc d'Aremberg, d'Arschot et de Croy, et la duchesse de Bisache-Pignatelly, sa femme, opèrent le retrait lignager de la pairie de *Hierges* vendue à Fr.-Léon. de la Barre par le comte d'Egmont. (LXXVI, 463.)

21 déc. — Sim. Bivort relève le Pré-le-comte et le fief du Manoir à *Floreffe* par décès d'An.-Marie Carlier, veuve de Gill.-Jos. Janmart, son oncle. (fol. 189 v°.)

— La douairière de Franquen, née Van Eyck, relève les fiefs de *Temploux, Boquet* et *Risnes*. (fol. 190.)

8 janv. 1752. — Ph.-Josse Vanuffel relève la seigneurie du *Chesnoy* par décès de Mad.-Cath. Bosch. (Reg. LXXVI [1], fol. 4, 47 v°.)

14 janv. — Jaq.-Em.-Alb. de Romrée engage la seigneurie de *Vedrin, Daussoulx, Friset* et *Rondchêne,* avec sa part dans la traite du plomb, à Nic. Bouhon. (fol. 9 v°.)

— Fr.-Jos. Son, curé de Mettet, fils de Tr. Son et de Th. Monnier, transporte à Marie-An. Doucet, veuve de Pierre Becquevort, une rente sur *Ville-en-Warey*. Item, le 24 mars 1753, à Barth. d'Autrebande. (fol. 154, 159.)

25 janv. — Ch.-Fort.-Henry Vander Straten, chevalier, au nom de sa belle-mère Marg.-Ger. de Copein, admet le retrait lignager, par Marie-Jos. de Gosée, des seigneuries d'*Atrive* et *Crupet* jugeantes à Ohey, vendues par Eve-Is. baronne de Wal, comtesse d'Aspremont et Linden, à ladite dame de Copein. (fol. 72 v°.)

14 févr. — La comtesse de Hoen de Cartils transporte le bois de *Héron* à Henri de Mélotte pour les enfants de son premier mariage. Relief le 10 mars. (fol. 32 v°.)

2 mai. — Ch.-Jos. baron de Ponty et d'Hingeon comte de Balâtre et de Falais, relève les moulins banaux de *Biesme* et *Oret,* la paneterie du comté, le Pré-le-comte à *Ham-sur-Sambre,* des terres à *Leuze,* le fief de *Berlacomines,* les seigneuries de *Balastre, Bovesse, Atrive* et *Crupet*. (fol. 65.)

30 mai. — Ch.-Jos. baron de Ponty vend à Cl.-Walt. de Maillen les seigneuries d'*Atrive et Crupet* à Ohey. (fol. 75 v°.)

[1] Reg. n° LXXVI, *transports et reliefs* du 8 janvier 1752 au 21 mai 1756. Le fol. 1 manque.

1752

12 juil. — Arm. Vanhuffel, chanoine d'Harlebeck, transporte au fiscal, pour être réunie au domaine de S. M., sa cense de Malmaison sous *Bossière,* engagée à Al.-Math.-Ign. Burlen. (fol. 408.)

14 août. — Henri-Nic. de Garcya de Lavega relève le fief de *Boquet* par décès de son frère Jean-Jaq.-Fr. (fol. 81.)

28 août. — Ch.-Vit.-Al. comte de Coloma, mari de N. fille Ph.-Fr.-Pierre Roose baron de Leeuw, relève la seigneurie de *Froidmont,* l'avouerie de *Jemeppe, Mielmont, Spy* et *Fanuez,* le fief d'*Acoche à Loppoigne* près de Genappe, la pairie de *Ham-sur-Sambre* et le fief de la pairie (à l'encontre de l'abbé de Floreffe) « gisant à la Vacherie et à Visien qu'on dit au Pont et à Auveloy. » (fol. 81 v°.)

22 sept. — Testament d'Al.-Mich.-Jos. baron de Cano et Meghem, veuf de Th.-Marie-Ferd. Lasso de la Voga. (fol. 245 v°.)

14 nov. — Th.-Jos. Pimpurniaux relève la seigneurie de *Goiet.* (fol. 96.)

— P. de Lemede de Jennevaux relève la terre de *S^t^ Amand* par donation de la veuve du conseiller Vanden Berg. (fol. 97.)

— Cl.-Walt. de Maillen relève *Atrive* et *Crupet* par achat au comte de Falais. (fol. 98.)

1^er^ déc. — Marie-Jos. Mattaigne, veuve de Jean Nihon, relève la moitié du bois de *Chavagne.* (fol. 99 v°.)

7 déc. — Marie-Louise Lorent, veuve de Jean-Fr. La Bar, cède l'usufruit de la cense de *Racour* à son fils Fr.-Jos., étudiant en théologie. (fol. 102 v°.)

12 déc. — Hub.-Jos. baron de Waha relève *Boisseilles.* (fol. 102 v°.)

13 déc. — Nic. marquis de Mouchy, aïeul maternel de Ch.-Henry-Nic.-Oton prince d'Orange et de Nassau et de Charl.-

Am. sa sœur, enfants de Max.-Guil.-Ad., mort le 17 janv. 1748, et de Marie-Mad.-Am. comtesse de Mouchy, morte le 12 avr. 1752, fait poursuivre le procès de celle-ci contre Marie-Jos. de Mérode-Westerloo, se disant héritière de la princesse Jan.-Bapt. de Nassau. (fol. 128 v°.)

23 déc. — Hub., fils de Jean Romain, relève le moulin de *Brichebot*. (fol. 105 v°.)

24 janv. 1753. — Don Jos. de Solis, duc de Montellano, relève les seigneurie de *Châtelineau, Gilliers, Lambusart* et *Charleroy* par décès de Louise de Gani, sa mère, fille du prince Fr. de Gand. (fol. 120, 167 v°.)

8 févr. — Nic. Bouhon, écuyer, relève une rente sur la maison du Bras d'or, rue des Vifs, par décès du chanoine Dury son oncle, et une autre sur la seigneurie de *Vedrin, Dausoux* et *Frizet*. (fol. 127.)

10 févr. — Louis Decoux engage à Hub. Kinet l'emploi d'huissier héréditaire qu'il a par décès de Fr. son fils, issu de son premier mariage avec Jen.-Mart. Wilmain. (LXXVII, 15 v°.)

21 févr. — Jaq. de Theux, chevalier, relève la seigneurie de *Scry* par décès d'Arn.-Léon, son frère. (fol. 130 v°.)

2 mars. — Fr.-Cl.-Aug.-Ald. comtesse de Hamal, née d'Aspremont de Lynden, relève l'usufruit de *Hour-en-Famenne*. (fol. 136.)

13 mars. — Marg. Messen donne à Marg.-Marie-An. du Jourdain, sa petite nièce, le fief de *Housillon*. (fol. 171 v°.)

21 mars. — Ch.-Jos. baron de Ponty donne à son fils aîné Fr.-Marie-Ph., le comté de *Falais*, et à l'autre, le comté de *Balâtre* et de S^te^ Aldegonde. Il mentionne sa sœur Hél.-Aug., femme de Jean-Bapt. d'Hinslins. (fol. 385.)

3 avr. — Jaq. baron de Baré relève la seigneurie de *Maizeret* par décès de Vinc. de la Bouverie. (fol. 157 v°.)

1753

16 avr. — Nic. Dubucq relève un fief à *Corenne* par décès de Jean, son frère. (fol. 168 v°.)

1er mai. — George-C. de Namur relève la seigneurie de *Joncret*. (fol. 173.)

— Jean-Ign. de Villenfagne relève le fief de *Meez* par décès du chanoine de Tabollet. (fol. 174 v°. Cfr. 46 v°.)

— Ch.-Gilain de Beeckman relève le fief de la Tour et du Pairoy à *Ambesein* par décès de Ph., son frère. (fol. 176.)

19 mai. — Marie-An., fille d'André-Jos. Parmentier et d'An.-Marie Berny, transporte à Max. Maloteau une maison chargée de rentes, pour Marie-Jos. Parmentier femme de Jean-Fr. d'Onoz, An.-Fr.-Norb. Parmentier femme de Jean-Jos. Lien, et Gasp.-Jos. Parmentier. Cession à Jean-Gasp. Bartel. (fol. 218, 226 v°, 230.)

— Le chapitre de Sclayn relève les Coultures et la pêcherie de *Sclayn*. (fol. 181 v°.)

— Fr. Gilbert, abbé de Boneffe, relève un fief à *Taviet* et la seigneurie de *Boneffe* par décès de Pierre Jaquet, son prédécesseur. (fol. 183.)

25. mai. — Mich.-Walr. comte de Borchgrave relève le château de *Seilles* et le fief de *Géronsart* par décès de Jean-Louis-Hyac. d'Oyembrugge de Duras, doyen de Liège. (fol. 184 v°.)

20 juin. — Jaq.-Ph.-Mich. de Flaveau de Henry et Louise-Mart. de Godart, sa femme, vendent à Ch.-Al. marquis de Spontin-Beaufort, fils de Ch.-Alb., le château de *Hontoir* et la seigneurie de *Sommière*. (fol. 209.)

28 juin. — Fr.-Jos. Holloigne relève le fief de *Locriaux* à *Moxhe* par sentence contre l'abbé de Flône. (fol. 217 v°.)

30 juin. — Jean-Fr. Jacquier de Fontenelle relève la Coul-

ture et la pêcherie de *Sclayn* dévolues à sa femme par décès de N. de Compère. (fol. 222.)

14 juil. — Marie-Th. de Charlet, veuve de Jean-Fr. de Bruges, écuyer, relève le moulin de *Branchon* et le fief du Gros-Borne pour ses fils Henri-Jos. et Jean-Fr. (fol. 228 v°.)

30 juil. — Le fief « de l'hommage » à *Éghezée* est saisi, faute de propriétaire. (fol. 232.)

31 juil. — Jaq. Hubert relève un fief à *Burdinne* par saisie prise sur An. Jadot, veuve de Jaq. Hubert, et sur André, leur fils. (fol. 232 v°.)

8 août. — Barth. Dautrebande, brasseur, relève une rente sur *Wartey*. (fol. 236 v°.)

— Jean-Bapt. Desire relève la seigneurie de *Mellin* par décès de Philib. Tabolet. (fol. 237 v°.)

16 août. — Arrêt sur la seigneurie de *Zetrud-Lumay* contre le prince de Rache. (fol. 239 v°.)

25 août. — Jean Godfrinon relève une rente sur le bien de Jean Lavigne à *Waret-la-Chaussée*. (fol. 240 v°, 132 v°.)

19 oct. — Arn.-Henri-Jean Dubois, tuteur de Phil., sœur d'Arn.-Fr. Dubois, relève la seigneurie d'*Aische*. (fol. 241.)

15. nov. — P.-J. de Cano, doyen d'Anvers, tuteur de Marie-Th. baronne de Cano et de Meghem, relève la seigneurie de *Boullines lez Harlue* par décès d'Al.-Mich.-Jos., son père. (fol. 243.)

27 nov. — An.-Marie-Jos. de Lemède et Paul-Henry-Jos. son frère, écuyer, vendent à Elis.-Cath. fille d'Alex. comte de Groesbeck, la seigneurie de *S^t^ Amand* près de Fleuru, le château de l'Escaille, la cense du *Monceau*, etc. (fol. 259 v°.)

12 déc. — Diplôme de comte pour Ch.-Jos. de Ponty. (fol. 390; CCXLVII, n° 22.)

19 déc. — Céc.-Th. de Houthem relève le fief de quatre

1753

« pennages, quatre soignée qui valent un muid, » etc., à *Waret-la-Chaussée,* par décès de son frère Pierre-Fr., écuyer. (fol. 244 v°.)

20 déc. — Mich.-Jos.-Cam. de Rodoan, baron de Fontaine, vend à Georges Bourgeois. receveur du soixantième, « le droit de winage de la pierre ou poid sous *Aubrive,* dit *Thuin,* au pays de Liége. » Relief le 28 nov. 1754. (fol. 329 v°, 340, 352, 353 v°, 382 v°.)

24 déc. — Henri-Fr.-Gisl. baron d'Herissem relève le fief de *Loyer* à *Wangenies* par donation de Louis-Fr., son frère aîné. (fol. 246 v°.)

10 janv. 1754. — Le comte de Spontin-Beaufort, tuteur des enfants de Ch.-Alb. marquis de Spontin, son frère, relève la seigneurie de *Hontoir* et la pairie de *Scy* pour l'aîné, Ch.-Al. (fol. 248 v°.)

11 janv. — Contrat de mariage entre Pierre-Jos.-Baud., fils de Pierre-Paul de Gaiffier et de Marie-Th. de Garcia de la Vega, assisté de Jean-Guil.-Jos., son frère, et Marie-Fr. fille de Fr.-Ern. de Maucourt et de Marie-An.-Jos. de Villers-Masbourg, assistée de son oncle Jos. de Villers. Le futur apporte en dot le château de *Boninne,* l'avouerie de *Mierdop,* etc. (LXXXI, 206.)

16 janv. — Ph.-Norb.-Jos. baron de Spangen relève la s^grie^ de *Biesmelet* par décès d'Ign.-Jos., son frère. (fol. 252 v°.)

19 janv. — Jean-Remy Molebeck relève l'hommage de la seigneurie d'*Éghezée* en vertu d'une saisie. (fol. 254 v°.)

— André-Jos. de Montpellier, écuyer, au nom de Jean-Fr. Jacquier et d'Is. de Gosée, sa femme, transporte à Jean-God. Tombelle, chanoine de Sclayn, le fief des Coulture et pêcherie de *Sclayn,* qu'il possédait par décès de Ch.-Jos. de Compère. Relief le 8 juin. (fol. 279 v°., 282.)

22 janv. — Louis-Fr. comte de Maulde relève le seigneurie de *Ville-en-Hesbaye* par décès de Lion-Ange marquis de la Buissière, son frère aîné. (fol. 255.)

28 janv. — Elis.-Cath. comtesse de Groesbeck relève les fiefs de *S^t Amand,* de l'*Escaille,* du *Monceau* et de la *Haye à Brigode.* (fol. 271 v°.)

16 mars. — Pierre-Jos., fils de Jos. de Ville, et Fr.-Gisl.-Ign. Mathieu, mari de Erm. Pimpurniaux, fille de Thiry-Jos., relèvent la seigneurie de *Goyet.* (fol. 273.)

26 mars. — Jean-Fr.-Louis, fils de Pierre-Fr. de Lochon, écuyer, relève le fief de *Rocée.* (fol. 274 v°.)

15 juin. — Pierre-Fr.-Max. Houtart relève un fief à *Biesme* par décès de Pierre-Sim., son père. (fol.284.)

— Marie-Louise de Chentienne, veuve dd P.-J. Schaeys, relève le fief de *Coria* à Leuze. (fol. 286 v°. Cfr. 283.)

1^er juil. — Jean-Bapt.-Ign., Pierre-Fr.-Perp., Marie-Cath. et George-Fr. (mari de M.-L. Petihan) Jacqmain vendent à M. Hanzine et à Ant. Mieulx, sa femme, le fief de *Corbomont.* Relief le 29. (fol. 289.)

25 juil. — Fr.-Proc. de Leau du Chatelle relève la seigneurie de *Brançon* par décès de Marie-Fr. de Variot, veuve de Ph.-Fr. de Charlet. (fol. 287 v°.)

23 août. — Marie-Jos. Hardy, veuve de Fr. Colin et femme de Henri Cheuvart, relève un fief à *Crehen.* (fol. 292.)

9 sept. — Paul-Henri-Jos. de Lemede relève la seigneurie de *Jennevaux.* (fol. 293.)

19 sept. — Contrat de mariage entre Ch.-Jos. Desmanet et Marie-Car.-Is. fille de Nic. de Colnet et de Marie-Jos. Poschet. (fol. 296 v°.)

28 sept. — L'avocat fiscal défend à l'abbé de S^t Jacques à Liége de vendre la seigneurie de *Hanret.* (fol. 294.)

1754

. 7, 8, 16 et 21 nov. — Saisies de la terre de *Zetrud-Lumay* et des seigneuries de *Roissiau* et *Leuze,* faute de relief; item, d'un fief à *Floriffoux,* de la seigneurie de la *Ransart,* d'une partie de celle de *Gosselies, Gilliers* et *Charnois,* du fief de la cour de *Beuzet.* (fol. 300, 309 v°, etc., 342 v°.)

12 nov. — Og.-Jean-Jos. Deprez de Barchon relève le ban de *Leignon.* (fol. 308.)

22 nov. — Le d^lle^ Van Eyck, veuve d'Et.-Fr. de Franquenne, renonce à la seigneurie de *Temploux,* laquelle est réunie au domaine de S. M. (fol. 418 v°.)

25 nov. — Marie-Th. Delhalle. veuve de Sim. Bivort, relève le Pré-le-comte et le Manoir à *Floreffe,* achetés à Gil. Jamart. (fol. 324.)

— Jean, fils de Grég. Watelet, relève une partie du *Longbois.* (fol. 326.)

28 nov. — Ant. de Polchet relève la seigneurie de *Beez.* (fol. 327.)

— André-Jos. Montpellier de Senenne et son frère relèvent un fief à *Ambesin.* (fol. 328 v°.)

7 déc. — Diplôme accordant à Ch.-Raym. de Baillet le titre de vicomte, avec pouvoir de l'appliquer à telle terre qu'il trouvera convenir. (CCXLVII, n° 1. *États,* LVII, n° 6.)

10 et 14 déc. — Saisie du fief de *Wespin,* du bénéfice de S^te^-Catherine au château de *Bouvignes,* et d'un fief à *Leuze,* faute de reliefs. (fol. 344, 348.)

14 déc. — Le fiscal défend à Rob. Detru d'aliéner sa moitié du fief de *Fontenoy.* (fol. 347).

16 déc. — Marie-An. veuve d'André-Jos. Navay, Marie-Th. et Et. Bastin mari de Marie-Dor., enfants de Thom. de Glimme, transportent à leur frère Pierre-Thom. et à Marie-Jos. Grossier sa femme, une rente sur le *Longbois.* Relief le 23. (fol. 356).

19 déc. — Fr.-Jos. baron Dumesnil relève un fief à *Leuze* par décès de Marie-Éléon. de Kessel, sa femme. (fol. 349 v°).

— Cath. Mattaigne, veuve de Paul Fensie, relève une partie du *Longbois,* Jean-Remy Richir une autre par décès de son père Remy, et Mart.-Jos. Michel une troisième par décès de son père. (fol. 351, 355 v°).

3 janv. 1755. — Passée au rabais de la collecte du droit de winage d'*Aubrive,* avec les conditions. Marie-Cath. Brandt reste adjudicataire. (fol. 362).

13 févr. — Le fiscal pose arrêt sur le fief de *Metz* à charge de l'abbé de Leffe. (fol. 383 v°).

5 avr. — Ch.-Jos. comte de Ponty et sa femme Marie-Al.-Just. comtesse de Liedekerke étant séparés, font un accord touchant leurs biens. (fol. 424 v°).

15 avr. — Le vicomte Desandrouin relève la rente de Remy Richir sur le fief du *Longbois*. (fol. 417).

24 mai. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Berlingers* à charge du seigneur de Cortemback. (fol. 424).

31 mai. — Le fiscal fait passer au plus offrant un fief à *Burdine* et l'adjuge à Pierre-Jos. Jacquet, qui le relève le 7 juin. (fol. 433 v°).

17 juin. — Ch.-Al. et A.-Jos. de Montpellier font saisir le fief de *Coria* contre Jaq. Schayes. (fol. 436).

1er juil. — Max.-Fr. baron Dumesnil approuve l'acte fait par Marie-Jos. Brumaigne (sœur de Jos.-Fr.), veuve de Jean-Engl. d'Orjo, au sujet d'un fief à *Leuze*. (fol. 437 v°).

28 juil. — Gil.-Math. Bawens relève une rente sur une terre tenue à *Hanesse* par Gil. Renson, mari de Marie-Fr. Nelis, par décès de son frère Eustache. (fol. 445 v°)

2 août. — Don Joseph, abbé de Waulsort, relève les che-

1755

mins, les afforages et les avoueries de *Waulsort* et *Hastier*. (fol. 446 v°).

11 août. — Marie-Jos. Nelis, veuve de Hub. Grossart, relève avec sa sœur Marie-Fr. femme de Gille Renson, une rente à *Acosse* venant de Jean Nelis et Marie Herion, leurs parents. (fol. 448, 450).

30 août. — Hub. fils de Hub. Judicque relève un fief à *Hour-en-Famenne* acheté au comte de Hamal. (fol. 450 v°, 452 v°, 455).

1er sept. — Jaq.-Henri Ruffe relève une rente sur le winage dit *Thuin* ou *Aubrive* par décès d'Ant. Rasquin, sa tante. (fol. 451 v°).

20 sept. — Nic. Bouhon, écuyer, engage à Jaq.-Em.-Alb. de Romrée les seigneuries de *Vedrin, Dausouls, Frizet* et *Ronchesne*. (fol. 458 v°).

22 sept. — Mart. Guillaume relève un fief à *Hour-en-Famine* par transport de Ferd.-Alb.-Max.-Em. comte de Hamal. (fol. 456 v°).

23 sept. — Marie-Urs. Chaveau, veuve de Jean-Fr. de Ferrare, relève la *Montaigne à Champion* pour son fils Pierre-Ant.-Jos., écolatre de N.-D. à Namur. (fol. 457 v°).

4 oct. — Les Ursulines de Namur relèvent une rente sur la cense de *Coux* et sur le fief de la *Motte à Émines*. (fol. 461 v°).

10 oct. — Le duc d'Aremberg relève le winage d'*Aubrive*, dépendant de la terre de Hierges, par retrait lignager de Fr.-L. de la Barre. (fol. 476 v°).

20 oct. — Louis Misson et Marie-An. d'Ougnies, sa femme, vendent à Max. Amand des fiefs à *Biesme*. (LXXVII, 45 v°).

12 nov. — Ch.-Vinc., Jen.-Fr., Ant., Ferd. et Lamb.-Xav. Legros vendent à Al.-Fr. comte de Grosbeck un fief à *Ville-en-Waret*. (fol. 487).

1755

— Le fiscal saisit une rente sur *Thy-le-château* à charge de M. de Lamberts de Knoppenbourg. (fol. 478).

15 nov. — Le fiscal pose arrêt sur la vouerie de *Mehaigne*, la terre de *Bossu* en Hainaut, la seigneurie de *Biemerée et Fraire* (appartenant à la baronne de Ville) et le fief de *Corenne*. (fol. 482).

21 nov. — Le curé de *Hour-en-Famenne* relève une rente due à son église. (fol. 484 v°.)

29 nov. — Marie-Cl. Jacquet relève à *Biesme* le fief de la Coulture-Godart par décès de Jean-Théod. de Gosée, son oncle. (fol. 485 v°.)

22 déc. — Le fiscal pose arrêt sur des fiefs à *Marchovelette*, à *Floriffoux* et à *Hour* (à charge de la comtesse de Hamal). (fol. 496. Reg. LXXVII, fol. 19 v°.)

10 janv. 1756. — Le marquis d'Harcourt relève une place d'huissier héréditaire de la province, par décès de son beau-père Louis-Henry de Maillart d'Hanesse. (fol. 500; cfr. 479 v°.)

15 au 29 janv. — Le fiscal pose arrêt sur une partie du fief de *Hour-en-Faminne* (à charge de Fr. de Harroy), sur celui de *Traulée*, sur la pairie de *Wanghe*, sur la tour de *Hallet*, sur la haute vouerie de *Silenrieux*, sur la seigneurie de *Namesche* et sur le fief de *Dourbe*. (fol. 501 v°.)

9 mars. — Don Albert, abbé de Grandpré relève le trieu d'*Avillon-Fayl* par décès de Bern. Petit, son prédécesseur. (fol. 510 v°.)

— Cath.-Céc. de Cassal relève la seigneurie de *Beez* par décès d'Ant. de Polchet de Montaigle. (fol. 511 v°.)

20 avr. — Pierre-Ant. Jacquet donne à son frère Fr.-Louis ses biens situés à *Biesme*. (LXXVII, 50.)

10 mai. — Testament de Nic.-Alb. d'Hinslin, seigneur de Flawine, en faveur de son neveu Jean-Bapt. (LXXVII, 89.)

1756

— Ch. de Meldeman du Mazy, Eug.-Al. et Ferd.-Lam. chanoine de S[t] Aubain, ses frères, engagent leurs biens à Pierre Hanzinne et à Ant. Meulx, sa femme. (LXXXI, 109.)

14 mai. — Cath. Matagne, veuve de Paul Fensie, vend à Fr. Berger une rente sur le *Longbois* à Gilly. (LXXVII, 3 v°.)

20 mai. — Testament de Ch.-Proc.-Jos. de Meldeman de Bouré et d'Is.-Jos. de Pellisonier, sa femme, en faveur de leurs fils Ch.-Fr.-Nic., Ch.-Proc.-Eug. et Ch.-Fl.-Eug. (LXXXI, 111.)

21 mai. — Marie-Th. Janjette relève un fief à *Louvignée* par décès de son frère Ch.-Jos., fils de Ch. (fol. 518.)

6 juin. — Jaq. de Theux transporte à Marie-Ant. de Henry, douairière de M[r] de Cœur, la seigneurie de *Scry*. Relief le 17 juil. (LXXVII, 6 v°.)

11 juin. — Le fiscal pose arrêt sur un fief à *Ambesin* (à charge de Louis-Jos. de Steelant), sur le bois de la *Raspaille* et la seigneurie d'*Aische* (à charge d'Arn.-Henry-Jean Dubois, tuteur de Phil. Duhois), et sur le moulin banal de *Lovignée* (à charge de la baronne de Ville.) (Reg. LXXVII [1], fol. 1.)

19 juil. — Le fiscal pose arrêt sur la demi-pairie d'*Auvelois-le-Voisin*, sur la pairie de *Ham-sur-Sambre* et sur le fief de *Froidmont et Jemeppe*, (fol. 13 v°.)

23 juil. — Nic.-Jos., Jean-Jos. et Ph. Fontaine, avec Jen. Melon, leur mère, vendent à Jean-Jaq. Thibaut un fief à *Biesme*. Relief le 12 févr. 1757. (fol. 64, 67 v°.)

9 août. — J.-F. Ranscelot relève une rente sur le winage d'*Aubrive*, contre Nic.-Fr.-Jos. Gouffart et la veuve Jaq. Ruffe. (fol. 24.)

24 août. — Le fiscal pose arrêt sur le donjon de *Morialmé*. (fol. 25.)

[1] Reg. n° LXXVII. *Reliefs et transports* du 11 juin 1756 au 5 septembre 1760.

1756

— Les mambours de l'hôpital de Bouvignes relèvent une rente sur le fief de *Flun*. (fol. 26 v°, 28.)

25 août. — Le fiscal pose arrêt sur les seigneuries de *Hulle-planche* et *Marbais*. (fol. 29 v°.)

27 août. — Marie-Barbe-Jos.-Fr. comtesse de Marully, veuve de Jos.-Fr.-Ph. t'Serclaes et femme de M^r de Lamberts de Knoppenbourg, relève une rente sur *Thy-le-Château* par décès de Marie-Car. de Hertoghe, à l'encontre de la comtesse de Creynhem. (fol. 30 v°.)

7 oct. — M^r de Legros relève la seigneurie de *Marchovelette* et la sergenterie héréditaire de la province par décès de son frère Jaq.-Fr.-Isid. (fol. 32 v°.)

23 oct. — Pierre-Fr. Maillen, Jean-Fr. Louette, Gil. Moureau et Ch. Ravigna restituent au comte d'Harscamp des parties du fief de *Bierwart*. (fol. 34 v°, 42 v°.)

30 nov. — M^r de Gaiffier renonce au droit de chasse dans sa terre de Boninnes. (fol. 36.)

1739 à 1756. — Transports et reliefs d'alleux à *Bois-de-Villers* par Crasset, Fosséprez, Claes, Duculot, Siot, Daras, Binamé, Verdcheval, Reumont, de Braux, Dermine, Binet, Curenge, Valtin, Wautho, Istasse, Rifflart, Boigelot, Stiernart, Stevenart, Wauthi, Dury, Gillain, Vaus, Douxfils, Danis, de Brimé, Defrenes, Fontaine, Collart, Marchal, Thoisoul, Raymond, Pasquier, Delsaux, Ghobert, Moreau, Dosimont, Petit-Jean, Colins, Philippart, d'Annevoie, Stiernon, Damanet, Goffioul, Servais, Pieltain, Oger, Coppin, Fraiture, Davio, Delwiche, Ribaucourt, Defleur, Bossiroy, Deblende, Linard, Hameaux, Tahir, Doumont, de Rivière, Houyoux, Bertrand, Daix, Minot, Brosteaux, Fecher, Parmentier, Simon, Pire, Collin, Rigaux, Cosme, Eloy, Drion, Depair, Decerf, Henrart, Taquet, Dauvin, de Bibaux, Misson, Binet, Jaumain, Denisart,

1757

Cossoux, Legros, Pierart, Mathieu, de Soie, Provy, Gabriel, Tayart, Viroux, Bartel, Delcour, Henrion, Quewet, Martin, Baudhuin [1].

12 janv. 1757. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Beauraing* à charge de Jean-Fr.-Louis de Lochon. (fol. 43.)

13 janv. — Rod.-Walt.-Ern. Deprez de Barchon relève la seigneurie du *ban de Leignon*. (fol. 44.)

15 janv. — Max. Amand relève le pré de la Vignette et l'eau de l'abbaye à *Biesme-la-Colonoise*. (fol. 49.)

7 févr. — Fr.-L. Jacquet relève les fiefs de Math. Hauvy et de la Coulture-Godart à *Biesme-la-Colonoise*. (fol. 53.)

9 févr. — Arn. Van Nuffel, au nom de son frère Jaq., reçoit de Jos.-Jaq. Goupy vicomte de Quabeeck, une rente constituée au profit de Mad.-Cath. Bosch, sa cousine, sur les seigneuries d'*Arbre, Bossières*, etc. (fol. 72 v°.)

11 févr. — Henri Bivort, maître fondeur et batteur de cuivre, relève la seigneurie d'*Arbre*, Romignée, Neffe, etc. (fol. 63.)

12 févr. — Pierre-Fr. Tayenne relève le fief al Vaux à *Biesme* par décès de Jean-Jaq., son père. Jean-Louis, son frère, relève un fief en *Marlaigne*. (fol. 68 v°.)

16 févr. — Marie-Barbe Deloge, veuve de Jaq. Lucas, relève un fief à *Gives*, terre de Beaufort. (fol. 70.)

[1] Reg. LXXIII, fol. 1, 21, 35, 38 v° à 44, 93 v° à 101, 106, 109 v°, 124 v°, 157, 168, 170, 223, 230 v°, 257, 259, 270, 293, 295 v°, 308 v° à 314 v°, 324, 330, 343 v°, 347 v°, 352 à 356, 372, 374. Reg. LXXIV, fol. 12 à 17, 22 v°, 28, 99 v°, 120 à 127, 133, 176, 181 à 184 v°, 197 v°, 235 v° à 239 v°, 246, 249, 253, 290 v°, 405, 406, 409 v°, 416, 430 v°, 435 v° à 440, 447, 449 v°, 464, 475 v°. Reg. LXXV, fol. 21, 32 v°, 35, 40, 59, 87 à 89 v°, 117 v°, 119 v°, 124, 126 v°, 129, 145 v° à 153 v°, 157, 168, 169, 171, 175 v°, 176, 185, 191, 192. Reg. LXXVI, fol. 2, 5, 8, 12, 14 v° à 28, 37 v°, 67 à 68 v°, 86 à 90, 100, 106 à 117, 138, 144, 169, 203 v°, 206 v°, 215, 223, 233. Reg. LXXVIII, 32 v°, 241.

8 mars. — Le fiscal pose arrêt sur *Upigny* à charge de God.-Ern. de Gerlais. (fol. 71 v°.)

17 mars. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie d'*Artey*, sur le fief d'*Assonville* et sur une partie du *Longbois* à charge de N. Philippart. (fol. 76 v°.)

6 avr. — Fr.-Brig. de Glimes de Brabant, chanoinesse d'Andenne, au nom du comte Honoré de Glimes, son neveu, relève la seigneurie de la *Falize*. (fol. 78 v°.)

14 avr. — Le fiscal pose arrêt, pour une rente, sur le moulin de *Bouvignes* à charge de la vicomtesse Marg. de Thisquen, fille aînée de Ph.-Balth. baron de Villers, d'Is.-Ern. et d'An.-Marie de Villers. Relief le 6 mai. (fol. 80, 88.)

18 avr. — Ign.-Dieud. Daneau, écuyer, relève trois fiefs à *Marchovelette*. (fol. 80 v°.)

— Cl. Feraille, abbé de Floreffe, relève la pairie et demi d'*Obay* et d'*Avelloy*, les seigneuries de *Floreffe*, *Franier*, Deminche, Tremouroux, le moulin banal, la venaison et le fief de *Longchampiau* à Floreffe, par décès de Ch. d'Artevelle, son prédécesseur. (fol. 82.)

21 avr. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Namesche* à charge de N. Sourdeau. (fol. 86.)

6 mai. — An.-Marie-Ant. Renard, veuve de Jaq.-Henri Ruffe, relève une rente sur le winage de Thuin à *Aubrive* et la cense de Herlem à *Chestrevin*. (fol. 87.)

10 mai. — Jean-Bapt. d'Hinslin, écuyer, relève la seigneurie de *Flawine*, le Pré-le-plomb et le fief de *S^te^-Gertrud à Floriffoux*. (fol. 94 v°.)

13 mai. — Le fiscal pose arrêt sur la demi-pairie d'*Auvelois-le-Voisin*, sur la pairie de *Ham-sur-Sambre* et sur le fief de *Froidmont et Jemeppe*. (fol. 96.)

14 mai. — F.-A., fils de Pierre comte de Méan de Gosson-

1757

court, au nom de sa mère, relève l'usufruit de *Landenne,* le Bois-Moreau, etc. (fol. 98.)

17 mai. — Louis-An.-Al. de Montmorency donne quittance au marquis de Spontin pour le retrait des terres de Merettes, *Bossière*, *Viesville* et *Temploux,* des mains de Jaq. et Fr. barons de Spontin, héritiers de la princesse t'Serclaes. (fol. 192.)

10 juin. — Le fiscal pose arrêt sur les fiefs de *Housseau* et *Fléron*. (fol. 100.)

23 juin. — Jos. Menu, banquier à Bruxelles, relève une rente sur *Zetrud-Lumay*. (fol. 101 v°.)

12 juil. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Bothey* (à charge de la dame de Martigny), sur un fief à *Biesme* (?) (à la demande d'Adr.-Jos. Fontaine, à charge du baron d'Aix), sur la seigneurie d'*Yvoir* (à la demande de Nic.-Jos. Wodon, à charge du sieur Wilmet). (fol. 104.)

22 juil. — Marg.-Marie-An.-Cath. de Giordano dite Jourdain, femme de Jos.-Ch.-Fr. de Chapuy, relève le fief de *Houzillon* près de Huy, par décès de Cath. Messin, sa grand'tante. (fol. 106 v°.)

25 juil. — Le fiscal pose arrêt sur la thour de *Boninnes* à charge de Pierre Paul de Gaiffier. (fol. 109 v°.)

1er août. — Jean-Alb. de Lau, écuyer banneret, relève la seigneurie de *Branchon* par décès de son frère Proc.-Fr. (fol. 110 v°.)

3 août. — Jos. Gemine, abbesse d'Argenton, relève le fief de *Baufau-Mariette*. (fol. 111.)

11 août. — Jos., fils de Fr.-Louis Puissant, maître de forges, relève une rente sur *Chatelineau, Charleroy* et *Gilliers*. (fol. 112.)

16 août. — Le fiscal saisit le fief de *Corenne* et une partie du *Longbois*. (fol. 114.)

1757

25 août. — Jos. de Chapuy et Marg.-Marie-An. de Giordano dite Jourdain, vendent à Jean-Jos. de Namur des terres au lieu dit *Housillon* au village de *Coroy*. (fol. 256 v°.)

31 août. — Ant.-Jos. baron de Sohlern relève *Liernu* par décès de Sig. de Cracempach, son oncle. (fol. 116 v°.)

1er oct. — Le fiscal, à la demande de la veuve Ant.-Ch. Gilman, banquière à Liége, pose arrêt sur les biens du comte de Corswarem à *Ligny*. (fol. 118.)

14 oct. — Marie-Fr. de Ponty, veuve de Henry-Jos. baron de Ponty, relève la seigneurie de *Suarlée*. (fol. 118 v°.)

22 oct. — Fr.-Jos.-Théod. le Boucq relève la seigneurie d'*Épinois*. (fol. 119 v°.)

7 nov. — Fr. Berger relève une rente sur le *Longbois*. (fol. 133.)

14 nov. — Max.-Em.-Fr. baron Van Eyck vend à Marie-Agn. Renson, veuve de Jean-Bapt. Paul, écuyer, la seigneurie de *Maibe* qu'il possède par indivis avec le seigneur de Maillen. Relief le 25. (fol. 133 v°.)

23 nov. — Ch.-Jos. comte de Ponty vend à Nic.-Fr.-Andr. Pasquet la seigneurie foncière de *Bovesse*. Suit le consentement des plus proches parents. (fol. 142.)

5 déc. — Agn.-Cath. de Dame, veuve de Ch.-Eug. de Tamison, relève les seigneuries de *Maharenne* et *Maredsoux* par décès de sa fille Marie-An.-Jos., femme de Louis de Fumal. (fol. 141.)

17 déc. — Le fiscal pose arrêt sur le fief de *Skendremal* deseur Hemptines, sur des fiefs à *Hanret*, sur les seigneuries de *Montigny* et d'*Hemptinne*, sur le moulin banal de *Waseige*, sur le fief de Tourteau ou Deltour. (fol. 150.)

19 déc. — Nic.-Fr.-Adr. Pasquet relève la cour foncière de *Bovesse*. (fol. 154 v°.)

1758

10 janv. 1758. — Jean-Ph. Beghon relève le *Blocus d'Avin* par retrait des mains de Fr.-Nic. Delzée, comme petit-fils d'Ant. Michaux et de Marg. Mignon. (fol. 156.)

25 janv. — Jean-Rob. du Moulinet, au nom de son fils Thom.-Jean-Rob., transporte le winage du *Château-Tierry* dit la Colombière à Thom.-Fr.-Jos. marquis d'Yve. (fol. 158 v°.)

26 janv. — Contrat de mariage entre Th.-Ev.-Philib.-Th.-Ant. Deprez de Barchon (fils de Hub.-Jos. et de Marie-Jan.-Th.-Vict. de Mettecoven) et Louise-Jos. fille de Jean-Bapt. d'Hinslin et d'Hél.-Aug. baronne de Ponty. Le futur apporte en dot la cense de *Barchon;* la future, la seigneurie de *Flawinnes*. (fol. 269.)

13 févr. — Jean.-Fr. Spinsmaye et Marie-Barbe Centron, sa femme, engagent à Louis Ramquin, maître de forges, le fief de *Vaux sous Samson* et des terres à *Sclayn*. Relief le 6 mai. (fol. 170 v°, 178.)

22 févr. — Ern. de Martigny, veuve de Fr.-Herm.-Jos. de Colnet, relève la seigneurie de *Bothez*. (fol. 165.)

13 mars. — Fr.-Louise-Él.-Jos. de Hamal, veuve de Jean-Ch. Dauvin, relève les seigneuries de *Burdines*, *Hanesse* et *Acosse*, les fiefs del *Monzée*, de *Perwé* en Condros, et *del Keusserie*. (fol. 165 v°.)

14 mars. — Guil. de Moreau, écuyer, avec son tuteur Ch.-Al. de Montpellier, relève la seigneurie de *Bioul* et une rente à *Libenne* par décès d'André, son père, et de Marie-Th. Gilman, sa mère. (fol. 167.)

21 mars. — Le fiscal pose arrêt sur la tour à *Hallet*. (fol. 169.)

22 mars. — Jean Ruffe, prêtre, relève la moitié du fief de *Herlem à Chestrevin* par décès de son frère Jaq.-Henry. (fol. 169 v°.)

11 av. — Jean-Jaq. Remy relève le fief de la tour à *Hallet*. (fol. 173 v°.)

13 avr. — Le fiscal pose arrêt sur des rentes au trieu *Jenne-du-Sart* et à *Namesche*. (fol. 174.)

28 avr. — Pierre, fils de Pierre Delaive et de Marie-Jos. fille d'Am. Stapsoul, relève un fief à *Tongrenelle* provenant de la princesse t'Serclaes. (fol. 177.)

3 mai. — Marie-Thérèse accorde la coustrerie de Namur et la trésorerie de *Walcourt* au vicomte Desandrouin. (fol. 262.)

13 mai. — Henri Frisson, mari de Marie-Cath. Romain, relève le moulin de *Brichebot* par décès de Hub., son beau-frère. (fol. 179.)

3 juin. — Jean-Fr. Spinsmaye vend à Mich.-Walr. comte de Rougrave, chanoine de Liége, une rente sur le moulin de *Brichebot*. (fol. 179 v°.)

9 juin. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Goyet*. (fol. 182 v°.)

10 juin. — J.-J. de Monnoyer, Rasquin et Fr. Misson, héritiers du chanoine Muniez, leur beau-frère, relèvent le fief de *Chavaigne*. (fol. 184.)

14 juin. — Henri-Jos. et Nic.-Jos. Delemede, Lad. et Nic. barons de Cuvelier étant en procès pour la juridiction sur les seigneuries de *Waret-la-Chaussée*, les premiers vendent aux seconds la terre de *Villers-le-Heest*. (fol. 215.)

— Is. de Pellisonier, veuve de C. de Meldeman, relève les seigneuries du *Mazy* et de *S^t^-Martin-Balatre*. (fol. 187 v°).

15 juin. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Mierdop* et le fief de *Mostombe* (à charge de Melch.-Ch. de Potestat). (fol. 190.)

16 juin. — Is.-Th.-Marie-Jos. Quarré, femme de Nic.-Ern.

1758

baron de Mettecoven, relève une rente sur la seigneurie de *Jassoigne* par surrogation de Jean Montpellier. (fol. 190 v°.)

27 juin. — Marg. vicomtesse de Thisquin, née de Villers, relève la seigneurie de *Wansin, Wansineau* et *Chapeauville,* par saisie sur les sieurs Pellisonier, Bouille et S$^{t}$-Germain. (fol. 202 v°.)

1$^{er}$ juil. — Ph. Nys relève une brasserie à *Zetrud-Lumay* acquise au prince de Rache. (fol. 211.)

17 juil. — Le fiscal pose arrêt sur le fief del Motte et del Steen à *S$^{t}$-Germain* (à charge de Ph. de Beeckman), sur la seigneurie de *Thines* en Hesbaye et sur le fief de *Mostombe* (à charge de Melch.-Ch., héritier de Mich. de Potestat. (fol. 212.)

1$^{er}$ août. — Louis Ramquin est remboursé par Mich.-Walr. comte de Rougrave d'une rente constituée par J. Spinsmaye sur ses biens de *Sclayn* et de *Brichebot.* (fol. 252.)

3 août. — Barbe-Jos. baronne de Sluze, veuve de Ferd.-Rich. comte de Hemricourt, avec Barth. baron de Hemricourt tuteur de ses enfants, vend la seigneurie de *Mierdop* à Cath. Dujardin. Relief le 17. (fol. 240 v°.)

10 août. — Ph. de Collaert, veuve de Ferd.-Max. de Tamison, vend à Aug. Zoude le tiers de la dîme de Fraucour, appelée *Longchampiaux.* Relief le 19. (fol. 237, 248.)

12 août. — Jean-Jos., fils de Gil. Francq et d'Hél. d'Engihoul, relève la moité du fief de *Louvignée.* (fol. 236 v°.)

28 août. — Lad. Cuvelier relève les seigneuries de *Villers-le-Hestre, Cognelée* et *Jettefols*, par accommodement avec MM. Lemède. (fol. 248 v°.)

— Henri-Jos. de Lemede, écuyer, relève la seigneurie de *Waret-la-chaussée* par échange avec celle de *Cognelée* et *Jettefols.* (fol. 251.)

7 sept. — J.-J. de Namur relève le fief de *Housillon* acheté à Jos. Chapuy. (fol. 255 v°.)

2 oct. — M.-A. Pierart, veuve Wauthier, relève une maison à *Morialmé*. (fol. 260 v°.)

14 nov. — Ch.-Cl. de Namur vend à Henry Bivort la seigneurie d'*Anvoye* et *Rouillon*. (fol. 354 v°.)

16 nov. — Marie-Louise Petithan, veuve de George-Fr. Jacqmain, relève le fief de la petite et de la grande *Herbatte* par Pierre-Fr.-Perp., son beau-frère. (fol. 274 v°.)

22 nov. — Pierre-Jos. Berger relève un fief à *Goyet* acheté par son père Pierre à Th. Delwiche. (fol. 276 v°.) Le 25, Jean-Henry Crespin en relève un autre acheté à P. Deville et M. Pimpurniaux. (fol. 277 v°.)

2 déc. — Phil., fils de Jean Godefroid, relève un fief à *Goyet*. (fol. 281.)

6 déc. — Marie-Ph. Jamar de Maillen, veuve de (Henry-Léon.) Doucet, relève l'usufruit des fiefs de *Tiliers* et du Manoir. (fol. 282 v°.)

7 déc. — Jean-Fr.-Ign. baron de Baré relève la seigneurie du *Moisnil* par décès de Jaq., son père. Son frère Jaq.-Jos. relève celle de *Maiseret*. (fol. 285.)

4 janv. 1759. — Testament de Jean-Mich.-Val. comte de Quiévrain; il laisse à sa cousine Marie-Th.-Cath. d'Udekem (fille cadette de son unique cousin germain, descendant de Cath. de Marotte, sœur de son père), les seigneuries d'*Acoz* et *Villers-la-Potterie*. (fol. 325.)

16 janv. — Lad. de Cuvelier vend à son neveu Nic.-Ch.-Jos. baron de Cuvelier le droit de chasse dans le bois du grand *Jettefolz*. (LXXIX, 196 v°.)

20 janv. — Jean-Fr. Jacquier transporte la seigneurie de *Fontenelle* à André-Jos. de Montpellier. (LXXVIII, 186 v°.)

1759

30 janv. — Marie-Adr. Pierard, veuve de Remy Wauthier, avec Ant. son fils aîné, rétrocède une terre à *Morialmé* à Engl.-Fréd.-Ferd. comte de Bryas. (LXXVIII, 422.)

12 févr. — Nic.-Const. de Woelmont relève la seigneurie de *Wignée* par décès de Cl.-Fr.-Fl. de Sévery. (fol. 294.)

20 févr. — Rob.-Jos. Dutrieux, curé de *Waret-la-Chaussée*, relève une rente sur le bien Lavigne. (fol. 295.)

3 mars. — Ch.-Jos. comte de Ponty, héritier de Marie-Jos.-God. de Gosée, vend à Ch.-Cl. de Namur vicomte d'Elzée la cense de la keulture à *Leuze*. (fol. 295 v°.)

— Codicile de Nic.-Ch.-Fr.-Al. de Corswarem-Looz, nommant pour son héritier Ch.-Louis-Aug.-Ferd.-Em. prince de Looz-Corswarem, son neveu (fils aîné du duc de Looz), mari de Marie-An. comtesse de Mérode. (fol. 305 v°.)

5 mars. — Ch.-Jos. comte de Ponty transporte à Ben. Cornet la seigneurie de *Bovesse*. Relief le 21 sept. (fol. 338 v°.)

10 mars. — Pierre-Jos.-Baud. de Gaiffier relève l'avouerie de *Merdop*. (fol. 302 v°.)

12 mars. — Ch.-Cl. de Namur vicomte d'Elzée, au nom de son fils unique Henry-Cl., relève la cense de *Leuze*. (fol. 303 v°.)

16 mars. — Fréd. Coppée, abbé de Leffe, relève une rente sur la cense de *Metz sur Bouvignes*. (fol. 304 v°.)

17 mars. — Ch.-Louis-Aug.-Ferd.-Em. prince de Looz-Corswarem relève les fiefs de *Leuze, Roissiau, Velaine* et *Boignée*, S^te^ Gertrude à *Liernu*, *le Petit-Jettefols*, la tour à *Ligny*, etc. (fol. 309.)

21 mars. — Marie-Th.-Jos. baronne de Bustancy, veuve de Jean-Mich.-Val. comte de Quiévrain, relève l'usufruit des seigneuries d'*Acoz* et *Villers-Potterie*. (fol. 322 v°.)

3 avr. — Jaq. Misson, prêtre, fils de Fr. et de Jan. Dumont, cède la seigneurie de *Wayaux* à Marie-Adr.-Const., sa

sœur, veuve d'André de Moreau, chevalier. Relief le 14. (fol. 333 v°.)

7 avr. — Ch.-Al. et André-Jos. Montpellier relèvent le fief de *Coria* à titre de saisie. (fol. 332 v°.)

17 mai. — Fr.-Jos. Louis et An.-Marie Baille, sa femme, Nic.-Jos. Louis et Jan.-Jos. Jaquemart, sa femme, Sim.-Ch.-Is. Pasquier et Marie-Fr.-Jos. Louis, sa femme, Pierre-Jos. Delbecq et An.-Fr.-Jos. Louis, sa femme, Pierre-Fr. Henin et Marie-Th.-Jos. Louis, sa femme, Aily d'Emptine, veuve de Barth.-Jos. Louis, demandent l'ouverture du testament de leurs parents et beaux-parents Ph.-Th. Louis et Marie-Jan. Maillen, du 7 avr. précédent; dispositions au sujet de la brasserie de la Couronne d'or. (fol. 402, 406.)

6 oct. — Mich.-Walr. comte de Borchgrave, chanoine de Liège, relève une rente sur le moulin de *Brichebeau* achetée à J. Spinsmaie. (fol. 348.)

3 déc. — Ph.-Ch.-Jos. vicomte de Berghes, prince de Rache, et Marie-Fr.-Andr.-Arm. comtesse de Mouchy vendent à Jos.-Bruno comte d'Albon la baronnie de *Zetrud-Lumay*. (fol. 368 v°.)

19 déc. — Ph.-Ch.-Louis-Jos. baron de Moniot, tuteur des enfants de Jean.-Dom.-Aug. de Moniot, son oncle, relève les seigneuries de *Serville,* de *Wellien,* de *Flun* et de *Somière*. (fol. 349.)

30 janv. 1760. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie d'*Evrehaille*. (fol. 359 v°.)

1er févr. — Henry-Hub. de Pinchart relève sa part de *Wartez* et *Ville-en-Waret* et une rente sur *Arracour à Meux,* par décès de Ph.-Jos., son frère, mari de Louise-Fr. comtesse de Mozet, laquelle avait retiré ces fiefs, au nom de Ch.-Ant. son fils, des mains d'Al. comte de Groesbeck. (fol. 360 v°.)

1760

— Christ.-Grég.-Jos.-Ern. comte de Lannoy de la Motterye relève le fief de *Mont sur Sombreffe*. (fol. 365 v°.)

24 mars. — Le fiscal, à la demande d'Ant.-Car.-Rob. de Gougnie, prévote d'Andenne, saisit un fief à *Burdinne* à charge de Jaq. Hubert. (fol. 367.)

29 avr. — Les tuteurs de Fr.-Marie-Ph., fils de Ch.-Jos. comte de Ponty, relèvent les seigneuries de *Balâtre, Hingeon, Somme* et *Houssoy, Weche* et bois de Tournoy à Hingeon, *Pontillas, Wanchal,* la *Keusserie de la Neuveville,* le Pré-le-comte à *Ham,* la pannetrie, les moulins banaux de *Biesme et Oret, Berlacomine,* une rente sur le moulin de *Brichebot,* etc. (fol. 375.)

3 mai. — Marie-Cath.-Gisl. de Steelant, baronne de Parcq, relève un fief à *Ambesin* par décès de Marie-Ph.-Jos.-Gisl. Vande Velde, sa mère. (fol. 391.)

12 mai. — Ph.-Joose Van Nuffelt vend à Ben. Cornet (fils de Fr. et de Marie-Th. comtesse d'Elgieis) et à Marie-El. Grandry, sa femme, la seigneurie du *Chesnoy*. Relief le 17. (fol. 393.)

23 juin. — Jos.-Br. comte d'Albon relève la pairie de *Zetrud-Lumay*. (fol. 399.)

19 juil. — Fr.-Jos. Holloigne cède le fief de *Locriau à Mosche* à Grég. Moreau. (fol. 403 v°.)

29 juil. — Serv.-Jos. Jacquet chanoine de S$^{t}$ Aubain, Lamb. de Fumal abbesse de S$^{t}$ Victor, Phil.-Ern. de Horion (mari de Jan.-Mecht. de Fumal) et Guil.-Jos. Paillet, héritiers d'André-Jean-Louis de Fumal, relèvent le fief del *Rochée*. (fol. 400.)

14 sept. — Herm. de Jambline, seigneur de Neuville-sur-Mehaigne, donne à Phil.-Max. de Jambline, son neveu, fils de Nic.-Max. et d'An.-Jan. de Lengelet, la seigneurie de *Tripsée,* la tour de *Haillot* et un cheruage à *Scy*. (LXXIX, 26 v°.)

17 sept. — Lamb. Bouhon, écuyer, relève les fiefs de *Celles à Vedrin* et de la *Chapelle à Namur* par décès de son frère Nic. (Reg. LXXVIII [1], fol. 1.)

1er oct. — Marie-Th.-Cath. d'Udekem relève les seigneuries d'*Acos* et *Villers-Potterie* par décès de Jean-Mich.-Val. de Marotte comte de Quiévrain. (fol. 2.)

16 oct. — Nic. Bouhon fait saisir le fief de la *Chapelle* dans la rue des Brasseurs, à charge de l'avocat Galliot. (fol. 3.)

27 oct. — Ern.-Jos. Pimpurgniaux, veuve d'Ign.-Fr.-Gisl. Mathieu, vend à Pierre-Jos. Deville la seigneurie de *Goyet*. Relief le 11 févr. 1761. (fol. 5 v°. 18.)

26 janv. 1761. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Biesme à la Ransart* (à charge du sieur de Bergeraud) et sur *Houchenée* (?) (fol. 15, 16 v°.)

11 févr. — Marie-Aug. Gailliot, veuve de Wilh.-Théod. de Kessel, relève l'usufruit des seigneuries de *Limoy, Wodon, Wodecée* et d'un pré à *Upigny*. (fol. 17.)

25 févr. — Les héritiers de Ph.-Th. Louis vendent à Jean Lefebvre et à Marie-Cath.-Jos. Devaux sa femme, la brasserie de la Couronne d'or à Namur. (fol. 20.)

14 avr. — Patentes de conseiller du souv. baill. pour Jean-Bapt.-Ign.-Jos. Grosse. (fol. 25.)

7 mai. — Pierre de Machuray, prêtre, relève le fief de *Ste Catherine à Bouvignes*, lui accordé le 9 avr. par Marie-Thérèse. (fol. 26 v°.)

16 mai. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Montlez-Sombreffe*. (fol. 29.)

3 juin. — Hild. de Solis de Cardona, comte de Salduena, et

[1] N° LXXVIII, *Reliefs et transports* du 17 septembre 1760 au 23 novembre 1769.

1761

Marie-Aug. fille de Henry-Aug. de Wignacourt, sa femme, relèvent les villes de *Dave, Nanines* et *Monceau*. (fol. 30.)

6 juin. — Serv.-Jos. Jacquet chanoine de S$^{t}$-Aubain, son frère Jean-Fr. chanoine de N.-D., et Lamb. de Fumal abbesse de S$^{t}$-Victor lez Huy, exécuteurs testamentaires d'André-Jean-Louis de Fumal (du consentement de Phil.-Ern. de Horion et de Jean.-Mecht. de Fumal sa femme, de Gertr. et Dieud. de Fumal, héritiers de Guil. de Fumal), vendent à Jean-Fr.-Louis de Lochon de Rossigny les censes de *Rochée* et du Bachet. (fol. 43.)

13 juin. — Le fiscal, à la demande des mambours de l'hôpital de Cambray, pose arrêt sur la seigneurie de *Biesme à la Ransart* à charge de Louis et Jean de Bergeraud. (fol. 31 v°.)

6 juil. — N. de Belhome d'Ophain relève le fief de *Fontaine à Floriffoux* par décès de Xav.-Jos., son frère. (fol. 34 v°.)

21 sept. — Pierre-Jos.-Baud. de Gaiffier relève les seigneuries de *Maharenne* et *Maredsous* par décès d'Agn.-Cath. de Damme née de Nieunhoven, veuve de Ch.-Eug. de Tamison. (fol. 36 v°.)

10 nov. — Jean-Fr.-Louis de Lochon relève une partie du fief de *Rosée*. (fol. 38.)

16 nov. — Jean-Pierre baron de Wal de Baronville relève la seigneurie de *Golla* par décès de Jan. de Grimont. (fol. 39.)

28 nov. — M.-J. Donot, veuve de Fr. Berger, relève une rente sur le *Longbois* venant de Cath. Mattagne. (fol. 40 v°.)

30 nov. — Max. Amand vend à Jean-Louis Tayenne les biens de Louis Misson à *Biesme*. (fol. 329.)

18 déc. — Bern.-Fr. de Marbais relève la seigneurie de *Brumaigne* par décès de sa mère An.-Alb. de Corswarem, veuve de Ph. de Marbais. (fol. 42.)

20 janv. 1762. — Maur.-Ferd. comte de Geloes, avec Guil.

son fils, vend à Laur.-Louis-Jos.-Fr. de Rossius d'Humain, chanoine de S[t] Paul à Liége, la moitié de la seigneurie de *Fontenoy*. Relief le 26 août. (fol. 77.)

29 mars. — Les enfants de Barth.-Jos. Louis et d'Aily d'Emptinnes : Fr.-Jos., Nic.-Jos., Marie-Fr.-Jos. femme de Sim.-Ch.-Is. Pasquier, Marie-Th.-Jos. femme de Pierre-Fr. Henrio, et An.-Fr.-Jos. femme de Pierre-Jos. Delbecq, transportent à Jean Lefèvre et à Marie-Cath.-Jos. Devaux sa femme, une rente sur le fief de la Couronne d'or à Namur. Relief le 29 avr. (fol. 58 v°, 62 v°.)

29 avr. — Marie-Th. Muniez, veuve de Pierre-Fr. Rasquin, relève la moitié du fief *Herlem à Chestrevin*. (fol. 61.)

30 av. — Louis-Alb. baron de Dongelberg, prévôt de Nivelles, au nom de son frère Ch.-Jos.-Max.-Emm., relève le fief de *Petit-Waret*. (fol. 63 v°.)

8 mai. — Winand Guerin relève un fief à *Lumay*. (fol. 65.)

13 mai. — Les Capucins de Namur relèvent une rente sur le fief de *Jeclet* par legs de Marie-Th. Bernard. (fol. 66 v°.)

4 juin. — Étienne, abbé de Grandpré, relève la seigneurie du Trieux d'*Avillon-fayt* et une rente sur les assises de *Sart-Bernard*. (fol. 68.)

10 juil. — Jean-Marie-Stan. vicomte Desandrouin relève la costrerie de Namur et la trésorerie de *Walcourt*, le fief du *Longbois*, celui delle *Barre à Wangenies* et l'avouerie de *Lodelinsart* par décès de Jaq., son père. (fol. 69.)

16 juil. — Séb. Gendebien, prêtre, maître de forges à Yvoir, relève la moitié du fief de *Herlem* par décès de Jean Ruffe, son frère uterin. (fol. 70 v°.)

20 juil. — Marie-Ant. Renard, veuve de Jaq.-Henri Ruffe, et Séb. Gendebien son beau-frère, vendent à Marie-Th. Meuniez la moitié du fief de *Herlem*. Relief le 9 août. (fol. 71 v°.

1762

2 sept. — Le fiscal pose arrêt sur les fiefs du comte de Berlaimont. (fol. 86.)

18 sept. — Contrat de mariage entre Ch.-Ant. comte d'Arberg de Vallangin (veuf de Marie-Mad. comtesse de Galle) et Phil-Ch. fille de Fr.-Jos. comte de Limminghe et d'Éléon. de Oleovergain O'Brien. Le futur apporte en dot la seigneurie de *Noirmont,* le comté de *Beaufort,* les terres d'*Ahin et S^t^-Léonard,* de *Marsinne,* de Beaumont, etc. (fol. 453 v°.)

21 sept. — Laur.-Ant. baron de Jacquier relève le bois de *Coraine lez Flavion,* les fiefs de *Skeuve* et d'*Orgol,* par décès de Pierre-Ant., son frère. (fol. 87.)

24 sept. — Le fiscal pose arrêt, à la demande des héritiers Detraux, sur la seigneurie de *Boteit,* à charge de la dame de Colnet, sur les biens du sieur de Smakers et sur le fief de la *Montagne.* (fol. 89.)

25 nov. — Contrat de mariage de Bern.-Fr. fils de Phil. de Marbais et d'An.-Alb.-Ign.-Jos. comtesse de Corswarem-Looz, avec Marie-Fr.-Jos. chanoinesse d'Andenne, fille de Henri-Joachim baron de Rouveroit et de Ch.-Gabr. comtesse de Watteville. (LXXIX, 193 v°.)

17 janv. 1763. — Testament de Ch. baron de Celles, seigneur de Jallet et Houdoumont; legs en faveur de N. Van Eyll, N. de Maillen, N. Dauvin, etc. (fol. 380 v°.)

24 févr. — Ch.-Am. vicomte de Baillet vend à Ph.-Alph.-Max.-Jos.-Ghisl. comte de Hamal la seigneurie de *Dourblemont.* (fol. 196 v°. Cfr. fol. 209.)

28 mars. — N. Belhotte relève une rente sur les places d'huissiers du conseil, par décès de sa belle-sœur Marie-An. Delcourt. (fol. 90 v°.)

13 avr. — Le baron de Ponty relève le fief de la *Rigauderie à Liernu* par décès du sieur de Lambillon. (fol. 91 v°.)

16 avr. — Agn.-Th. Jacquet, veuve de Ch.-Eug. de Guillenghien, avec son fils Em.-Louis-Jos. et Rich.-Ferd., Marie-Agn.-Fr.-Jos, An.-Th.-Alb.-Jos., Barbe-Ant.-Jos., Phil.-Jos., Jos.-Fid.-Const. et Ph.-Jos.-Serv. (ses autres enfants?), vendent à Mich. Raimond, maître fondeur et batteur de cuivre, les seigneuries d'*Andoy* et de *Basseille*. Relief le 12 août. (fol. 100 v°, 115.)

19 avr. — Sim.-Jos.-Ch. de Neuf, au nom de sa fille An.-Henr.-Marie-Jos., relève la seigneurie d'*Aische-en-Refayl* par décès de Phil.-Jos. Dubois, sa femme. (fol. 108 v°.)

28 avr. Jean-Louis de Jaer, mari d'An.-Marie-Henr. de Mélotte, et George-Henry de Mélotte son beau-frère, fils de Henri-Mich.-Alb. et de Barbe-Louise-Cl. de Stembert sa première femme, font un accord au sujet du *bois de Hairon*. (fol. 179 v°.)

30 avr. — Les Dames-blanches de Namur relèvent le fief du *Pairoy à Rines*. (fol. 109.)

22 juin. — Henry-Jos. de Bruges relève la seigneurie de *Branchon* par décès de Jean-Al. Delau. (fol. 110 v°.)

6 juil. — Fr.-Louis Jacquet relève les *Coutures-Godart à Biesme*. (fol. 112.)

16 juil. — Le fiscal pose arrêt sur la tour de *Grand-Hallet*. (fol. 113, 142 v°.)

11 août. — Norb. Boulvin, abbé de Leffe, relève une rente sur le fief de *Metz*. (fol. 114.)

19 août. — Lam. comte de Chanclos relève les seigneuries de *Lesves* et *Bois-de-Villers* par décès de son père Ch.-Urb. (fol. 116 v°.)

10 oct. — George-Henry de Mélotte relève le *bois de Héron* par décès de Henry, son père. (fol. 129.)

— Pierre-Fr. de Zuallart, au nom de Ch.-Henry-Jean-

1765

Bapt.-Jos.-Gisl. de Moniot, relève les seigneuries d'*Hestroi* et d'*Ivoi,* de *Godinne* et de *Coux,* par décès de Phil.-Ch.-Louis-Jos., père dudit Moniot. (fol. 130.)

12 oct. — M.-A.-I. de La Rue relève la seigneurie d'*Hulplanche* par décès d'Ant.-Fr.-Jos. de La Rue, chanoine de Malines, son frère. (fol. 131 v°.)

29 oct. — Le fiscal pose arrêt sur le village de *Ham-sur-Sambre* à charge du baron de Rosée et sur celle de *Namesche* à charge du sieur de Sourdeau. (fol. 133.)

19 nov. — Mart. Farsy, avec Ern. Bawens sa femme, relève la rente de G. Renson et M.-F. Nélis à *Hanesse,* par décès de Gil.-Math. Bawens curé de Vaux, son beau-frère. (fol. 134 v°.)

12 déc. — Le fiscal pose arrêt sur les seigneuries de *Bonneville* et *Faux* (à charge du sieur Jaminet, à la demande de Jos.-Cl. comte de Looz-Corwarem), sur le fief *Locriau à Mosche* (à charge de Grég. Moreau et de Fr.-Jos. Hollogne), et sur un autre fief à *Mosche* (à charge de Jean Libert de Latine). (fol. 136 v°. Cfr. 191 v°, 192 v°.)

17 déc. — Ch.-Al. Lucas relève des fiefs à *Gives* et *Sclayn,* échus à sa femme Marie-Jos. Dethier, par décès de sa grand-mère Marie-Barbe Deloge, veuve en premières noces de Josse-Ch. Dethier, et en secondes de Jaq. Lucas. (fol. 139 v°.)

23 déc. — Le fiscal pose arrêt sur les biens du comte de Mérode-Westerloo et sur la seigneurie d'*Oret* (à charge du comte de Brias, à la demande du seigneur de Biesme). (fol. 141.)

7 janv. 1764. — Jean-Jaq. Remy relève la tour au *Grand-Hallet.* (fol. 143 v°.)

12 janv. — Lettres patentes d'amortissement de la seigneurie de *Haillot* et *Bousalle* pour le chapitre noble d'Andenne. (LXXX, 340 v°, 357 v°.)

28 janv. — Ferd.-Vict. Marbais de Graty, écuyer, mari de Louise-Jos.-Marg. Quinart, relève le fief del *Sart à Saint-Germain*. (fol. 144 v°.)

31 janv. — Jean-Th., fils de Nic.-Edm. de Smackers de Montigny, fait un accord avec Jean-Fr., fils de Jean-Fr. Delloye, au sujet du moulin banal de *Wasseige* et de terres à *Hemptinne*. (fol. 163.)

3 févr. — Cath. Rause, femme de Perp.-Jos. Thiry, relève un fief à *Éghezée* par décès de Lupsin, son père. (fol. 146.)

17 mars. — Perp. Thiery et Cath. Raus transportent à Jean-Noël Dujardin un fief à *Éghezée*. Relief le 30 mai. (fol. 151 v°, 172.)

23 mars. — Joh.-Barb. baronne de Negry, veuve de Norb. baron de Spangen, relève la seigneurie de *Biesmelet*. (fol. 153.)

— La veuve de Henry Bivort relève les seigneuries d'*Arbre* et *Rivière*, avec les tailles, mortemains et afforages de *Lesves et Bossière*. (fol. 154.)

16 av. — Ph.-Alb.-Léop. Le Boucq relève la seigneurie d'*Espinois* par décès de Fr.-Jos.-Théod. son frère. (fol. 161.)

18 mai. — Jean-Th. de Smackers relève le moulin banal de *Wasseige*. (fol. 171.)

8 juin. — Ch.-Louis.-Aug. duc et prince de Looz-Corswarem fait un accord avec Alb.-Dor. comtesse de Kameke, sa femme, et lui fixe un douaire sur les seigneuries de *Ligny-Tongrine*, *Velaine*, etc. (fol. 172.)

9 juin. — Marie-Élis.-Ant. de Garcya donne à Jean-Jos.-Guil. de Gaiffier, son neveu, et à Marie-Marg.-Just. baronne de Woot de Tinlot, sa femme, la seigneurie de *Boquet* à Bovesse, par décès de Cath.-Gertr.-Fr. de Garcya, sa sœur. (fol. 175.)

1764

20 juin. — Is.-Th.-Marie-Jos. de Quarré, veuve de Nic.-Ern. baron de Mettecoven, relève les seigneuries de *Jassoigne* et *Venatte*. (fol. 178.)

5 juil. — Jean-Fr.-Jos. Jacquet, chanoine de N.-D., son frère Serv.-Jos. chanoine de S$^{t}$-Aubain et archiprêtre du diocèse, et Lamb. de Fumal abbesse de S$^{t}$-Victor lez Huy, Fr.-Am. Pottelet mari de Marie-Jan. de Fumal, Ph.-Ern. de Horion mari de Jan.-Mecht. de Fumal et Jean-Fr.-Louis de Lochon, ensuite du testament d'André-Jean-Louis de Fumal, vendent à Jean-Corn. Gilson le fief du *bois de Rocée,* une cense à *Burdinne,* etc. (fol. 521.)

12 juil. — Al.-Théod.-Cl. de Clety, écuyer, au nom de Christ.-Jos.-Ern. comte de Lannoy, vend la seigneurie de *Bossières* à Mich.-Flor.-Léon. Baelmans, écuyer, qui fait relief le 19 juin 1765. (fol. 235.)

25 juil. — Le fiscal saisit le fief de *Locriau* à charge de Fr.-Jos. Holloigne. (fol. 182 v°.)

4 août. — Ph.-Alph.-Max.-Jos.-Ghisl. comte de Hamal relève le fief de *Dourblemont*. (fol. 188. Cfr. 160.)

9 août. — Théod.-Ant. comte de Berlaymont relève une rente au Trieu *Jehenne-du-Sart*. (fol. 190.)

17 août. — Le fiscal fait passer au plus offrant le fief *Locriaux à Moxhe,* et l'adjuge à Jos. Latour. (fol. 242.)

25 août. — Fr.-Ferd. de Férart, écuyer, relève le fief de la *Montagne à Champion*. Actes concernant la famille de Ferrare. (fol. 195 v°, 201.)

7 sept. — Pierre-Jos.-Baud. de Gaiffier vend à Fr.-Jos. Barez la seigneurie de *Maredsoux*. Relief le 25 janv. 1765. (fol. 214 v°, 217, 228 v°.)

10 sept. — Jaq.-Fr. baron de Wal de Baronville relève le fief de *Golla* par décès de Jean-Pierre, son frère. (fol. 205.)

18 oct. — Jaq.-Jos. Sacré vend à Jean-Fr. Jacquet, mari de sa cousine germaine Marg.-Jos. Van Diest, le fief du bolwerq dit *S^t^-George*. Relief le 12 déc. (fol. 206 v°, 219.)

23 nov. — Jos. Lefranc relève la seigneurie de *Thine* par décès de Désiré, son père. (fol. 213 v°.)

22 déc. — Cath.-Aug. Petiau, veuve de George Bourgeois, relève le fief de la pierre au poids sous *Aubrive*. (fol. 220.)

18 janv. 1765. — Jean-Bapt. Defresne, abbé de Floreffe, relève la pairie d'*Obais*, la demi-pairie d'*Auvelloi*, les s^gries^ de *Floreffe, Franier*, Deminche et Trémouroux, la venaison et le moulin banal de Floreffe, le fief de *Longchampiaux*, etc., par décès de Cl. Feraille, son prédécesseur. (fol. 223.)

— Al.-Laur.-Adr. Van Eyll, tuteur de Ch.-Jos.-Vict. et de Marie-Jos.-Ch. enfants de Jean-Ch. Dauvin et de Fr.-Éléon. de Hamal, relève les seigneuries de *Burdinne, Hanesse, Acosse*, les fiefs de *Sart lez Perwez*, del *Monzée*, del *Keusserie*, à Burdinne, etc. (fol. 227.)

19 févr. — Jean-Fr. Decoux donne à sa sœur Marie-Fr. femme de Fr.-Jos. Dewez, une rente à *Belgrade*. (fol. 230 v°. Cfr. 232 v°.)

21 mai. — Bern.-Fr. de Marbais engage à Paul-Fr. Schilder, écuyer, son château de *Bornhem*, la seigneurie de *Landelis* et d'autres biens lui venant de son oncle Fr.-Bern. de Corswarem. (LXXIX, 125.)

27 sept. — Testament de Jér. Jaminet et d'Élis.-Lamb. de Tignée sa femme, laissant la seigneurie de *Faulx à* leur fils aîné Henri-Guil. (LXXIX, 394.)

9 oct. — N. Marbais, veuve de Thom. Maloteau, relève la seigneurie de *Folz, Haye-à-Folz* et *Wépion*. (fol. 247.)

30 nov. — Patentes de conseiller du souv. baill. pour Fr.-Jos. Galliot en rempl. de Sim.-Ch. Pasquier. (fol. 248 v°.)

1766

4 janv. 1766. — Jean-Fr. de Montpellier et son frère Pierre, chanoine de Huy, engagent à Ét. Wilmet les seigneuries d'*Assesse* et *Senenne,* le château de *Sorinne-la-Longue,* etc. Relief le 24 févr. (fol. 250 v°, 263.)

29 janv. — Ét. Wilmet, officier des eaux et forêts, renonce en faveur de N. Dethise, N. Burlin et Gil. Haulot, au droit que les frères de Montpellier lui ont donné sur la tour de *Sorinne-la-Longue,* les seigneuries d'*Assesse* et *Senenne,* etc. (fol. 263 v°.)

17 févr. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Hanret.* (fol. 259 v°.)

3 mars. — Don Ant. Maillart, abbé de S$^{t}$-Jacques à Liége, relève la seigneurie de *Hanret.* (fol. 278 v°.)

— Jean-Bapt. Dethise et Gil. Haulot relèvent les seigneuries de *Senenne, Grange* et *Anhée* par transport d'Ét. Wilmet. (fol. 280 v°.)

— Jean-Bapt. Detise et Gil. Haulot, marchands, transportent à Barth. Dautrebande leurs droits aux seigneuries de *Senenne, Grange* et *Anhée.* (fol. 282.)

5 avr. — Le fiscal pose arrêt sur le fief de *Maizeret* à charge de Jaq.-Jos. de Baré, à la demande de Jean-Ant. de Vezeren de Schabrouck, mari de Marie-Marg. de Baré, agissant pour ses belles-sœurs An.-Marie et Th.-Ern. de Baré. (fol. 287.)

26 avr. — Marie-An.-Brig.-Al. comtesse de Nassau-Corroy relève le fief de la prévôté d'Andenne à *Burdinne.* (fol. 288.)

— Testament d'Ant.-Ulr. baron de Lambert de Cortenback, seigneur de Bergilers, mari de Dor. comtesse de Méan, en faveur de son frère George. (fol. 368.)

8 mai. — Patentes de procureur d'office du souv. baill. pour Thom.-Ign. Serome par décès de Ph.-Henri Marinx. (fol. 293.)

6 juin. — Phil. de Vogelsang, veuve de Paul-Henri-Jos. de Lemede, relève la seigneurie de *Jennevaux*. (fol. 291 v°.)

12 juin. — Fr.-Henri.-Jos. Pasquet relève le fief de *Regner-Tombe*. (fol. 295.)

18 juin. — Lamb. Bouhon, écuyer, vend à Aug. Stiernon le fief de la *Chapelle* ou la brasserie du Bras d'or dans la rue des Vifs. Relief le 3 avr. (fol. 356, 362.)

26 juil. — Fr.-Ferd. de Ferrare, écuyer, et son frère Max.-Alb. vendent la maison dite la *Montaigne à Champion* à Dieud.-Ph.-Jos. Hoex, qui fait relief le 30 puis engage le fief à Marie-Cath. et à Jean-Fr. Loze. (fol. 296 v°.)

6 août. — Jean-Eug.-Ev. comte de Coloma relève les seigneuries de *Mirmont* et *Onoz*, *Spy* et *Fanué* par décès de son père Ch.-Vit.-Al. et de sa mère Eug.-Ign. Roose baronne de Leeuw. (fol. 307.)

16 août. — Jean-Pierre-Th.-Edm. de Smackers relève les seigneuries de *Hemptine* et *Montigny*, la tour dite *Tourtiau* à Emptines, le Manoir et le fief de *Skendremal* à Montigny. (fol. 308.)

— Fr.-Bern.-Henri-Ant. comte de Hinnisdal et de Creynhem relève une rente sur *Thy-le-Château*. (fol. 309.)

25 oct. — Testament de Jean-Fr.-Louis baron de Lochon, mari de Marie-Cath. Lemaire. Octroi du 22 oct. (fol. 472, 479.)

27 oct. — Transaction entre le comte de Hamal de Masny et Ch.-Am. vicomte de Baillet pour la dîme de *Couvin*, la seigneurie de *Dourbe*, etc. (fol. 321.)

7 nov. — Marie-Thérèse donne le fief de la prévôté de S$^{t}$ Aubin, vacant par décès de Guil.-Eug.-Jos. de Spontin comte de Beaufort, à Al.-Const.-Jos. de Nassau-Corroy, prêtre. (fol. 439.)

14 nov. — Arrêt sur les biens des héritiers du baron de

1766

Dongelbert de Corbecq, à la demande d'An.-Ign. Zoude. (fol. 317 v°.)

20 nov. — Nic.-Ant.-Jos. baron de Cuvelier relève la seigneurie de *Villers-le-Heest* par décès de Ladislas, son frère. (fol. 318.)

28 nov. — Ph.-Al. comte de Spontin-Beaufort relève la baronnie de *Freyr,* y compris les seigneuries d'*Onhaye, Chestrevin* et *Crupet* à Wasseige, par décès de Guil.-Eug.-Jos., son frère. Puis il relève la seigneurie de *Hontoir* pour son neveu Fr.-Aug.-Al. marquis de Spontin, par décès du frère aîné de celui-ci. (fol. 318 v°.)

16 déc. — Laur.-Fr. baron de Rosée relève les fiefs du *Chaudron* et de *Skeuve* par décès de Laur.-Ant., son père. Son frère Hil.-Max. relève le *bois de Dave* et le fief de *Coraine.* Laur.-Ant. frère aîné, relève la terre de *Rosée,* le quart du *ban d'Anthée, Flavion,* la chasse dans le bois de Biert, etc. (fol. 323 v°.)

23 déc. — L.-B. de Lochon relève la seigneurie de *Houdoumont* au nom de Ch.-Jos.-Arn.-Vict. Dauvin. (fol. 326 v°.)

24 déc. — Dor. baronne de Lamberts-Cortemback, née comtesse de Méan de Beaurieu, relève l'usufruit de la seigneurie de *Bergilers.* (fol. 327.)

5 janv. 1767. — Jos.-Sid.-Alb. Van Mylius, fille de Léon.-Jos.-Fr.-Hiér. baron de Lamberts et d'An.-Émér.-Jos. baronne de Surlet, relève en pairie (par son fils aîné Herm.-Jos. de Mylius) la seigneurie de *Bergilers,* par décès d'Ant.-Ulr., son frère. (fol. 328 v°.)

24 janv. — Alb.-Ign.-Jos. baron de Cuvelier fait le retrait de la *Montaigne à Champion,* vendu à D.-Ph.-Jos. Hocx par Fr.-Ferd. de Ferrare. (fol. 331.)

27 janv. — Jaq.-Ch.-Ferd. baron de Goer relève les sei-

gneuries de *Haltinne, Strud, Maizeroulle* et *Tombe.* (fol. 352 v°.)

13 févr. — Pierre-Jos. Rousseau relève un fief à *S^t Germain.* (fol. 353 v°.)

16 févr. — Jean-Bapt. Lebrun, Jean-Bapt.-Al. Desire, la douairière de Gougnies, Al.-Ben.-Gisl. et Fr.-Al. Desire, vendent à Guil. de Moreau, tuteur des enfants de la douairière de Moreau, deux forges situées à *Gougnies.* (LXXXI, 179 v°.)

21 févr. — Jean-Louis Tayenne relève quatre fiefs à *Biesme.* (fol. 354 v°.)

24 mars. — J.-J. Remy relève un fief à *Grand-Hallet* par décès de Jean-Jaq., son père. (fol. 355.)

12 mars. — Jean-Louis-Fr. baron de Goer de Herve déclare que son frère Jaq.-Ch.-Ferd. est fils aîné de Jaq.-Den.-Fr., et seigneur de *Haltine, Strud, Tombe* et *Maizeroul.* (fol. 367.)

3 avr. — Ch. prince de Ligne relève en pairie la seigneurie de *Belloeil* par décès de son père Cl.-Lam.-Fr. (fol. 359 v°.)

16 avr. — Patentes d'huissier d'armes pour Jean-Jos. Grandfils. (fol. 365.)

1^er mai. — Pierre-Jos.-Bern., fils de Ch.-Alb. Lerond, transporte à son cousin Pierre-Ch.-Oct. Lerond de Boisjacques la seigneurie de *Silenrieux.* (fol. 483 v°.)

11 mai. — Barth. Dautrebande relève *Senenne, Grange* et *Anhée.* (fol. 362 v°.)

13 mai. — Cl.-Bon.-Al. baronne de Carondelet, veuve de Ph.-Alb. de Neverlée, relève une rente sur l'office d'huissier d'armes de Chr. Gendebien. (fol. 363 v°.)

3 juin. — Jean-Jos. et Jean-Pierre-Jos. Remy mettent en vente la tour de *Grand-Hallet* qui est adjugée à Louis Delmal. (fol. 511.)

— Cath. Choin, femme de Louis de Bergeraud, oblige à

1767

Rob.-Fr.-Xav. le Candele, écuyer, et à Marie-Jos. Cheens, sa femme, la seigneurie de *Gosselies*. (fol. 403.)

7 juin. — Testament de Henri-Jos. de Bruge, écuyer, en faveur de Marie-Th.-Fr.-Scol., sa sœur. Legs pour son frère Guil.-Ben.-Jos. (fol. 418, 420 v°.)

7 juil. — Marie-Fr.-Th.-Scol. de Bruges relève la seigneurie de *Branchon*. (fol. 407.)

11 juil. — George baron de Lamberts relève la pairie de *Bergilers* en vertu du testament de son frère Ant.-Ulr. (fol. 401 v°.)

31 juil. — Relief de la tour à *Morialmé* par Engl.-Fréd.-Ferd. comte de Bryas par décès de son frère Engl.-Fréd. (fol. 423 v°. Cfr. 421 v°.)

4 août. — Ph.-Alph.-Max.-Jos.-Gisl. comte de Hamal de Masny, ayant vendu la terre de Raucourt à Jean-Fr. Berenger, donne hypothèque sur sa seigneurie de *Dourblemont* en cas d'éviction. (fol. 427 v°.)

5 août. — La veuve de Pierre-Fr. de Sire, avec son fils Al.-Bern.-Gisl., relève la seigneurie de *Gougnie*. (fol. 430.)

11 août. — Pierre, fils de Pierre Wauthy, relève un fief à *Biesme*. (fol. 430 v°.)

17 août. — Fréd.-Aug.-Al. marquis de Spontin, comte de Beaufort, vend à Jean-Guil.-Marie de Propper, chevalier, et à Marie-Th. de Jacquier de Virelle, sa femme, la pairie de *Scy*. (fol. 431.)

4 oct. — Testament de Jean-Fr.-Jos. de Harroy en faveur de son cousin Renson. (LXXIX, 35.)

8 oct. Pierre-Géd., fils unique de Jaq. vicomte Desandrouin et de Marg.-Ch. de Houvel, sa première femme, donne à sa sœur Mad.-Soph. baronne de Briffœul, les biens de ses parents. (LXXIX, 204 v°.)

19 nov. — Le métier des naiveurs de Namur engage à Alb.-Guil. de Vaubresson, exécuteur testamentaire de son oncle Jean-Bern. de Melart, et à Marie-Jan. Vaubreson sa sœur, une rente sur les bureaux du sel de S. M. à Namur, les revenus du rendage de la barque descendant tous les mercredis de Huy à Liége, etc. (LXXXIV, 11 v°.)

10 déc. — Le comte de Looz, au nom de Jos. fils de Fr. de Corswarem, relève la pairie de *Faulx*. (fol. 435.)

11 déc. — Marie-Thérèse donne le fief de l'écolâtrie de S$^{t}$-Aubain, vacant par décès de Jean-Jos. Ransonnet, à Jean-Henri Grimonster. (fol. 443.)

28 déc. — Arrêt sur la moitié du moulin de *Louvignée* à charge de la dame de Courcelles, et sur la seigneurie de *Dourblemont* à charge du comte de Hamal. (fol. 436 v°.)

16 janv. 1768. — God. baron de Moitrey engage ses biens à Ant.-Flor. Minée de Fontbaré. (LXXIX, 114 v°.)

1$^{er}$ févr. — Ch.-Fr. de Meldeman relève les seigneuries du *Mazy, Fanué, Monceau, S$^{t}$-Martin-Balâtre,* etc., par décès de son père Ch.-Proc.-Jos. (fol. 437 v°.)

4 févr. — Le comte de Nassau-Corroy relève la prévôté de la cathédrale S$^{t}$-Aubain. (fol. 438 v°.)

8 févr. — Marie-Thérèse accorde le fief de S$^{t}$-Jacques au château à Lamb.-Dieud. Hanozet, qui relève le 25. (fol. 445.)

24 févr. — Jean-H. Grimonster relève l'écolâtrie de S$^{t}$-Aubain. (fol. 444 v°.)

1$^{er}$ mars. — Testament de Jos. de Montpellier, mari de Bern. Desire du Bassart, en faveur de Jean-Ch. Desire son beau-frère, des enfants de Jean-Bapt. Desire et de Jos.-Al. de Lerneux. (LXXX, 231 v°.)

19 mars. — Jaq.-Ign. de Liedekerke relève la seigneurie de *Harlue* par décès de Jaq.-Ign., son père. (fol. 447.)

1768

20 avr. — N. de Limminghe, veuve de Ch.-Ant. comte d'Arberg de Vallengin, relève la cense du *Blockus à Marsinne*, le comté de *Beaufort*, la seigneurie d'*Ahin et St-Léonard*. (fol. 448 v°.)

25 avr. — Élis.-Paul. de Gand, née princesse de Masmines, femme séparée de Louis-Léon.-Fel. de Brancas comte de Lauraguais, relève les seigneuries de *Châtelineau*, *Charleroy* et *Gilly*, par décès de son oncle Louis de Gand de Mérode et Montmorency, prince d'Isenghien et de Masmines. (fol. 450.)

31 mai. — Ch. Dewandre, fils de Ch. et de Cath. de Nalinnes, relève le fief de *Scoeuve*. (fol. 468.)

22 juin. — Ch. Dewandre donne à Arn. de Nalinnes, son cousin germain, la cense Bleret à *Corenne* et le pré de Scoeuvre avec le « glacon » y joignant, à charge de donner la moitié de leur valeur à son frère Ch. de Nalinnes, veuf de Marg. Dargent, et à ses deux fils Jos. et Henri. (fol. 469 v°.)

1er juil. — Lamb. Lemaire, au nom de sa sœur Cath. veuve de J.-F.-L. de Lochon, relève la seigneurie d'*Avin et Atrive*, une rente à *Burdinne* et une propriété à la *Monsée*. Le 22, il relève la seigneurie de *Baurain à Moche* sur la Mehaigne. (fol. 476, 481 v°.)

12 juil. — Jean Hosdain relève la tour de *Grand-Hallet*. (fol. 478.)

10 août — Codicile de God. baron de Moitrey en faveur de Pierre-Ant. et Cas.-Jos. fils du procureur Roquet, et de l'avocat Tarte leur beau-frère. (LXXIX, 188.)

31 août. — Pierre-Ch.-Oct. Lerond relève la seigneurie de *Silenrieux*. (fol. 489 v°.)

— Jean-Ant. Maloteau, doyen de St-Aubain, tuteur des enfants de Th. Maloteau, son frère, relève *Foox*, *Haie-à-Foox* et *Wépion*. (fol. 493.)

10 sept. — Testament de Cath. Jacqmart, veuve de Jean Lavigne; legs à Cath. Lavigne veuve de Quint. Courtois. (LXXIX, 107.)

22 nov. — Ch.-Louis-Hect. marquis d'Harcourt vend à Nic.-Jos. Tarte différentes rentes et les droits de son grand père, le baron de Haneffe, à deux places d'huissier. Relief le 15 déc. (fol. 497, 503 v°.)

26 nov. — An.-Marie Brener, veuve d'Ant.-Jos. Cherotte, relève une place d'huissier. (fol. 494 v°. Cfr. 509 v°.)

— Jean-Bern. de Coppin relève les seigneuries de *Falaen* et *Beez* par décès de sa mère née de Cassal. Dénombrement le 15 déc. (fol. 495 v°, 504.)

5 déc. — Extrait du testament de Marie-An.-Jos. de La Rue, laissant la seigneurie de *Hulplanche* à Ch.-Fréd. Neyboum. (LXXIX, 374.)

13 déc. — Arrêt sur la seigneurie d'*Épinnois* à charge de Ph.-Alb.-Léop. Leboucq. (fol. 502 v°.)

20 déc. — Arrêt sur la seigneurie de *Mozet*. (fol. 507 v°.)

9 janv. 1769. — Saisie du fief Lupsin Raes à *Éghezée*. (fol. 508 v°.)

17 janv. — Marie-Jan. Clerx, veuve de Jos.-Den. de Ghisels, relève l'usufruit de la seigneurie de *Mozet*. (fol. 519.)

7 févr. — Jean-Louis Misson relève le fief *al Vau de Biesme* par décès de son frère Jean-Fr., et par cession de Marie.-Cl. Misson veuve de Jean-Jos. Thiery. (fol. 529 v°.)

— Jean-Corn. Gilson relève le *bois de Rocée*. (fol. 530 v°.)

15 févr. — Le comte du Sart, baron de Bonlez, relève la seigneurie de *Cour-S^t^-Étienne* par décès de Ph.-Fr.-Jos. de Waricq comte de Sart, son père. (fol. 531.)

11 mars. — Jean-Louis Misson, mari de Marie-An. Doignies,

1769

donne à Jean-Fr. son neveu, le cortil Macopère à *Biesme* qui lui venait de son frère Franç. (LXXIX, 22.)

6 av. — Eust.-Lamb. Farcy relève une rente à *Hanesse* par décès de Martin, son père. (532).

22 avr. — Al.-Fr. comte de Groesbeek, tuteur de Henri-Cl. de Namur vicomte d'Elzée, fils de Ch.-Cl., relève les seigneuries de *Dhuy* et *d'Elzée*, et le fief de *Salariat* ou *Moxeron à Émine*. (fol. 533.)

— N. de Bergerand relève la seigneurie de *Gosselies* et la haute vouerie de la *Ransart* par décès de Louis, son père. (fol. 535.)

10 juin. — Jean-Fr. Helman se porte caution pour les Carmélites de Namur. (fol. 536.)

6 juil. — Marie-Th. Ghobert, veuve de Jean-Al. Desmanet de Boussu, relève l'usufruit de *Fontenelle*. (fol. 537 v°.)

18 juil. — Marie-Fr. Nelis, veuve de Gil. Renson, relève un fief à *Hanesse*. (fol. 538 v°.)

30 juil. — Le comte de Hamal baron de Vierves, cède à Hub.-Bon. Robert, curé de Matagne-la-Petite, et à son frère Jean-Jos., les droits utiles des seigneuries de Vireux-Molhain et *Dourblemont*. (LXXXI, 142 v°.)

31 juil. — Élis. Marin, veuve de Jean-Jos. Hanon, relève le fief de *Jeclet*. (fol. 539 v°.)

1er août. — Fr.-Henri-Jos. Pasquet relève la seigneurie d'*Acos*. (fol. 540.)

3 sept. — Touss. Joneau vend à son neveu Jean-Math.-Ant. Joneau le cortil Steche à *Ville-en-Hesbaye*. Relief le 8 mai 1770. (LXXIX, 30 v°.)

4 oct. — Mart. Michel et sa fille Cath.-Jul. femme de Jean-Fr. d'Hesse, engagent à Mart. Michaux leurs biens de *Gilly*. (LXXX, 199.)

4 nov. — Testament de God.-Ern. de Gerlays en faveur des demoiselles Le Ruth, ses arrières-nièces. (LXXIX, 19 v°.)

9 nov. — Ph.-Em. de Marotte, en qualité de tuteur d'Olympe de Ponty, est autorisé à vendre certaines rentes venant de la dame de Ponty de Pontillasse, baronne de Suarlée. (fol. 541.)

23 nov. — Cath. Jacqmart, veuve de Jean Lavigne, relève un fief à *Waret-la-Chaussée*. (fol. 543.)

— Jos. de Boron, abbesse de Marche-sur-Meuse, relève le fief de *Marionprez*. (fol. 544 v°.)

— Humb. Diesbercq, abbesse d'Argenton, relève le fief de *Beaufaux-Mariette*. (fol. 546.)

13 janv. 1770. — Testament de Jean-Bapt. d'Hinslin et d'Hél.-Aug. baronne de Ponty. Legs à leurs filles Louise-Jos. femme de M. Deprez de Barchon, Marie-Jos. et Phil.-Aug. (LXXXII, 167 v°.)

16 janv. — Hyac.-Gisl., fils de Henri Bivort et de Cl.-Car. Lagasse, relève les seigneuries d'*Arbres* et de *Rivière,* et le fief de la mairie à *Lesves* et *Bossières*. (Reg. LXXIX [1], fol. 1.)

23 janv. — M. Jackmar, veuve de Jean-Fr.-Jos. de Barsy, et Nic.-Jos. son fils, relèvent le pré Damide à *Strud*. (fol. 1 v°.)

30 janv. — Hyac.-Gisl.-Jos., Sim.-Gisl.-Jos.-Héliod., Ch.-Humb.-Gisl.-Jos. et Ed.-Gisl.-Jos. Bivort font un partage de leurs biens. (LXXXII, 189.)

17 févr. — Pierre, abbé de Boneffe, relève la seigneurie de *Boneffe* et le fief de *Taviers*. (fol. 9 v°.)

24 févr. — Hub.-Jos. baron de Waha et Anast.-Rob.-Jos. de Sanzelle engagent à la veuve de Guil.-Ant. Paludé les châteaux d'*Achenes,* de *Boisselle,* etc. (fol. 58 v°.)

1er mars. — Louise-Mart. de Godart relève la seigneurie

[1] N° LXXIX, *transports et reliefs* du 16 janvier 1770 ou 29 avril 1775.

1770

d'*Ermeton-sur-Biert* par décès de N. de Flaveau de la Raudière, baron de Loverval, son mari. (fol. 10 v°.)

7 mars et 11 mai. — Marie-Louise et Charl.-Ad. le Ruth de Beauprez, filles de Jean-Ch.-Louis et de Marie-Jen. Leritier, sa femme, relèvent la vicomté d'*Upigny* par décès de God.-Ern. de Gerlays. (fol. 16 v°, 41.)

20 mars. — Jean-Fr. Misson relève le fief al *Vaux à Biesme*. (fol. 25.)

26 mars. — Phil.-Max. de Jambline relève la seigneurie de *Tripsée* par cession de son oncle Herm. de Jambline. (fol. 26.)

4 avr. — Arrêt sur la seigneurie d'*Asche-en-Refaille* à charge d'An.-Marie-Jos. fille de Sim.-Jos.-Ch. de Neef; item, sur celle de *Hulplanche*. (fol. 29.)

8 mai. — Perp. Renson relève une partie éclissée de la seigneurie de *Hour-en-Famine* par décès de Fr.-Jos. de Harroy. (fol. 34.)

— Louis-Alb.-Aug. de Dongelberg de Corbecq, prévôt de Nivelles, au nom de Ch.-Jos.-Max.-Em. et de Jean-Bapt.-Max.-Ferd. barons de Dongelberg, vend à Pierre-Ch.-Fr.-Ant. comte de Méan, chanoine de Liége, fils de Fr.-Ant., la cense de *Petit-Waret* au ban de Seilles. Relief le 12. (fol. 42 v°, 49 v°.)

15 juin. — Lettres de noblesse pour Pierre-Fr. Rasquin. (LXXXIX, 263.)

21 juil. — Octroi pour Fr.-Al. baron de Seraing de disposer de ses biens. (LXXXI, 120 v°.)

19 août. — Ant., fils de Nic. Dubucq, relève un fief à *Corenne*. (fol. 51.)

1er sept. — Patentes d'huissier pour Nic.-Jos. Tarte. (LXXXIX, 343 v°.)

20 oct. — Pierre-Fr. Tayenne vend à Pierre-Jos. Roly le fief al Vignette à *Biesme*. (fol. 55.)

28 oct. — Diplôme de baron pour Jean-Ph. Legillon, avec octroi d'appliquer son titre à une terre. (LXXXIX, 268 v°.)

15 nov. — Testament de Fr.-Al. baron de Seraing et de Marie-El.-Jos. de Senzeille en faveur de leurs enfants Arn.-Fr.-Jos., Henri-Jaq.-Jos., Pierre-Math.-Jos., Phil.-Fr.-Jos., Henriette-Al.-Marie-Jos et Louise-Barb.-Jos. (LXXXI, 120 v°.)

7 déc. — André-Jos. Montpellier, écuyer, relève la seigneurie de *Fontenelle* par donation de Jean-Fr. Jacquier. (fol. 64.)

2 janv. 1771. — Jean-Remy Molebeck vend à Jean-Jos. Hauttecourte la franche taverne d'*Éghezée* venant de Ch.-Edm.-Nic. Dochain. (LXXX, 216 v°.)

9 janv. — Arn. et Ch. de Naline relèvent leur part du fief de *Scœuvre* sous Corenne, par cession de Ch. Dewandre. (fol. 65.)

14 févr. — Et.-Jos., fils de Jean-Fr. Dubois et de Marie-Jan. Fontaine, engage à Pierre-Fr. Gilliaux des terres à *Gilly*. (LXXX, 171.)

18 févr. — Jean-Em. Jacquier, écuyer, relève (par son neveu Jean Desmanet) la terre de *Fontenelle* par décès de Jean-Fr. Jacquier. (fol. 66.)

26 févr. — Marie-Jos. Ruiz de Castro, princesse t'Serclaes, vend à Jean-Bapt.-Jos. Minet la seigneurie de *Marbais* venant de sa mère la princesse t'Serclaes, fille d'Alb.-Oct. prince t'Serclaes. Relief le 3 avr. (fol. 71 v°.)

1er mars. — Ph.-Alb.-Léop. Lebocq se déshérite des seigneuries d'*Épinoy* et Fraghnies dans la prévôté de Binche, pour assurer le douaire de son fils Dom.-Al.-Marie-Jos., fiancé à Marie-Ch. vicomtesse Desandrouin. (fol. 68.)

1771

15 mars. — Lettres de noblesse pour Étienne Wilmet. (LXXXIX, 279.)

3 avr. — Marie-Jos. Ruiz de Castro, fille d'Alb. princesse t'Serclaes-Tilly, relève la seigneurie de *Marbais*. (fol. 71.)

4 av. — Arrêt sur la terre de *Marbais* à charge d'Anne de Montmorency marquis de Morbecq. (fol. 75.)

16 avr. — Mich., fils d'Adr. Francotte et de Marie-Jos.-Dewandre, relève le fief de *Scœuve* à *Corenne* par décès de Ch. Dewandre, son oncle. (fol. 75 v°.)

24 mai. — Hél.-Ang. baronne de Ponti, veuve de Jean-Bapt. d'Hinslin, relève la seigneurie de *Flawinne* et *Ronet*, le pré *S^te^-Gertrude à Floriffoux*, etc. (fol. 76.)

— Fréd.-Aug.-Al. marquis de Spontin de Florennes relève la seigneurie de *Stave* par décès de Vict.-Jos. comte de Glimes, son grand père maternel. (fol. 77 v°.)

3 oct. — Anne de Montmorency relève la seigneurie de *Marbais*. (fol. 79.)

23 oct. — Henri, fils de Jean Lavigne, relève un fief à *Waret-la-Chaussée*. (fol. 80 v°. Cfr. 81 v°.)

30 oct. — Ph.-Max. comte de Mérode vend à Ch.-Jos. Merlin le fief de la taille de *Bellœil*. Relief le 5 nov. (fol. 83 v°.)

5 nov. —Ren. Marchant, chanoine de Ciney, fils de Ren. et d'An.-Marie Monart, relève le château de *Bovesse*. (fol. 82 v°.)

27 nov. — Contrat de mariage entre Alb.-Fr.-Jos., fils de Walt. baron de Maillien et de Marie-An. de Savari, et Ferd.-Ant.-Phil. fille de Maur.-Ferd. comte de Geloes et d'Is. comtesse de Hœnsbrouck, tous deux assistés de plusieurs parents. Le futur apporte en dot *Ohey et Reppe*, *Atrive et Crupet*, *Schaltin*, etc. (fol. 91.)

29 nov. — Ph.-Fr.-Jos. baron de Ponty relève la seigneurie de *Suarlée*. (fol. 89 v°.)

11 déc. — Phil.-Rog.-Jos. de Varick comte du Sart engage à Phil.-Norb. comte Vander Meere de Bautersem, la seigneurie de *Cour-St-Étienne*. (fol. 100 v°.)

4 janv. 1772. — Alb.-Fr. de Maillien relève les seigneuries de *Sorée, Ohey, Maibe, Atrive* et *Crupet*. (fol. 104 v°.)

— Jan. Houtart relève plusieurs fiefs à *Biesme* par décès de son frère Pierre. (fol. 106.)

6 févr. — Elis.-Lamb. de Tignée, veuve de Jér.-Paul de Jaminet, relève les seigneuries du ban de *Sclayn, Faux* et *Bonneville*. (fol. 110.)

8 févr. — Fr.-Jos., fils de Jean Labar et de Marie-Louise Lorain, relève le fief d'*Arracourt*. (fol. 109.)

13 févr. — Jean Hosdain et Marie-Cath. Marneffe sa femme, vendent à Jean-Fr. Marée la tour de *Grand-Halet*. (fol. 111 v°.)

2 mars. — Marie-Adr., fille de Pierre Vivier et de Th. Bouhon, relève le fief du *Petit-Ban* près de Temploux et celui de *Celles à Vedrin* par décès de Lamb. Bouhon, son oncle. (fol. 117 v°.)

— Ch.-Al., fils de Jean de Montpellier, relève les dîmes d'*Annevoie* par décès de Jean-Fr. Bilquin, sa mère. (fol. 119 v°.)

26 mars. — Et., fils de Louis Jourdain et de Marie-Jos. Pimpurniau, engage à Jean-Fr. Loze une place d'huissier. (fol. 226, 241, 368 v°.)

3 avr. — Jean-Bapt., fils de Jean Fensie, relève le fief de Cath. Matagne veuve de Paul Fensie, à *Gilli*. (fol. 121.)

22 avr. — La baronne de Rouveroy, veuve de Bern.-Fr. de Marbais comte de Bornhem, relève la seigneurie de *Brumaigne*. (fol. 122 v°.)

29 avr. — Marie-Jos. Fensie, veuve de Jean Frère, relève une partie du *Longbois*. An.-Jos. Frère en relève une autre par décès dudit Jean, son père. (fol. 124. Cfr. 133, 138.)

1772

30 mai. — Georg.-Perp., fils de George-Fr. Jacqmin, relève le fief de *Herbatte*. (fol. 130.)

1er juin. — Jean-Bapt.-Fr. de Wilmet, écuyer, relève la seigneurie de *Wayaux* par partage entre les héritiers de la douairière de Moreau. (fol. 131 v°.)

15 juil. — Nic.-Ign. de Woelmont relève la seigneurie de *Brumaigne* et *Lives* par décès de Bern.-Fr. de Marbais, son cousin germain. (fol. 138 v°.)

— Marie-Ren. Bourguignon, veuve d'Arn. de Nalines, relève le fief de *Skeuve*. (fol. 140.)

25 juil. — Nic.-Jos. Tarte vend à Et. Jourdain la maison de la Salinne provenant du procureur Dupuit. (fol. 229.)

29 juil. — Testament de Pierre-Ch.-Oct. Lerond en faveur d'Ant. Brogniez, veuf de Flor. Lerond. (fol. 180 v°.)

31 août. — Nic.-Ign. de Woelmont et Aug.-Th. comtesse d'Argenteau, sa femme, donnent à leur cousin germain Nic.-Const. de Wœlmont la seigneurie de *Brumaigne* dont Bern. de Marbais comte de Bornhem avait disposé sans octroi. Relief le 7 déc. (fol. 162.)

3 oct. — Ch.-Og.-Jos., fils d'Emm. baron de Rahier, relève les seigneuries de *Namesche* et *Thon* par décès de sa mère et de son frère Jos.-Em. Son second frère Ferd.-Jos.-Hub., relève celle de *Waleffe*. (fol. 141.)

26 oct. — Emm. duc de Croy, prince de Solre, opère le retrait lignager d'une seigneurie ample dite la *taille de Bellœil*, vendue par Phil.-Max. comte de Mérode à Ch.-Jos. de Merlin. Relief le 2 nov. (fol. 146.)

30 oct. — Arrêt sur les seigneuries de *Mehagne, St-Germain* et *Éghesée* à la demande de Nic.-Const. de Wœlmont, à charge du comte d'Argenteau, prince de Montglion. (fol. 145.)

14 déc. — Ph.-Rog.-Jos. de Varick, comte de Sart, engage la seigneurie de *Cour-S^t^-Étienne* à Ph.-Norb. comte Vander Meere. (fol. 166 v°.)

13 janv. 1773. — Jean-Fr.-Xav. Baelmans, mari de Barbe-Isab.-Rob. Detru, relève la moitié de la seigneurie de *Fontenoy* par décès de Jos.-Pierre-Rob. Detru, son beau-frère. (fol. 170 v°.)

14 janv. — Arrêt sur l'avouerie de *Hanret* et sur une rente à *Fontenoy*, à charge du couvent des Anges. (fol. 172.)

15 janv. — Ph.-Norb. comte Vander Meere et de Cruyshoutem relève une rente sur *Cour-S^t^-Étienne*. (fol. 175 v°., 173 v°.)

13 fév. — Testament de Herm.-Franç.-Jos. de Jamblinne en faveur de son petit-neveu Ant., fils de Nic. de Jamblinne, et de sa femme Marie-Ern. fille d'Em. Santiago de Serin. (LXXXII, 3 *bis*.)

18 févr. — An.-Léon de Montmorency relève la seigneurie de *Biesmerée* et la moitié du moulin de *Louvignée*, par décès d'An.-Barbe de Courcelles, veuve d'Arn. de Ville, sa grand' mère. (fol. 177 v°.)

— Herm.-Jos. de Jamblinne relève la seigneurie de *Tripsée* et le château de *Neuville* par décès de son neveu Ph.-Max. de Jamblinne. (fol. 178.)

26 févr. — Jean-Fr. Marée relève la tour de *Grand-Hallet*. (fol. 179.)

8 mars. — Cath. Mathieu, veuve de Jean Wautelet, relève un fief à *Gilly*. (fol. 179 v°.)

— Max.-Oct.-Jos. Desmanet, mari de Marie-Cath. Lerond, approuve le testament de Pierre-Ch.-Oct., son beau-frère, et relève l'avouerie de *Silenrieux*. (fol. 184.)

16 mars. — Nic.-Const. de Woelmont relève la seigneurie

1773

de *Frocourt* et le tiers de la dîme de *Longchampiaux*. (fol. 187.)

18 avr. — Fr.-Jos. Hollogne étant en procès avec l'abbé de Flône, engage au vicomte de Lardenois de Ville le fief de *Locriau*. (LXXXIII, 20 v°.)

1er mai. — Marie-Mad.-Soph. vicomtesse Desandrouin, comtesse de Fenal (fille de Pierre Géd. et de Mad.-Jul. le Tirant marquise de Villers), femme de Jacq.-Ph.-Alb. de Hanccart baron de Briffœul, ayant reçu de Pierre-Géd. Desandrouin et de Marg.-Ch. de Houvel, sa femme, l'héritage de son père, le transporte à ses frères Jean-Marie-Stan., Franç.-Théod. et Pierre-Ben. (fol. 198 v°.)

15 mai. — Arrêt sur les biens du comte d'Argenteau, chanoine de Liége. (fol. 198 v°.)

17 mai. — Le baron de Cuvelier de Warisoulx relève le droit de chasse sur la juridiction de *Colgnée*. (fol. 197 v°.)

26 mai. — Théod.-André Bouillon relève la seigneurie de *Loyers* par décès du baron de Moitrey. Le lendemain, Amal. de Hochsteden fait le même relief. (fol. 309 v°.)

2 juin. — Marie-Th. Gendebien vend aux Carmélites de Namur un office d'huissier. (fol. 216 v°.)

15 juin. — Arrêt sur les biens d'Am. d'Hochsteden, à la demande de Ch. Bourguignon. (fol. 213 v°.)

7 juil. — Marie-An.-Brig.-Al. comtesse de Nassau-Corroy relève la seigneurie de *Ville-en-Hesbaye*. (fol. 214 v°.)

30 juil. — Adr.-Jean-Bapt. comte de Lannoy relève la seigneurie de *Loyers* par décès du baron de Moitrey. (fol. 215 v°.)

24 août. — Nic.-Jos.-Gisl. de Sourdeau relève le fief de *Pomeroux* par décès de son père Louis-Théod. Le 23 sept., son frère Ph.-Louis-Fr. relève la seigneurie de *Namesche*. (fol. 220.)

9 nov. — Arrêt sur une rente à *Fontenoy,* à charge de M. de Namur. (fol. 223.)

5 nov. — Henri-Emm. fils de Ch. de Quickelberghe, écuyer, et de Marie-Marg. de Belhomme, relève le fief de la fontaine à *Floriffoux* et la cense Valentin, par décès de son oncle Ant.-Fr.-Jos. de Belhomme. (fol. 224 v°.)

20 déc. — Henri Lavigne, avec ses sœurs Claud. femme de God. Chavée, Marie femme de Nic. Misson, et Cath. femme de Jean-Jos. Mahaux, enfants de Jean Lavigne et de Cath. Jaemart, vend le fief de *Waret-la-Chaussée* à God. Chavée. (LXXXI, 455.)

17 févr. 1774. — Laur.-Ant. baron de Rosée (avec Em.-Gabr. de Beaufort, sa femme) et Laur.-Fr. et Max.-Hyl. ses frères, engagent leurs biens à la comtesse de Groesbeck baronne de Schuren. (LXXXII, 422.)

21 févr. — Louise-Marg.-Jos. Quinart, avec Ferd.-Vict. Marbais, écuyer, son mari, vend à Henri-Cl. de Namur la cense de la Fontaine à *Dhuy,* le fief du Sart ou Delsaux à *S$^{t}$-Germain*, etc. (fol. 241 v°.)

15 mars. — Extrait du testament de F.-J. Zualart, chanoine de S$^{t}$-Aubain, laissant la taverne de *Noville* à son neveu Ch.-Jos. (LXXXV, 176.)

23 mars. — Contrat de mariage entre Fr.-Marie-Phil. fils de Ch.-Jos. comte de Ponty et de Marie-Al.-Bern.-Just. comtesse de Liedekerke, et Marie-Jos. fille de N. d'Hinslin et d'Hél.-Aug. baronne de Ponty. (LXXXII, 262.)

29 mars. — Alb.-Ign. de Lemede, écuyer, chanoine de S$^{t}$-Aubain, donne à son frère Pierre-Jos., aussi chanoine de S$^{t}$-Aubain, la moitié de la seigneurie d'*Hermoie*. (fol. 275.)

25 mai. — Saisie de la seigneurie et du moulin de *Noville-sur-Mehaigne* et de la Motte; item, des seigneuries de *Meux,*

1774

Sclez ou *Scley, Matgnée* et *Tripsée*. Le 27, Ant., fils de Nic. de Jamblinne, purge la saisie et fait relief. (fol. 277 à 285 v°.)

30 mai. — Fr., fils de Hub. Judique, relève un fief à *Houren-Famine*. (fol. 286.)

5 juil. — Le chevalier de Neybonne relève la seigneurie de *Hulplanche* par décès de M.-A.-J. de La Rue. (fol. 287.)

2 août. — Jean-Jos. de Namur relève une rente sur *Fontenoy*. (fol. 291 v°.)

4 août. — Ant.-Emm. baron de Lados relève la seigneurie de *Dampremy* par décès de son père Ant.-Fr., mari d'Al - Aug. le Blavier. (fol. 294.)

24 sept. — Guil.-Louis-Jos. Hoecx, mari de Marie-Car.-Jos. fille de Jean-Al. Desmanet et de Marie-Th. Ghobert, relève le fief de *Fontenelle*. (fol. 296 v°.)

28 sept. — Comme il y avait procès entre le chapitre de Nivelles et Herm. de Jamblinne au sujet du droit de juridiction sur le village d'*Éghezée*, le comte d'Argenteau, chanoine de Liége, seigneur gagiste de cette localité, amène les parties à une transaction en vertu de laquelle ledit chapitre cède Éghezée à Fr.-Louis Fallon, chanoine de Nivelles, avec juridiction spéciale, séparée de celle sur *Harlue* et Bolinne. (fol. 308.)

6 oct. — Ch.-Fr. de Meldeman engage ses biens à Pierre-Jos.-Nic. Noel. (LXXXI, 118.)

22 oct. — Henri Cherotte relève l'emploi d'huissier par décès d'Ant.-Jos. son père, puis, avec An.-Marie Berner, sa mère, il la vend à Nic.-Jos. Wodon. (fol. 297 v°. Cfr. 303.)

10 nov. — Jean-Bern. de Coppin vend à Jaq.-Alb. Dormer, anglais, la seigneurie de *Beez*. (fol. 321 v°.)

26 nov. — Jean-Jos. et Hub. Franck vendent à Ant. Louis leur droit aux îles situées sous *Beaufort*, et engagées par

Eust. Dengihoul à Jaq. Noadrée, l'autorisant à les retirer des mains de Ch.-Al. Lucas. (fol. 304 v°.)

7 déc. — Nic.-Louis Bougard, au nom de Jean.-Cath. d'Oignies veuve de Louis Bougard, relève une rente sur le fief Alvaux à *Biesme*. (fol. 319 v°.)

Ant.-Léon. Jackmar, fils de Jean-Guil. et de Marie-Suz. Wodon, relève un fief à *Mozet*. (fol. 320 v°.)

19 déc. — Fr.-Max. Vaus relève un fief à *Floreffe* par décès de son père Perpète et par renom de sa mère An.-Jos. Cobus. (fol. 321.)

20 déc. — Lettres de noblesse pour Guil.-Louis-Jos. et Ph.-Dieud.-Jos. de Hocx. (LXXXIX, 351 v°.)

2 janv. 1775. — Jaq.-Alb. Dormer de Beaumistercourt relève la seigneurie de *Beez*. (fol. 362 v°.)

21 janv. — Arrêt sur deux parties éclissées du fief de *Goyet* à charge de Jean-Henry Crespin et des héritiers de Jean Godefroid. (fol. 363 v°.)

23 janv. — Balth.-Phil. comte de Mérode relève la seigneurie de *Mertenne* par décès de son frère Jean-Ch.-Jos. Le 27 février, il relève le fief de *Chockier à Biesme*. (fol. 365, 372.)

31 janv. — Jean-Jos. Hautecour relève la franche taverne d'*Éghezée* achetée à Jean-Remy Molebeck. (fol. 366.)

3 févr. — Grég. Thibaut, abbé de Floreffe, relève les avoueries, les chemins et les afforages de *Waulsort et Hastier*. (fol. 366 v°.)

— F. Albert, abbé de Grandprez, relève le trieu d'*Avillonfayl*. (fol. 367 v°.)

4 mars. — Jean-Jos. Dessy charge sa belle-sœur Marie-Mon. Crespin de relever un fief à *Goyet* par décès de Jean-Henry Crespin, père de sa femme Marie-Cath. (fol. 373.)

1775

20 mars. — Marie-Adr. Vivier relève le fief de *Celles à Vedrin* par décès de sa sœur Marie-An. (fol. 376 v°.)

— Ch.-Al. de Montpellier relève le fief du *Petit-Ban* par décès de sa belle-sœur Marie-An. Vivier. (fol. 377 v°.)

12 av. — Nic.-Jos. Tarte oblige envers la veuve Math. de Nettinne, banquière et trésorier général de la loterie impériale établie à Namur, deux places d'huissier héréditaire. (fol. 381 v°.)

15 avr. — Jér.-Paul de Jaminet relève la seigneurie de *Bonneville,* les cortils Piette et Thibaut, des terres à *Seilles* et à *Sclain*. (fol. 384 v°.)

25 avr. — Lamb.-Jos., fils de Th. d'Ahin et d'Adr. Daise, vend à Ch. Verdussen la seigneurie d'*Erpent*. (fol. 386.)

29 avr. — Henri-Cl. de Namur vicomte d'Elzée relève le fief *Delsaux à S^t^-Germain*. (fol. 393.)

— Henri-Guil. de Jaminet relève la s^grie^ de *Faulx*. (fol. 398.)

6 mai. — Le baron d'Obin déclare appliquer le titre de baronnie à la terre de *Wasseige*. (LXXXIX, 350.)

11 mai. — Jean-Louis-Fr. baron de Goer de Herve engage à Alb.-Fr.-Dieud. de Maillen tous ses biens sous la caution de (son frère?) Jaq.-Ch.-Ferd. (LXXX, 21 v°.)

28 nov. — Diplôme de vicomte pour Jean-Guil.-Marie de Propper. (LXXXIX, 357. Liasse n° 247. *États*, LVII, n° 17.)

7 déc. — Testament de Henri-Hub. de Pinchart en faveur de Louise-Fr. de Mozet, veuve de son frère Phil.-Jos.; legs à ses filleuls Fréd. de Wœlmont, N. de Gaiffier, etc. (LXXXI, 164.)

6 mars 1776. — Jean-Noël Dujardin vend à Baud. Dethier une maison à *Éghezée*. Relief le 25 avr. (Reg. LXXX [1], fol. 3 v°.)

[1] Reg. n° LXXX, *Reliefs et transports* du 19 mars 1776 au 4 septembre 1779.

25 avr. — Extrait du testament de Jaq.-Alb. Dormer; il laisse la seigneurie de *Beez* à son fils Jos.-Jaq.; legs à sa fille Hél.-Jos.-Coll. (fol. 25.)

26 avr. — Antoine, abbé de S$^{t}$-Jacques à Liége, relève la seigneurie de *Hanret*. (fol. 7.)

12 juin. — N. Raymond, veuve de Guil. de Moreau, relève l'usufruit de *Bioulx* et une rente sur *Libine*. (fol. 8.)

15 juin. — Alph.-Ferd.-Fr.-Marie-Fréd. comte de Brias-Nedonchel relève la seigneurie d'*Oret*, par décès de son père Engl.-Fréd. (fol. 9.)

17 juil. — Jos.-Th. Grosse, fils de Ger. et de Marie-Ant. Hanicque, relève le fief de *Rieudoute à Beaufort*. (fol. 9 v°.)

19 juil. — P.-J.-A.-J. comte Roose de Baisy, baron de Bouchout, relève la pairie de *Ham-sur-Sambre*, la demi-pairie d'*Auvelloy-le-Voisin*, la seigneurie de *Froidmont*, l'avouerie de *Jemeppe* et le fief d'*Acoche à Loupogne*, par décès de B.-C.-J., son père. (fol. 10 v°.)

27 juil. — An.-Cath. Arretz, veuve de Rob.-Jos. Hubert, relève l'usufruit de *Bourseigne vieille et neuve*. (fol. 13.)

19 août. — Ign.-Jos.-Dom., fils aîné du docteur Mathieu et d'Erm.-Jos. Pimpurniau, relève *Goyet*. (fol. 14.)

26 août. — Arrêt sur les biens de la dame de Hochsteden, à la demande de Ch. Tisse, et sur ceux du baron de Moitrey à la demande de J.-D. Storz, de Strasbourg. (fol. 14 v°.)

30 août. — Pierre-Fr. et Ant.-Fr. de Rasquin, écuyers, leur sœur An.-Th. femme de Perp. Paul de Barchifontaine, Hub., Jos. et Marie-Th., enfants de Pierre-Fr. Rasquin et de Marie-Th. Meuniez, font le partage des biens de leurs parents et de Pierre Lallemand, leur grand oncle. (fol. 40.)

19 oct. — Jaq.-Jos. Dormer, fils de Jaq.-Alb., relève la seigneurie de *Beez*. (fol. 15 v°.)

1776

28 oct. — Arrêt sur les biens d'An. de Hochsteden, chanoinesse de Susteren, à la demande d'El. Lambotte, veuve d'Ant. Briard. (fol. 16 v°. Cfr. 38 v°, 68.)

23 nov. — Les États de Tournai remboursent une rente à Jan.-Cl. de Bibaux, femme de Louis de Godin. (fol. 17.)

25 nov. Arrêt sur la pairie de *Wanghe* à charge d'Aug. Scockart comte de Tirimont. (fol. 20 v°, 21.)

10 janv. 1777. — Nic.-Jos., Tarte vend à Louis-Jos., fils d'Ét. Thibaut, etc., une place d'huissier héréditaire vacante par décès de N. Meurice et louée à N. Turlot. (fol. 34 v°. Cfr. 16 v°, 79, 89, 140 v°, 142, 233 v°, 266 v°. LXXXI, 354 v°.)

11 janv. — M.-C. Mieulx, veuve de Fr. Raymond, relève (par Henri, son fils) le fief de *Corbaumont* par décès de sa sœur Marie-Ant., veuve du docteur Hanzinne. (fol. 26 v°.)

24 janv. — Ern.-Marie-Th.-Jos. Vanpladius, veuve de Jean-Corn. Gilson, relève le bois de *Rocée* à *Burdinne*. (fol. 28 v°.)

31 janv. — Flor.-Henri-Théod.-Laur. comte de Berlaimont relève une rente sur le fief de *Namesche*, au trieu *Jeanne-du-Sart*, par décès de Théod.-Ant., son père. (fol. 29 v°.)

1er févr. — Vict. Pasquet, tutrice de son frère Hyp., relève la seigneurie de *Bovesse* par décès de leur père Nic.-Fr.-Adr. (fol. 30 v°.)

— De Montpellier d'Annevoie, tuteur de son neveu Ch.-Jos., fils d'André-Jos. de Montpellier, relève la seigneurie de *Fontenelle*, le fief de *Coria* et des terres à *Ambesin*. (fol. 31.)

8 févr. — Jean-Bapt. et Emm. de Skeuvre, et Jean-Bapt. Marchal mari de Marie-Ch. de Skeuvre, héritiers de Jean Wilmart Bossiroy, transportent à Waut. Fosséprez des terres à *Bois-de-Villers*. (LXXXV, 74.)

1777

13 févr. — Marie-Jos. Dethier, veuve de Ch.-Al. Lucas, relève une île à *Gives* et une terre à *Sclayn*, provenant de sa grand'mère Marie-Barbe de Loye. (fol. 33 v°.)

22 févr. — Le monastère d'Oignies relève la seigneurie des alloux de *Tamines*. (fol. 37 v°.)

3 avr. — Fr. Coppin relève un fief à *Ambesin* par décès de son frère Fr.-Ign. (fol. 39.)

23 mai. — Hub.-Jos. de Rasquin relève le fief de *Herlem à Chestrevin*. (fol. 41 v°.)

10 juin. — Nic., fils de Fr.-Am. Pottelet, relève la cense de la *Raspaille*. (fol. 42.)

27 juin. — An.-Marie, fille de Ph.-Balth. baron de Villers, engage à Ch. de Legros la seigneurie de *Wansin, Chapeauville*, etc., purgée des mains de Max.-Henri Bouille, pour une rente sur le moulin de Bouvigne. (fol. 71.)

5 juil. — F.-A., fils de Pierre comte de Méan et d'Hél.-Jan.-Cath. de Waha, relève la seigneurie de *Landenne*, le bois Moreau et des terres à *Mostombe*. (fol. 42 v°.)

10 juil. — Dom.-Al.-Marie-Jos. comte Le Boucq relève la seigneurie d'*Espinois* et *Trahegnies* par décès de Ph.-Alb.-Léop., son père. (fol. 44.)

20 juil. — Ch. de Marbais cède à Jean-Bapt.-Jos. Minet les censes de l'Hôtel et de Louverval à *Marbais*. (fol. 67.)

5 sept. — Fr.-Jos. Hollogne engage au vicomte de Lardenois de Ville le fief de *Locriau* pour une rente que celui-ci rend à Nic. Marneffe. (fol. 68 v°.)

22 nov. — Bruno-Jos. comte d'Albon, premier pair de la province de Namur, cède à Hon.-Jos.-Car. d'Eynatten, sa femme, un douaire sur *Zetrud-Lumay*. (LXXXIV, 23.)

16 févr. 1778. — Fréd.-Jos., fils de Henri-Ferd. de Namur (fils de Jean et de Jan. Romain, lequel Jean était fils de Ren.

1778

et de Cath. de Barsy, ledit Ren. fils de Jean, veuf de Pir. Rampenne et mari de Marg. Douffet) relève les fiefs de *Houzillon, Houzeau* et *Fléron* et une rente à *Fontenoy* par décès de Jean-Jos., fils de Jaq. de Namur et d'Ant. Rampenne (ledit Jaq. fils de Henry et d'El. Gritte, ledit Henry fils de Jean et de Pir. Rampenne). (fol. 80.)

19 févr. — Hon. d'Hastier, héritier de son oncle Bruno-Jos. comte d'Albon, relève en pairie la baronnie de *Zetrud-Lumay*. (fol. 82 v°.)

7 mars. — Patentes de fiscal du souv. baill. pour Henri-Jos. Lecocq. (LXXXIX, 367 v°.)

11 mars. — Octroi pour Jean-Al. Demanet de disposer de ses fiefs. (LXXXIV, 55.)

4 avr. — Math.-Eug. de Barsy relève le pré Damide à *Strud* par décès de ses parents Jean-Fr.-Jos. et Marie-Mad. Jackman. (fol. 84.)

— Gabr. Simon, abbé de Boneffe, relève la seigneurie de *Boneffe*, le fief de *Taviers*, etc. (fol. 84 v°.)

11 avr. — Testament de Jean Marchant et de Th. Monar, sa femme, en faveur de leurs neuf enfants. (LXXXII, 418.)

15 avr. — Patentes de conseiller et de fiscal de la vénerie pour H.-J. Lecocq. (LXXXIX, 374.)

2 mai. — Henry Raymond, fils de Fr. et de Marie-Cath. Mieulx, vend à Adr.-Ern. Baré le fief de *Corbomont*. Relief le 8. (fol. 85 v°, 87 v°.)

7 mai. — Patentes de greffier pour Fr.-Jos. Barthelemy. (LXXXIX, 377 v°.)

8 mai. — Nic.-Henri de Posson, écuyer, syndic des Capucins de Namur, relève une rente sur le fief de *Jeclet*. (fol. 88.)

11 mai. — Paul-Jean-Bapt.-Jos. baron de Mesnil relève un fief à *Leuze* par décès de son frère Max.-Fr.-Jos. (fol. 90.)

12 mai. — Jean-Bapt. Hayne, mari d'Elis. de Weire (?), veuve de Ph. Nys, relève une brasserie à *Lumay*. (fol. 90 v°.)

16 mai. — An.-Marie baronne de Villers relève une rente sur le moulin de *Bouvigne*. (fol. 91.)

30 mai. — Pierre-Jos. Berger vend à Jean-Fr. (son frère?) ses biens à *Struyaux*. (fol. 178.)

15 juin. — Patentes de conseiller pour Jaq.-Nic. Delenne. (LXXXIX, 376 v°.)

— Testament d'Alex. Demanet de Biesme et de ses frères Demanet de Henry et Demanet de la Motte, en faveur de Ch. Desmanet; legs pour leurs sœurs de Meldeman et de Moniot, pour les de Marotte, etc. (LXXXII, 290 v°. Cfr. 381.)

11 juillet. — Nic.-Jos. Tarte et Marie-Th.-Jos. Roquet, sa femme, transportent à Jaq.-Jos. Maurissen des rentes et deux places d'huissier. (fol. 136 v°.)

22 juil. — Arrêt sur une rente à *Metz* à charge de l'abbé de Leffe. (fol. 136.)

29 juil. — Arrêt sur les biens de Jan. Houtart à *Biesme-la-Colonoise;* sur les alloux de *Tamines* à charge du prieuré d'Ognies. (fol. 139.)

1er août. — Jean-Fr. Hendrick relève une cessure à *Goyet*, provenant de Jean-Jos. Dessy. (fol. 140.)

2 sept. — Arrêt sur une partie du fief de *Mirmont et Onoz* à charge de la veuve Jos. Massaux. (fol. 144.)

17 sept. — Contrat de mariage entre Gom.-Ign.-Ant., fils de Léon.-Ch.-Fr. Cornet comte de Delzins et d'An.-Rose-Rize Danneau, et Agn.-Th.-Jos., fille de Fr.-Ign.-Dieud. Danneau et de Marie-Eléon.-Th. Belhomme. (LXXXI, 494 v°.)

24 sept. — Louise-Mart. de Godart, veuve de Jaq.-Ph.-Michel de Flaveau, donne à son fils cadet Henri-Alb.-Jos. la seigneurie d'*Ermeton-sous-Biert*. Relief le 5 déc. (fol. 214.)

1778

8 oct. — Math.-André Hanrot relève la chantrerie de S$^{t}$-Aubain, par décès du chanoine Parfonry. (fol. 149 v°.)

3 nov. — Saisie d'un fief au *Longbois* à charge de Jacq. Pottevin, veuve d'Et. Dubois. (fol. 157.)

7 nov. — An.-Marie baronne de Villers relève une rente sur la seigneurie de *Wansin*. (fol. 169 v°.)

— Pierre F. Gilliau relève une rente à *Gilly*. (fol. 174.)

— Gille Moreau relève un fief à *Bierwart*. (fol. 175.)

13 nov. — Adr.-Jos., fils de Gil. Renson et de Marie-Fr. Nélis, relève un fief à *Acosse* et *Hannesse*.

4 déc. — Martin Michaux relève un fief au *Longbois*. (fol. 210.)

5 déc. — Ch. de Francquen relève la terre de *Boquet* et le *Pairois à Rhisne* pour son frère Ex.-Ant., chanoine d'Anderlecht. (fol. 212 v°.)

23 déc. — Diplôme pour ampliation d'armoiries accordé à Guil.-Jos., fils de Jos.-Cl. de Loos-Corswarem et de Jan-Marie d'Anglure. (LXXXII, 244 v°; Souv.-baill., n° 247.)

9 janv. 1779. — Ferd.-Marie de Lobkowitz, évêque de Namur, relève la seigneurie de *Libenne* appartenant à l'abbaye de S$^{t}$-Gerard. (fol. 223 v°.)

13 janv. — Théod.-Ghisb., Rob.-Louis et Jean-Lamb. Detru relèvent le bois de *Houzillon*, les fiefs de *Houzeau*, *Fléron*, etc. par décès de Jean-Jos. de Namur. (fol. 225.)

15 janv. — Arrêt sur les biens de Ferd. de Namur, à la demande des frères Detru. (fol. 228 v°.)

19 janv. — Jean-Louis-René de Potestat relève le fief de *Mostombe* au ban de Seilles par décès de son oncle Melch.-Ch. (fol. 229 v°.)

3 févr. — Arrêt sur la seigneurie de *Liernu*. (fol. 235.)

12 févr. — Ant. de Jamblinne relève la seigneurie, le moulin banal et la Motte de *Noville-sur-Mehaigne*. (fol. 236.)

— Th.-Véd. le Ricque, veuve d'Adr.-Jos. de la Forge, écuyer, relève la seigneurie de *Foy* et *Marteau*. (fol. 237.)

16 févr. — La veuve d'Aug. Scockart comte de Tirimont, douairière de Templeuve, relève la pairie de *Wanghe*. (fol. 238.)

9 mars.— Jean-Fr. Berger relève un fief à *Goyet*. (fol. 243.)

10 mars. — Jean-Henri baron de Renesse de Wulp relève la seigneurie de *Thynes* par décès de Fr.-Emm. Lefrance. (fol. 243 v°.)

15 mars. — Le comte de Berlo-Suys relève la seigneurie de *S^t^-Martin-Heuglise* avec les censes de Chesnoy et Seumoy par décès de Cl.-Louise de Spangen, veuve de Paul-Alph. de Berlo. (fol. 245.)

3 avr. — Les filles du baron de Sohleren de Graroth : Ant. femme de C.-H.-F. baron de Portzigk, Thér. femme du baron de Hasbergen, Em. femme d'Ad. baron de Bellmont, et Lisette femme de E.-A. baron de Amelanxen, relèvent la seigneurie de *Liernu*. (fol. 268 v°.)

— Ch.-Jos.-Emm. Vander Dussen relève la seigneurie d'*Erpent*. (fol. 270.)

10 avr. — Léop. de Chanclos, née baronne du Bost d'Esch, avec ses filles : N. femme du marquis de Roisin, An.-Léop. femme du comte de Cruquenbourg. Jos. et Th. de Chanclos, vendent à Mich. Raymond et à Marie-Jos. Haccourt sa femme, la seigneurie de *Bois-de-Villers*. (fol. 312.)

20 avr. — Ph.-Ant. de Mozet de Pinchart, comte de Grune, relève *Wartet* et *Ville-en-Waret*, des rentes à *Arracourt* et *Vedrin*, et le blochus ou pairon à *Frizet* par décès de Henri-Hub. de Pinchart de Wartez. (fol. 289,)

— Les enfants de Pierre-Th. de Glimes relèvent une rente sur le *Longbois* à *Gilly*. (fol. 291.)

8 mai. — Marie-Cath.-Fr. comtesse de Hoensbrouck d'Oost,

1779

prévote de Nivelles, relève un fief à *Burdinne* et les seigneuries de *Haillot* et *Bousal*. (fol. 292.)

14 mai. — Ch. de Francquen relève la terre de *Boquet* pour son frère Ex.-Ant. (fol. 294 v°.)

31 mai. — Arrêt sur les biens d'Am.-Th.-Fr. de Hochsteden, chanoinesse de Susteren, héritière du baron de Moitrey. (fol. 306 v°, 334, 337 v°.)

15 juin. — Paul. Gabert, veuve de Fr. Gaillot, relève l'usufruit du fief de la *Chapelle* en présence de Th.-Jos. Bequet. (fol. 307 v°.)

23 juil. — Louis-Henri-Jos. marquis de Prudhomme, mari d'An.-Marie-Jos. de Steelant, relève un fief à *Ambesin*. (fol. 333.)

7 oct. — Le comte de Hamal de Vierves engage ses biens aux banquiers Lecomte et Nagelmaeckers, de Liége, à André Robert et à M.-J. Thiernagant. (LXXXII, 143, 145).

14 oct. — Jean-Am. comte de Berlo relève la seigneurie de *S^t^-Martin-Euglise* et *Seumoy*. (Reg. LXXXI [1], fol. 1.)

26 oct. — Jean-Am. comte de Berlo vend à Jean-Louis-Am. fils de M.-L. comte de Berlo, la seigneurie de *S^t^-Martin-Euglise*. (LXXXII, 118 v°.)

26 nov. — Henri-Aug.-Jos. baron de Wal relève la seigneurie de *Golla* par décès de Jaq.-Fr. de Wal. (fol. 9.)

15 déc. — Const.-Jos. comtesse de Nassau-Corroy, chanoinesse d'Andenne, donne la seigneurie de *Ville-en-Hesbaye* à sa nièce Marie-An.-Ap.-Léon de Nassau, femme du baron de Tinlot. (LXXXII, 306.)

21 déc. — Jean-Ign. de Villenfaigne relève la seigneurie de *Sorine*. (fol. 10 v°.)

[1] N° LXXXI, *Reliefs et transports* du 7 octobre 1779 au 10 septembre 1782.

24 déc. — Accord entre S. M. et Ch.-Al. de Montpellier, décimateurs d'*Annevoie* et *Rouillon*, et les habitants de ces communautés au sujet de la nomination d'un vicaire. (LXXXIV, 70. Cfr. 73 v°.)

4 janv. 1780. — Jean-Libert, fils de Lib. Latinne, relève au nom de sa mère Marie François, un fief à *Moxhe*. (fol. 12.)

13 janv. — Jean-Bapt.-Al.-Gisl. de Sire relève la seigneurie de *Gougnies* (par son oncle Jean-Ch. Desire), par décès de ses parents et de Jean-Bapt. Lebrun, son oncle. (fol. 25 v°.)

19 janv. — Jaq.-Emm.-Alb. de Romrée relève la seigneurie de *Bossières* lez le Mazy. (fol. 37 v°.)

27 janv. — Les enfants de Jér. Lavigne et de Cath. Jacquemart : Henri, Claud. femme de God. Chavée, Marie femme de Nic. Misson, Cath. femme de Jos. Mahaux (et veuve de Quintin Courtois), transportent à Henri-Jos. de Lemede, écuyer, un fief à *Waret-la-Chaussée*. (fol. 50 v°.)

15 févr. — Lamb.-Ign. de Stembert relève (par son fils Lamb.-Fr.-Ant.-Jos.) le bois de *Houzillon*, les fiefs de *Houzeau* et *Fléron*, et une rente à *Fontenoi* par décès de Jean-Jos. de Namur, chevalier. (fol. 78.)

17 févr. Ant.-Jos. Bivort vend à Jean-Bapt.-Jos. du Cellier, écuyer, le fief du *Manoir à Floreffe*. Relief le 9 mars. (fol. 97, 101 v°.)

9 mars. — Marie-Élis.-Jos. baronne de Senzeille, veuve d'Al. baron de Seraing, relève la seigneurie du village de *Hollogne-sur-Geer*. (fol. 100.)

— Louise-Mart. Godart, veuve de M. de Flaveau de la Raudière, et Hél.-Barbe-Elis.-Louise baronne de Méan, relèvent une partie du bois de *Houzillon*, *Houzeau*, *Fléron*, etc. par décès de Ferd.-Jos. de Namur. (fol. 103.)

6 mai. — Marg.-Jos. Van Diest, veuve de Jean-Fr. Jacquet,

1780

relève le bolwerq ou fief de *S^t^-George* au château. (fol. 146 v°.)

29 mai. — Transaction entre Adr.-Jean-Bapt. comte de Lannoy et Am.-Th.-Fr. comtesse d'Hochsteden, chanoinesse de Susteren, au sujet de la seigneurie de *Loyers* laissée par Jean-Louis-God. baron de Moitrey. (fol. 172 v°.)

5 juin. — Ren.-Fr. Marchand, chanoine de Ciney, relève le château de *Bovesse* par décès de Ren., son père. (fol. 148.)

7 juin. — Louis-Henri-Jos. marquis de Prudhomme et An.-Marie-Jos. de Steelant, sa femme, donnent leurs biens d'*Ambesin* en rendage à Fr. Coppin. (fol. 361 v°.)

15 juin. — Jean-Bapt. de Cellier vend à Phil. Allart et à Th. Goreux le fief le Bail à *Floreffe*. (fol. 150, 155.)

27 juin — La veuve de Mich. Raymond relève les seigneuries d'*Andoy, Basseille, Lesves, Bois-de-Villers,* et le fief *Chavet*. (fol. 152 v°.)

30 juin. — Louis-Engl. duc d'Aremberg, d'Aerschot et de Croy, relève les winages de *Hierge* et de Lalaing à *Aubrive,* par décès de son père Ch.-Marie-Raym. (fol. 153 v°.)

19 juil. — Lamb.-Ign. de Stembert donne à son fils Lamb.-Fr.-Ant. les biens féodaux de Jean-Jos. de Namur, dont Ferd. de Namur est mis en possession. (fol. 307 v°.)

21 juil. — Fréd. Gerard, abbé de Leffe, relève une rente sur le fief de *Metz* situé au-dessus de la ville de Bouvigne, par décès de Nic. Boulvin, son prédécesseur. Dénombrement le 4 sept. (fol. 157 v°, 197.)

— Jean-Jos., fils de Jean-Fr. Hanon et d'Élis. Marin, vicaire à Naninnes, relève le fief de *Jeclet*. (fol. 159 v°, 199 v°.)

— Jean-Fr.-Xav.-Arn. Baelmans relève les fiefs de *Fléron, Houssiaux, Houzillon,* etc., par décès de Jean-Jos. de Namur. (fol. 159 v°.)

22 juil. — Testament de Phil.-Jos. Caudrelier en faveur de son beau-frère Jean-Fr. Houzeau, écuyer. Octroi pour pouvoir disposer de ses biens, du 27 déc. (LXXXII, 13 v°, 18 v°.)

27 juil. — Adr.-Jean-Bapt. comte de Lannoy relève la seigneurie de *Loyers*. (fol. 185 v°.)

11 août. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Liernu* à charge du baron de Porlzigk. (fol. 187.)

2 sept. — Max.-Em.-Jos. Mazure, au nom de Marie-Th.-Fr., sa fille, relève les fiefs del *Motte à Meux* et de *Grimzée à S^t^-Denis* par décès de Perp. Quérité, grand père maternel de ladite Marie. (fol. 188.)

21 sept. — Fr.-Louis Molle, prêtre, relève une rente fondée sur la seigneurie de *Châtelineau* par la princesse d'Isenghien. (fol. 200 v°.)

— Th. Larsimont, veuve de Jean-Jaq. Thibaut, relève un fief à *Biesme*. (fol. 201 v°.)

7 oct. — Testament de Ch.-Og.-Jos. baron de Rahier en faveur de sa nièce la comtesse de Lévignan. (fol. 295.)

19 oct. — Th. Goreux relève sa part du fief du *Manoir* ou le Baille à *Floreffe*. (fol. 202.)

23 oct. — Acte relatif à l'emploi d'huissier d'armes héréditaire du conseil, pour Pierre-Fr.-Jos., Ant.-Jos. et Dieud.-Jos. Chappuset. (fol. 203.)

4 nov. — Marg.-Fl. Lyes (?), veuve de l'avocat Baré, relève la seigneurie de *Maredsoux*. Dénombrement le 7. (fol. 205, 210 v°.)

9 nov. — Le fiscal pose arrêt sur les biens de Lamb.-Ign. de Stembert à la demande de Henri-Ferd. de Namur, et sur deux fiefs à *Waret-la-Chaussée*. (fol. 222 v°.)

20 nov. — Sim.-Jos. Bivort vend à Barth.-Jos. Gaine et à Jan.-Cath. Paubon, le Pré-le-comte à *Floreffe*. (fol. 224.)

1781

29 nov. — Ger.-Cornet Degrez, chevalier, relève des fiefs à *Marchovelette* échus à sa femme Agn.-Th. Daneau par décès de son père Ign.-Dieud., mari d'Él.-Ph. Belhomme. (fol. 226 v°.)

10 janv. 1781. — Le fiscal pose arrêt sur la seigneurie de *Velaine* et *Boignée* à charge du prince Ch.-Louis-Aug.-Ferd.-Emm. de Looz. (fol. 301 v°.)

— Marie-Élis-Th. comtesse de Lévignan relève les seigneuries de *Thon, Namesche* et *Waleffe* par décès du baron de Rahier. (fol. 299.)

16 janv. — Hyac.-Guil.-Jos. Bivort engage ses biens à Ed.-Gil.-Jos. Bivort. (fol. 351 v°.)

17 janv. — Marie-Jos. Gerard, veuve de Barth. Dautrebande, relève *Senenne, Grange et Anhée*. (fol. 300 v°.)

3 févr. — Barth.-Jos. Gaine relève le Pré-le-comte à *Floreffe* par achat à S.-J. Bivort. (fol. 301.)

8 févr. — Henri-Jos. de Lemede, écuyer, relève le fief Jean Lavigne à *Waret-la-Chaussée*. (fol. 302 v°.)

— Le prince Louis-Engl.-Mar.-Jos.-Aug. d'Aremberg, avec Louise-Ant.-Paul.-Cand.-Jos.-Fél. de Lauragais, sa femme, relève les seigneuries de *Charleroy, Gillers* et *Châtelineau* données en mariage par la comtesse de Lauraguais princesse d'Isenghien, sa belle-mère. (fol. 303 v°.)

14 févr. — Fr. Coppin relève une partie de fief à *Ambesin* achetée à Louis-Henry-Jos. marquis de Preudhomme d'Hailly et à An.-Marie-Jos. de Steelant, baronne du Parcq, sa femme. (fol. 305 v°.)

16 févr. — Le comte de Lévignan relève la seigneurie de *Thon* échue à sa femme par décès d'Em. baron de Rahier et d'An.-Marie-Hub. de Nolet, sa femme. (fol. 306 v°.)

3 mars. — Lamb.-Fr.-Ant.-Jos. de Stembert relève les fiefs

de *Houzeau*, *Fléron*, *Houzillon* et une rente à *Fontenoy*. (309 v°.)

5 mars. — Am. baron de Bormans relève un fief à *Waret-la-Chaussée*. (fol. 311 v°.)

17 mars. — Alb.-Eug. de Meldeman relève les seigneuries du *Mazy*, *S^t^-Martin* et *Villeret* par décès de son frère Ch.-Fr. (fol. 312 v°.)

23 avr. — Marie-Jos. Ballard, veuve d'Aug. Stiernon, relève la brasserie du Bras d'or à Namur. (fol. 313 v°.)

28 avr. — N. Colart, veuve de N. Maloteau, relève la seigneurie de *Foolx*, *Haye-à-Foolx* et *Wépion*. (fol. 314 v°.)

12 mai. — Hyac.-Gisl.-Jos. Bivort cède la seigneurie de *Rivière* à son frère Sim.-Gisl.-Jos.-Th. (LXXXV, 43.)

7 et 30 juin. — Flor. comte de Mercy-Argenteau relève les seigneuries de *S^t^-Germain*, *Mehaigne* et *Éghezée*, par décès du tréfoncier d'Argenteau. (fol. 320 v°, 344 v°.)

13 juil. — Théod.-Xav.-Jos. baron de Lierneux relève l'avouerie de *Presle*, d'*Eversquoy* et de *Rosily* par décès de son père. (fol. 346.)

23 juil. — Jean-Bapt-Is. Hanolet relève la seigneurie de *Liernu* acquise au baron de Polzick, représentant le sieur de Cracempack. (fol. 347.)

1^er^ août. — Ch.-Al. duc et comte de Looz-Corswarem relève le fief du petit *Jettefooz* (fol. 348.)

2 et 9 août. — Le fiscal pose arrêt sur l'héritage de Jean-Jos. de Namur à charge de Fr.-Xav. Baelmans et d'Hél.-Barbe-Élis.-Louise de Méan; sur les biens de la maison t'Serclaes, Bouchoven et Reves, à charge de Jos.-Ram. Ruiz de Castro, de Jean de Gusman mari d'Is. Ruiz de Castro, enfants de la princesse Alb. fille d'Alb.-Oct. t'Serclaes-Tilly. (fol. 349 v°.)

1781

3 sept. — Testament de Jean-Al. et Ch. Demanet en faveur de Ch.-Al.-Jos. Desmanet. (LXXXII, 394. Cfr. 381.)

26 oct. et 3 nov. — Pierre-Jos.-Guil. de Gaiffier relève les seigneuries de *Bouge, Marche-sur-Meuse, Houx* et *Maharenne,* l'avouerie de *Mierdop* et la tour à *Boninne,* par décès de son père Pierre-Jos.-Baud. (fol. 359.)

27 oct. — Hyac-Gisl.-Jos. Bivort engage la seigneurie d'*Arbre* à Louis-Ant.-Jos. Wellens et à Marie-Th.-Jos. Borrekens, veuve de Fr.-Jean Moretus. (LXXXII, 200. Cfr. 207, 213, 214 v°.)

30 oct. — Pierre-Jos.-Guil. de Gaiffier donne en rendage la seigneurie de *Boninnes* à l'avocat Barbaix. (fol. 446.)

12 nov. — Jean-Bapt. Rochette relève un fief à *Waret-la-Chaussée* saisi sur Mart. Moreau. (fol. 366.)

22 nov. — Marie-Jos. Ballart, veuve d'Aug. Stiennon, vend la brasserie du Bras d'or, rue des Vifs, à Jean-Bapt.-Jos. Bodart. (fol. 488 v°.)

— Arrêt par le fiscal sur un fief à *Hanret* à charge de Jaq.-Fr.-Is. de Legros. (fol. 372 v°.)

10 déc. — André-Marie-Jos.-Joa.-Marc-Mich. de Gusman Ruiz de Castro Ortiz de Zuniga fait le retrait lignager des biens cédés par Marie-Jos. Ruiz de Castro princesse t'Serclaes, sa femme, à Jean-Bapt.-Jos. Minet, et relève la baronnie de *Marbais* le 24. (fol. 366 v°, 374.)

29 déc. — Le fiscal pose arrêt sur un fief à *Onoz* à charge du comte de Coloma. (fol. 375.)

16 janv. 1782. — Marie-Adr. de Meyboum (var. Neyboum) relève la seigneurie d'*Hulplanche* par décès de Ch. son père. (fol. 454.)

30 janv. — Jean-Fr. Marée, doyen de Grand-Hallet, engage ses biens envers Gil. Michaux. Le 28 févr. il donne à son frère

Dieud.-Fr. le fief de la tour de *Grand-Hallet* qu'il avait acheté à Jean Hosden et à Cath. Marneffe, sa femme. (fol. 468, 473.)

14 mars. — Ben.-Alb.-Louis-Gisl. comte de Hamal relève la seigneurie de *Hour en Famenne* par décès de Fr.-Cl.-Aug. d'Aspremont de Lynden, sa mère. (fol. 471 v°.)

29 mars. — Jaq.-Fr.-Is. de Legros de Beugnies relève un fief à *Hanret*. (fol. 476 v°.)

9 avr. — Jean-Fr. Marée, au nom de Dieud.-Fr. son père, relève la tour de *Grand-Hallet*. (fol. 477 v°.)

18 juin. — Jaq.-Fr.-Jos. d'Udekem relève les seigneuries d'*Acoz* et de *Villers-la-Potterie*, par décès de Marie-Th. d'Udekem, sa tante. (fol. 478 v°.)

22 juin. — Marie-Phil.-Gisl. Coloma de Liernu, veuve de Jos.-Alb.-Gisl. de Vischer baron de Celles, relève la seigneurie de *Traulée* à Celles. (fol. 479.)

8 juil. — Jean-Bapt. Barbaix relève les seigneuries de la tour à *Boninnes*, de *Bouge* et de *Marche-sur-Meuse*. (fol. 480 v°.)

9 juil. — Codicile d'Hél.-Aug. baronne de Ponty, veuve de M. d'Hinslin. (XXXII, 298 v°.)

11 juil. — Fr.-Marie-Ph. comte de Ponty relève la seigneurie de *Berlacomines*. (fol. 481 v°.)

12 juil. — Max.-Henri-Jos. comte de Liedekerke, chanoine de Liége, tuteur de son petit-neveu Max.-Henri-Jos.-Ferd. de Liedekerke, relève la seigneurie de *Harlue* par décès de Jac.-Ign., père dudit Ferd. (fol. 482 v°.)

23 juil. — Ant.-Jos.-Flor. de Minée de Fontbaré relève la seigneurie de *Fumal* et une rente à *Waret-la-Chaussée* par décès d'Ant.-Flor., son père. (fol. 483 v°.)

25 juil. — G.-I.-B. comte de Borchgrave relève la seigneurie de *Seilles* et *Landenne* qu'il possède par indivis avec le comte

1782

de Méan, plus une rente sur le moulin de *Brichebo* et sur *Géronsart lez Hannut*. (fol. 485.)

3 août. — Alb.-Louis comte de Lichtewelde, évêque de Namur, relève la seigneurie de *Libenne* appartenant à l'abbaye de S$^{t}$-Gérard. (fol. 486 v°.)

— Jean-Bapt.-Jos. Bodart relève la brasserie du Bras d'or, rue des Vifs. (fol. 487 v°.)

10 sept. — Henri-Ant.-Gasp. de t'Serclaes, avec ses sœurs Ph.-Adr.-Marie douairière de Dombasle, Th.-Fr.-Marie douairière de Colins de Tarsienne, An.-Marie-Fr. dame de Lamboy, et Élis. baronne Van Swieten au nom de son mari Jos.-Hyac.-Marie t'Serclaes, relève une rente (dont la moitié appartient au comte de Hinnisdael et Creynhem) par décès de sa mère Marie-Barbe-Jos.-Fr. comtesse de Marulli, veuve en premières noces de Jos.-Fr.-Ph. t'Serclaes, qui la tenait de Marie-Car. de Hertoghe. (fol. 510.)

27 sept. — Jos.-Ferd., fils de Henri-Ferd. de Namur, relève les fiefs de *Housal, Housillon, Fléron*, et une rente à *Fontenoy*. (Reg. LXXXII [1], fol. 1.)

8 oct. — Fr.-Bern.-Henri comte de Hinnisdael relève une rente par décès de son père Henri-Ant.-Bern., à l'encontre du comte t'Serclaes. (fol. 3.)

19 oct. — Testament d'Élis.-Cath.-Franc., fille d'Al.-Fr. comte de Groesbeck de Wemeling; legs pour sa nièce Al.-Élis.-Marie marquise de Croix, etc. (fol. 85.)

15 nov. — Ant. de Jamblinne relève la seigneurie de *Noville-sur-Mehaigne*, les fiefs de la *Motte* et du moulin banal audit lieu. (fol. 13 v°.)

28 nov. — Jaq.-Fr.-Is. de Legros, avec ses frères Em.-

[1] N° LXXXII, Reliefs et transports, 27 sept. 1782 au 28 sept. 1787.

Ferd., Ch.-Al.-Ign.-Gil. et Am.-René-Jos., transporte à Mich.-Ant. Bacquelaine un fief à *Hanret*. Relief le 30 janv. 1783. (fol. 37, 46 v°.)

11 déc. — Arrêt sur la baronnie de *Marbais* à charge d'André de Guzman, à la demande Jean-Bapt. Minet. (fol. 21 v°.)

12 déc. — Jean-Fr.-Jos.-Apol. Hanot, écuyer, et An.-Th. Houseau, sa femme, au nom de leur fils Ph.-Ch., relèvent la seigneurie de *Fontenelle* par décès de Ph.-Jos. Caudrelier. (fol. 21 v°.)

17 déc. — Arrêt sur la seigneurie de *S^t^-Servais* à charge d'Al. de Noust. (fol. 25.)

13 janv. 1783 — Transaction entre Ch. de Rohan prince de Soubise, au nom de la maison de Melun, et Jos.-An.-Aug. Max. de Croy duc d'Havré, fils de Louis-Ferd.-Jos. (fils de J.-Bapt.-Fr.-Jos., unique héritier d'Yolande de Ligne femme de Ch.-Al. de Croy), au sujet de la seigneurie de *Thy-le-Chateau*. Le duc d'Havré fait relief le 11 mars. (fol. 47, 56 v°.)

20 mars. — Extrait du testament de Pierre-Alph. Chapelle en faveur de son neveu Fr.-Alph.-Jos.-Const. Chapelle. (fol. 309 v°.)

13 mai. — Jean-Fr. Houzeau, écuyer, relève l'usufruit de la seigneurie de *Fontenelle* lez Walcourt, par décès de Ph.-Jos. Caudrelier. (fol. 57 v°.)

16 mai. — Rob. de Speekman relève le fief de *Fontenoy* en Condros par décès de Barbe-Is.-Rob. Detru, femme de Xav.-Arn. Baelmans. (fol. 60 v°.)

23 juin. — Le roi cède à Louis de Gand de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, les seigneuries de *Gilly* et *Charnoy*. (fol. 62.)

25 juil. — Marie-Const.-Aug. comtesse de Ponty, femme de

1785

Bertr.-Hyac. de la Motte-Vauvert, vend à Ign.-Dom. Mathieu les droits qu'elle peut avoir en vertu du testament de Ch.-Jos., son père, au comté de *Balâtre et S^te^-Aldegonde*. (fol. 109.)

29 juil. — Louis-Engl. duc d'Aremberg prend possession de la ville de *Charleroy* et de la terre de *Gilliers*. (fol. 79.)

31 juil. — Th.-Er.-Phil.-Th.-Ant. Deprez de Barchon relève la seigneurie du *ban de Leignon*. (fol. 84.)

6 sept. — Fr.-Gabr.-Jos. marquis du Chasteler nomme un sergent à *Vieux-Ville*, et l'abbé de Floreffe un autre à *Thinéon* en qualité de seigneurs respectifs de ces localités. (LXXXIX, 382, 383 v°.)

4 oct. — I.-G.-M. Farcy, oncle et tuteur de Jean-Mart. et de Touss. Farcy, fils d'Eust.-Lamb. et de Marie-Mad. Bayot, relève des rentes à *Hanesse* et *Acosse*. (fol. 92 v°.)

13 oct. — Alb.-Ign. baron de Cuvelier relève *Champion* et *Colgnée*. (fol. 107 v°.)

21 oct. — Fr.-Ph.-Fél. et Pierre-Jos. d'Udekem relèvent des rentes sur *Acoz* et *Villers-la-Potterie* par décès de Marie-Th. d'Udekem, leur tante. (fol. 117 v°.)

23 oct. — Jean-Louis-Am. comte de Berlo relève la seigneurie de *S^t^-Martin-Euglise*. (fol. 123.)

30 oct. — La veuve de Jaq.-Al.-Em. de Romrée relève les seigneuries de *Vischenet, Bossière* et *Vedrin*. (fol. 124.)

15 nov. — Al.-Fr. comte de Groesbeek relève la seigneurie de *S^t^-Amand* par testament d'El.-Cath., sa fille. (fol. 125 v°.)

17 nov. — Lettres de noblesse pour L.-A.-D.-J. Philippart.

22 nov. — Louise-Jos. d'Hinslin et Th.-Er.-Phil.-Th.-Ant. Deprez font relief des seigneuries de *Flawinne*, *Ronet* et *S^te^-Gertrude à Floriffoux*. (fol. 126 v°.)

2 déc. — Ant. de Brogniez, au nom de son fils Ch.-Ant.-

Jos., relève l'avouerie de *Silenrieux*, entre Sambre-et-Meuse, par décès de Pierre-Ch.-Oct. Lerond. (fol. 128 v°.)

9 déc. — Jean-Fr.-Ign. baron de Barez relève le fief du *Manoir à Maizeret* par décès de son père Jaq.-Jos. (fol. 130.)

23 déc. — Fr.-Jos. Guyot et Marie-Th. Damoiseau donnent à Jean-Jos. Godfrin une maison à *Noville-sur-Mehaigne*. (LXXXV, 162.)

20 févr. 1784. — Fr.-Gabr.-Jos. marquis du Chasteler et de Courcelles relève la seigneurie de *S^t^-Martin-lez-Balâtre* par achat fait à MM. de Meldeman. (fol. 131 v°.)

— Jan.-Marie-Cl. d'Udekem relève une rente sur *Acoz* et *Villers-la-Potterie* par décès de Marie-Th. d'Udekem, sa tante. (fol. 133 v°.)

2 mars. — Pierre-Jos. de Lemède, chanoine de S^t^-Aubin, tuteur de Marie-Adr. de Neyboum, vend la seigneurie d'*Hulplanche* à Phil.-Théod. d'Otreppe de Bouvette et à Marie-Vict. Minée de Fontbaré, sa femme, du consentement de Ch. de Montpellier et de Marie-Adr. de Neyboum, sa femme. (LXXXIV, 82.)

12 mars. — Bén.-Alb.-Louis-Gisl. comte de Hamal et son frère Ph.-Alph.-Max.-Jos. font un accord au sujet de l'argenterie de leur père Ph.-Alph.-Max.-Jos.-Gisl. comte de Hamal de Vierves, mari de Louise.-Marie-Reine-Th. princesse de Croy (fol. 137 v°, 141.)

19 mars. — Marie-Cath. Lerond, veuve de Max.-Oct.-Jos. Desmanet, relève l'avouerie de *Silenrieux*. (fol. 135.)

3 avr. — N. de Falais, douairière de la Motte-Vauvert, relève la seigneurie d'*Ostin*. (fol. 142.)

23 avr. — Jean-Fr. Houzeau relève la seigneurie de *Fontenelle* par décès de son beau-frère Ph.-Jos. Caudrelier et de Ph.-Ch. Hanot, son neveu. (fol. 147.)

1784

26 avr. — Louis Thibaut relève une place d'huissier d'armes du conseil. (fol. 150.)

— Gil.-Jos. Ramlot, au nom de son fils Gasp.-Jos., relève le fief de *Jeclet* par décès de Jean-Fr. Hanon. (fol. 151.)

1er mai. — Henri Lien relève un pré éclissé du fief de *Mirmont et Onoz*. (fol. 152.)

7 mai. — Jean-Pierre Martin, mari de Marie-Car. Simon, et Marie-Th. Hardy, fille de la veuve Henri Rousseau, relèvent un fief à *St-Germain*. (fol. 152 vo, 153 vo.)

24 mai. — Bertr.-Hyac. de la Motte-Vauvert et Marie-Const. Aug. comtesse de Ponty de Falais, relèvent les seigneuries de *Balastre, Hingeon, Somme et Houssoy, Wache à Hingeon, Pontillas* et *Berlacomine*, le bois du Tournoy à Hingeon, la *Keusserie en la Neuville*, le Pré-le-comte à *Ham*, les moulins banaux de *Biesme et Oret*, la *pannetrie du comté*, une rente sur le moulin de *Brichebo*, etc., par décès du comte de Ponty, frère de ladite dame. (fol. 154, 159.)

— Ign.-Dom. Mathieu relève la seigneurie de *Balâtre-Ste-Aldegonde* et la *pannetrie du comté*. (fol. 158.)

8 juil. — Rich.-Ferd. de Guillenghien vend à Ant.-Jos. d'Orjo la seigneurie de *Wez*. Relief le 20. (fol. 162 vo.)

4 sept. — Ch.-Vict. baron Dauvin vend à Gust. comte de Proly les seigneuries de *Burdinne* et *Hanesse*. Reliefs le 9. (fol. 176 vo, 183.)

14 sept. — Jean-Henri-Jos. des barons de Beeckman relève le fief del *Motte à St-Germain* par décès de son oncle. Ph. de Beekman. (fol. 184.)

15 sept. — Arrêt sur les biens du marquis de Morbecq. (fol. 185 vo.)

16 oct. — Jean.-Jos., Nic.-Fr. et Jean-Jaq. Hubert, Fr.-Jean Craye mari de Fr.-Jos. Hubert, enfants de Rob.-Jos. Hubert

et d'An.-Cath. Arretz, relèvent les seigneuries de *Bourseigne-vieille* et *neuve*. (fol. 186 v°.)

30 oct. — Charl. de Roosse de Bouchout, veuve de P.-C.-H. de Hautepenne, relève l'usufruit des seigneuries de *Mont*, *Arville* et *Sart-Bernard*. (fol. 210 v°.)

— Arrêt sur les biens de la famille t'Serclaes à charge du comte André de Guzman, à la demande de Jean-Bapt.-Jos. Minet. Saisie le 12 mai 1785. (fol. 212, 230, 259, 285.)

16 nov. — Ch.-Al.-Aug. comte de Looz-Corswarem relève les seigneuries de *Leuze, Roissiaux, Velaine* et *Boignée*, les fiefs de *S^te^-Gertrude à Liernu*, des maisons à *Fleurus* et la tour à *Ligny*, par décès de son frère le duc de Looz, héritier de leur oncle le comte Nicolas. (fol. 215 v°.)

24 févr. 1785. — Diplôme de comte pour G.-V.-J.-X.-A. de Proly. (Souv. baill., n° 247.)

3 mai. — Louis-Th.-Marie-Vén. de Sourdeau, écuyer, relève la seigneurie de *Namesche* par décès de Phil.-Louis-Fr., son père. (fol. 255.)

12 mai. — J.-F. de Bruges relève le moulin de *Branchon* par décès de sa sœur Marie-Fr.-Th.-Scol.; Am.-Jos.-Gabr. fils de Guil.-Ben. de Bruges, relève la seigneurie de Branchon par décès de son oncle Henri-Jos. de Bruges. (fol. 256 v°.)

13 mai. — Arrêt sur la baronnie de *Marbais* et sur les seigneuries de *Viesville* et *Bossière* à charge du marquis de Morbecq. (fol. 260.)

14 mai. — Et. Tescheur, veuf de Marie-Th. Grossart, relève un fief à *Acosse* par la mort de sa belle-mère. (fol. 261.)

8 juin. — Pierre-Louis de Surircy de S^t^-Remy relève la seigneurie de *Scry*. (fol. 265.)

25 juin. — André de Brouchoven de Bergeick, tuteur de Jaq.-Jos. fils de Jaq.-Alb. Dormer, vend à Lamb.-Fr.-Ant.-

1785

Gisl. Colart et à Jan.-Cath. Zoude, sa femme, la dîme de *Longchampiau* et la seigneurie de *Beez* achetée par ledit Jaq.-Alb. à Jean-Bern. de Coppin. Relief le 1er juil. (fol. 266.)

4 juil. — Le prince de Croy duc d'Havré rembourse au comte de Hinnisdael une rente sur *Thy-le-Château*. (fol. 294.)

12 juil. — Marie-An.-Jos. Van de Werve, veuve de Pierre-Jean-Al.-Jos. comte Roose de Baisy, au nom de son fils Ch.-Pierre-Jos., relève la pairie de *Ham-sur-Sambre,* la demi-pairie d'*Auvelois-le-Voisin,* la seigneurie de *Froidmont* et l'avouerie de *Jemeppe*. (fol. 279 v°.)

27 juil. — Ph.-Jos. de Néverlée relève une rente sur l'office d'huissier héréditaire du conseil de Christ. Gendebien, par décès de son grand père Phil.-Alb. de Néverlée. (fol. 283. Cfr. 301.)

— Ch.-Vict.-Jos. baron Dauvin vend à Emer.-Marie-Th.-Jos. Vanpladius dite Bellin, veuve de l'avocat Gilson, et à ses enfants Arn.-Jos., Ch.-Alex. et Marie-Cath.-Eléon., la seigneurie de *Burdinne*. (fol. 342 v°.)

23 août. — Testament de Ch.-Al.-Aug. duc de Looz-Corswarem, petit-fils de Jean-Hub. (fils de Hub. et d'Is. Vanden Broeck) et de la comtesse d'Argenteau. Il déshérite son frère le prince Lamoral au profit de son cousin Guil.-Jos. fils de Franç. de Corswarem et d'Ant. de Gulpen, seul rejeton mâle de son nom, auquel il laisse le titre de duc de Looz-Corswarem. (LXXXV, 49.)

19 sept. — Pierre-Jos. Castiau et Marie-Fr.-Jos. Berger (fille de Fr. et de Marie-Jos. Donot), relèvent un fief à *Gilly*. (fol. 286.)

— Arrêt sur la seigneurie de *Bolinnes* venant de Marie-Th. baronne de Cano, et sur celle de *Ville-en-Hesbaie* venant de la comtesse de Nassau. (fol. 289.)

26 oct. — Arrêt sur la seigneurie *Delmotte à S^t^-Germain* à charge du sieur de Beeckman ; sur *Bourseigne vieille et neuve* à charge de Jean-Jos. et Nic. Hubert. (fol. 297.)

31 oct. — Ferd. de Meldeman relève la coustrerie de S^t^ Pierre-au-château. (fol. 300 v°.)

11 nov. — Jean-Ch.-Adr. Dellafaille relève la seigneurie de *Bolinne* par décès de Marie-Th. de Cano et de Meghem, sa femme. (fol. 303.)

22 nov. — Marie-An.-Léont.-Apol. comtesse de Nassau-Corroy, femme de Jean-Ph. Jos. baron de Tinlot, relève la seigneurie de *Ville-en-Hesbaye*. (fol. 304.)

29 nov. — Arrêt sur la seigneurie de *S^t^-Martin* à charge du marquis de Chasteler. (fol. 305 v°.)

5 déc. — Fr.-Alph.-Jos.-Const. Chapelle, avocat, relève le fief de *Roissia à Leuze*. (fol. 311.)

12 déc. — Transaction entre Flor. comte de Mercy-Argenteau, vicomte de Looz, et Nic.-Const. de Wœlmont, lesquels étaient en procès au sujet du droit de chasse dans la seigneurie de Frocourt. Ledit comte cède à M^r^ de Wœlmont les seigneuries de *Mehaigne*, *S^t^ Germain* et *Éghezée*. (fol. 319.)

14 au 19 déc. — Saisie de la grande *Herbatte* et du « batti Matholet » à charge de Perp. Jacquemin. Arrêt sur le fief de *Maizeret* à charge de Jean-Fr.-Ign. de Baré ; sur une closière à *Tongrenelle* à charge des représentants Marie-Jos. Stapsoul, veuve de Pierre Dolaive ; sur l'avouerie de *Silenrieux* à charge de Ch.-Ant. fils d'Ant. Broguet et de la veuve Demanet. (fol. 311 v°.)

31 déc. — Hyac.-Gisl.-Jos. et Ed.-Gisl.-Jos. Bivort engagent leurs biens à Ph.-Jos. Blondiau. (fol. 315 v°.)

20 janv. 1786 — An.-Jos. Dolaive, mari de Hub. Williame, relève une closière à *Tongrenelle*. (fol. 317.)

1786

31 janv. — Les Ursulines de Namur relèvent une rente créée par George-Fr. Godin sur la seigneurie de *Coux* et sur la cense delle *Motte à Émine*. (fol. 317 v°.)

1er févr. — Nic.-Const. de Woelmont relève les seigneuries de *Mehaigne, Éghezée* et *St-Germain*. (fol 327 v°.)

11 févr. — Transaction entre Lamb.-Fr.-Ant.-Jos., fils de Lamb.-Ign. de Stembert, Th.-Gisb., Rob.-Louis et Lamb. Detru, d'une part, et Henri-Ferd. de Namur au sujet des fiefs de *Houseau, Housillon, Fléron,* et d'une rente sur *Fontenoy* laissés par Jean-Jos. de Namur, chevalier. (fol. 329.)

8 mai. — Ant.-Jos. d'Obin relève le titre de baron qu'il a appliqué à la seigneurie de *Waseiges*. (fol. 338.)

20 mai. — Jos. Paque, abbé de Flône, relève un fief à *Moxhe*. (fol. 338 v°.)

22 mai. — Jean-Bapt. Nihon relève sa part du bois de *Chavaigne* au ban d'Andenne. (fol. 340.)

30 juin et 30 oct. — Marg.-Cath. de Coppin relève les seigneuries de *Falaen* et *Montaigle-la-Ville* par décès de son frère Jean-Bern.-Flor.-Marc. (fol. 341, 363 v°.)

10 août. — Ign.-Dom.-Math.-Louis-Aug. Fallon et Emm.-Jos. de Ganhy, avocats, Héliod. Bivort et Fr.-Jos. Pieton, négociants, étant en procès avec Phil. baron de Ponty de Suarlée et Jean-Cl.-Adr. de Marotte, tuteurs du fils unique de Ph.-Em. de Marotte d'Ostin et de Marie-Const.-Aug. de Ponty (femme actuelle de Bertr.-Hyac. de la Motte-Vauvert), font une transaction. (fol. 353.)

18 août et 24 oct. — Erm.-Marie-Th.-Jos. Vanpladius relève la seigneurie de *Burdinne* et le fief delle *Keusserie*. (fol. 356 v°, 362.)

28 août. — Marg.-Cath. de Coppin de Beausaint donne tous ses biens à son cousin germain Jos.-Aug. de Coppin de

Vecqmont, chanoine de Ciney. Relief de *Falaen* et *Montaigle* le 13 nov. (fol. 365, 370 v°.)

4 sept. — Ch.-Al.-Jos. Demanet, écuyer, relève les seigneuries de *Biesme-la-Colonoise* et de *Sart S^t^-Eustache* par décès de MM. Demanet de Biesme, Demanet de Henry et Demanet de la Motte, chanoine de Huy. (fol. 358.)

5 oct. — Marie-Th.-Jos. Jourdain, pour Marie-Jos.-Louise, fille d'Et. Jourdain, vend à André Ackerman le tiers de la Grande *Herbatte*. Le 20 nov. George-Louis-Perp. Jacqmin lui vend le reste. (fol. 360. Cfr. 373 v°.)

16 nov. Al.-Const.-Jos. comte de Nassau-Corroy, chanoine de Liége, relève *Ville-en-Hesbaye* par décès de la comtesse de Nassau-Marcinelle. (fol. 372).

29 nov. — Le chapitre de S^t^-Jacques à Liége relève la seigneurie de *Hanret*. (fol. 376 v°.)

23 déc. — Marie-Jan. Hodin, femme de Pierre-Jos. Hontoir, relève la Couture-Godeau à *Biesme* par décès de son fils Pierre qu'elle avait eu de son premier mari Pierre Servais. Le 12 janv. 1787, Jean-Jos. Caramin, fils d'An.-Jean. Hodin, relève le même fief. (fol. 378.)

23 janv. 1787. — P.-A. Desire relève la seigneurie de *Melin*. (fol. 380.)

26 févr. — Pierre-Jos. Plomteux relève le fief de la *Monsée à Burdinne* acheté au baron Dauvin. (fol. 397 v°.)

1^er^ mars. — André Ackerman relève la Grande *Herbatte*. (LXXXIII, 9 v°, 10 v°.)

11 mars. — Saisie d'une place d'huissier à charge de la veuve Louis-Jos. Thibaut. (LXXXIII, 12.)

3 avr. — Fr.-Jos. Lecoq et Hub.-Jos. de Rasquin, sa femme, vendent à André de Halloy la cense *Herlem à Chestrevin*. (fol. 398 v°.)

1787

20 av. — Ant., fils de N. Maloteau et de Marie-Aug. Colart, relève, par Lamb.-Fr.-Ant.-Gisl. Colart, son oncle, les seigneuries de *Foolz, Haye-à-Foolz* et *Wépion*. (fol. 401.)

24 avr. — Jean-Henri-Jos. baron de Beeckman relève le fief Delstine à *S^t^-Germain* par décès de Ph.-Gabr. de Beeckman, son oncle. (fol. 402 v°.)

8 mai. — Ch.-Jos. de Franquen engage le château de *Boquet* à Nic.-Jos. Lorent. (fol. 403 v°.)

22 mai. — Extrait du contrat de mariage entre Jean-Bapt.-Gisl., fils de Guil.-Marie vicomte de Propper de Hun et de Marie-Céc. de Jacquier, et Agnès-Const., fille de Ch.-Al. de Montpellier et de Th.-Lamb. Vivier. (LXXXIII, 16.)

12 juin. — Rich.-Jos. Marchant relève le fief de *Ciplet à Acosse*. (fol. 408.)

16 juin. — Le comte Cornet de Grez, mari de Th. Daneau de Thimougies, relève le fief de la Fontaine à *Floriffoux* et celui du Longwez à *Ham-sur-Sambre* par décès de Henri-Fr. Em. de Quickelberghe. (fol. 408 v°.)

7 août. — Guil.-Jos. comte de Looz-Corswarem, petit-neveu de Jean-Th. de Corswarem, relève une rente sur *Bonneville*, par décès de F.-B. fils dudit Jean-Th., et de B.-F. de Marbais son petit-fils. (fol. 416.)

10 sept. — Nic. Gaillard ayant acheté de Jean-Jos. Holloigne le fief de *Locryo à Moxheron*, l'abbé de Flône fit opposition et ledit Gaillard renonça à son contrat en faveur des enfants de Fr.-Guil. Hollogne, frère du vendeur, savoir : Isab. femme de Fr.-Xav. Saintes, Barb.-Louise femme de Jean-Jaq. Ruet, Félic. et Marie-Jos. (LXXXIII [1], 1.)

28 sept. — Ch.-Al.-Jos., fils de Ch.-Al. Lucas et de Marie-

[1] N° LXXXIII, *Reliefs et transports* du 20 novembre 1787 au 12 juin 1789.

Jos. Dethier, relève un fief à *Sclain* et une île à *Gives*. (LXXXII, 429.)

— Hub. Judicq relève un fief à *Hour-en-Famenne* par décès de Jean-Fr., son frère. (LXXXII, 429.)

20 nov. — Arn.-Mich. de Ghisels relève la seigneurie de *Mozet* par décès de Jean-Nic.-Den.-Joseph, son père. fol. 7.)

13 févr. 1788. — Jean-Marie-Stan. vicomte Desandrouin demande une compensation pour deux bonniers de terre faisant partie du fief de la coustrerie de Namur et de la trésorerie de *Walcourt*, incorporés dans les fortifications de Charleroy. (fol. 13.)

10 avr. — Walt.-Nic.-Ern.-Jos.-Laur. baron de Mettecoven relève les seigneuries de *Jassoigne* et *Venatte* par décès de Nic.-Ern. de Mettecoven, son oncle. (fol. 14 v°.)

27 mai. — Jean-Bapt.-Gisl. de Propper relève les seigneuries de *Hun*, *Warnant* et *Haut-le-Wastia*. (fol. 19.)

— Nic.-Jos. comte de Horne de Geldorp vend à Nic.-Const. baron de Woelmont la s^grie^ de *Bollinne* lez Harlue qu'il possède comme héritier de Marie-Th. de Cano. Relief le 4 juil. par Ign.-Al de Woelmont, fils dudit Nic.-Const. (fol. 23.)

3 juil. — Paul-Henri-Jos. et An.-Marie-Jos., enfants de Jean-Henry de Lemède et d'An.-Gil. de Pas-de-Wonck, ayant fait leur partage en 1765, Phil.-Th.-Urs.-Cun. de Vogelsanck veuve dudit Paul, céda l'usufruit de la seigneurie de *Jennevaux* à Ros.-Soph.-Louise-Th. de Lemède femme divorcée d'Ant. Dunant, et à El.-Jos.-Marie-Th. de Lemède veuve de Pierre-Aug. de Fillet, lesquelles vendent ce fief à Jos.-Bern.-Cas.-Hyac. baron de Kessel. Le 18 août, ce dernier le retrocède à Jean.-Bapt. Bauwens et à An.-Const. Doneux, sa femme, qui font relief le 1^er^ oct. (fol. 32.)

1788

2 août. — Ch.-Jos. Masset relève le moulin banal de *Brichebot* par décès de Henri Frison, père de sa femme Marie-Anne. (fol. 27.)

26 août. — Arn-Mich., fils de Nic.-Jos.-Denis de Ghisels et de Marie-Jan. de Clercx, donne l'usufruit de la seigneurie de *Mozet* à son frère Adr.-Jos. Relief le 1er sept. (fol. 28 à 30.)

17 oct. — Marie-Const. de Colnet, veuve de Fr.-Henry-Jos. de Pasquet, relève la seigneurie d'*Acosse* et de *Renier-Tombe* à Acosse. (fol. 40.)

13 déc. — André de Halloy de Maurenne relève le fief de *Herlem à Chestrevin* acheté à Fr.-Jos. Lecocq et à Hub.-Jos. de Rasquin. (fol. 41.)

27 déc. — Pierre-Jos.-Guil. de Gaiffier engage à Lamb. Regnard les terres de *Houx* et *Strud*. (fol. 42 v°.)

31 déc. — Arrêt sur la seigneurie de *Marbais* à charge d'André de Guzman. (fol. 42.)

15 janv. 1789. — Patentes de conseiller pour J.-B.-Xav.-Jos.-Gisl. Wasseige, en remplac. de Tarte. (LXXXIX, 384 v°.)

16 janv. — Cés.-Const.-Marie comte de Méan, chanoine de Liége, relève le bois *Moureau* à Landenne par décès du comte de Méan de Beaurieu, son père. Ch.-Fr.-Ant. son frère, relève la seigneurie de *Landenne*. Fr.-Ant.-Marie-Const., suffragant de Liége, troisième frère, relève aussi un fief. (fol. 46.)

5 févr. — Ferd.-Grég.-Jos., fils d'Et. Tescheur et de Th. Grossart, relève un fief à *Acosse*. (fol. 49 v°.)

18 févr. — Jos.-Jaq., fils de Jean-Louis baron de Vilers, relève une rente sur le moulin de *Bouvigne,* saisi par son bisaïeul Phil.-Balth. (fol. 50.)

20 févr. — Alb.-Fr.-Dieud. marquis de Maillen opère le

1789

retrait lignager de la seigneurie de *Schaltin* vendue à Math.-Aug.-Jos. de Thomaz. (fol. 51.)

7 mars. — Marie-Fr.-Ch. vicomtesse Desandrouin fait saisir les seigneuries d'*Espinois* et *Trahegnies* dans la prévôté de Binch, venant de Dom.-Al.-Marie-Jos. Le Boucq. (fol. 63.)

9 mars. — Diplôme de marquis pour Alb.-Fr.-Dieud. de de Maillen. (LXXXIX, 415.)

29 mars. — Pierre-Guil.-Jos. de Saren et Marie-Th.-El. de Piette, sa femme, héritiers d'An.-Marie baronne de Villers, engagent leurs biens à Fr.-Jos. Bazin. (LXXXV, 192.)

4 avr. — An.-Marie baronne de Villers, se trouvant en procès avec Jean-Jaq.-Ern. baron de Villers, engage pour caution un rente que lui doit Ch. de Legros sur *Marchovelette*. (LXXXV, 89.)

5 mai. — Am. de Bormans baron de Hasselbrouck vend à Henri-Jos. de Lemède un fief à *Waret-la-Chaussée*. Relief le 11. (fol. 67.)

31 mai. — Patentes de conseiller pour Jos.-Fr.-Grég.-Gisl. de Chaveau en remplac. de Fr.-Jos. Galliot. (LXXXIX, 385 v°.)

9 juin. — Pierre Wauthier donne à son neveu Jean-Fr. Pircar un fief à *Biesme*. Relief le 12. (fol. 72.)

20 juin. — Testament d'Al.-Fr. comte de Groesbeck de Wemeling; nombreux legs aux de Croix, de Brias, etc. (LXXXIV, 42.)

2 juil. — Ch.-Jos. de Franquen de Boquet ayant été autorisé à vendre la seigneurie de *Fleurus*, elle est adjugée à Ch.-Al.-Aug. duc de Looz. (LXXXV, 21.)

16 juil. — Rob.-Louis de Speckman achète à Jos.-Fr. de Namur une rente transportée par Rob. Detru de Fontenoy au couvent des Anges à Liége. (LXXXIV, 22.)

12 août. — Pierre-Fr. Tayenne et Marie-Fr. Pirotte, sa

1789

femme, donnent à Pierre-Jos. Pirotte, leur neveu, un fief à *Biesme*. (LXXXIV, 81.)

14 oct. — Patentes d'avocat fiscal pour P.-Fr.-Jos. Delbecq. (LXXXIX, 387, 399 v°. Cfr. 413 v°.)

20 nov. — Dieud. Marée vend au plus offrant la tour de *Grand-Hallet* qui est adjugée à Jaq.-Fr.-Jos. Michaux et à Gil.-Jos. (son fils?) Relief le 15 janv. 1790. (Reg. LXXXIV [1], fol. 1, 4 v°.)

5 déc. — Fréd.-Magn. baron de Buddenbrock relève la seigneurie de *Fleurus*. (fol. 1.)

20 févr. 1790. — Léop.-Ch. comte Lebocq relève la seigneurie d'*Épinois* et *Trahegnies* par décès de son père Dom.-Al.-Mar.-Jos. Le 28 janv. 1792, il déclare révoquer son serment de foi et hommage aux États de Namur [2]. (fol. 4 bis, 5. Cfr. 14 v°.)

24 avr. — Pierre-Jos. Botis relève le bénéfice de S[t]-Jacques-au-Château par décès de Lamb.-Dieud. Hanozet. (fol. 5 v°.)

1[er] mai. — An.-Marie Fossoulle, veuve de Jean-Bapt. Nihon, relève la moitié du bois de *Chawaigne*. Le 4 oct. Fr.-Jos., frère de Jean-Bapt., fait le même relief. (fol. 6, 11 v°.)

3 juil. — Nic.-Fr.-Adr.-Hyp. Pasquet engage la seigneurie de *Bovesse* à Jos. Aerts. (fol. 7.)

4 août. — Arrêt sur les biens du marquis de Chasteler à la demande de Ferd.-Lamb. de Meldeman, archidiacre de Namur, et de son frère Alb.-Aug. (fol. 6 v°.)

20 nov. — Gasp.-Jos. Ramlot vend le fief de *Jeclet*, qui lui venait de son oncle maternel Jean-Jos. Hanon, à Lamb.-Gisl.-Jos.-Adr. Baré, qui fait relief le 11 déc. (fol. 15 v°.)

[1] Reg. n° LXXXIV, *Reliefs et transports* du 5 déc. 1789 au 14 nov. 1791.

[2] Même révocation pour les trois reliefs qui suivent.

15 janv. 1791. — Phil.-Théod. d'Otreppe de Bouvette rembourse aux Ursulines de Namur une rente sur le fief delle *Motte à Émines*. (fol. 21.)

29 janv. — Contrat de mariage entre Jos.-Joach.-Feuil., fils de Franç.-Séb. de Coppin et d'Ant. baronne de Maiken, et Fan.-Mart. fille de Jean-Fr. de Harlez et d'An.-Marie de Mewen, assistés de parents. (fol. 33.)

5 mars. — Patentes d'huissier pour Ja. Thiran en rempl. de Jean-Jos. Grandfils. (LXXXIX, 398).

21 mars au 4 avr. — Arrêt sur la seigneurie d'*Hanret;* item sur celle de *St-Amand* à charge de Louis-Gisl. comte de Thierme; item sur celle de *Venatte* à charge de Walt.-Nic.-Ern.-Jos.-Laur. baron de Mettecoven; item sur le fief de *Herlem à Chestrevin* à charge d'André Halloy; item sur *Ville-en-Hesbaye* à charge d'Al.-Const.-Jos. comte de Corroy, chanoine de Liége; item sur une rente du moulin de *Bouvigne* à charge de Jos.-Jaq. baron de Villers; item sur les seigneuries d'Aix (?), *Hours et Lissois* à charge de Ben.-A.-L.-G. comte de Hamal; item sur celles de *Groesbeek, Roly, Purnode* et *Franc-Waret*. (fol. 26 à 29.)

11 av. — C.-J. Jacquet relève le fief de *St-George* par décès de l'avocat Jacquet, son père. (fol. 30.)

16 av. — Jos. Guillaume relève un fief à *Hour-en-Famenne* que son père Martin avait acheté à F.-A.-M.-E. comte de Focant. (fol. 30 v°.)

— Jos.-Joa. de Coppin relève les seigneuries de *Montaigle-la-Ville* et de *Falaen* par donation de son oncle Jos.-Aug. (fol. 31.)

— Ch.-Erd.-Marie comte de Croix relève *Franc-Waret, Gelbressée, Purnode* et *Rolly*, par décès d'Al.-Fr. comte de Groesbeck, son grand père. (fol. 32.)

1791

16 et 29 avr. — Phil.-Théod.-Jos. d'Otreppe, écuyer, relève les fiefs *Delmotte* et de la *Gloriette à Émines,* le premier acheté à Warn.-Fr.-Henin, curé de Mont-Ste-Marie. (fol. 36.)

21 avr. — Arrêt sur la seigneurie de *Dave* à charge de Marie-Th.-Gab. de Vignacourt duchesse de Montellano. Contre-arrêt sur celle de *Maurenne* à charge de la dame de Haloy. (fol. 36 vo.)

29 avr. — Cés.-Hect. de Maillart, baron de Landre, relève la seigneurie d'*Évrehaille* par décès de Louis-Ch., son père. (fol. 38 vo.)

30 avr. — Arrêt sur une rente à *Bonneville* à charge de Jos. comte de Looz-Corswarem; item sur la seigneurie d'*Aische* à charge du sieur de Neuf de Hoogelande. (fol. 39 vo.)

5 mai. — Aug.-Th. comtesse d'Argenteau, veuve de Nic.-Ign. de Woelmont, relève l'usufruit des seigneuries d'*Hambrenne* et *Cortil-Wodon,* du moulin de *Nivocourt* et du fief de *Bovigny*. Le 21, elle relève le fief de *Thiroul* à Hambrenne. (fol. 40 vo, 53 vo.)

6 au 19 mai. — Arrêt sur la cense de *Wespin* à charge de l'hôpital St-Jean de Dinant; item sur les biens de Laur.-Ant. baron de Rosée, à charge des héritiers de la demoiselle de Groesbeek; item sur les biens de Ben.-Louis-Alb.-Gisl. comte de Hamal et de Marie-Marg.-Jean-Nép. de Hamal, sa femme; item sur la seigneurie de *Sorinne* et *Metz deseur Bouvigne* à charge du représentant Jean-Ign. de Villenfagne. (fol. 50 vo.)

21 mai. — Sim.-Jos.-Ch. de Neuf relève l'usufruit d'*Aische-en-Refail*. (fol. 53.)

— André de Halloy relève la seigneurie de *Maurenne*. (fol. 53 vo.)

— N.-J. Lorent relève une rente sur le fief de *Boquet*. (fol. 54.)

— D.-A.-J. Lambiette relève le bénéfice de S^te^-Catherine à *Bouvigne*. (fol. 54 v°.)

23 mai. — Accord fait entre S. M. et Ferd. Raymond, veuve de Guil. de Moreau, au sujet du droit d'usage dans la forêt de *Marlagne* sur toute l'étendue de la seigneurie de *Bioul*. On y rappelle un acte de l'an 1213. (fol. 66, 75.)

26 mai. — Arrêt sur les seigneuries de *Montaigle* et *Falaen* à charge de Jo.-Feuil. de Coppin; item, sur celle de *S^t^-Amand* à charge du comte de Thienne et d'Al.-Elis.-Marie marquise de Croix, sa femme; item sur celle de *Fontenelle* à charge de Ch.-Jos. de Montpellier. (fol. 56.)

3 juin. — D.-A.-J. Gilson relève une terre éclissée du fief de *Rocée à Burdinne*. (fol. 57 v°.)

— Jacq.-Jos. Marneffe relève un fief à *Ambresin* par décès de Jaq.-Mart., son père. (fol. 58.)

7 juin. — Arrêt sur la tour de *Grand-Hallet* à charge de Gil. Mahan; item sur les seigneuries de *Villeret, Ferrat* et *S^t^-Martin-lez-Balâtre* à charge de Fr.-Gabr.-Jos. marquis de Chasteler; item sur un fief à *Ville-en-Waret* à charge du comte de Groesbeek. (fol. 58 v°.)

11 juin. — Arrêt sur la seigneurie de *Dourblemont* à charge du représentant de Phil.-Alph.-M.-J.-Gisl. comte de Hamal. (fol. 60 v°.)

11 et 18 juin. — Marie-Ch. de Haultepenne, veuve de Nic.-Const. de Woelmont, relève les seigneuries de *Mehaigne, S^t^-Germain, Éghezée, Francourt* (?), *Vignée, Brumaigne* et *Lives*. (fol. 59 v°.)

18 juin. — Pierre-Jos. de Lemède, chanoine de S^t^-Aubain, relève la seigneurie de *Hermoye*. (fol. 62.)

25 juin. — Renson de Harroy relève la seigneurie de *Harroy*. (fol. 62 v°.)

1791

— Guil. Deuket relève un fief à *Burdinne*. (fol. 63.)

— Marie-Barbe-Louis de Libert, veuve de Jean-Ign. baron de Villenfaigne, relève l'usufruit de la seigneurie de *Sorinne*. (fol. 64.)

16 juil. — Le chapitre d'Andenne relève le fief de la prévôté à *Burdinne*, et les seigneuries de *Haillot et Bousial*. (fol. 65 et v°.)

— El.-Jos.-Marie-Th. de Lemède, veuve de Pierre-Aug. de Filley, chevalier, relève la seigneurie de *Jennevaux* pour son fils Aug. (fol. 65 v°.)

13 août. — Ch.-Vinc.-Jos. de Legros relève la seigneurie de *St-Marc* achetée par sa femme Agn.-Jos. de Lemède à sa sœur Jan.-Alb.-Const.; item celle de *Marchovelette*. (fol. 76 v°.)

— Aug.-Th. comtesse d'Argenteau relève un fief à *Cortil, Coreau* et Thiroul par décès de Nic.-Ign. de Woelmont, son mari. (fol 78 v°.)

23 août. — Arrêt sur les seigneuries de *Roissiau, Liernu, Leuze, Velaine* et *Boignée*, sur la tour à *Ligny* et sur des maisons à *Fleurus*, à charge de Ch.-Al.-Aug. duc de Looz-Corswarem; item sur la seigneurie de *Hollogne* à charge de Pierre-Math.- Jos. baron de Seraing; item sur celle de *St-Martin-Euglise* à charge de Jean-Louis-Am. comte de Berlo; item sur celle de *Scry* à charge du représentant de Pierre-Louis de Surercy. (fol. 79.)

3 sept. — Le magistrat de Dinant relève le fief de *Wespin*. (fol. 80.)

16 sept. — Marie-Const.-Aug. comtesse de Ponty, femme de Bertr.-Hyac. comte de la Motte-Vauvert, crée des rentes sur *Balâtre* au profit de Mar.-Th.-Mecht. Moretus, de Jaq.-A. Dellafaille, de Marie-Th.-Jos. Borrekens, etc. (fol. 84. Cfr. 86 v°.)

19 sept. — Arrêt sur le fief de la sergenterie d'*Herbatte* à

charge d'Am.-René de Legros; item sur la seigneurie de *Biesmelet;* item sur celle d'*Harlue* à charge de Max.-Henri-Jos. comte de Liedekercke; item sur le fief d'*Eversquoy* et l'avouerie de Presles à charge de Théod.-Xav.-Jos. baron de Lierneux; item sur les seigneuries de *Loyers*, *Goesne* et le fief de *Pesseroux* à charge d'Adr.-Jean-Bapt. comte de Lannoy. (fol. 87.)

25 sept. — Jaq.-Jos., fils de Jaq.-Mart. de Marneffe, engage à Jos. Carlier un fief à *Ambresin*. (fol. 94. Cfr. 96.)

3 oct. — H.-B. Robert, curé de Treigne, relève la seigneurie de *Dourbe-le-mont*. (fol. 88 v°.)

— La douairière de Surircy relève la seigneurie de *Scry*. (fol. 89.)

— Norb. baron de Spangen relève *Biesmelet*. (fol. 89 v°.)

— Le baron de Cuvelier relève le fief de la *Montagne de Champion*. (fol 90.)

— Fl.-Henri-Th.-Laur. comte de Berlaimont relève une rente sur les trieux *Jenne-du-Sart à Gelbressée*. (fol. 90 v°.)

— Ph.-Th.-Jos. d'Otreppe de Bouvette, écuyer, et Marie-Vict. Minée de Fontbaré, sa femme, relèvent la seigneurie de *Hulplanche* et de la grande *Arse*, achetée à Marie-Adr. de Neyboum. (fol. 91.)

— Pierre-Jos. Pirotte relève un fief à *Biesme* par donation de C.-Fr. Tayenne. (fol. 92.)

8 oct. — Testament de Marie-Aug.-Gabr.-Th., fille de Henri-Aug. de Wignacourt et de Marie de Ligne, veuve de don Alph. de Solis Folch de Cardona, duc de Montellano, en faveur de son fils Alph. (LXXXV, 32.)

10 oct. — Arrêt sur les biens de la maison t'Serclaes, à charge du comte André-Marie de Guzman, à la demande de Jean-Bapt.-Jos. Minet; item sur un fief à *Ambrezin* à charge

1791

de C.-J. de Montpellier de Senenne; item sur la seigneurie de *Court-St-Étienne* à charge de N. Varrick. (fol. 92 v°.)

13 oct. — Le baron de Beeckmam relève les fiefs de la tour et du *Pairoy à Ambresin*. (fol. 95.)

— Ch. comte de Cornet relève la seigneurie de *Bovesse*. (fol. 95 v°).

25 oct. — Patentes de greffier du souv. bailli. pour Jean-Gasp. Bodart en rempl. de Ferd.-Jos. Barthélemy. (LXXXIX, 408 v°.)

28 oct. — Marie-Const.-Aug. comtesse de Falais et Bert.-Hyac. de la Motte-Vauvert relèvent une rente d'un setier et demi de mouture à livrer le vendredi de chaque semaine à Houssoy, sur le moulin de *Brichebot*. (fol. 97 v°.)

8 nov. — Arrêt sur la seigneurie de *Golla* à charge du baron de Wal, et sur un fief à *Mosche* à charge de la veuve Lib. Latines; item sur la sgrie de *Gosselies* et le fief de *Ransart* à charge du représentant Louis de Bergeraud. (fol. 96 v°.)

12 nov. — Arrêt sur la baronnie de *Marbais* à charge des princes de Robecq; item sur la seigneurie des alloux de *Tamines* à charge de l'abbé d'Oignies. (fol. 98 v°.)

14 nov. — Fr.-Bern.-Henry-Rog. Vander Gracht relève *Court-St-Étienne* par décès de Ph.-Ign.-Jos. de Varrick comte du Sart. (fol. 99.)

— Ch.-Vinc.-Jos. de Legros relève la seigneurie de *Wanzin*. (fol. 100.)

— Arrêt sur les biens du marquis de Chasteler à charge de F.-X.-J. baron de Lierneux; sur les seigneuries de *Courceille, Viesville, Villeret* et St-Bastin-fayat, sur l'avouerie de *Presle* et le fief de *Rosilly et Eversquoy;* sur la pairie de *Wanghe* à charge de la comtesse de Tirrimont; sur le fief de *Mont-sur-Sombreffe* à charge de Marie-Agn. Renson, veuve de Jean-

Bapt. Paul; sur les biens du comte de Lannoy; sur la seigneurie de la *Falize* à charge de Hon. comte de Glimes; sur le *winage d'Aubrive* à charge de Cath.-Aug. Petiaux, veuve de George Bourgeois. (fol. 100 v°.)

10 déc. — Nic-Jos.-Am. Louviau, curé de Biesme, relève une rente à *Biesme*. (Reg. n° LXXXV [1], p. 1.)

17 déc. — Patentes de conseiller et d'avocat fiscal de la vénerie pour P.-Fr.-Jos. Delbecq en rempl. de Henri-Jos. Lecocq. (LXXXIX, 412 v°, 413 v°.)

29 déc. — Alb.-Fr.-Dieud. marquis de Maillen relève la seigneurie de *Schaltin* par décès de son père Cl.-Walt. (p. 4.)

7 janv. 1792. — Ant.-Jos.-Flor. du Fontbaré est remboursé par Henri-Jos. de Lemède d'une rente sur le fief du Grand-Sart à *Waret-la-Chaussée*. (p. 67.)

11 janv. — Ant.-Laur. de Jacquier, relève la seigneurie de *Chaudron en Rosée* par décès de son père Laur.-Ant. (p. 5.)

13 janv. — Hub.-Jos. Jeanjette relève la moitié du moulin banal de *Louvignée* par décès de Marie-Th. Jeanjette. (p. 7.)

— Fr.-Jos. Misson relève une partie du bois de *Chawaigne* par décès de sa tante Monnoyer. (p. 9.)

— Laur. de Bergeraud relève sept parts de *Gosselies* et l'avouerie de la *Ransart* par décès de son frère Louis. (p. 9.)

19 janv. — Arrêt sur le fief du *Petit-Jettefooz* à charge de Ch.-Alb. duc et comte de Looz. (p. 13.)

23 janv. — Marie-Ch. baronne de Haultepenne, veuve de Nic.-Const. baron de Woelmont, étant en procès avec Ch.-Alb.-Aug. duc de Looz au sujet des limites des seigneuries de *Wignée* et de *Leuze*, lui cède Wignée et Crolcu. (p. 13.)

[1] Reg. n° LXXXV, *Reliefs et transports* du 10 décembre 1791 au 4 janvier 1794.

1792

1er févr. — Ch.-Al.-Aug. duc de Looz relève les seigneuries de *Fleurus* et *Wignée*. (pp. 18, 26.)

— Jean-Remy Richir et Cath.-Jul. Fensie sa femme, vendent à Louis-Jos. Bastin une partie de *Longbois à Gilly*. (p. 45.)

7 févr. — Marie Fossoul, veuve de Jean-Bapt. Nihon puis de Jean-Jos. Goffin, cède à Nic.-Mich. Bairy l'usufruit du bois *Chavagne*. (p. 29.)

8 fév. — Don Alph. de Solis et Wignacourt, Falch de Cardona, relève *Dave, Naninne* et *Moncheau*. (p. 40.)

23 févr. — Arrêt sur la seigneurie de *Viesville* à charge des héritiers du marquis de Chasteler; item sur celle de *Court-St-Étienne* a charge du baron de Rommerval. (p. 48 bis.)

28 fév. — Guil.-Jos. comte de Looz-Corswarem relève la *tour à Ligny* par décès de la baronne d'Ayx, sa femme, etc.; item, les seigneuries de *Boignée et Velaine*, de *Leuze*, de *Roissiaux*, de *Fleurus*, de *Wignée*, le bois de *Jettefoolz*, la vicomté de *Ste-Gertrude à Liernu*, etc. (p. 56.)

1er mars. — N.-J. Grisart, curé de St-Nicolas à Namur, relève une rente sur la place d'huissier du procureur Wodon. (p. 68.)

— Nic. baron de Cuvelier relève la seigneurie de *Warisoulx*. (p. 70.)

— Ch.-Al. de Montpellier relève l'usufruit du *Petit-Ban* près *Temploux* par décès de Th.-Lamb. Vivier, sa femme. (p. 71.)

2 mars. — Arrêt sur la terre de *Marbais* à charge du marquis de Morbeck. (p. 72.)

7 mars. — Jos. Carlier relève une rente à *Ambezin*. (p. 72.)

22 mars. — Marie-Th.-Jos. Jourdain, au nom d'Et.-Jos. Jourdain, donne à son petit-neveu Louis, fils d'Et. Jourdain, une place d'huissier extraordinaire du conseil de Namur, qui provenait de sa sœur Marie-Louise. (p. 77. Cfr. 78.)

30 mars. — Jean-Bapt. Delmelle étant en procès avec Ign.-Alb.-Gisl. de Woelmont au sujet du droit de chasse à *Bolline*, lui cède la haute vouerie de ce village. (p. 83.)

31 mars. — Jaq.-Ben. comte de Cornet relève la seigneurie du *Chenoy* par décès de ses parents Ben.-Ant.-Dom. et Marie-Élis. de Grandy de Mewen. (p. 81.)

2 avr. — Guil.-Jos. comte et duc de Looz-Corswarem relève la seigneurie de *Faux*. (p. 87.)

4 avr. — Al.-Const.-Jos. comte de Nassau-Corroy, chanoine de Liége, relève la cense de la Grande-Tréhet à *Villers-le-Heest*. (p. 88.)

— Marie-Cl. Jacquet donne un fief de *Biesme* faisant partie de la cense de Wagnée, à son neveu Al. Jacquet. (p. 93.)

16 avr. — Le chapitre de Sclayn relève une rente sur les coultures et pêcheries de *Sclayn*. (p. 91.)

— Ign.-Al. de Woelmont relève la haute vouerie de *Bollines*. (p. 92.)

19 avr. — Louis-Jos. Bastin relève une partie du *Longbois à Gilly*. (p. 95.)

24 avr. — Fréd.-Aug.-Al. duc de Beaufort donne à Ch.-Alb. Verlaine une caution sur la seigneurie de *Stave*. (p. 98.)

28 av. — Arrêt sur le fief de la vicomté de *Ste-Gertrude à Liernu* à charge de Guil.-Jos. duc de Looz; item sur la seigneurie de *Dourbe-le-mont* à charge de Robert, curé de Treignes. (p. 96.)

14 mai. — Ant., Ros. et Aug. de Maloteau vendent la seigneurie de *Fooz*, *Haye-à-Fooz* et *Wépion* à Lamb.-Al. de Montpellier. (LXXXV, 195.)

22 mai. — N. Moescops relève la seigneurie de *Rivière* au nom de son fils Hyac. Bivort. (p. 97.)

30 mai. Louis de Fromentau, abbé de Floreffe, relève le

1792

village d'*Obay* en pairie par décès de Jean-Bapt. Defrenne, son prédécesseur; item le fief situé au village d'*Auvelais* en demi-pairie, les seigneuries de *Floreffe, Franière,* Deminche et Tremouroux, le moulin banal et la venaison à Floreffe, la dîme de *Longchampiaux* à Éghezée, etc. (p. 101.)

9 juin. — Collation du bénéfice *S^t^-Jacques au chateau* de Namur à Arm. Emmersdorff, par décès de Lamb.-Dieud. Hanozet. Relief le 1^er^ juil. 1793. (pp. 184, 188.)

13 juin. — Arrêt sur la seigneurie de *Balastre* à charge de Ch.-Ant.-Jos. Borrekens, de Louis-Fr.-Xav. Moretus, de Jaq.-A. Dellafaille, etc. (pp. 109, 119, 132.)

27 juin. — Jean Desmanet et Eul. vicomtesse de Propper, sa femme, relèvent la pairie de *Scy*, les seigneuries de *Hun, Warnant, Corbay*, *Haut-le-Wastia,* etc. (p. 111.)

2 juil. — An.-Léon de Montmorency crée des rentes sur la terre de *Biesmerée* en faveur de Marie-Pétr. Moretus, veuve d'Arn.-Fr.-Jos. Bruno de Prel, de P.-M.-Jos. de Bruyn, de R.-Fr.-X. le Candele, de M.-Mad.-Jos. Van Colon, veuve de P.-J.-Fr. de Witte, etc. (p. 133. Cfr. 140.)

3 juil. — Saisie de la seigneurie de *Hour-en-Famine* à charge de Louis-Alb.-Gisl. comte de Hamal et de Marie-Marg.-Jean.-Nép. comtesse de Hamal, sa femme. (p. 118.)

26 juil. — Marie-An.-Léont.-Apol. de Nassau-Corroy, veuve de N. baron de Tinlot, relève une rente sur *Hollogne-sur-Geer*. (p. 122.)

— Lamb.-Gisl.-Jos.-Adr. Baré relève le fief de *Corbomont*. (p. 124.)

— Philib. baron de Herissem relève la seigneurie de *Wangenies* et le fief de *Loyers* par décès de son frère Henri-Fr.-Gisl. (p. 125.)

29 août. — Guil.-Jos. de Looz-Corswarem proteste contre le

cerclemenage que le baron de Duddenbroeck veut faire de la seigneurie de *Fleurus*. (p. 129.)

15 sept. — Arrêt sur le bois de *Héron* à charge de N. de Mélotte ; item sur une rente à *Balastre* à charge des Moretus, etc. (p. 132.)

12 oct. — Arrêt sur un fief à *Zetrud-Lumay* à la demande de Th. Misson, veuve de Fr. Jacquemyns, etc., à charge de Hon.-Dom. comte d'Astier. (p. 144.)

26 oct. — Le mambour des pauvres de S$^{t}$-Amand relève une rente laissée par la comtesse de Grœsbeck. (p. 146.)

— Le curateur de la succession du marquis de Chasteler relève la seigneurie de *Vieuville*. (p. 148.)

31 oct. — Arrêt sur la seigneurie de *Corbay* à charge de N. Desmanet et d'Eul. de Propper de Hun. (p. 150.)

10 avr. 1793 — Ch.-Henry-Jean-Bapt.-Jos.-Gisl. de Moniot oblige les seigneuries d'*Yvoy, Coux,* etc. à Eg., Nic. et Henri-Séb. Conraets. (p. 152.)

19 avr. — Jean.-Guil. Becon relève le *Blocus à Avin*. (p. 151.)

1$^{er}$ mai. — Marie-Th. de Quinart, veuve de Henri-Jos. de Lemède, relève la seigneurie de *Waret-la-Chaussée* avec les fiefs de Grand-Sart et Lavigne. (p. 159.)

24 mai. — Fr.-Jos. Guyot relève la franche brasserie de *Noville-sur-Mehaigne*. Le 7 juin, Jean-Jos. Godfrin fait le même relief. (pp. 161, 167.)

7 juin. — An. Bonnet, veuve de Jean Godfrinon, relève une rente sur le fief Lavigne à *Waret-la-Chaussée*. (p. 163.)

— Al. Jacquet relève plusieurs fiefs à *Biesme-la-Colonoise* par transport de sa tante Marie-Cl. Jacquet. (p. 170.)

— Ph. Thirion, mambour de l'église de Liernu, relève une rente à *Liernu*. (p. 172.)

1793

11 juin. — Hon.-Jos.-Car. baronne d'Eynatten, veuve de Jos.-Bruno comte d'Albon, et femme de Louis-Aug. baron de Waha, fait un accord avec Hon.-Dom. comte d'Astier, mari de Louise-Henr. Waha et héritier dudit d'Albon. (p. 174.)

15 juin. — Ch.-Jos. de Noust relève une rente sur la franche brasserie de *Noville-sur-Mehaigne*. (p. 177.)

— Lamb.-Al. de Montpellier relève la seigneurie de *Fooz, Haye-à-Fooz* et *Wépion*. (p. 179.)

— Pierre-Jos.-Baud. de Gaiffier de Tamison rembourse à Jean-Ch. Misson une rente créée en faveur de celui-ci par Pierre-Jos.-Guil. de Gaiffier. (p. 181.)

11 juil. — Pierre-Jos.-Baud. de Gaiffier relève *Houx* et *Maharenne* avec l'avouerie de *Mierdop*. (p. 190.)

17 août. — Ant. de Jamblines vend la seigneurie de *Tripsée* (engagée à Herm.-Jos., son grand oncle) à Jean-Jaq.-Fr.-Jos. de Gaiffier. Relief le 22. (pp. 202, 203.)

19 oct. — Rich.-Jos. Marchand vend à Jean-Adr. Renson le fief de *Ciplet* situé au lieu dit *Reniertombe* à *Acosse*. Relief le 14 déc. (p. 206, 211.)

24 oct. — Ch.-Al.-Jos. Lucas vend à Jean-Pierre Hankart et à Math. François des terres à *Sclayn*. (p. 218.)

9 déc. — Marie-An.-Cath. baronne Demesnil relève un fief à *Leuze* par décès de son frère Paul-Jean-Bapt.-Jos. (p. 209.)

30 déc. — Th.-Fr.-Jos. de Kessel relève un fief à *Upigny, Wodon, Wodecée, Wodeceau*, et *Limoy* (p. 213.)

3 janv. 1794. — Fr.-Jos. Stevart, chanoine de S$^{t}$-Aubin, relève la chanterie de la cathédrale (p. 217.)

# TABLES POUR LE XVIIIe SIECLE.

## NOMS DE PERSONNES.

### A.


Ackerman, 217.
Acos (d'), 20.
Adam, 42, 61, 71, 116.
Aerschot (d'), 202. Voy. *Rivière.*
Aerts, 222.
Agimont (d'), 22.
Agoult (d'), 14, 74, 88.
Ahin (d'), 192.
Aix (d'), Dais, 41, 94, 132, 151, 154, 192, 230.
Albon (d'), 161, 162, 195, 196, 234.
Aldegonde (de Ste), 44, 45, 46, 48, 73, 74, 81, 83, 89, 91, 105, 125.
Allart, 42, 71, 100, 116.
Alsace (d'), 71.
Alverade (d'), 14.
Amand, 148, 152, 164.
Amelanxen (d'), 199.
Andoy (d'), voy. *Dandoy*..
André, 24, 40, 41, 101.
Anglure (d'), 198.
Annevoie (d'), 21, 93, 151.
Arberg (d'), 24, 54, 82, 91, 166, 178.
Arbrespinne (l'), 21.
Aremberg (d'), 21, 25, 26, 28, 82, 135, 138, 148, 202, 204, 210. Voy. *Patrocinio.*
Argent (d'), 178.
Argenteau (d'), 17, 35, 38, 88, 91, 101, 112, 186, 188, 190, 224, 226. Voy. *Mercy.*
Arrets, 193, 213.
Arteaga (d'), 52, 60, 70, 108, 115.
Artevelle (d'), 115, 153.
Aspremont (d'), 2, 19, 28, 94, 105, 115, 119, 122, 131, 132, 139, 141, 207.
Astier (d'), 233, 234.
Aulent, 39.
Autrebande (d'), 139, 143, 172, 175, 204.
Auvin (d'), 15, 28, 74, 83, 88, 90, 92, 112, 124, 126, 135, 151, 156, 166, 171, 174, 212, 214, 217.
Auxbrebis, voy. *Brebis.*
Avary (d'), 91.
Awaigne, voy. *Dawaigne.*
Awans (d'), 25, 58.


### B.


Back, 117.
Bacquelaine (de), 209.
Badot, 15, 28, 46, 48, 50, 59, 97.
Baduelle (de), 15, 50, 68.
Bady, 32, 47, 72, 78, 98.
Baelmans, 170, 187, 202, 205, 209.
Baille, 161.
Baillencourt (de), 34, 81.

Baillet (de), 22, 61, 121, 129, 146, 166, 173.
Bairy, 230.
Balastre, 23, 86.
Ballart, 205, 206.
Bande (de), 12, 90, 127.
Barbais, 206, 207.
Barbanson (de), 25, 28, 50, 82, 91, 109.
Barbieu (de), 13, 19.
Barchifontaine (de), 193.
Bardouille (de), 14.
Baré (de), 22, 38, 44, 71, 99, 106, 131, 141, 159, 170, 172, 203, 211, 215, 222, 232.
Barre (de la), 76, 79, 110, 112, 133, 136, 138, 140, 148, 185.
Barsy (de), 70, 93, 98, 113, 114, 121, 133, 181, 196.
Bartel, 142, 152.
Barthélemi, 196, 228.
Barveau (de), 12, 37, 49, 106, 118, 129, 135.
Barwitz (de), 30, 52.
Basin, 221.
Bastin, 92, 146, 230, 231.
Bau (du), 1, 15, 20, 22, 23.
Baudry, 76.
Bauduin de Ciplet, 61, 63, 152.
Bautershem (de), 185.
Bauwins, Bauwens, 36, 74, 90, 147, 168, 219.
Bavière (de), 41.
Baynart (de), 105.
Bayot, 35, 36, 210.
Beau (le), voy. *Lebeau*.
Beaufort (de), 16, 89, 97, 108, 131, 189, 231. Voy. *Spontin*.
Beaujan, 82.
Beaujot, 116.
Beaupain, 133.
Beaupère, 117.
Beauprez (de), 182.
Beckers, 54.
Beckevort, 139.
Beeckman (de), 42, 55, 83, 87, 90, 112, 113, 142, 158, 212, 215, 218, 228.
Beez (de), 116.
Beghin, 42, 71.
Beghon, 156, 233.
Belhomme, 21, 32, 72, 78, 89, 124, 164, 189, 197, 204.
Bellefroid de Braive, 61.
Bellin (de), 214.
Bellmont (de), 199.
Belot, 50, 100, 166.
Benast (de), 91, 93.
Bequet, 200.
Berchem (de), 138.
Berenger, 176.
Berg (van den), 137, 140.
Berger, 150, 155, 159, 164, 197, 199, 214.
Bergeraud (de), 74, 77, 79, 84, 91, 93, 105, 123, 132, 163, 164, 175, 180, 228, 229.
Bergeyck (de), 213.
Berghes (de), 74, 115, 128, 134, 161.
Berlaimont (de), 8, 11, 18, 21, 99, 101, 108, 125, 134, 166, 170, 194, 227.
Berlo (de), 3, 10, 42, 57, 92, 93, 122, 128, 199, 200, 210, 226.
Bernard, 42, 46, 116, 119, 165.
Berner, 190.
Berny, 142.
Bertrand, 71, 116, 151.
Besteen (van), 68.
Bibau (de), 116, 126, 151, 194.
Bidart (le), 2, 92.
Billehé (de), 36.
Bilquin, 27, 28, 34, 81, 114, 121, 185.
Binamé, 42, 71, 116, 126, 151.
Binet, 56, 71, 116, 151.
Bisaccia, 138.
Bivort, 138, 146, 152, 159, 169, 181, 201, 203 à 206, 215, 216, 231.
Blan (le), 6, 10, 77.
Blavier (le), 190.
Blockhouse (de), 54, 57, 137.
Blondiau, 215.
Bodart, 16, 20, 43, 71, 100, 116, 206, 208, 228.
Boel (de), 93.
Boesman, voy. *Bosman*.
Boigelot, 43, 71, 116, 151.
Bois (du), voy. *Dubois*.
Boischot (de), 40, 99.

Bonnet, 233.
Bonneville (de), 63.
Borchgrave (de), 142, 161, 207.
Bormans (de), 205, 221.
Boron, 22, 97, 117, 181.
Borrekens, 206, 226, 232.
Bosch, 119, 137, 139, 152.
Bosman, 3, 30, 87, 95.
Bosseaux, 122.
Bosset, 53, 55.
Bossiroy, 42, 71, 151, 194.
Botis, 222.
Boucher, 33.
Boucq (le), 67, 155, 169, 179, 183, 195, 221, 222.
Boudin, 117.
Bouffeux, 31.
Bougard, 138, 191.
Bouhon, 9, 13, 14, 60, 122, 125, 139, 141, 148, 163, 173, 185.
Bouille, 33, 50, 61, 97. 127, 158, 195.
Bouillenne, 59.
Bouillet (de), 85.
Bouillon, 29, 188.
Boulvin, 133, 167, 202.
Bourgeois, 109, 144, 171, 229.
Bourguignon, 186, 188.
Bourlotte (de la), 17.
Bournonville (de), 84.
Bourtambour, 63.
Bouverie (de la), 22, 41, 141.
Brabant (de), 72, 131.
Brancas (de), 178.
Brandembourg (de), 10, 13, 17, 19, 21, 26, 27, 33, 39, 40. 42, 67, 97, 124.
Brant, 147.
Braux (de), 151.
Breart, voy. *Briart*.
Brebis (aux), 89, 97, 100.
Brener, 120, 179.
Brialmont (de), 131.
Briart (de), 39, 87, 194. Cfr. *Broyart*.
Brias (de), 10, 17, 25, 91, 98, 160, 168, 176, 193, 221.
Brichet, 127.
Briffœuil (de), 176, 188.
Brimé, 151.
Briot, 60.
Brocher (de), 63.
Broeck (van den), 214.
Broeckhoven (de), 213.
Brogniez, 186, 210.
Broguet, 215.
Brostau, 42, 151.
Broyart (de), 10, 11. Cfr. *Briart*.
Bruges (de), 3, 4, 26, 72, 74, 82, 143, 167, 176, 213.
Brumagne (de), 5, 46, 56, 71, 85, 117, 118, 123, 124, 147.
Brun (le), voy. *Lebrun*.
Bruno, 232.
Bruyn (de), 232.
Buck (du), voy. *Dubuck*.
Budenbroeck (de), 222.
Buissière (de la), 101, 145.
Bulley (de), 47, 70, 128.
Buret (de), 109.
Burlen (de), 8, 59, 64, 68, 69, 78, 119, 140, 172.
Burlet, 84, 105.
Bustancy (de), 160.
Buyl (de), 4, 26, 36.

## C.

Cabouilly, 42.
Cabus, 81, 116.
Cadart (de), 40.
Calenelle (de), 83, 85.
Campenne (de), 26, 54, 91.
Candèle (le), 176, 232.
Cano (de), 65, 94, 140, 143, 214, 215, 219.
Caramin, 138, 217.
Cardona (de), 109, 163.
Carlier, 138, 227, 230.
Carondelet (de), 52, 121, 175.
Cartier (de), 80.
Cassal (de), 9, 13, 18, 19, 79, 80, 83 85, 95, 149, 179.
Castaigne, 14, 58. Voy. *Rouillon*.
Castiau, 214.

Castro (de), 13, 183, 184. Voy. *Ruiz.*
Cauderlier, 84, 114, 203, 209, 211.
Celles (de), 15, 16, 17, 28, 107, 166.
Cellier (du), 31, 56, 201, 202.
Centron, 156.
Cerf (de), voy. *Decerf.*
César, 42.
Chanclos (de), 2, 8, 9, 167, 199.
Chapelle, 43, 87, 95, 209, 215.
Chapuset, 124, 203.
Chapuy, 154, 155, 159.
Charle (de), 52, 107.
Charlet (de), 3, 72, 87, 133, 143, 145.
Chasteler (du), 210, 211, 215, 222, 225, 228, 230, 233.
Chateaufort (de), 122.
Chatel (du), 145.
Chaumont, 36, 43, 45, 80, 96, 99.
Chaveau (de), 2, 10, 16, 50, 94, 148, 221.
Chavée, 116, 189, 201.
Chavet, 2, 9.
Cheens, 176.
Chentynes (de), 145.
Cherotte, 120, 179, 190.
Cheuvart, 145.
Chimay (de), 24, 71.
Choin, 175.
Ciercle, 42.
Ciplet (de), 40, 49, 85.
Claes, 111, 151. Cfr. *Cloes.*
Claret, 9, 33.
Clavelain, 7.
Clavière (de), 84.
Clerx (de), 179, 220.
Cléty (de), 170.
Cloes, 43, 71, 113, 114, 116, 122, 136. Cfr. *Claes.*
Cobus, 41, 191.
Cocq (le), 71, 196, 217, 220, 229.
Cœur (de), 150.
Cognoul, 14.
Colignon, 121.
Colins (de), 3, 6, 7, 88, 208.
Collart, 42, 71, 79, 131, 151, 158, 205, 218.
Collin, 8, 111, 114, 118, 145, 151.
Colnet (de), 2, 4, 7, 8, 9, 20, 31, 34, 85, 86, 145, 156, 166, 220.
Coloma, 30, 140, 173, 206, 207.
Colon (van), 232.
Colson, voy. *Hellin.*
Commers, 52, 70.
Compère (de), 65, 144.
Conart, 116.
Condé (de), 31, 109.
Conraets, 233.
Coppée, 160.
Coppieters, 93.
Coppin (de), 3, 28, 39, 42, 74, 80, 116, 124, 131, 132, 139, 151, 179, 190, 195, 202, 204, 214, 216, 223, 225.
Cops, 137.
Coriau (de), 56, 70.
Cornelis, 86, 109.
Cornet (de), 160, 162, 197, 218, 228, 231.
Corroy (de), 223. Voy. *Nassau.*
Corswarem (de), 4, 9, 10, 19 à 22, 30, 33, 46, 57, 58, 75, 102, 106, 134, 155, 160, 164, 166, 171. Voy. *Looz.*
Cortenbach (de), 147. Voy. *Lamberts.*
Cortil (de), 6, 26, 33, 45, 60, 97.
Cosme, 151.
Cossoux, 152.
Cottereau (de), 23, 36, 60.
Coulon, 122.
Courcelles (de), 70, 90, 177, 187, 211.
Courtejoie (de), 7, 11, 16, 60. 68, 81.
Courtois, 179, 201.
Couvet (de), 45.
Coux (de), 5, 22, 43, 141, 171.
Cracempack (de), 18, 155, 205.
Crainhem (de), 138, 208.
Crasset, 42, 71, 116, 151.
Crassier (de), 16.
Craye, 212.
Crehen (de), 25, 26, 47, 51.
Crespin, 50, 71, 112, 159, 191.
Crèvecœur, 17.
Croix (de la), 74.
Croy, Croix (de), 5, 7, 45, 72, 100, 138, 186, 202, 208, 209, 211, 214, 221, 223, 225.
Cruckenbourg (de), 199.
Cubach (de), 5.
Cuellar (de), 6, 61, 83, 87.
Cullot (de), 42, 71, 116, 151.

Curenge, 151.
Cuvelier (de), 13, 15, 27, 56, 75, 98, 101, 126, 129, 131, 157 à 159, 174, 188, 210, 227, 230.

## D.

Dais, voy. *Aix*.
Damanet, 151.
Damme (de), 20, 57, 61, 155, 164.
Damoiseau, 211.
Dandoy, 18, 23, 24, 39, 43, 55, 71.
Danioul, 23, 24, 27, 81.
Danis, 117, 124, 151.
Danneau, Dannio, 42, 153, 197, 204, 218. Cfr. *Davio, Donneau, Donneux*.
Danon, 25.
Dardenne, 52.
Darras, 42, 71, 116, 151. Cfr. *Dorasse*.
Dartevelle, voy. *Artevelle*.
Dasset, 41, 48, 76, 88.
Dauvin, voy. *Auvin*.
Dauzin, 43.
Dave (de), 26, 47, 82.
Davin, voy. *Auvin*.
Davio, 42, 116, 151. Cfr. *Danneau*.
Dawaigne, 78, 118, 125.
Dawans, voy. *Awans*.
Deblende, 151.
Debruyn, voy. *Bruyn*.
Decerf, 151.
Dechamps, 111, 117.
Declaar, 99.
Decouvez, 98.
Decoux, voy. *Coux*.
Defleur, 151.
Defrance, 28, 29, 199.
Defresne, 151, 171, 232.
Degrez, 204.
Dehaut, 100.
Delaive, 157. Voy *Dolaive*.
Delarge, 27.
Delbecq, 138, 161, 165, 222, 229.
Delcour, 71, 116, 117, 121, 152, 166.
Delenne, 197.
Delhalle, 146.
Dellafaille, voy. *Faille*.
Delloye, 129, 169, 195.
Delmelle, 24, 63, 130, 132, 134, 175, 231.
Delneffe, 15.
Deloge, 75, 152, 168.
Delrée, 106, 135.
Delsaux, 71, 105, 151.
Deltombe, 105.
Delwiche, 35, 52, 70, 151, 159.
Demanet, 9, 10, 20, 32, 33, 37, 41, 46, 49, 74, 77, 86, 88, 96, 105, 114, 145, 180, 183, 187, 190, 196, 197, 206, 211, 215, 217, 232, 233. Cfr. *Damanet*.
Demarche, voy. *Marche*.
Deminne, 22, 43, 151. Cfr. *Emines*.
Denis, Denys, 32, 43, 105, 132.
Denisart, 151.
Denison, 136.
Depaire, 117, 151.
Deprez, voy. *Prez*.
Derins (?), 62.
Dermine, 71, 117.
Desandrouin, 2, 7, 9, 20, 31, 34, 44, 46 à 49, 89, 96, 104, 109, 132, 136, 147, 157, 165, 176, 183, 188, 219, 221.
Deschamps, 7, 25.
Desire, voy. *Sire*.
Deslin, 26.
Desmine, voy. *Deminne*.
Dessy, 191, 197.
Destange, 63.
Destruaux, 89.
Dethier, voy. *Thier*.
Dethise, 172.
Detraux, voy. *Traux*.
Detru, voy. *Tru*.
Deuket, 226.
Devaux, 163, 165.
Deville, 112, 159.
Dewandre, 178, 183, 184.
Dewez, 171.
Dielewarde, 116.
Diest (van), 171, 201.
Dinen, 102, 126, 129, 131.
Dirique, 42.

Disbeeck, 181.
Divry, 89.
Doffeux, 36.
Dolaive, 215. Cfr. *Delaive*.
Dombasle (de), 208.
Donglebert (de), 11, 18. 21, 26. 52, 84, 87. 93, 112. 120, 125, 165, 174. 182.
Donneau, Doneux, 3. 164, 219. Cfr. *Danneau*.
Dorasse, 42. Cfr. *Darras*.
Dorlodos. 20.
Dormalle (de). 10.
Dormer, 190, 191. 193, 213.
Dosimont, 42, 71. 116, 151.
Doucet, 8, 19, 48, 113. 117, 139, 159.
Douffet. 196.
Doumont, 71, 116, 151.
Douxchamps. 28, 33, 53. 67, 106, 107.
Douxfils. 42, 71, 116, 151.
Douxflamme, 55, 108.
Drion. 7. 57, 75, 151.
Drosmel, 5.
Dubhaut, Dubau, voy. *Bau*.
Dubois, 10, 27, 43, 44, 68. 79, 80, 84 à 87. 102, 111, 113, 119. 130, 132, 143, 150, 167, 198.
Dubuck, 142, 182.
Duchesne, 130.
Duculot, voy. *Cullot*.
Dudeler, 137.
Dudenbroeck, 233.
Duhoux, 96.
Dujardin. voy. *Jardin*.
Dulac, 103.
Dumont, voy. *Mont*.
Dumesnil, voy. *Mesnil*.
Dunant, 219.
Dupaix, 66, 83, 90, 192.
Dupont, 40, 76, 116, 129.
Dupuis, 86, 109, 186.
Duras (de), 20. 69.
Durieux, 27, 43, 71.
Dury, voy. *Ry*.
Dussen (van der), 199.
Dutrieux, 160.
Duyn (van der), 3.

**E.**

Egmont (d'), 65, 133, 138.
Elderen (d'), 4, 59.
Elgieis (d'), 162.
Eloy, 151.
Elzée (d'), 102, 123, 156.
Emines (d'), 13. Cfr. *Deminne*.
Emmersdorf, 232.
Engihoul (d'), 27, 32, 64, 66, 75, 108, 158, 191.
Ergo, 71.
Erpent (d'), 8.
Escaille (de l'), 61.
Esclaie (d'), 34.
Esneux (d'), 91.
Espienne (d'), 92.
Espinoy (d'), 7, 79.
Estienne, 23, 71, 80.
Everard, 60, 65, 71, 124, 137.
Eyck (van), 43, 48, 91, 99, 139, 146, 155.
Eyl (van), 166, 171.
Eynatten (d'), 195, 234.

**F.**

Faille (della), 215, 226, 232.
Fallais, 140, 211. 228. Voy. *Ponty*.
Falle (de), 113.
Fallon, 190, 216.
Farsy, 168, 180, 210.
Faubert, 116.
Faux (de), 22, 77.
Fechiers (de), 71, 117, 151.
Fenal (de), 188.
Fenck de Stainhoffen, 6, 21, 30, 41, 53, 54.
Fensie, 84, 108, 147, 150, 185, 230.
Ferail (de), 51, 153, 171.
Ferart ou Ferrare, 9, 50, 71, 148, 170, 173, 174.

Fero (de), 44, 51.
Feys, 57.
Fienne (de), 119.
Fillet (de), 219, 226.
Filtz (de), 106, 107.
Fisen (de), 28.
Flaveau (de), 107, 123, 142, 182, 197, 201.
Flémalle (de), 20.
Fléron (de), 55.
Florennes (de), 36, 60, 81.
Floriet, 9, 18, 37, 64, 80, 96.
Focan (de), 223.
Folck de Cardona, 109, 227, 230.
Fonder, 90.
Fondbaré (du), voy. *Minée*.
Fontaine (de ou de la), 22, 36, 80, 117, 121, 129, 150, 151, 154, 183.
Fontigny (de), 42.
Forge (delle), 199.
Fortemps, 71, 117.
Forvie (de), 51.
Fosséprez, 42, 71, 116, 151.
Fossez (des), 41.
Fossoul, 222, 230.
Fouches (de), 42.
Fraiture, 8, 42, 80, 116, 151.
France (de), voy. *Defrance*.
Franchimont (de), 60.
Franck (le), 70, 122, 158, 171, 190.
François, 84, 234.
Francotte, 184.
Franeau (de), 94. Cfr. *Fresneau*.
Franquenne (de), 15, 28, 29, 46, 47, 48, 50, 53, 59, 97, 137, 139, 146, 198, 200, 218, 221.
Frasne (de), 14.
Fraula (de), 110.
Frère, 57, 83, 185.
Fresin, 35, 66, 81, 82.
Fresneau (du), 82.
Freyr (de), 98, 105.
Frison, 157, 220.
Froidbize (de), 34, 37, 54, 57.
Fromenteau (de), 231.
Froom (de), 9, 23.
Fugger (de), 55, 91.
Fumal (de), 6, 18, 39, 51, 74, 128, 138, 155, 162, 164, 170.
Furnet (de), 73.
Fusco (de), 125.
Futvoye (de), 42.
Fyes, 75.

## G.

Gabert, 200. Cfr. *Gebbert*.
Gabriel, 152.
Gaiffier (de), 10, 40, 41, 104, 107, 108, 144, 154, 160, 164, 169, 170, 192, 206, 220, 234.
Gaillard, 218.
Gaillardy (de), 58, 60, 63, 76.
Gaine, 203, 204.
Gal (de), 73, 116.
Galliot, 17, 59, 65, 116, 117, 163, 171, 200, 221.
Gand (de), 45, 96, 102, 103, 106, 141, 178, 209.
Ganhi (de), 141, 216.
Gani (de), voy. *Ganhi*.
Garcia (de), 68, 107, 140, 144, 169.
Gathon, 90.
Gavre de), 47, 53. 66, 68, 120.
Gebbert, 133. Cfr. *Gabert*.
Geldorp (de), 219.
Geloes (de), 37, 38, 64, 93, 113, 164, 184.
Geminne, 119, 154.
Gendebien, 116, 121, 165, 175, 188, 214.
George, 57, 75.
Gerard, 80, 96, 116, 202, 204.
Gerin (de), 25.
Gerlais (de), 11, 12, 32, 136, 153, 181, 182.
Germeau, 67.
Ghénart (de), 121.
Ghisels (de), 126. 127, 179, 219, 220.
Gilain, 122, 151. Cfr. *Gislain*.
Gilbert, 142.
Gillart, 90.
Gilles, 9, 18, 90, 118.
Gilliaux, 183, 198.
Gillot, 67, 71.

Gilman, 9, 111, 130, 136, 155, 156.
Gilson, 170, 179, 194, 214, 225.
Giordano, 154, 155.
Gislain, 43, 71, 129. Cfr. *Gilain*.
Glen (de), 2, 116.
Glimes (de), 3, 6, 7, 16, 23, 25, 26, 36, 45, 54, 55, 60, 75, 77, 81, 91, 94, 98, 105, 117, 131, 135, 146, 153, 184, 199, 229.
Gobar, 21, 59, 65. Cfr. *Gobert*.
Gobelet (de), 15, 17, 19, 25.
Gobert, 130, 131, 134, 151, 180, 190.
Gobin, 9.
Godart, 28, 29, 42, 73, 107, 117, 123, 142, 181, 197, 201.
Godding, 103. Cfr. *Godin*.
Godefroid, 159.
Godfrin, Godfrinon, 143, 211, 233.
Godin, 17, 19, 31, 49, 58, 69, 70, 74, 77, 85, 92, 108, 120, 128, 194, 216.
Godinne, 11, 35, 87.
Goer de Herve (de), 61, 174, 175, 192.
Goffin, 76, 230.
Goffioul, 151.
Gonthier, 8.
Goreux, 202, 203.
Gosée (de), 30, 31, 33, 37, 48, 76, 77, 86, 92, 98, 125, 138, 139, 144, 149, 160.
Gosseaux, 70, 73, 110, 132.
Gossuin, 10, 16.
Gouffart de Boos, 100, 150.
Gougnies (de), 109, 135, 162.
Goulart, 37.
Goupy de Quabeek, 152.
Goutier, 89, 112.
Grâce (de), 81.
Gracht (van der), 228.
Grady (de), 31, 46, 107.
Grandfils, 175, 223.
Grandmoulin, 42.
Grandry, 162.
Grandy (de), 231.
Graty (de), 169.
Grégoire, 3, 42, 71.
Grémieux, 71.
Grez (de), 218.
Griboval (de), 14.
Grimonster, 177.
Grimont (de), 46, 110, 164.
Grisart, 230.
Gritte, 196.
Groesbeck (de), 38, 40, 55, 72, 81, 86, 91, 127, 143, 145, 148, 161, 180, 189, 208, 210, 221, 223 à 225, 233, 228.
Groingnart, 42.
Gronsvelt (de), 50.
Gros (le), 4, 9, 14, 34, 111, 113, 148, 151, 152, 195, 206 à 208, 221, 226 à 228.
Grossart, 147, 213, 220.
Grosse, 79, 163, 193.
Grosseau, 18, 21.
Grossier, 146.
Groude (de), 4, 59, 111.
Grumsel (de), 133.
Grunne (de), voy. *Mozet*.
Gruysen (de), 59.
Guerin, 165.
Guillaume, 81, 148, 223.
Guillenghien (de), 29, 54, 67, 82, 95, 96, 110, 127, 128, 136, 167, 212.
Guissart, 132.
Guisset, 66.
Gulpen (de), 214.
Gusman (de), 205, 206, 209, 213, 220, 227.
Guyot, 115, 211, 233.

## H.

Haccourt, 199.
Haillée (de), 50.
Haine (de), 58, 197.
Halenne (de), 14.
Halle (delle), 124.
Halloy (de), 26, 217, 220, 223, 224.
Hamaide (de la), 42, 52, 94, 97, 100, 129.
Hamal (de), 4, 43, 57, 69, 82 à 84, 88, 94, 95, 115, 141, 147, 149, 156, 166, 170, 171, 173, 176, 177, 180, 200, 207, 211, 223, 224, 225, 232.
Hambrouck, 89.

Hambursin. 137.
Hameaux, 42, 46, 56, 71, 116, 151.
Hamilton (de), 4, 9, 19.
Hancart (de), voy. *Hannekart*.
Haneffe de), 179.
Haniet, 23.
Hannekart, 49, 188, 234.
Hannicque, 64, 79, 193.
Hannière (de), 128.
Hanolet, 205.
Hanon, 119. 180, 202, 212, 222.
Hanot, 209, 211.
Hanozet, 129. 177, 222, 232.
Hanzinne, 145, 150. 194.
Harcourt (d'), 149. 179.
Hardenne, 92.
Hardy, 67, 145. 212.
Harlez (de), 223.
Harroy (de), 115, 149, 176, 182, 225.
Harscamp (d'). 23. 24. 30. 31, 38, 43. 52, 59, 62. 86, 87, 97, 100, 101. 112, 115, 116, 124, 126, 129, 130, 151.
Hartop, 105.
Hasbergen (de), 199.
Hastier (de), 196.
Haulot, 172.
Haultepenne (de), 31, 64. 71, 93, 104. 126, 213, 225, 229.
Hautecourt, 183, 191.
Hauvy. 152.
Haverlant, 50, 114.
Havré (de), 5. 7. 209.
Haxhe (de). 17, 66.
Hebran, 40. 56, 118.
Heest (de), 8.
Heeswick (de). 133.
Hellin dit Colson, 18, 48 à 50, 54, 72.
Helman, 38, 56, 60, 61. 77, 78, 105, 111, 118, 119. 135, 136, 180.
Hemptines (de), 103. 161, 165.
Hemricourt (de), 4, 5, 19, 21, 29, 31, 66. 87, 101, 103, 122, 126, 127, 158.
Hendrick. 197.
Henin, 132, 161. 224.
Hennequin, 68, 78, 119.
Henrart, 42. 151.
Henriette, 71.
Henrio, 165.
Henrion, 73, 122, 152.
Henrot. 198.
Henry (de), 86, 150, 197, 217.
Herbert. 116.
Heribert, 117.
Herion, 148.
Herissem (de), 78, 118, 125, 144, 232.
Herla, 87.
Hermanne, 115.
Herstal (de), 7, 62.
Hertoghe (de), 151, 208.
Herves (de), 103. Voy. *Remy*.
Hesse (de). 180.
Hestroy, 47. 95.
Heur (d'), 39, 43, 55, 116.
Heusch (de), 23, 56, 58, 61, 63, 87, 92. 96, 98, 101. 122.
Heysgen (de), 55.
Hillebrande, 11, 85, 108, 118.
Hinnisdael (de), 138. 173. 208, 214.
Hinslin (de), 6, 15, 17, 18, 20, 37, 44, 48. 55, 61, 67, 83, 87, 91. 99, 141, 149. 153, 156, 181, 184. 189, 207. 210.
Hochsteden (de), 188. 193, 194. 202.
Hock, 54. 67, 71, 95, 173, 174, 190, 191.
Hodin, 217.
Hoen (de), 2, 19. 28, 39, 52. 62, 66, 103, 104, 117, 118. 125. 138, 139.
Hoensbrouck (de), 56. 184, 199. 200.
Hollogne (de), 142, 162, 168, 170. 188. 195, 218.
Hontoir (de), 49, 71, 217.
Horion (de), 162, 164. 170.
Horne (van), 1.
» (de), 219.
Hosden (de), 78, 90. 96, 101, 178, 185. 207.
Hour (d'), 71.
Houtain (de), 10.
Houtart. 9. 51, 118. 145, 185. 197.
Houthem (de), 143.
Houvel (de), 176, 188.
Houzeau. 203, 209, 211.
Hoyoux, 151.
Hubert, 143. 162, 193. 212. 215.
Hubin, 117.
Hulin, 42.
Humières (de), 45.

## I.

Immerzeel (d'), 84, 125.
Isenghien (d'), 178, 203, 204.
Istasse, 42, 71, 116, 151.
Ivoi, voy. *Yvoy*.

## J.

Jacobs, 99, 103, 113.
Jacquemart, 42, 46, 68, 71, 75, 76, 116, 123, 161, 179, 181, 191, 201.
Jacquemin, 43, 69, 108, 116, 120, 121, 128, 145, 159, 186, 196, 215, 217.
Jacquemyns, 233.
Jacques, 78, 85. 130.
Jacquet, 27, 33, 37, 46, 76, 77, 86, 94, 98, 122, 127, 128, 130, 135, 136, 142, 147 à 149, 152, 162, 164, 167, 170, 171, 201, 223, 231, 233.
Jacquier (de), 19, 26, 28, 30, 40, 62, 81, 98, 106, 107, 111, 115, 116, 126, 142, 144, 159, 166, 176, 183, 218, 229.
Jadot, 143.
Jaer (de), 167.
Jamart (de), 14, 74, 126, 159, 189.
Jamblines (de), 19, 55, 63, 82, 125, 126, 162, 182, 187, 190, 198, 208, 234.
Jaminet, 107, 115, 168, 171, 185, 192.
Jamotte, 9, 40, 42, 48, 60, 65, 71.
Jangette, 24, 27, 66, 75, 81, 89, 108, 150, 229.
Janieux, 23.
Janmart, 31, 35, 48, 88, 95, 113, 117, 118, 138.
Jardin (du), 28, 34, 39, 54, 57, 158, 169, 192.
Jauche (de), 84.
Jaumin, 71, 116, 151.
Jaye, 18.
Jemeppe (de), 131.
Jenette, 121.
Jenico, 41.
Jonneaux, 39, 74, 180.
Jourdain, 56, 62, 70, 77, 85, 86, 92, 98, 99, 108, 126, 134, 138, 141, 154, 155, 185, 186, 217, 230.
Judique, 148, 190, 219.
Junccis (de), 11.
Juzaine (de), 62.

## K.

Kameke (de), 169.
Kamette, 12, 32.
Kelle, 7, 116, 117.
Kerkem (de), 5, 119.
Kessel (de), 16, 25, 29, 57, 62, 64, 80, 86, 92, 108, 124, 147, 163, 219, 234.
Kiefelt, 138.
Knoppenbourg (de), 149, 151.

## L.

Labricque (de), 5, 14, 80.
Labrosse, 62, 78.
Lac (du), 40.
Ladeuse, voy. *Deuse*.
Lados (de), 37, 64, 96, 112, 190.
Lafabrique, 71.
Laffineur, 116.
Lafosse, 20.
Lagarde, 53.
Lagasse, 181.
Lairesse, 3.
Lalaing (de), 26.
Lallemand, 193.
Laloux, 130.
Lambert, 71.
Lamberts (de), 47. 116, 127, 128, 149. 151, 172, 174, 176.
Lamberty (de), 123.

Lambiette, 225.
Lambillon, 5, 17, 22, 33, 54, 62, 63, 83, 94, 104, 116, 128, 166.
Lamblet, 40, 64, 73, 94.
Lamblotte, 52.
Lambotte, 194.
Lamboy (de), 208.
Lambrecht, 128, 132.
Lamotterie (de), 79.
Lande (de), 18.
Landin (de), 12.
Landre (de), 120.
Langelé, 59, 162.
Lannoy (de), 40, 50, 68, 69, 75, 79, 82, 100, 106, 109, 120, 126, 162, 170, 188, 202, 203, 227, 229.
Laperle, 8.
Lapierre, 102.
Lara (de), 109.
Lardenois, 188, 195.
Larochefoucauld (de), 103.
Larsimont, 203.
Lasso de la Voga, 140.
Latines, 63, 201, 228.
Latour, voy. *Tour*.
Lauraguois (de), 178, 204.
Laurent, Lorent, Lorain, 136, 140, 185, 218, 224.
Laverne (de), 44.
Lavigne, 40, 69, 100, 110, 134, 143, 179, 181, 184, 189, 201, 204, 233.
Leau (de), 145, 154, 167.
Lebeau, 11, 58.
Leblanc, voy. *Blanc*.
Lebrun, 18, 33, 68, 88, 175, 201.
Lecocq, voy. *Cock*.
Lecomte, 200.
Leduc, 84.
Leefdael (de), 38.
Lefèvre, 163, 165.
Legillon, 183.
Legros, voy. *Gros*.
Leloup, 53.
Lemaire, 173, 178.
Lemède (de), 2, 22, 29, 41, 101, 137, 138, 140, 143, 145, 157, 158, 173, 189, 201, 204, 211, 219, 221, 225, 226, 229, 233.
Lemmens, 42.
Léon, 59. Cfr. *Leyon*.
Léonard, 125.
Leritier, 182.
Lerneux (de), 54, 55, 69, 102, 177. Cfr. *Lerneux*.
Lerond, 16, 39, 63, 175, 178, 186, 187, 211. Cfr. *Lurond*.
Leruth, voy. *Ruth*.
Lescrinier, 42.
Lesire, voy. *Sire*.
Levignen (de), 203, 204.
Lewaite, 84.
Lewe (de), voy. *Roose*.
Leyon, 124.
Libert, 20, 168, 226.
Lichtervelde (de), 208.
Licot, 129.
Liedekerke (de), 147, 177, 189, 207, 227.
Liége (de), 42.
Lien, 142, 212.
Lierneux (de), 73, 205, 227, 228.
Ligne (de), 14; 109, 135, 175, 209, 227.
Limminghe (de), 166, 178.
Linart, 116, 151.
Linden (de ou van der), 84, 132.
Lindeman de Nevelstein, 31.
Lisogne (de), 92.
Liverlo (de), 91, 108.
Lobkowitz (de), 198.
Lochon (de), 33, 51, 137, 145, 152, 164, 170, 173, 178.
Locquenghien (de), 67.
Loie (delle), voy. *Delloye*.
Loiseau, 110, 137.
Lonchin (de), 48, 58.
Longchamps (de), 36.
Longfils, 2, 34.
Longueval (de), 17.
Loo (van der), 45.
Looz-Corswarem (de), 136, 160, 168, 169, 177, 198, 204, 205, 213 à 215, 218, 221, 224, 226, 229 à 232.
Lorain, voy. *Laurent*.
Lorraine (de), 19.
Louette, 151.
Louis, 42, 71, 85, 116, 161, 163, 165.
Louviau, 229.

Louvrex (de), 6, 102.
Loyers (de), 12, 29, 34, 37, 54, 57, 67, 89, 134.
Loze, 173, 185.
Lucas, 32, 129, 152, 168, 191, 195, 218, 234.
Lucion, 111.
Lupsin, 71, 117, 169.
Lurond, 18, 71. Cfr. *Lerond*.
Lyes, 203.

## M.

Machuré (de), 163.
Madron (de), 5, 12.
Maes, 46.
Maffei (de), 44.
Magis, 57.
Mahan, 225.
Mahaux, 189, 201.
Mahy, 22, 127.
Maiken (de), 223.
Maillart (de), 1, 3, 18, 23, 38, 57, 62, 118, 120, 124, 137, 149, 172, 224.
Maillen (de), 13, 31, 42, 44. 48, 64, 71, 85, 93, 95, 120, 137, 139, 140, 151, 155, 159, 161, 166, 184, 185, 192, 220, 221, 229.
Mailly-Mamesse (de), 73, 74, 77, 81, 83. 91.
Malcorps, 16.
Malevé, 65, 100, 132.
Malfroid, 134.
Malotteau, 88, 110, 113, 115, 142, 171, 178, 205, 218, 231. Cfr. *Maroteau*.
Malpas, 91.
Mandua, 6.
Marbais (de), 1, 23, 29, 38, 43, 54, 62, 64, 78, 164, 166, 169, 171, 183, 186, 189, 195, 218.
Marchal, 24, 42, 71, 151, 194. Cfr. *Maréchal*.
Marchant, 135, 184, 196, 202, 218, 234.
Marche (de), 11, 66, 75.
Marck (de la), 11, 16.
Maréchal, 24, 54, 63, 88, 97, 116, 132.
Marée, 185, 187, 206, 207, 222.
Maret (de), 16.
Marin, 180, 202.
Marinex, 7, 18, 120, 172.
Marmaux, 7.
Marneffe (de), 16, 85, 114, 185, 195, 207, 225, 227.
Maroteau, 75.
Marotte (de), 47, 77, 82 à 85, 104, 123, 159, 163, 181, 197, 216.
Marsle, 11.
Marteau (du), 35, 112.
Martigni (de), 154, 156.
Martin, 22, 23, 29, 42, 152, 212.
Marully (de), 151, 208.
Masbourg (de), 102.
Masmines (de), 178.
Masny (de), 176.
Massart, 42, 89, 98, 103.
Massau, 116, 197.
Masset, 220.
Mast, 39, 71.
Mastaing (de) 76, 84.
Mathieu 66, 113, 145, 152, 163, 187, 193, 212.
Matholet, 14, 54, 87, 111, 114.
Mathy, 42.
Mattagne, 10, 13, 40, 56, 84, 109, 140, 147, 150, 164, 185.
Maucour (de), 11, 74, 75, 100, 101, 102, 124, 144.
Maulde (de), 78, 96, 101, 145.
Maurenne (de), 220.
Maurissen, 197.
Mayerie (de la), 82, 83.
Mazure, 88, 203.
Méan (de), 3, 63, 73, 86, 93, 94, 127, 153, 172, 174, 182, 195, 201, 205, 208, 220.
Mède (le), voy. *Lemède*.
Meer (van der), 185, 187.
Meghem (de), 140, 143, 215.
Mélart (de), 5, 11, 13, 34, 35, 38, 39, 43, 45, 55, 86, 96, 99, 118, 128, 177.
Meldeman (de), 87, 111, 150, 157, 177, 190, 197, 205, 211, 215, 222.
Melin, 71, 146.

Melmant, 55.
Melon, 150.
Mélotte (de), 139, 167, 233.
Melun (de), 18, 79, 209.
Menrade (de), 18.
Menu, 128, 154.
Mercamier, 9.
Mercy-Argenteau, 94, 205, 215.
Mereaude (de), 51, 76.
Merlin, 184, 186.
Mérode (de), 17, 20, 45, 47, 52, 57. 59, 60, 72, 81, 102, 103, 106, 123, 134, 136, 141, 160, 168, 178, 184, 186, 191, 209.
Mesnil (du), 29, 32, 46, 76, 124, 127, 147, 196, 234.
Messin, 4, 35, 112, 126, 141, 154.
Mettecoven (de), 108, 115, 120, 156, 158, 170, 219, 223.
Metteman, 108.
Meulx, Mieulx, 145, 150, 194, 196.
Meunier, 130, 131, 132. Cfr. *Munier*.
Meurice, 194.
Mewen (de), 136, 223, 231.
Meyboum, voy. *Neyboum*.
Michaux, 11, 156, 180, 198, 206, 222.
Michel, 147, 180.
Michotte, 56, 89.
Middelbourg (de), 103.
Mignon, 11, 13. 34. 70, 87. 106. 156.
Minée de Fontbaré, 72, 76, 92, 177, 207, 211, 227, 229.
Minet (de), 2, 3, 8, 9. 23, 27, 30, 34, 44, 89, 90, 183, 195, 206, 209, 213, 227.
Mineur (le), 31, 69, 100, 110.
Minicq, 75.
Minot, 43, 117, 151.
Misson, 17, 20, 29, 30, 35, 41. 42, 76, 77, 88, 89, 121, 127, 135, 148, 151, 157, 160, 164, 179, 182, 189, 201, 229, 233, 234.
Mock (de la), 6, 102, 121.
Moescops, 231.
Moitrey (de), 177, 178, 188, 193, 200, 202.
Molbeeck, 144, 183.
Molin (de), 42.
Molinet (de), 131, 137, 156.
Molle (de), 13, 18, 27, 46, 47, 77, 98, 109, 203.
Monart, 184, 196.
Monceaux (du), 22.
Moniot (de), 1, 12, 16, 18, 33, 48, 53. 60, 67 à 69, 76, 95, 111, 116, 117, 120, 125, 127, 134, 161, 168, 197, 233.
Monnier, 139.
Monnoier, 157, 229.
Mont (du), 34, 37, 42, 49, 76, 109, 118, 129, 130, 160.
Montaigne, 121.
Montellano (de), 141, 224, 227.
Montigni (de), 169.
Montjoie, 113, 121.
Montmorency (de), 84, 102, 103, 125, 154, 178, 184, 187, 209, 232.
Montpellier, (de), 26, 80, 89, 103, 104, 120, 121, 136, 138, 144, 146, 147, 156, 158, 159, 161, 172, 177, 183, 185, 192, 194, 201, 211, 218, 225, 228, 230, 231, 234.
Morbeck (de), 212, 213, 230.
Morcourt, 100.
Moreau (de), 8, 16, 47, 59, 80, 97, 110, 130, 135, 151, 156, 161, 162, 168, 175, 186, 193, 198, 206, 225.
Moretus, 206, 226, 232, 233.
Mormaux, 6.
Motte (de la), 217.
Motte-Vauvert (de la), 197, 210, 211, 212, 216, 226, 228.
Motterie (de la), 120, 162.
Mouchy (de), 128, 134, 140, 161.
Moulinet, voy. *Molinet*.
Moustier (de), 14.
Mozet de Grune (de), 51, 60, 120, 133, 161, 192, 199.
Muller (de), 15, 98.
Muniez, 5, 157, 165, 193. Cfr. *Meunier*.
Mutzenick, 70.
Mylius (van), 174.

## N.

Nagelmackers, 200.
Nalenne (de), 73.
Nalines (de), 178, 183, 186.
Namur (de), 4, 13 à 15, 17, 19, 20, 22, 25, 38, 39, 42, 45, 53, 82, 94, 107, 112, 114, 115, 118, 119, 128, 133, 142, 160, 180, 189, 190, 192, 195, 196, 198, 201 à 203, 205, 208, 216, 221.
Nassau (de), 14, 49 ,125, 130, 141, 172, 173, 177, 188, 200, 214, 215, 217, 231, 232.
Navay, 146.
Nedonchel, 193.
Neef (de), 182.
Negri (de), 169.
Nelis, 73, 90, 147, 148, 168, 180, 198.
Nettines (de), 192.
Neuf (de), 167, 224.
Nève, 42.
Néverlée (de), 28, 51, 115, 121, 175, 214.
Néversée (de), 47.
Nicolaï, 119. 130.
Nieubom, Neyboum, (de), 92, 179, 190, 206, 211, 227.
Nieuhoven (de), 25, 57, 62, 110, 115, 164.
Nihon, 113, 140, 216, 222, 230.
Noadrée (de), 32, 64, 68, 191.
Noel, 42, 116.
Noircarmes (de), 44, 45, 48, 53, 64, 73, 74.
Nolet (de), 11, 204.
Nolle, 91.
Nopere, 88, 95.
Noot (vander), 69.
Nottes (de), 96.
Noust, 78, 113, 209, 234.
Noyelle (de), 81.
Nuremberg (de), 7, 12, 21, 41, 53, 54.
Nys, 134, 158, 197.

## O.

Obin (d'), 192, 216.
Ochain (d'), 123, 131, 183.
Odren, 138.
Ogier, 116, 151.
Oignies (d'), 77, 148, 179, 191.
Oleovergain O' Brien, 166.
Onoz (d'), 142, 214.
Ooms, 35.
Ophain (d'), 124.
Orange-Nassau (d'), 134, 140.
Orban, 42.
Orjo (d'), 10, 16, 17, 24, 55, 67, 68, 123, 133, 136, 147. 212.
Osmal (van), 134.
Ostin (d'), 95.
Otreppe (d'), 9. 42, 71, 98, 101, 114, 116, 123, 211, 223, 224, 227.
Oultremont (d'), 5, 8, 20, 25, 26, 40, 61, 62, 67, 100, 101, 126.
Oyembrugge (d'), 4, 10, 20, 34, 59, 111, 133, 142.
Oyens (d'), 29.

## P.

Paheau (de), 25, 26, 41, 47, 51, 58, 61, 70.
Paillet, 162.
Paire (de), 17.
Paix (du), 133.
Paludé, 40, 49, 181.
Paque, 216.
Paradis (de), 39.
Parcq (du), 120.
Parda, 50.
Parent, 17, 93.
Parfonry (de), 198.
Parmentier, 66, 75, 78, 116, 142, 151.
Pas de Wonck (de), 138, 219.
Pasquet, 71, 155, 173, 180, 194, 220, 222.

Pasquier, 26, 151, 161, 165, 171.
Pasquot, 66.
Patrocinio d'Aremberg (del), 51, 109.
Paubon, 203.
Paul, 129, 155, 193, 229.
Paulus, 42.
Pechir, 90.
Pellicorne (de), 100.
Pellisonnier, 31, 41, 87, 89, 100, 108, 111, 125, 127, 150, 157, 158.
Penasse, 109.
Perle (de la), 65.
Pernette (de), 58.
Perpère, 97.
Petiau, 171, 229.
Petit, 19, 44, 45, 71, 92, 98, 129, 149.
Petithan, 145, 159.
Petit-Jean, 151.
Petit-Roy, 11.
Pexherea, 7.
Philippart, 2, 53, 55, 79, 92, 108, 128, 133, 151, 153, 210.
Picard, 12.
Pieltemps, 116, 151.
Pierart, 152, 159, 160.
Pieton, 216.
Piette, 65, 116, 221.
Pignatelli, 65, 133, 138.
Pimpurniaux, 42, 52, 112, 129, 133, 140, 145, 159, 163, 185, 193.
Pinchart (de), 1, 23, 51, 56, 60, 62, 97, 112, 123, 130, 134, 161, 192, 199.
Piot, 117.
Pircard, 221.
Pire, 43, 151.
Piret, 49, 110, 124, 137.
Pirson, 17, 93.
Pirotte, 44, 47, 111, 138, 221, 227.
Pladius (Van), 194, 214, 216.
Plompteux (le), 75, 217.
Polchet, 13, 16, 19, 117, 145, 146, 149.
Poncel (du), 49.
Poncelet. 12.
Poncheaux (du), 29, 33, 67, 79.
Pont (du), voy. *Dupont*.
Ponty (de), 29, 33, 53, 54, 57, 96, 98, 101, 102, 136, 138, 139, 141, 143, 147, 155, 156, 160, 162, 166, 181, 184, 189, 207, 209, 212, 216, 226.
Porlzigk (de), 199, 203, 205.
Posson, 10, 31, 52, 64, 71, 76, 116, 196.
Potestat (de), 14, 106, 107, 135, 157, 158, 198.
Pottelet, 2, 15, 30, 104, 107, 111, 170, 195.
Pottevin, 198.
Pottier (de), 12, 29, 32, 33, 37.
Pouilly (de), 12.
Préalle (de), 14.
Preille (de), 86, 109, 232.
Prez (de), 17, 35, 37, 46, 54, 94, 129, 146, 152, 156, 181, 210.
Proly (de), 212, 213.
Propper (de), 52, 80, 95, 176, 192, 218, 219, 232, 233.
Provis, 116, 152.
Prudhomme (de), 200, 202, 204.
Puis (du), 34.
Puissant, 71, 96, 114, 154.

## Q.

Quarré (de), 4, 43, 45, 120, 157, 170.
Quérité, 113, 114, 118, 133, 135, 137, 203.
Querwet, 116, 152.
Quickelberghe (de), 189, 218.
Quiévrain (de), 13, 47, 81 à 83, 85, 159, 160.
Quinard, 15, 41, 64, 66, 116, 128, 169, 189, 233.
Quinet, 84, 141.

## R.

Rache (de), 143, 158, 161.
Radu, 42.

Rahier (de), 186, 203, 204.
Ramelot, 150, 212, 222.
Rampenne (de), 35, 38, 45, 55, 92, 107, 115, 196.
Ramquin, 85, 156, 158.
Ransonnet, 132, 177.
Rasoire, 83.
Rasquin, 42, 71, 117, 129, 135, 148, 157, 165, 182, 193, 195, 217, 220.
Rasse, 42.
Rats (le), 2, 8.
Rause, 169.
Ravigna, 151.
Raymond, 9, 151, 167, 193, 194, 196, 199, 202, 225.
Regnard, 220. Cfr. *Renard.*
Rembach (de), 7, 16, 47, 59, 60, 68. 81, 106, 107.
Remy de Herves, 12, 16, 20, 65. 79. 112. 114, 157, 168, 175.
Renard, 1, 12, 153, 165. Cfr. *Regnard.*
Renaux, 42.
Renesse (de), 24, 199.
Renette, 103.
Renier, 71.
Renotte, 122.
Renson, 90, 147. 148, 155, 168. 176, 180, 182, 198, 225, 228, 234.
Résimont (de), 92.
Resves (de), 112.
Reumont, 117, 151.
Ribeaucourt, 117, 151.
Richald dit Velleux, 25.
Richir, 3, 74, 147, 230.
Rieu (du), 66.
Rifflart, 71, 116, 151.
Rigault. 63, 151.
Ripet, 67.
Rique (le), 199.
Rivière (la), 41, 151.
Rivière d'Arschot (de), 17.
Robecq (de). 228.
Robert, 42, 180, 200, 227, 231.
Roche (de la), 82.
Rochette, 42, 71, 114, 116, 206.
Rodoan (de), 47, 144.
Rohan (de) 79, 82, 85, 209.
Roisin (de), 199.
Roland, 71.
Roly (de). 6, 54, 68, 73, 183.
Romain, 73, 90, 141, 157, 195.
Romerval (de), 230.
Romignée (de), 10.
Romrée (de), 34, 85, 108, 118, 125, 139, 148, 201, 210.
Rondeau (du), 75.
Ronnet (de), 5, 11, 16, 131.
Ronquier (de), 21.
Roose de Lewe (de), 3, 5, 17, 18, 45, 48, 53, 66, 67, 140, 173.
Roose de Baisy, 193, 214.
Roosse de Bouchaut, 213.
Roost (de), 59.
Roquet. 178, 197.
Rosart, 27.
Rosée (de), 91, 106, 168, 174, 189, 224.
Rossius d'Humain (de), 165.
Rouffe, ou Ruffe, 59, 63, 65, 74, 129, 130, 135, 148, 150, 153, 156, 165.
Roufflart, 42, 71.
Rougrave (de). 157, 158.
Rouière, 44.
Rouillon dit Castaigne, 7, 12, 18, 21, 29, 32, 49, 54, 72, 78, 89.
Rousseau, 66, 175, 212.
Rouveroit (de), 40, 116, 166, 185.
Roye (de), 103.
Rubempré (de), 122.
Rue (de la), 23, 24, 42, 56, 69, 111, 168, 179, 190.
Ruelle (delle), 54, 102.
Ruet, 218.
Ruffe, voy. *Rouffe.*
Ruiz de Castro, 205, 206.
Ruth (le), 181, 182.
Ruysbrœck, 118.
Ry (du), 22, 60, 61, 112, 141, 151.

## S.

Sacré, 10, 11, 50, 62, 116, 171.
S^t-Ableghem, 91.

St-Germain (de), 158.
St-Hubert (de), 32, 42, 50, 103.
St-Remy (de), 213.
Saintes, 218.
Salasar, voy. *Sanchez*.
Salduena, 135, 163.
Salmier (de), 73, 78, 96, 101.
Salpin, 28, 29, 63.
Samson, 49, 106. 118.
Sanchez de Salasar, 13, 15, 70, 93.
Sansin, 61.
Saren (de), 221.
Sart (du), 179.
Sarton, 63, 80, 115.
Savari (de), 184.
Scailteur, 111.
Scayes, 70, 136, 138, 145.
Schilder, 171.
Schleswig-Holstein, 45.
Schonhove (de), 38.
Schroots, 80, 125.
Schuren (de), 189.
Scochart (de), 25, 26, 51, 69, 194, 199.
Scoville (de), 59.
Semalle, 63.
Seny (de), 15.
Senzeilles (de), 47, 181, 183, 201.
Septfawes (de), 66.
Seraing (de), 5, 15, 35, 80, 93, 101, 102, 105, 107, 182, 183, 187, 201, 226.
Serclaes (t'), 21, 24, 33, 36, 38, 39, 59, 61, 70, 84, 87, 88, 93, 97, 112, 151, 154, 157, 183, 184, 205, 206, 208, 213, 227.
Seret, 42.
Serome, 33, 119, 172.
Servais, 71, 103, 111, 117, 138, 151, 217.
Sévery (de), 30, 35, 37, 74, 110, 112, 133, 160.
Simon, 50, 121, 151, 196, 212.
Siot, 151.
Sire (de et le), 55, 83, 86, 101, 104, 105, 108, 109, 143, 175 à 177, 201, 217.
Sketters, 111, 114.
Skeuvre (de), 194.
Slins (de), 13.
Sluze (de), 158.
Smackers (de), 28, 77, 84, 104, 106, 137, 166, 169, 173.
Sohlern (de , 155, 199
Solis (de), 109, 135, 141, 163, 227, 230.
Soloz, 43.
Somme (de), 35, 125.
Son, 7, 22, 27, 30, 94, 104, 139.
Sonnoy (de), 109.
Soulet, 88.
Soumagne (de), 105.
Sourdeau (de), 18, 68, 99, 101, 153, 168, 188, 213.
Souvet (de), 51.
Soy (de), 25, 100, 152.
Spangen (de), 23, 34, 39, 67, 93, 109, 119, 128, 144, 169, 199, 227.
Specman, 37, 92, 209, 221.
Spex (de), 131.
Spinsmaille, 65, 100, 132, 156 à 158.
Spontin (de), 18, 27, 34, 36, 38, 58, 67, 105, 106, 129, 131, 134, 142, 144, 154, 173, 174, 176, 184.
Stael, 9.
Stalins, 41.
Stamer (de), 15, 27, 47, 84, 87, 89, 103.
Stapleau, 27, 30.
Stapsoul, 88, 157, 215.
Stassart, 120, 121.
Stay (van der), 7, 12, 54.
Stelandt (de), 120, 150, 162, 200, 202, 204.
Stembert (de), 35, 38, 167, 201 à 204, 216.
Stevart, 234.
Stevels, 99.
Stevenart, 116, 151.
Stiennon, 95, 129, 134, 206.
Stier (de), 64, 121 136.
Stiernart, 151.
Stiernon, 151, 173, 205.
Stievenet, 116.
Stockem (de), 107, 117, 125.
Stordeur (de), 110.
Storz, 193.
Stram (de), 34.
Straten (van der), 131, 139.
Strickland (de), 94, 122.
Strozzi (de), 82.
Suarlée (de), 181.
Surici (de), 213, 226, 227.

Surlet (de), 47, 127, 174.
Suys, 199.
Swieten (van), 208.
Swinnen, 15, 30, 44, 80, 85.
Sylva (de), 109.

## T.

Tabaquet, 31.
Tabolet (de), 1, 4, 48, 99, 127, 142, 143.
Tahir, 113, 151.
Tamison (de), 25, 28, 29, 30, 39, 46, 57, 62, 63, 108, 110, 123, 155, 158, 164, 234.
Taquet, 151.
Tarsiennes (de), 36, 88, 121, 208.
Tarte, 178, 182, 186, 192, 194, 197.
Tassoul, 135.
Taviers (de), 27, 46, 49.
Tayart, 152.
Tayenne, 41, 47, 88, 89, 121, 152, 164, 183, 221, 227.
Templeuve (de), 199.
Tenche (de), 88, 97.
Tescheur, 213, 220.
Therasse, 42.
Theux (de), 121, 135, 141, 150.
Thiant (de), 122.
Thibaut, 6, 87, 150, 191, 194, 203, 212, 217.
Thier (de), 21, 66, 75, 92, 129, 168, 192, 195, 219.
Thierme (de), 223, 225.
Thiernagant, 200.
Thierry, 70, 104, 179. Cfr. *Thiry*.
Thiran de Villers, 188, 223.
Thirimont (de), 26, 51, 69, 84, 194, 199, 228.
Thirion, 233.
Thiry, 14, 169. Cfr. *Thierry*.
Thisquin, 153, 158.
Thomas (de), 2, 12, 33, 37, 44, 106, 132, 221.
Thuillier, 30.
Thumery (de), 36.
Thys, 193.
Tiége (de), 91. Cfr. *Tige*.
Tige (de), 116.
Tignée (de), 4, 9, 19, 20, 22, 29 à 33, 37, 52, 56, 61, 76 à 78, 90, 107, 171, 185.
Tilly (de), 99. Voy. *t'Serclaes*.
Tinlot (de), 200, 215, 232.
Toisoule (de), 42, 71, 116, 151.
Tombelle, 144.
Tombeur (le), 15.
Tour (la), 61, 83, 93, 105, 170.
Trasignies (de), 136.
Trau (de), 15, 26, 36, 39, 45, 52, 60, 97, 105, 113, 166.
Tressogne, 39, 45, 125.
Trieu (du), 40.
Trinchy (de), 119.
Trips (de), 40.
Trixhe (de), 47. Voy. *Woot*.
Troye, 12.
Tru (de), 35, 37, 38, 65, 89, 92, 112, 119, 133, 146, 187, 198, 209, 216, 221.
Try (de), 18, 45, 55.
Turlot, 194.
Tutelaire, 8, 13, 19, 48.

## U.

Udekem (d'), 159, 163, 207, 210, 211.
Uffel (van), 137, 139, 140, 152, 162.
Ursel (d'), 100.
Uten, 2, 36, 37, 64.

## V.

Vaes, Voes, 42, 71, 116, 122. Cfr. *Vaus*.
Val (del), 125.
Valengin (de), 27.
Valenthout, 42.

Valentin, 48, 50. Cfr. *Valtin.*
Valtin, 42, 61, 71, 116, 151.
Vanuffel, voy. *Uffel.*
Varick (de), 5, 17, 18, 51. 95, 98, 99, 179. 185, 187, 228.
Variot (de), 88, 133, 145.
Varo de Maigny (de), 72, 91, 92.
Vaubreson (de), 128, 177.
Vaus, 94, 151, 191. Cfr. *Vaes.*
Vauvert, voy. *Motte.*
Vecquemans, 45.
Velaine (de), 42, 90.
Vélart, 42.
Velde (van de), 4, 22, 26, 67, 68, 120, 162.
Velleux, voy. *Richald.*
Verdcheval, 59, 116, 151.
Verdussen, 192.
Vergnies (de), 84.
Verlaine, 231.
Verre (de la), 45, 71.
Veseren de Schabrouck (de), 172.
Vierves (de). 211.
Vigne (de la), voy. *Lavigne.*
Ville (de), 13, 27, 65, 70, 90, 125, 145, 149, 150, 153, 163, 187.
Villegas (de), 7, 25, 102, 116, 117.
Villenfagne (de), 6, 21, 30, 127, 142, 200, 224, 226.
Villers (de), 31, 46, 47, 58, 121, 124, 144, 158, 188, 195, 197, 198, 220. 221, 223.
Villeval, 109, 124, 134.
Vireille (de), 176.
Viroux, 152.
Vischer (de), 7, 34, 41, 207.
Vivier (du), 68, 79, 185, 192. 218. 230.
Voes, voy. *Vaes.*
Vogelsank (de), 173, 219.
Volckerschoven, 98, 99.
Voorst (de), 136.
Vooze, 56.
Vrerix, 104.

## W.

Wachtendonck (de), 177.
Wadeleux, 3.
Waha (de), 8, 13, 30, 32, 36, 53. 55, 69, 73, 77, 83, 86, 103, 105, 106, 127, 137, 140, 181, 195, 234.
Wal (de), 28, 94, 110, 131, 132, 139, 164, 170, 200, 228.
Walcour (de), 68, 80.
Walhaing, voy. *Dubois.*
Walletz (de), 62, 63, 88, 97, 123.
Waloff, 43.
Waltiers. voy. *Wauthier.*
Wandre (de), 73.
Waret (de), 44, 45.
Warnant (de), 8, 25, 26, 106.
Warnotte, 42, 116.
Wasseige, 52, 220.
Wasservas (de), 4, 14, 34.
Wassinac (de), 38.
Watelet, 57, 146, 187.
Watho, 71, 116, 135, 151.
Watteville (de), 166.
Wauthier, 10, 30, 39, 41, 48, 50, 56, 76, 88, 96, 98, 117, 151, 159, 160, 176, 221.
Weire (de), 197.
Wellens, 206.
Werde (van), 64, 100, 106.
Wérion, 117.
Werve (van de), 214.
Wespin (de), 15, 21, 26, 29, 67, 79, 83, 86, 110.
Westerlo (de), 122.
Wever (de), 134.
Wied (de), 123.
Wierix, 15, 27, 30, 36, 44, 62, 78, 80, 84.
Wignacourt (de). 50, 82, 106, 109, 115, 126, 135, 164, 224, 227, 230.
Wilhau (de). 55.
Willebroeck, 38, 44, 56, 77.
Willemart, 194.
Williame, 215.
Wilmain, 141.
Wilmet, 154, 172, 184, 186.
Wilmonde (de), 133.
Wiltheim (de). 56, 58, 61.

Witte (de), 232.
Wittenhorst (de), 81.
Wobreson (de), voy. *Vaubreson.*
Wodon, 1, 123, 154, 191, 230.
Wœlmont (de), 9, 69, 75, 101, 102, 104, 118, 122, 160, 186, 187, 192, 215, 216, 219, 224 à 226, 229, 231.
Wolf, 31.
Woot de Trixhe, 15, 58, 131.
» de Tinlot, 99, 169.

## Y.

Yernaux, 44, 47.
Ymelot, 93.
Yve (d'), 13, 17, 19, 21, 26, 27, 33, 38, 39, 42, 44, 48 à 50, 67, 70, 88, 97 à 99, 105, 124, 131, 137, 156.
Yvoy, 120, 121.

## Z.

Zeberg (de), 50, 100.
Zomberg (de), 84.
Zoude, 83, 105, 111, 118, 158, 174, 214.
Zuallart (de), 8, 12, 31, 54, 58, 60, 61, 63, 95, 102, 105, 110, 113, 167, 189.
Zuniga-Henriguès, 21, 25, 28, 50, 51, 109, 206.

# NOMS DE LIEUX [1].

## A.


Achène, 181.
Acoch à Loupoin, près Genappe, 15. 17, 18, 67, 140, 193.
Acos, Acosse, 37, 61, 73, 82, 90, 112, 148, 156, 159, 160, 163, 171, 180, 198, 207, 210, 211, 213, 220. Voy. *Barse, Ciplet, Ladmirant, Renier-Tombe.*
Ahin et St-Léonard, 54, 67, 81, 82, 91, 166, 178. Voy. *Tour-aux-Vaches.*
Aische-en-Refail, 23, 68, 79, 102, 107, 113, 119, 143, 150, 167, 182, 224. Voy. *Respaille, Bolloy.*
Aix, 223.
Alloux de Tamines, 30, 32, 195, 197, 228.
Ambresin, 3, 5, 11, 13, 16, 28, 43, 71, 74, 87, 89, 112, 114, 120, 130, 146, 150, 162, 194, 195, 200, 202, 204, 225, 227, 230. Voy. *Perroy.*
Ambresineau, 11, 43, 112, 130.
Amée, 55, 91.
Andenne, 77, 200, 226. Voy. *Chavaigne, Burdinne.*
Andoy, 21, 79, 83, 103, 110, 128, 136, 167, 202.
Anhée, voy. *Senenne.*
Annevoie, 16, 89, 121, 159, 185, 201.
Anthée (ban d'), 99, 111, 126, 174,
Aracourt à Meux, 79, 97, 110, 112, 130, 136, 140, 161, 185, 199.
Arbre, 7, 68, 78, 119, 152, 169, 181, 206.
Arche, 43, 227.
Argenton, abbaye, 72, 131, 154, 181.
Artet, 15, 17, 19, 26, 126, 129, 131, 135, 153.
Arville, 71. Voy. *Mont.*
Assesse, 172.
Assonville, 25, 131, 135, 153.
Atrive et Crupet à Ohey, 15, 93, 101, 105, 119, 122, 131, 132, 139, 140, 178, 184, 185.
Aubrive, winage. Voy. *Thuin, Lalain.*
Auvelois, 5, 140. Voy. *Obais.*
» -le-Voisin, 150, 153, 193, 214.
Avillon-Fayl (trieu d'), 13, 93, 98, 99, 107, 149, 165, 191.
Avin, 61, 178. Voy. *Blokus.*


## B.


Bachet, cense, 164.
Balâtre, 86, 138, 139, 141, 162, 210, 212, 226, 232, 233.
Barcenalle, 35.
Barchifontaine, 48.
Barchon, 156.


[1] Voyez aussi, pour les noms de lieux, la table des noms de personnes.

Bardouille, bois, 23.
Barré à Wangenie, 31, 136, 165.
Barse à Acos et Hanesse, 23, 24, 112, 130.
Basseille, voy. *Boisseille.*
Bauwigny, 69, 101, 104.
Beaufau-Henri, 85.
Beaufau-Mariette. 72, 131, 154, 181.
Beaufort, 27, 32, 54, 64, 67, 82, 89, 91, 166, 178, 190. Voy. *Louvegnée, Gives, Rieudotte.*
Beaumont à Joncret, 22, 166.
Beauraing à Moxhe, 131, 137, 152, 178.
Beez, 12, 61, 146, 149, 179, 190, 191, 193, 214.
Belgrade, 171. Voy. *Maison blanche.*
Belœil. 14. 72, 175, 184, 186.
Bergilez, 47, 127, 128, 147, 172, 174, 176.
Berlacomine, 86, 139, 162, 207, 212.
Beuzet, 38, 44, 45. 56, 78, 105, 118. 136, 146.
Bierwart, 38, 56, 82, 85, 112, 126, 129, 130, 151, 198.
Biesme, 31, 33, 34, 39, 49, 51, 86, 88, 98, 111, 118, 138, 139. 145, 148 à 150, 154, 162, 164, 175, 176, 180, 183, 185, 221, 222, 227, 229, 231. Voy. *Vaux, Petit-Sart.*
Biesme-Melet, 6, 7, 67, 109, 119, 144, 169, 227.
Biesme-la-Colonoise, 3, 6, 32, 35 à 37, 41, 46 à 49, 74, 77, 88, 121, 152, 197, 217, 233. Voy. *Chockier, Coultures-Godart, S.-Séverin.*
Biesme-ale-Ransart, 44, 64, 79, 163, 164.
Biesme et Oret, moulins, 212.
Biesmerée, 65, 70, 149, 187, 232.
Bioulx, 10, 13, 27, 34, 81, 111, 130, 156, 193, 225.
Blanche maison, voy. *Grimsée.*
Bleret à Corenne, 178.
Blockhus à Avin, 70, 106, 135, 156, 233.
» à Marsinne, 178.
» à Vedrin, 51.
Boignées, voy. *Velaines.*
Boilhe, 80.
Bois-de-Villers, 39, 46, 56. 61. 80, 96. 110. 116, 124, 126, 135, 167. 194. 199, 202.
Boisseille, 22, 97, 108, 140, 167, 181, 202,
Bokaing. Cfr. *Boquet.*
Bolines lez Harlue, avouerie, 29, 63, 65, 132, 143, 190, 214, 215, 219, 231.
Bolloy ou Boulois à Aische en Refail, bois, 15, 30, 86.
Bolwerque, voy. Namur.
Bonneffe, 27, 56. 66. 75, 78, 82, 130, 142, 181, 196.
Bonneville, 4, 12, 19, 30, 32, 57, 58, 60, 61, 63, 77, 78, 90, 107, 115, 168, 185. 192, 218, 224.
Bonnine, 10, 104, 107, 144, 151, 154, 206, 207.
Boquet à Bovesse, 50, 53, 139, 140, 169, 198, 200, 218, 224.
Bornhem, 171.
Bossières, 21, 44, 70, 87, 93, 106, 112, 132, 152, 154, 169, 170, 181, 201, 210. 213. Voy. *Malmaison.*
Bossimé, 38, 112, 129, 130.
Boteyt, 34, 85, 154, 156, 166. Voy. *Bourlotte, Tongrinne.*
Bouchoven, 205.
Bouges, 206, 207.
Bourlotte (la), cense, 85, 125.
Bourseigne, 193, 213, 215.
Bousalle, 168, 200, 226.
Boussu en Hainaut, 24, 71, 149.
» en fagne, 82.
Bouvignes, 65. Voy. *Mets.*
» moulin, 12, 153, 195, 197. 220, 223.
» cervoise ou afforage, 21, 59. 74, 130, 132.
» Chapelle du château, 54. 146, 163, 225.
» Sépulcrines, 118.
Bovesse, 6, 117, 118, 122, 139, 155, 160, 184, 194, 202, 222, 228. Voy. *Val, Boquet.*
Bovigny, 224.
Branchon, 3, 72, 75, 88, 133, 143, 145. 154, 167, 176, 213.
Brichebo, moulin, 65, 73, 90, 96. 100, 101, 132. 137, 141, 157, 158, 161, 162. 208, 212, 220, 228.
Brigodes, 145.

Brogne, abbaye, 4, 198, 208.
Brumagne, 164. 185, 186, 225.
Burdines, 28, 43, 77, 90, 92, 135, 143, 147, 156, 162, 170, 171, 172, 178, 200, 212, 214, 226. Voy. *Monsée, Keusserie, Rocée.*

## C.

Celles, voy. *Traulée.*
Celles à Vedrin, 10, 51, 163, 185, 192.
Chaltin, voy. *Schaltin.*
Chambellage du comté, 27, 84, 98, 103, 104.
Champion, 210. Voy. *Montagne.*
Chapeauval, 82, 85, 126, 129, 130, 195.
Chapeauville, 12, 47. 158.
Chapelle (la), 200.
Charleroy, 146, 209, 210, 219. Voy. *Châtelineau.*
Chastre, 7.
Château-Thierri, winage, 10, 13, 40, 49, 88, 124, 137, 156.
Châtelet, 82.
Châtelineau et Charleroy, 45, 96, 102, 103, 106, 114, 115, 141, 154, 178, 203, 204.
Chaudrons à Rosées (les), 19, 28, 30, 126, 174, 229.
Chaumont, bois, 81, 82.
Chavaigne à Andenne, bois, 12, 16, 66. 113, 131, 132, 140, 157, 216, 222, 229, 230.
Chavet à Lesves, 202.
Chesnoy à Spy (tour du), 69, 78, 119, 137, 139, 162, 199, 231.
Chestrevin, 12, 98, 174. Voy. *Herlem.*
Chockier à Biesme-la-Colonoise, 53, 81, 123, 191.
Ciplet à Acos, 85, 86, 135, 218, 234.
Cognelée et Jetteťoz, 24, 42, 158, 186, 210.
Colombier, voy. *Château-Thierry.*
Coraine, Corenne-lez-Flavion, 26, 73, 91, 126, 142, 149, 154, 166, 174, 182. Voy. *Bleret, Skeuvre.*
Corbais, 232, 233.
Corbeaumont en Marlaigne, 45, 103, 114, 145, 194, 196, 232. Voyez *Maison blanche.*
Corbion, 35.
Coria, bois, 52, 70, 75, 136, 147, 161, 194, 226.
Coria, sous Leuze, 138, 145.
Corroy, cense, 128, 155.
Cortil, 75, 86, 101, 226.
Cortil-Wodon, 9, 64. 104, 224.
Courcelles, 228.
Coulture-Godart à Biesme-la-Colonoise, 9, 44, 76, 77, 138, 149, 152, 167, 217.
Coulture et pêcherie de Sclayn, 65, 93, 142, 143, 144, 231.
Court-St-Étienne, 95, 179, 185, 187, 228, 230.
Couvin, dîme, 173.
Coux, 19, 49, 58, 74, 120, 121, 148, 168, 216, 233.
Crehen, 8, 145.
Crupet, 52. Voy. *Atrive.*
» à Wasseige, 98, 174.

## D.

Damid à Strud (pré), 181.
Dampremy, 190.
Darion, 80.
Daussoux, 11, 132, 139, 141, 148.
Dave, 25, 107.
Dave et Nanines, 50, 109, 135, 164, 224, 230.
Dave à Flavion, bois, 11, 16, 59. 60, 68, 106, 111, 126, 174.
» moulin, 21, 93.
Davels à Maclette, 101, 134.
Deminche, 8, 65, 115, 153, 171, 232.
Dhuy, 53, 180. Voy. *Fontaine.*

Dinant, 88, 97.
» hôpital, 64, 224, 226.
Dompierre dit Ham, 52, 130.
Dourbes, 149, 173.
Dourblemont, 102, 121, 166, 170, 176, 177, 180, 225, 227, 231.

**E.**

Éghezée, 42, 123, 134, 143, 144, 169, 179, 183, 186, 190 à 192, 205, 215, 216, 225. Voy. *Longchampiau.*
Elzée à Upigny, 29, 64, 86, 90, 180.
Emetines, voy. *Hemptinne.*
Emeville, 107.
Émines, 23, 56, 96, 98, 101. Voyez *Gloriette, Motte* et *Moxheron, Salerial.*
Ermeton-sur-Biert, 73, 107, 182, 197.
Erpent, 192, 199.
Escaille (l'), 143, 145.
Espinoy, 67, 155, 169, 179, 183, 195, 221, 222.
Evrehaille, 1, 3, 18, 33, 38, 105, 118, 120, 161, 224.
Evresquoy et Rosilly, 102, 205, 227, 228.

**F.**

Fairoul, 7.
Falaen, 179, 216, 217, 223, 225.
Fallais, 141.
Fallize (la), 55, 105, 153, 229.
Fallize à Rhines, 26, 91.
Fanué, 46, 48, 53, 66, 111, 140, 173, 177.
Faux, 15, 19, 21, 22, 29, 33, 37, 46, 57, 64, 73, 77, 78, 90, 107, 168, 171, 177, 185, 192, 231.
Fayal, 41.
Fayenbois, 46.
Fernelmont, 30, 38, 52, 112, 126, 129, 130.
Fero, 38, 44, 45, 51, 56, 60, 61, 77, 105, 111, 118, 135.
Feronbusch, 44.
Ferrat, 225.
Flavion, 115, 116, 126, 174. Voyez *Dave* et *Roland-Bonnier.*
Flawinnes, 17, 149, 153, 156, 184, 210.
Fléron, 36, 38, 43, 80, 96, 99. Voy. *Housaux.*
Fleurus, 10, 213, 221, 222, 226, 230, 233.
Flône, abbaye, 68, 80, 125, 188, 216, 218.
Floreffe, 8, 41, 48, 64, 81, 97, 100, 105, 115, 116, 140, 153, 171, 191, 202, 210, 231. Voyez *Pré-le-Comte, Manoir, Walwez.*
Florennes, 36, 60.
Floriffoux, 17, 48, 50, 72, 88, 89, 97, 124, 146, 149, 153, 184. Voy. *Fontaine.*
Florsée, 58.
Flun, 89, 100, 111, 151, 161.
Fontaine, 40.
» à Floriffoux, 164, 189, 218.
» à Dhuy, 189.
Fontenelle-lez-Walcourt, 50, 114, 159, 180, 183, 190, 194, 209, 211, 225.
Fontenoy en Condros, 37, 89, 112, 113, 119, 134, 146, 165, 187, 189, 190, 196, 201, 205, 208, 209, 216.
Fooz et Haye à Fooz, 110, 113, 115. Voy. *Wépion.*
Foy, 199.
Fraire, 149.
Francwaret, 56, 101, 127, 223.
Franière, 8, 65, 105, 115, 153, 171, 232.
Franquenée, 17, 26, 42, 88, 97, 98. Voy. *Tombois.*
Freyr, 98, 174.
Friset, 11, 51, 137, 139, 141, 148, 199.
Frocourt, 188, 215. Voy. *Longchampiau.*
Froidmont, 5, 18, 66, 140, 150, 153, 193, 214.
Fumal, 18, 51, 57, 76, 92, 207.

## G.

Gelbressée, 127, 223, 227.
Géronsart lez-Hannut, 34, 142, 207.
Gerpines, 13, 37, 82.
Gilly et Lambussart, 2, 10, 13, 45, 75, 84, 96, 102, 103, 106, 109, 114, 141, 146, 154, 178, 180, 183, 185, 187, 198, 204, 209, 210, 214. Voy. *Longbois*.
Gives sous Beauffort, 152, 168, 195, 219.
Givet, winage, voy. *Thuin*.
Gloriette à Emines, 13, 114, 123, 224.
Gobin, tour, 52, 130.
Godart, voy. *Coulture*.
Godinne, 10, 16, 17, 24, 55, 67, 68, 95, 168.
Goesne, 8, 20, 25, 75, 106, 126, 227. Voy. *Posseroux*.
Golart, 46, 93, 110, 164, 170, 200, 228.
Golzine, 21, 102, 113.
Gosselies, 18, 44, 55, 64, 72, 73, 74, 77, 79, 81, 83, 92, 98, 105, 123, 132, 146, 176, 180, 228, 229.
Gougnie, 55, 86, 101, 175, 176, 201.
Gourdenne, 7.
Gouverneur de la province, 100.
» » (lieutenants), 31, 92, 100, 110, 115.
Goyet, 25, 35, 52, 70, 112, 125, 133, 140, 145, 159, 163, 191, 193, 197, 199.
Gramtines-lez-Skeuvre, 127.
Grand-Hallet, 25, 112, 114, 167, 168, 175, 178, 185, 187, 207, 222, 225.
Grandpré, abbaye, 21, 92, 98, 99, 107, 149, 165, 191.
Grand-Sart, à Waret-la-Chaussée, 233.
Grange, voy. *Anhée*.
Grimsée ou Blanche maison à S^t^ Denis, 23, 43, 55, 79, 92, 95, 97, 133, 135, 203.
Groborne à Hanesse, 72, 143.
Groesbeck, 223.

## H.

Haibes, 100.
Haie à Brigode, 1.
Haillot, tour, 162, 168, 200, 226.
Hallet, tour, 8, 89, 149, 156, 157.
Haltines, 59, 65, 103, 175. Voy. *Tombes*.
Ham, voy. *Dampierre*.
Ham-sur-Sambre, 5, 18, 66, 86, 140, 150, 153, 168, 193, 214. Voy. *Pré-le-Comte, Longwez*.
Hambraine, 9, 101, 104, 224.
Haneffe, 109.
Hanesse, 73, 74, 90, 112, 146, 168, 171, 180, 198, 210, 212. Voy. *Barse, Groborne*.
Hannut, voy. *Villers*, *Géronsart*.
Hanret sur Walhain, 14, 33, 104, 113, 145, 155, 172, 187, 193, 206, 207, 209, 217, 223.
Hanret, avouerie, 14, 20, 122.
Harchies, 72, 122.
Harlue, 177, 190, 207, 227.
Harroy, 115, 225. Voy. *Bolinne*.
Harsée, 130.
Hasoir, 55.
Hastier, voy. *Waulsort*.
Haut-le-Wastia, 219, 232.
Haye à Fooz, voy. *Fooz*.
» à Brigode, voy. *Brigode*.
Hazoir, près de Trehet, 45.
Hemptines, 28, 29, 77, 84, 104, 106, 113, 169, 173. Voy. *Skendremal*.
Herbatte, voy. *Namur*.
Herlem à Chestrevin, 37, 49, 106, 118, 129, 135, 153, 156, 165, 195, 217, 220, 223.
Hermois, 189, 225.
Héron, bois, 61, 62, 67, 91, 94, 103, 104, 138, 139, 167, 233.
Hestroy, 60, 68, 76, 168.
Hierges, 133, 138, 202.
Hingeon, 64, 212. Voy. *Tournay, Weche*.
Hodomont, 107, 174. Cfr. *Hottomont*.

Hodroit, Houldroit à Joncret, 20, 22, 83.
Hollogne, 5, 107, 133. 226.
Hollogne-sur-Geer, 5, 14, 80. 201, 232.
Hontoir, 5, 28, 29, 105, 123, 142, 144, 174.
Hottomont, 5, 98.
Houchenée, 38, 163.
Houdroit, voy. *Hodroit*.
Hougarde, 65.
Hour-en-Famenne, 4, 57, 83, 115, 141, 148, 149, 182, 190, 207, 219, 223, 232.
Hours et Lissoy. 223.
Houssière, bois, 60.
Housaux, Houzillon et Fléron, 118, 128, 154, 196, 198, 201, 202, 205, 208, 216.
Housseaux, bois, 4, 35, 39, 43, 45, 55, 107, 115. Cfr. *Housaux*.
Houssoy, voy. *Somme, Pommeroul*.
Houx sous Poilvache, 43, 74, 100, 101, 102, 124, 206, 220, 234. Voy. *Ile*.
Houzillon, 4, 35, 112, 155, 159. Voyez *Housaux*.
Huglise. voy. *St-Martin-Heuglise*.
Huisserie du comté, 2.
Huissier du Conseil et du Souv. baill. (office d'), 56, 62, 86, 99, 109, 110, 118, 121, 124, 134, 137, 138, 141, 149, 166, 175. 179, 182, 185, 188, 190, 192, 194, 197, 203, 212, 214, 217, 223, 230.
Hulplanche, 92. 111, 151, 168, 179, 182, 190, 206, 211, 227.
Hun, 9, 80, 85. 95, 96, 114, 219, 232.
Huppeye, 25.
Huy, hôpitaux, 64.
» religieuses de Ste-Aldegonde, 73.
» chapelains, 94.

## I.

Ile-à-Houx, 11, 75.

## J.

Jambes, 82.
Jardinet, abbaye, 132.
Jassoigne, 21, 26, 52, 70, 115, 158, 170, 219.
Jauche-le-Feron, 126, 127.
Jeclet, 116, 119, 165, 180, 196, 202, 212, 222.
Jehenne du Sart (trieu), 12, 41, 49, 72, 89, 101, 157, 170, 194, 227.
Jemeppe, avouerie, 140, 193, 214.
Jemeppe-sur-Sambre, 5, 150, 153.
Jennevaux, 20, 138, 145, 173, 219, 226.
Jettefooz, 159, 205, 230. Voy. *Cognelée, Petit-Jettefooz*.
Jodion, 17, 19, 88. 97.
Joncret, 15, 20, 23, 37, 82. 142. Voy *Hodroit, Beaumont*.
Jumet, 55.

## K.

Keusserie à Burdines, 15, 90, 156, 171, 216.
Keusserie du Comté en la Neuveville, 162, 212.

## L.

Ladmirant à Acos, 40, 49.
Lalain à Aubrive, 202.
Lambussart, voy. *Gilly*.
Landelies, 171.
Landennes, 3, 35, 51, 63, 86, 93, 94, 154, 195, 207. Voy. *Moreau*.

Laneffe, 55, 91, 152.
La Roche, 50.
Lavigne à Waret-la-Chaussée, 233.
Leffe, abbaye, 128, 132, 147, 167, 197, 202.
Leignon (ban de), 17, 35, 146, 152, 210.
Lesves, 2, 8, 9, 167, 169, 181. Voyez *Chavet*.
Leuze, 40, 56, 57, 75, 86, 118, 123, 124, 139, 146, 147, 160, 196, 213, 229, 230, 234. Voy. *Rousseau, Coria*.
Libines, 4, 13, 28, 34, 81, 94, 122, 130, 156, 193, 198, 208.
Liége, abbaye St-Jacques, 14, 33, 122, 145, 217.
» couvent de N.-D. des Anges, 89, 133, 187, 221.
Liernu, 10, 22, 23, 155, 160, 198, 199, 203, 205, 226, 233. Voy. *Ste-Gertrude, Rigaudierie*.
Ligni, tour, 10, 155, 160, 169, 213, 226, 230.
Limoy, 13, 163, 234. Voy. *Modave*.
Lissoy, voy. *Hours*.
Lives, 186, 225.
Locriaux à Moxhe, 142, 162, 168, 170, 188, 195, 218.
Lodelinsart, avouerie, 27, 46, 47, 49, 109, 165.
Longbois entre Lodelinsart et Gilly, 2 à 4, 7, 8, 27, 30, 34, 44, 47, 48, 57, 74, 89, 108, 109, 146, 147, 150, 153 à 155, 164, 165, 185, 198, 199, 230, 231.
Longchampia ou Frocour, à Éghesée, dîme, 8, 19, 62, 65, 88, 97, 115, 123, 153, 171, 188, 214, 232.
Longwez à Ham-sur-Sambre, 218.
Loupoing, voy. *Acoch*.
Louvegnée sous Beauffort, moulin, 23, 24, 27, 81, 90, 150, 158, 177, 187, 229.
Loverval à Marbais, cense, 195.
Loyer à Wangenie, 125, 144.
Loyers, 78, 118, 188, 202, 203, 227, 232.
Lumay, 134, 165, 197. Voy. *Zetrud*.
Lustin, 38, 112, 130.

## M.

Maclette, voy. *Davels*.
Maharenne, 57, 155, 164, 206, 234.
Maibe, 37, 44, 48, 91, 155, 185.
Maillen, 13, 38.
Mairien, 4.
Maiseret, 22, 41, 141, 159, 172, 215. Voy. *Manoir*.
Maiseroule, 4, 52, 65, 103, 175.
Maison blanche à St-Denis, voy. *Grimsée*.
» à Belgrade, 120.
» ou Corbomont à Malonne, 99, 113, 122.
Malmaison à Bossière, 59, 64, 78, 119, 137, 140.
Malonne, voy. *Maison blanche*.
Manil, 80.
Manoir à Floreffe, 95, 138, 146, 201, 203.
» à Maizeret, 211.
Marbais, 21, 24, 36, 70, 84, 86, 87, 93, 112, 151, 183, 184, 206, 209, 213, 220, 228, 230. Voy. *Loverval*.
Marche-les-Dames, 47, 70, 128, 181, 206, 207.
Marchovelette, 4, 7, 53, 54, 58, 72, 78, 89, 96, 113, 124, 149, 151, 153, 204, 221, 226.
Maredret, 12.
Maredsoux, 12, 155, 164, 170, 203.
Marlagne, 2, 43, 89, 152, 225. Voy. *Corbeaumont*.
Marlière (la), 130.
Marsinne, blokus, 82, 91, 166, 178.
Marteau, 199.
Martouzin, 88.
Matgnée, 190.
Maurenne, 224.
Mauroipré, 47, 70, 128, 181.
Mazy, 44, 111, 157, 177, 205.
Meffe, 32, 50.
Mehaigne, 20, 94, 100, 186, 205, 215, 216, 225.
Mehaigne, avouerie, 17, 88, 149.

Melin, 48, 99, 127, 143, 217.
Mellet, 23.
Melreux, 69. Cfr. *Melroy*.
Melroy, 87.
Mertenne, 191.
Mets deseur Bouvignes, 1, 48, 99, 128, 132, 142, 147, 160, 167, 197, 202, 224.
Mettet, 34.
Meux, 189. Voy. *Aracourt*, *Motte*.
Meylandt, 136.
Mielmont, 3, 18, 44, 66, 74, 89, 140, 173, 197, 212.
Mierdorp, 4, 5, 40, 41, 87, 108, 144, 157, 158, 160, 206, 234.
Modave à Limoy, 53, 55.
Mohet, 66.
Moignelée, 21.
Moisnil (le), 159.
Molin, tour, 16.
Monceau, 22, 77, 100, 111, 143, 145, 164, 177, 230.
Monsée à Burdinne (la), 15, 83, 124, 156, 171, 178, 217.
Mont à Strud, 113, 114.
» sur Sombreffe, 21, 67, 68, 69, 79, 162, 163, 228.
Mont sur Wierde, 21, 92.
» et Arville, 93, 104, 213.
Montagne à Champion (cense de la), 9, 50, 51, 148, 166, 170, 173, 174, 227.
Montaigle, 13, 19, 124, 216, 217, 223, 225.
Montigni, 28, 29, 77, 84, 104, 106, 155, 173. Voy. *Skendremal*.
Moreau à Landenne, bois, 154, 195, 220.
Morialmé, tour, 10, 17, 30, 96, 150, 159, 160, 176.
Mostombe, 3, 14, 51, 64, 93, 106, 135, 157, 158, 195, 198.
Motte à Emines, 49, 56, 58, 70, 73, 132, 148, 216, 223, 224.
» à Meux, 22, 51, 87, 114, 203.
» à Noville sur Mehaigne, 63, 126, 189, 198, 208.
» aux Cabas, 14, 27, 101.
» S^t Germain, 42, 113, 158, 212, 215.
Moulins, abbaye, 16, 105, 132.
Moxhe, Mox, 46, 63, 68, 80, 125, 201, 216, 228. Voy. *Beauraing*, *Locriaux*.
Moxheron à Emines, 13, 125, 180.
Mozet, 11, 17, 31, 64, 66, 73, 76, 101, 103, 123, 126, 127, 179, 191, 219, 220. Voy. *Royer*.

## N.

Namêche, 11, 18, 87, 101, 149, 153, 157, 168, 186, 188, 194, 204, 213.
Namur (l'évêque de), 94.
» bolwercque dit S^t-George, 11, 62, 116, 171, 202, 223.
» chapelle S^t-Jacques au Château, 40, 103, 177, 222, 232.
» Annonciades, 14, 27.
» Bénédictines, 61, 62.
» Capucins, 165, 196.
» Carmélites, 3, 180, 188.
» Dames-blanches, 167.
» Jésuites, 85, 116, 119, 121.
» Récollectines, 97, 99.
» Ursulines, 15, 17, 24, 58, 69, 120, 148, 216, 223.
» Herbatte, 31, 70, 77, 85, 92, 98, 108, 128, 159, 186, 215, 217, 226.
» prévôté de S^t-Pierre, 16.
Namur, table des pauvres de S^t-Nicolas, 120.
» costrerie ou marlerie de S^t-Pierre, 215.
» chapitre de S^t-Aubain, 99, 110.
» chantrerie et costrerie de Saint-Aubain, 165, 198, 219, 234.
» écolâtrie de S^t-Aubain, 40, 94, 122, 132, 177.
» prévôté de S^t-Aubain, 94, 173, 177.
» S^t-Jean l'Evang., 55, 90.
» chapitre N.-D., 56, 95, 97.
» hôpital S^t-Jacques, 113.
» barque marchande, 177.
» biens Hors-Postil, 28.
» métier des naiveurs, 177.
» maison aux Bailles à la Plante, 65, 71.
» maison du Rouwaux, » 119,

Namur, maisons de la Couronne. du Barbeau. de la Chapelle, etc., rue de Vis, 9, 22, 42, 49, 54, 55, 59, 61, 63, 65, 71. 85, 95, 112, 116, 117, 119, 161, 163, 165, 173, 205, 206, 208.
» maison sur le marché. 1, 19, 40.
» » rue de la Croix, 7.
» moulin de Sambre, 103.
Naninne, voy. *Dave*.
Neffe, voy. *Laneffe*.
Neuveville-lez-Namur, voy. *Keusserie*.
Neuville en Condros. 8, 187.
Nismes, 129.
Nivelles, 200.
Nivocourt, 9, 101, 104, 224.
Noirmont, 166.
Noville, taverne, 189.
» les-Bois, 30, 38, 101.
» sur-Mehaigne, 42, 58, 60, 63, 80, 95, 98, 115, 124. 125. 189, 208, 211, 233, 234.

## O.

Obais et Auvelois, 8, 65, 105, 115, 153, 171, 232.
Ohey, 184, 185. Voy. *Atrive*.
Oignies, prieuré, 32, 228.
Onhaye, 55, 98.
Onoz, 173, 197, 206, 211.
Oret, 17, 40, 86, 139, 162, 168, 193.
Orgol, 166.
Orp-le-Grand, 58.
Ostin, 211.
Otreppe, 16, 38, 48, 85, 97, 126, 130.

## P.

Pairoy. voy. *Perroy*.
Panneterie du comté, 139, 162, 212.
Perroy ou Pairoy à Rhisnes, 14, 114, 137, 167, 198.
Perroy d'Ambresin, 4, 26, 34, 90, 112, 142, 228.
Perwez en Condros. 74, 98. 156.
» le Mont, 111.
Petit-Ban près de Temploux, bois, 9, 60, 185, 192, 230.
Petit-Jettefolz, 160, 229.
Petit-Sart à Biesme, 10, 96.
Petit-Waret au ban de Seilles, 5, 11. 35, 165, 182.
Plante (la), voy. *Namur*.
Pommeroul près Houssoy, 101, 188.
Pontillace, 98, 162, 212.
Posseroux à Goesne, 26, 106. 126, 227.
Pré-le-Comte à Floreffe, 19, 31, 35, 95, 146, 203, 204.
» à Ham-sur-Sambre, 139, 162, 212.
Presle, 102. 205, 227, 228.
Profondeville, 38, 112, 129, 130.
Pucey, 133.
Purnode, 223.

## R.

Ramelot, 107.
Ramillies, 88.
Ransart, voy. *Rohasart*.
Renier-Tombe à Acosse, 30, 53, 102, 173, 220, 234.
Renise, moulin, 83.
Reppe, 184.
Respaille à Aische-en-Refail, 27, 30, 36, 44, 62, 78, 80, 85, 104, 105, 195.
Resves, 205.
Reux, 126.
Rhisne, 3, 139. Voy. *Fallize, Perroy*.
Rieudotte à Beaufort, 68, 79, 193.
Rigauderie à Liernu, 22, 166.

Rivière, 38, 130. 169, 181, 205, 231.
Rocée à Burdinne, bois. 51, 138, 145, 162, 164, 170, 179, 194, 225. Cfr. *Rosée.*
Rohasart ou Ransart, 64, 79, 81, 83, 98, 105, 123, 132, 146, 180, 228, 229.
Roissiau sous Leuze, 46. 57, 95, 102. 146, 160, 213, 215, 226, 230.
Roland-Ronnier à Flavion, 28.
Roly, 6. 55, 69, 73, 127, 223.
Romignée, 152.
Ronchêne, 11, 33, 109, 139, 148.
Ronnet, 184, 210.
Rosée, 26, 164, 174. Voy. *Chaudrons.* Cfr. *Rocées.*
Rosignie, 56.
Rosilly, voy. *Éversquoy.*
Rouillon, 8, 159, 201.
Rouwaux, voy. *Namur.*
Royer à Mozet, cense, 75.
Ruwechial, voy. *Roisseau.*

## S.

St-Amand près de Fleurus, 110, 137, 140, 143, 145, 210, 223, 225. 233.
St-Bastin-Faya, 228.
St-Denis, 18, 53, 92, 128. Voy. *Grimsée, Maison-blanche.*
St-Georges, terne, voy. *Bolwercq.*
St-Gerard, 2.
St-Germain, 6, 41, 50, 61, 64, 83. 87, 175, 186, 205. 212, 215, 216. 225. Voy. *Motte, Steyne* et *Sart.*
Ste-Gertrude à Liernu, 20, 213, 230, 231.
» à Floriffoux, 153, 210.
St-Léonard, voy. *Ahin.*
St-Marc, 2, 226.
St-Martin-Balâtre, 41, 87, 157, 177, 205, 211, 215, 225.
St-Martin-Heuglise à Seumoy. 42. 92. 93, 113, 128, 199, 200, 226.
St-Servais, 209.
St-Séverin à Biesme-la-Colonoise, 90.
Ste-Aldegonde, voy. *Balâtre.*
Salerial à Émines, 13. 180.
Saline, 186.
Samson, voy. *Vaux.*
Sart-Bernard, 31, 92, 126, 165, 213.
» en fagne, 73.
» Eustache, 9, 10. 77, 86, 217.
» lez-Perwez, 14, 88, 112, 135, 136, 171.
» St-Germain, cense, 66, 128, 169, 189, 192.
» à Waret-la-Chaussée, 229.
Schaltin, 12, 29, 32, 34, 37, 54, 57, 137, 184, 221, 229.
Sclaigneau, 17, 115.
Sclayn, 17, 30, 58, 60, 63, 66, 75, 77, 78, 107, 115, 155, 158, 168. 185, 192. 195, 219, 234. Voyez *Coulture et pêcherie.*
Scley, 190.
Scry, 2, 36, 37, 64, 121, 136, 141, 150, 213, 226, 227.
Scy, 58, 106, 131, 144, 162, 176, 232.
Seilles. 10, 20, 59, 111, 142, 192, 207.
Seilles (ban de), 63. Voy. *Mostombé, Petit-Waret.*
Senenne, Grange et Anhée, 172, 175. 204.
Sept-fawes. 82.
Sergenterie de la province, 34, 114, 151.
Seron, dîme. 28.
Serville, 7, 25, 102, 116, 117, 161.
Seumoy, voy. *St-Martin-Huglise.*
Silenrieux, 16, 39, 63, 149, 175, 178, 187, 211, 215.
Skendremal à Montigny, 173.
» deseur Hemptinne, 104, 155.
Skeuvre, 73, 91, 126, 166, 174, 178, 183, 184, 186. Voy. *Gramptine.*
Sohet, 107.
Soie, Soy, 17, 19, 51, 88, 97, 124.
Soliers, 75, 89.
Somme et Houssoy, 78, 96, 101, 162, 212.
Sommière, 142, 161.
Somsée, 7.
Sorée, 185.

Sorinne, 200, 224, 226.
Sorinne-la-longue, 172.
Souverain-bailliage, conseillers, 25, 26, 46, 66, 85, 94, 119, 129, 130, 133, 134, 163, 171, 196, 197, 220, 221, 229.
» greffiers, 24, 196, 228.
» baillis, 44, 56.
» procureurs et avocats fiscaux, 52, 80, 120, 121, 130, 131, 134, 172, 196.
» huissiers, voy. *Huissiers*.
Spontin, 98.
Spy, 10, 16, 18, 45, 66, 74, 89, 140, 173. Voy. *Chesnoy*.
Stave, 23, 25, 45, 81, 98, 117, 184, 231.
Stein à St-Germain, 42, 113, 158, 218.
Strud, 30, 32, 65, 103, 175, 196, 220. Voy. *Mont, Damide*. Cfr. *Zetrud*.
Struyaux, 197.
Suarlée, 29, 53, 155, 184.

## T.

Taminne, voy. *Alloux*.
Tarcienne, 3, 5, 7.
Taviers, 17, 42, 66, 78, 88, 97, 98, 124, 130, 181, 196.
Taviet, 142.
Temploux, 15, 21, 37, 50, 53, 68, 139, 146, 154.
Thiant, 72.
Thimeon, 210.
Thine à Warisoul, 19, 125.
Thiroule à Hambrenne, 224, 226.
Thisnes en Hesbaye, 25, 26, 47, 51, 58, 70, 122, 158, 171, 199.
Thon, 105, 186, 204.
Thuin-sur-Meuse sous Aubrive, ou Givet, winage, 47, 50, 66, 85, 100, 147, 148, 150, 153, 171, 228.
Thy-le-Château, 5, 7, 19, 79, 138, 149, 150, 173, 209, 214.
Tilliers, 8, 9, 19, 48, 113, 117, 159.
Tilly, 84.
Tirioul, 101, 122.
Tombes à Haltinnes, 20, 103, 175.
Tombes (aux), 4, 65.
Tombois à Francgnée, 17, 105, 124.
Tongrenelle, 21, 38, 59, 62, 87, 88, 129, 130, 157, 215.
Tongrinne, cense, 85, 169.
Tour aux Vaches ou Mazagrin à Ahin, 95.
Tournay à Hingeon, 162, 212.
Tourtea ou del Tour, 155, 173.
Trahegnie, 67, 195, 221, 222.
Traité de la Barrière, 53.
Traulée à Celles, 7, 41, 149, 207.
Tréhet (grande) à Villers le Heest, 125, 130, 231. Voy. *Hazoir*.
Tremouroux, 8, 65, 153, 171, 232.
Trieu, voy. *Jehenne du Sart, Avillon-Fayl*.
Tripcée, 100, 134, 162, 182, 187, 190, 234.
Tronquoy, 82,
Tubise, 84.

## U.

Upigny, 11, 12, 32, 136, 153, 163, 182, 234. Voy. *Elzée*.

## V.

Val, Vaux à Bovesse, 52, 61, 62, 66, 67, 125.
Vaucelle, 100.
Vaux (la), 2, 152.
Vaux (del) à Biesme, 89, 179, 182, 191.
» sous-Samson, 156.
Vedrin, 11, 139, 141, 148, 199, 210. Voy. *Celles, Blockus*.

Velaines et Boignée, 10. 94, 113, 134, 160, 169, 204, 213, 226, 230.
Vélipont, moulin, 28, 84.
Venaison, 115, 153, 171.
Venatte sous Hour, 47, 52, 60, 70, 115, 170, 219, 223.
Vesin, 5, 87.
Veve, 129.
Viesville, 70, 87, 93, 112, 154, 210, 213, 228, 230, 233.
Ville-en-Hesbaie, 3, 39, 50, 74, 96, 101, 145, 180, 188, 200, 214, 215, 217, 223.
Ville-en-Waret, 9, 51, 60, 63, 104, 113, 123, 130, 139, 148, 161, 199, 225.
Villeret, 41, 205, 225, 228.
Villers, 37.
» devant-Hanut, 34.
» la-Ville. 21.
» le-Heest, 23, 39, 56, 96, 98, 101, 125, 157, 158, 174.
» Potterie, 20, 82, 83, 94, 159, 160, 163, 207, 210, 211.
Vireux-Molhain, 180.
Vischenet, 34, 108, 118, 125, 210.

## W.

Wagnée, 231.
Wagnelée, 21.
Walcourt, 96. Voy. *Fontenelles*.
» costerie, 132, 157, 165, 219.
Waleffe, 186, 204.
Walhain, 68. Voy. *Hanret*.
Walwez à Floreffe, 95.
Wancheal, 162.
Wangenie, 78, 118, 232. Voy. *Loyer*.
Wanghe, 69, 149, 194, 199, 228.
Wansin, 12, 31, 47, 158, 195, 198, 228.
Wansineau, 12. 158.
Waret-la-Chaussée, 10, 31, 51, 69, 76, 100, 110, 134, 143, 144. 157. 158, 160. 181, 184, 189, 201, 203 à 207, 221, 233. Voy. *Sart*, *Grand-Sart* et *Lavigne*.
Warisoul, 230. Voy. *Thine*.
Warnant, 219, 232.
Wartey, 51, 60, 101, 123, 130, 143, 161, 199.
Wasseige, 28, 84, 104, 155. 169, 192. 216. Voy. *Crupet*.
Waulsor et Hastier, avouerie, forages et chemins, 2, 92, 122, 146, 191.
Wayaux, 35, 37, 76, 135, 160, 186.
Weix, Wèche, 162.
» ou Wache à Hingeon, 212.
Wellien, 89. 100, 111, 161.
Wépion. Fooz et Haye à Fooz, 171, 178, 205, 218, 231, 234.
Wespin, cense, 64, 146, 224, 226.
Wez, 212.
Wierde, 13, 53, 69, 79, 83, 86, 103, 105.
Wignée, 35, 133, 136, 160, 225, 229, 230.
Wodecée, 234.
Wodon et Wodeceau, 64, 86, 163, 234.

## Y.

Yvoi, 1, 12, 18, 60, 68, 76, 168, 233.
Yvoir, 154.

## Z.

Zetrud et Lumay, 74, 115, 128, 134, 143, 146, 154, 158, 161, 162, 195, 196, 233.

8171 4
459

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 002643814b

CE DH 0801
.N21S6 1875 V0C5
C00 BORMANS, STA FIEFS DU CCN
ACC# 1077565

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 07 06 02 07 0